



HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

DOCUMENTS INÉDITS

TIRÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE REIMS

LETTRES

ET

NÉGOCIATIONS

DE CLAUDE DE MONDOUCET

RÉSIDENT DE FRANCE AUX PAYS-BAS (1571-1574)

Publiées d'après le Manuscrit de la Bibliothèque de Reims

PAR L. DIDIER

Membre de l'Académie de Reims
Professeur agrégé d'Histoire au Lycée

TOME Ier



PARIS
ERNEST LEROUX
Éditeur
Rue Bonaparte, 28

REIMS
F. MICHAUD
Libraire-Éditeur de l'Académie
Rue du Cadran-Saint-Pierre, 23

M DCCC XCI

Ce Volume forme le Tome LXXXVI

des Travaux de l'Académie de Reims,

publié en Juillet 1891.

INTRODUCTION

Claude de Mondoucet, baron de Monteaux, originaire du Blésois, fut résident de France aux Pays-Bas à la fin du règne de Charles IX et au commencement de celui de Henri III, de 1571 à 1574, à une époque qui vit se produire quelques-uns des évènements les plus importants de la révolte contre l'Espagne. Il fut témoin du dernier effort et de l'échec définitif du duc d'Albe, il assista aux débuts du grand Commandeur de Castille. La correspondance du résident français fournit de curieux renseignements qui apportent une contribution importante à l'histoire des Pays-Bas ; ils ont une double valeur parce qu'ils viennent d'un témoin étranger aux passions qui divisaient le pays : Mondoucet n'était pas inféodé au parti espagnol, et gardait son indépendance à l'égard du prince d'Orange.

La Bibliothèque de Reims possède une belle copie de la plus grande partie de cette correspondance en un manuscrit in-folio de 269 feuillets, d'une belle

écriture du XVIe siècle. Il vient de la Bibliothèque du Chapitre, à laquelle il fut donné par Nicolas Caron, aumônier du roi, chanoine de Notre-Dame de Reims de 1622 à 1667; J. Lelong le cite dans sa *Bibliothèque historique de la France* sous le n° 30,162; il renferme les lettres adressées à Charles IX, à la reine régente et à Henri III, du 6 septembre 1572 au 27 octobre 1574.

Les faits militaires très nombreux sont racontés jour par jour, avec simplicité et une grande précision. Mondoucet suit pas à pas le duc d'Albe, donne l'état de ses forces, cherche à deviner et à comprendre ses intentions. Il l'accompagne au siège de Mons et raconte la marche rapide de don Frédéric de Tolède le long de la Meuse, en Gueldre, en Hollande. A la fin de 1572, le prince d'Orange semblait perdu; si l'on avait voulu à ce moment négocier un accord et promettre de le traiter avec indulgence, la guerre pouvait prendre fin; mais, dit Mondoucet [1], le duc préférait continuer la guerre, afin de ménager des succès à son fils et lui assurer les titres suffisants pour réclamer et obtenir la succession de son père. Mondoucet reconnaît et apprécie, comme ils le méritent, les talents militaires du duc d'Albe; en revanche, il flétrit avec la même justice l'arrogance, la cruauté et la paresse de son fils, don Frédéric de

[1] Lettre du 28 novembre 1572.

Tolède, l'auteur du pillage de Malines, de la destruction de Zutphen, de Narden, et autres exploits de même nature qui eurent pour résultat de rendre toute réconciliation impossible.

En décembre 1572, les Espagnols voulurent s'emparer de la Hollande ; ils se décidèrent à assiéger Harlem, la plus grande ville du pays ; on était persuadé qu'elle céderait après quelques jours, mais toutes les prévisions furent trompées : Harlem résista jusqu'au milieu de juillet de l'année suivante, pendant huit mois ; Mondoucet fut trompé comme tout le monde ; le 13 décembre, il écrivait que la ville ne pourrait longuement durer [1]. Il suivit avec un grand intérêt les opérations du siège, dont le récit prend sous sa plume le caractère d'un drame. Au début de chaque lettre, pendant huit mois, il donne l'état des opérations, les raconte et les apprécie, éprouvant pour les assiégés une sympathie qui grandit involontairement à mesure qu'augmentent leurs souffrances. Si les Espagnols rencontrèrent de grandes difficultés devant Harlem, ils échouèrent devant Alkmaar : cet échec fut le dernier évènement du gouvernement du duc d'Albe : malade et découragé, le duc quitta les Pays-Bas le 18 novembre 1573, pour aller expier dans une cruelle disgrâce la faute de n'avoir pas su mener à bonne fin la mission de pacifier les Gueux.

[1] Tome Ier, page 123.

Nous sommes surpris de la réserve qu'a gardée Mondoucet sur l'entourage du duc, sur ses collaborateurs plus coupables et plus avides que lui ; il parle peu des actes du gouvernement intérieur, et on le comprend jusqu'à un certain point, puisque cette période finale est remplie par les faits militaires de la campagne commencée à Mons. Pour expliquer cette réserve, qui est une lacune, il faut se rappeler que les traditions diplomatiques n'étaient pas encore créées; il fallait attendre Richelieu pour rédiger les belles instructions, chefs-d'œuvre de pénétration philosophique autant que de sens politique, qui recommandent à nos agents d'étudier avec le plus grand soin le caractère, les passions et surtout les faiblesses de tous les personnages disposant de quelque influence.

Notre résident n'a cependant pas négligé de rappeler les difficultés du duc d'Albe avec son successeur désigné depuis 1570, le duc de Medina-Celi, qui débarqua aux Pays-Bas le 11 juin 1572. Philippe II croyait à ce moment que la situation des provinces espagnoles était sérieusement compromise, et le nouveau duc avait pour mission de les sauver en revenant au régime de la douceur. Mais le duc d'Albe remporta des victoires, la France modifia sa politique, et Philippe II finit par maintenir l'ancien gouverneur. On comprend combien pénibles durent être les rapports de ces deux gouverneurs, et quelles funestes

impressions produisirent leur rivalité et leurs sentiments de mesquine jalousie. Les historiens de la révolte n'ont pas manqué de faire ressortir la faute commise par Philippe II, et les faits rappelés par notre résident confirment leurs jugements : ce fut une des raisons pour lesquelles le prince d'Orange reprit courage.

Après avoir rappelé Medina-Celi et Albe, Philippe II envoya don Louis de Requesens, qui arriva aux Pays-Bas précédé d'une mauvaise réputation : on disait qu'il avait manqué de parole aux Mores de Grenade, qu'il avait rencontré de grandes difficultés dans le gouvernement du Milanais, où il était entré en lutte avec saint Charles Borromée. Il arrivait cependant, et on le savait, porteur d'un pardon presque général ; mais avant de l'accorder, il voulut battre encore une fois les troupes du prince d'Orange et y réussit : au mois d'avril 1574, le comte Louis de Nassau, frère du prince, se fit écraser et tuer dans la bruyère de Mook, au sud de Nymègue. Tout était prêt pour la publication du pardon depuis si longtemps annoncé. Au moment où le Grand Commandeur allait enfin accorder son don de joyeux avènement éclata une insurrection inattendue, une insurrection des régiments espagnols qui réclamèrent quarante mois de solde arriérée, et s'emparèrent d'Anvers sous la conduite de Sancho d'Avila. Requesens fut étourdi par la catastrophe qui devait paralyser tout son gouver-

nement. Il écrivit à son frère, Jean de Çuniga, ambassadeur à Rome, ces paroles qui prouvent des sentiments chrétiens, mais dénotent surtout un grand découragement produit par la conscience exacte du danger :

« Je crois que, outre mes péchés qui doivent en avoir été la principale cause, Dieu l'a permis pour l'arrogance que montraient ceux de notre nation, comme s'ils étaient les seuls qui défendissent la foi catholique. »

Il ajoutait que cette rébellion abrégerait sa vie. Mais on était tellement habitué aux ruses méchantes du duc d'Albe, que les députés des États soupçonnèrent la complicité de Requesens et crurent que les troupes avaient été introduites par le gouverneur pour forcer la main aux riches marchands d'Anvers et les obliger à payer les troupes. L'hypothèse est reprise par Renon de France [1] et par le correspondant attitré de Granvelle, le prévôt Morillon [2]. Mondoucet s'applique surtout à bien raconter les faits, et se montre très réservé dans l'appréciation ; pour lui, Requesens commit une faute et compromit son autorité en se rendant à Anvers au milieu des révoltés : il aurait dû laisser le gouverneur de la ville, Champagney, arrêter le désordre comme il avait l'intention

[1] Renon de France, I, 507.

[2] *Corresp. de Granvelle*, v, 90.

de le faire. Il considère surtout les résultats au point de vue du peuple, des provinces et des puissances étrangères : le marché d'Anvers fut fermé, on n'eut plus de confiance dans les Espagnols, l'autorité du gouverneur fut annulée ; « En quoy, dit Mondoucet, je considère que le gouvernement du duc d'Alve n'a point été tel ne si hay que sera celuy-ci[1]. » Ce fut en vain que Requesens réunit les États Généraux et accorda successivement deux pardons : la nation fit comprendre, avec calme et énergie, sa résolution de faire respecter ses privilèges. Elle haïssait à tel point les Espagnols qu'elle se serait donnée à un prince étranger qui lui aurait garanti ces mêmes privilèges[2].

Requesens finit par se persuader que le seul moyen de maintenir le pays dans l'obéissance de Philippe II était de gagner le prince d'Orange, maître de la Zélande et de la mer. L'empereur Maximilien donnait le conseil de conclure un accord définitif ; il l'écrivit à Philippe II, et lui envoya à ce sujet un ambassadeur particulier. L'archevêque de Cologne et l'évêque de Liège se mêlèrent aussi à la négociation ; enfin, Élisabeth d'Angleterre promit sa médiation pour défendre les intérêts du Prince. Mondoucet nous renseigne sur ces préparatifs diplomatiques d'une réconciliation générale, mais son témoignage

[1] Lettre du 27 avril 1574.
[2] Lettre du 16 novembre 1574.

nous manque pour la suite des négociations qui furent engagées à Breda entre les délégués officiels de chaque parti ; il nous abandonne à la date du 27 octobre 1574. Il fut encore quelque temps résident, mais ses dernières lettres n'ont pas été reproduites dans la copie de Reims. Tel qu'il est, le manuscrit de Reims abonde en renseignements précis et inédits sur l'histoire de la révolte ; mais où la correspondance présente un intérêt de premier ordre, c'est quand elle traite les rapports de la France avec l'Espagne.

En 1570, l'ambassadeur d'Espagne à Paris, don F. de Alava, écrivait au duc d'Albe, au moment où se signait la paix de Saint-Germain :

« On parle ouvertement ici d'envahir les Pays-Bas. Le comte Louis de Nassau avoue publiquement que son frère le prince d'Orange commencera la guerre avec 3,000 chevaux. . . . . Coligni a, dit-on, aussi réuni 4,000 chevaux. On répète dans l'armée de Charles IX que, la France étant réconciliée et toutes les anciennes divisions étant oubliées, il faut rejeter la guerre au dehors et venger les injures faites par Philippe II au roi de France et à sa couronne, notamment la mort de sa sœur. C'est le seigneur de Méru qui se montre le plus ardent ; on a dit dans un banquet militaire : Bientôt, nous ferons meilleure chère à Bruxelles. Et comme quelques-uns se récriaient et déclaraient qu'ils ne voulaient

pas servir avec des traîtres, le maréchal de Cossé leur a imposé silence : Vous servirez là où le roi vous enverra [1]. »

Charles IX devint bientôt un partisan convaincu de l'entreprise ; il disait au mois de mars à l'ambassadeur de Florence, Petrucci : « Je veux intervenir en Flandre et aider le prince d'Orange, qui me promet de faire en sorte qu'en peu de temps mes sujets y seront assez occupés pour ne plus penser à autre chose. J'écarterai ainsi la guerre de France : *je veux seul m'occuper des affaires de Flandre* [2]. »

Alors s'engage une correspondance secrète entre Charles IX et le prince d'Orange, qui écrit à Charles IX, le 10 mai 1571 : « Sire, je remercie très humblement V. M. de la lettre qu'il vous a plu m'écrire, et prendre de bonne part l'offre qui vous a esté faicte de mon service, en laquelle affection je puis assurer V. M. de rester toute ma vie [3]. »

Louis de Nassau fut le négociateur direct de l'alliance avec les Gueux ; il résida en France pendant l'année 1571, et eut avec Charles IX deux entrevues à Lumigny et à Fontainebleau, sur lesquelles La Huguerye a donné de nombreux détails [4]. Les Hugue-

[1] Lettre tirée des *Archives nationales* et citée par Kervyn de Lettenhove : *Huguenots et Gueux*, II, 292-93.

[2] Lettre de Petrucci, du 19 mars 1571, citée par Kervyn de Lettenhove : *Huguenots et Gueux*, II, 300.

[3] *Huguenots et Gueux*, II, 302.

[4] *Mémoires de la Huguerye*, I, 25-26.

nots formèrent des rassemblements en Normandie et en Picardie ; le duc d'Albe se montra assez inquiet pour envoyer un ambassadeur extraordinaire à Charles IX ; ce dernier répondit simplement que le duc pouvait se tranquilliser et s'occuper de ses affaires en toute liberté [1]. De l'autre côté de la frontière, on s'agitait en attendant le secours de France ; Mondoucet écrit au roi, le 26 décembre 1571, que les gens du pays ont montré peu de joie pour la naissance de l'infant d'Espagne « disans que c'est à ceste heure à V. M. à deffendre ces pays-icy, comme apartenans aux infantes voz niepces, desquelles vous êtes légitime protecteur [2] ». Le pasteur Junius d'Anvers fut reçu à Blois et repartit accompagné de Duplessis-Mornay, qui devait assurer le prince d'Orange de l'alliance française. On pouvait espérer l'appui des princes allemands ; Schomberg fut chargé de parcourir l'Allemagne du Nord, il trouva l'électeur de Saxe favorable ; celui de Brandebourg fut assez froid, plutôt indifférent que hostile. « Jules de Brunswick est à vous, écrit Schomberg au roi, à vendre et à dépendre. Je lui ai nettoyé le cœur de tout le sang espagnol. » (Lettre du 27 novembre 1571.) Le commandement de la campagne contre le duc d'Albe fut offert au comte palatin Casimir ; les Hugue-

[1] Kervyn de Lettenhove, *Huguenots et Gueux*, II, 303.

[2] *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, Bruxelles, 2e série, IV, 340.

nots de France cherchèrent partout des alliés; ils nouèrent même des relations avec les Mores d'Espagne.

Charles IX ne variait pas dans sa résolution de combattre l'Espagne; en 1572, il emprunta de l'argent à Florence pour soutenir la maison d'Orange, mais ne voulut pas s'engager définitivement avant d'avoir mis Coligny à la tête de l'entreprise. Il le fit venir à Blois, l'accueillit avec la plus aimable bienveillance, et l'emmena avec toute la Cour. Le 19 juin 1572 fut tenu un grand conseil royal au château de Madrid; Coligny exposa les raisons pour lesquelles on devait se déclarer ouvertement pour la guerre de Flandre. On fit quelques objections à propos de l'état des finances, Catherine de Médicis ne dit rien; Charles IX approuva hautement les projets de l'amiral. Coligny avait une grande confiance et, pour désarmer le parti catholique, il laissa entendre dans une conversation avec Retz qu'on pourrait donner aux Guises une partie des conquêtes, le Luxembourg et la Gueldre, ancien domaine de la maison de Lorraine. Il y eut un second conseil le 26 juin : le parti catholique combattit ouvertement le projet, ses principaux chefs réfutèrent les raisons données par l'amiral dans le conseil du 19 juin; le duc d'Anjou, le maréchal de Tavannes et le chancelier Morvilliers insistèrent sur l'exemple funeste que donnerait la France en allant soutenir des rebelles.

Sur les entrefaites arriva des Pays-Bas Jean de Hangest, seigneur de Genlis; il venait chercher les secours promis. Coligny, sur l'ordre de Charles IX, rassembla 3,000 hommes qu'il remit à Genlis avec des lettres du roi. Malheureusement, Genlis était un incapable, il se fit battre à Saint-Ghislain le 17 juillet. Tel fut le rôle joué par Charles IX dans les préparatifs de la guerre de Flandre, à la veille de la Saint-Barthélemy; il semble difficile de mettre en doute sa loyauté, comme l'a fait de Thou; la plupart des contemporains ont cru à sa sincérité.

Toute différente fut la conduite de Catherine de Médicis. Au début, elle ne fut pas absolument hostile à la guerre; Walsingham écrivit, le 29 mars 1571, qu'elle voyait souvent le comte Louis de Nassau; beaucoup de ses amis étaient partisans de cette guerre, surtout Strozzi qui voulait s'illustrer avec sa flotte. Mais elle ne voulait agir qu'avec l'appui de l'Angleterre, et Élisabeth était décidée à tout faire pour empêcher l'établissement des Français dans les Pays-Bas. En 1572, elle fut très irritée contre son fils qui laissait prendre une trop grande influence à l'amiral : ces sentiments de jalousie politique la rejetèrent dans le parti des Guises, c'est à dire des ultra-catholiques, Birague, Gondi, Tavannes, tous remplis d'admiration pour Philippe II, l'ennemi de la Réforme. Prévenu de ces dispositions, Philippe II eut pour Catherine de délicates atten-

tions : il fit arrêter la marche de ses troupes sur Florence. Charles IX et les Huguenots ne tardèrent pas à se défier de Catherine; on lui cacha les résolutions prises et les engagements contractés avec Orange. Survint la défaite de Genlis, qui fut un argument décisif pour l'esprit superstitieux de Catherine. Elle fit une scène violente à son fils, et menaça de quitter la Cour pour se retirer en Auvergne. Coligny voulut maintenir son empire sur Charles IX, chercha à l'intimider en lui disant en plein conseil (le 6 août) qu'il fallait choisir entre la guerre de Flandre et la guerre civile, et, se tournant vers Catherine, il ajouta : « Madame, le roi renonce à entrer dans cette guerre, Dieu veuille qu'il ne lui en survienne une autre de laquelle il ne lui sera pas si facile de se retirer[1]. »

Ces menaces imprudentes n'inquiétaient pas la Régente; elle s'était entendue avec Philippe II, comme le prouve la lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal de Como, lettre du 5 août 1572 tirée des archives du Vatican par le P. Theiner[2]; le roi

[1] Relation de Michieli, ambassadeur de Venise, citée par Kervyn de Lettenhove, *Huguenots et Gueux*, II, 509.

[2] Theiner, *Annales ecclesiastici*, I, 327-328, cité par Boutaric, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, III, 1-27 (année 1862). Elle donne une description anticipée du massacre : « Que si S. M. T. Chrét. est dans l'intention de purger son royaume de ses ennemis, le moment est venu; et qu'en s'entendant avec lui (Philippe), il pourrait détruire ce qui en reste, surtout à présent

d'Espagne avait saisi avec empressement l'occasion d'intervenir en France en faveur des catholiques; il conseilla de massacrer les Huguenots, excellent moyen de sauver ses provinces des Pays-Bas; l'agent Besme, ennemi de l'amiral, alla à Bruxelles prendre les ordres du duc d'Albe, et revint auprès de Catherine qui sut faire naître des inquiétudes dans l'esprit de son fils, lui montra les huguenots prêts à se révolter, et le regagna à l'alliance espagnole. Le massacre eut lieu. Il causa une grande surprise à l'étranger, et nos ambassadeurs eurent le courage d'émettre sur ce tragique évènement des opinions qui sont devenues celles de la postérité.

Mondoucet fut très embarrassé ; il avait soutenu les Huguenots, leur faisant passer des renseignements dans Mons; il envoya encore deux porteurs fin août pour annoncer le massacre à Louis de Nassau [1]. Il resta à son poste après la Saint-Barthélemy, mais il dut changer complètement son attitude, deve-

que l'amiral est à Paris, dont le peuple est attaché à la religion catholique et à son roi, il lui serait facile de le faire disparaître pour toujours; que lui, Philippe, emploiera toute sa puissance et toute son énergie à délivrer le royaume (de France), et à le rétablir dans son ancienne splendeur. Du reste, il ne laissera pas de faire des ouvertures dans ce sens au Roi T. Chrétien et d'offrir ses services. Le duc d'Albe lui a écrit qu'après avoir détruit un si grand nombre d'ennemis de sa couronne, il mettait toutes ses forces à sa disposition (de Charles IX) pour la débarrasser de ceux qui restaient. »

[1] *Mémoires de La Huguerye*, I, 113. 114. 129.

nir le partisan du duc d'Albe et de l'Espagne et rompre, sur l'ordre de Charles IX, toutes relations avec le prince d'Orange. Il lui fallut même demander au duc d'Albe l'exécution des nobles français qui avaient été pris à Saint-Ghislain, en particulier celle de Genlis, et féliciter le duc des victoires remportées sur les amis de la France. Mondoucet se soumit à cette nécessité, mais garda au fond du cœur toutes ses sympathies pour les ennemis de l'Espagne ; il ne laissa passer aucune occasion de rappeler au roi l'hostilité persistante des Espagnols et leurs défiances à l'égard de la France, parlant de leurs craintes de voir les Français pénétrer dans le Brabant et les Flandres, présentant ces craintes comme naturelles, et adressant au gouvernement du roi le reproche indirect de ne pas les réaliser. Il écrit au roi le 10 mars 1574 :

« *Vos voisins et simulés amis* sont persuadés que les remuements d'armes en France par les Huguenotz n'estaient que une couverture et palliation de entreprises couvertes et cachées que l'on avoit par deçà et les pratiques qu'ils dient que l'on a avec le comte Ludovic et plusieurs princes d'Allemaigne. . . que au camp de Ludovic il ne se deppend ni court autre monnaie que escus soleil et testons . . . que le colonel Mandesloo est pensionnaire de V. M . . . »

En 1573, les inquiétudes étaient déjà aussi vives. Il y avait des difficultés sur les frontières : des compagnies d'Ardres allaient dérober du bois dans les forêts

espagnoles de Saint-Omer ; à ce sujet, Mondoucet écrit au roi : « Je ne puys garder de vous dire sur cela l'extrême peine et crainte qu'ilz ont en l'estomach que ce ne soit quelque commencement de ce qu'ilz ne vouldraient veoir. . . »

Il ajoute que les principaux personnages du gouvernement espagnol ne se font pas d'illusion sur les facilités que trouverait le roi de France, parce qu'ils savent de quelle haine les poursuit le peuple tout entier : « Ilz (les habitants des Pays-Bas) ne peuvent quasi plus veoir l'Espaignol et seroient pretz à se jeter entre les bras de quelque autre prince que ce feust, pourveu qu'ilz le sentissent assez puissant pour les défendre et conserver [1]. »

Sous l'administration de Requesens, Mondoucet insista plus longuement encore sur le mauvais état des Pays-Bas, et déclara franchement au roi que l'occasion était excellente pour entreprendre la conquête ; et, pour piquer le roi Charles IX, qui n'avait peut-être renoncé qu'à regret à sa politique de 1572, Mondoucet ajoutait que, malgré leur faiblesse et leur situation précaire, les Espagnols « se vantaient de ce que les moyens ne leur manquaient pas pour y (en France) nourrir la guerre, non plus qu'ilz ont fait par le passé [2] ».

[1] Lettre du 16 novembre 1573.

[2] Lettre du 25 février 1574.

Enfin, par deux fois Mondoucet envoya au roi un messager avec des instructions secrètes et orales ; nous ne pouvons douter un seul instant qu'il ne fût question de conseiller au roi l'invasion de la Flandre. Mondoucet poursuivit cette idée, même après l'avènement de Henri III ; quand il eut quitté les Pays-Bas, il s'attacha au duc d'Alençon et ne cessa de conseiller et de préparer l'entreprise que Charles IX avait été sur le point de tenter en 1572. Marguerite de Valois raconte dans ses *Mémoires,* à la date de 1577, qu'elle dut quitter la cour de son frère ; elle réunit plusieurs personnes pour les consulter avant de partir pour les eaux de Spa : « .....Mon frère aussi y estait présent, qui avait amené avec lui Mondoulcet, qui avait été agent du roi en Flandre, et en étant depuis peu revenu avait représenté au Roy combien les Flamands souffraient à regret l'usurpation que l'Espaignol faisait sur les lois de Flandre de la domination et souveraineté de France ; que plusieurs seigneurs et communautez de villes l'avaient chargé de lui faire entendre combien ils avaient le cœur français et que tous lui tendaient les bras.

« Mondoulcet voyant que le Roy méprisait cet advis, n'ayant rien en tête que les Huguenots, à qui il voulait faire ressentir le déplaisir qu'ils lui avaient fait d'avoir assisté mon frère, ne luy en parla plus, et s'adressa à mon frère, qui, ayant un vray naturel de prince, n'aymait qu'à entreprendre choses grandes et

hasardeuses, étant plus né à conquérir qu'à conserver; lequel embrasse soudain cette entreprise, qui lui plaît d'autant plus qu'il ne fait rien d'injuste, voulant seulement racquérir à la France ce qui lui était usurpé par l'Espagnol [1]. »

Marguerite, avec un cortège de belles françaises, alla aux eaux de Spa ; les grandes dames de France furent bien accueillies, surtout à Valenciennes. Quelques années plus tard, François d'Alençon, duc d'Anjou, se faisait couronner duc de Brabant à Anvers. Voilà le grand fait historique et français dont Mondoucet s'est fait l'inspirateur, et dont sa correspondance constitue en quelque sorte la préface. On comprend donc l'intérêt qu'elle présente au point de vue français, comme au point de vue de l'histoire générale de la diplomatie française au XVI[e] siècle, dont les sources ne sont pas encore connues.

Un document d'une pareille valeur ne pouvait échapper aux recherches des savants belges de la *Commission royale d'Histoire* qui a publié tant de documents sur le XVI[e] siècle. En 1852, M. Gachet, chef du bureau paléographique, parcourut le manuscrit et analysa rapidement, en prenant quelques pas-

[1] *Mémoires* (édit. de la Soc. de l'Histoire de France) 84-86. Plus loin, page 129, Marguerite nous apprend qu'elle envoya Mondoucet auprès du prince d'Orange pour lui demander un passe-port et qu'il ne revint pas. Nous utiliserons ce renseignement dans la *Biographie* de Mondoucet que nous donnerons avec le tome second.

sages importants, soixante-sept des lettres de Mondoucet[1]. A la fin de son rapport, M. Gachet mit la note suivante : « Le manuscrit de Reims renferme beaucoup d'autres lettres, le temps nous manque pour les copier ou les analyser. »

M. Gachard a parlé aussi de Mondoucet et publié quelques extraits de ses lettres, mais d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, qui renferme l'original de plusieurs lettres dont quelques-unes se trouvent dans la copie de Reims. Il a dû aussi se borner à faire des analyses et à publier des extraits. En résumé, les travaux des savants belges n'ont rien enlevé de son intérêt à une édition du texte de Mondoucet. Il est temps de réaliser un projet formé depuis trente ans, et d'accorder au diplomate du XVI[e] siècle la publicité que lui promettait l'Académie de Reims dès 1859.

MM. Ch. Loriquet et Ed. Henry firent, à cette date, tous les préparatifs de l'édition pour la collection des *Documents inédits tirés de la Bibliothèque de Reims ;* M. Duchénoy, qui nous a été d'un si grand secours, fut chargé de faire la copie ; M. Henry rédigea une introduction qui fut communiquée à l'Académie dans les séances du 25 novembre et du 9 décembre 1859. Mais, par une coïncidence malheureuse, M. Henry quitta Reims avant que l'impression fût commencée ;

[1] *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2[e] série, V, 5-47.

M. Loriquet, occupé par d'autres travaux importants, fut en outre détourné de l'entreprise par la découverte des publications de M. Gachet, comme il le dit lui-même dans une lettre adressée à M. Henry le 25 janvier 1860. Il y renonça définitivement et annonça à l'Académie, à la séance du 20 juillet suivant, qu'il remplacerait la *Correspondance de Mondoucet* par la *Correspondance de Mayenne*.

Plus tard, M. Malard, censeur des études au lycée de Lons-le-Saulnier, emporta la copie et en fit de nouveau annoncer la publication; pour des raisons que nous n'avons pu connaître, M. Malard renonça à l'entreprise.

Nous sommes peut-être téméraire de la reprendre après ces échecs; nous pouvons du moins affirmer notre ferme résolution de la poursuivre avec la conscience d'apporter une contribution utile aux études diplomatiques du XVIe siècle.

Reims, le 11 juillet, 1891.

L. Didier.

LETTRES ET NÉGOCIATIONS

DE M. DE MONDOUCET

RÉSIDENT POUR LE ROY CHARLES IX ÈS PAYS-BAS

Les années 1572, 73 et 74

I. — *Au Roy.* — [6 septembre, 1572.]

Mondoucet demande l'exécution des Français prisonniers du duc d'Albe. — Le duc s'offre à soutenir la France. — Médiation des princes d'Allemagne en faveur du prince d'Orange. — Siège de Mons. — Situation des Pays-Bas.

Sire, Je vous feiz hier [1] une deppesche que j'ay envoyée par homme exprès à Péronne, laquelle vous aura bien informé par le menu de l'estat des troubles de deçà ; et depuis me trouvant l'après dinée avec Monsr le duc d'Alve aux trenchées, et encores ce matin, je luy ay entre autres propos remonstré ce qu'il vous plaist me commander par les dernières deppesches que j'ay receues, tant de ce qui est du fait des prisonniers [2] qu'il a

[1] Cette lettre du 5 sept. est dans Gachard, *Bibliothèque nationale de Paris*, II, 526; elle fait connaître l'impression produite sur le prince d'Orange par la Saint-Barthélemy : « Il s'est trouvé estonné et en extresme fascherie... »

[2] Les prisonniers de la défaite de Saint-Ghislain (17 juillet); le chef des huguenots, Jean de Hangest, seigneur de Genlis, était du nombre. Cf. Brantôme, VI, 486. L'ambassadeur de Charles IX à Madrid, Saint-Gouard, insistait aussi pour l'exécution des prisonniers : Gachard, *Bibliothèque nationale*, II, 399.

encores de reste en ses mains que de ceulx qui sont enfermez dedans la ville de Montz[1], luy mectant devant les yeux combien il importoit à toute la chrestienté et à voz Ma^tez, et particullièrement à sa réputation, que le monde fust purgé de telles gens turbulans, et que chacun regardoit maintenant ses actions pour voir comme il se comporteroit avec ses ennemys. Au premier point il me respondit qu'il ne luy restoit plus guières de prisonniers entre les mains, lesquelz alloit-il encores tous les jours exécutant, mais que pour quelque respect (qu'il ne me dist point) il réservoit encores les chefz gentilshommes et principaux qu'il avoit ; et voy bien que ce n'est qu'en atendant ce qui suceddera de ceste guerre, pour s'en servir ainsi que je vous ay escript par ma dernière. Je ne suis demouré court là dessus pour luy faire entendre l'occasion que vous aviez de vous plaindre de luy, s'il les laissoit eschapper, et l'accuseriez des maux qui en adviendroient cy après. Mais il ne me paie en cela que de la bonne volunté que le Roy son M^e vous porte, du reproche des secours et aydes qu'il vous a faitz en voz troubles passez, qui sont ses lieux communs et ordinaires[2], et de l'espérance qu'il a de venir promptement au dessus tant de ceste ville que du prince d'Orange ; m'aiant asseuré que encores que le dict prince marche près de luy, sy n'abandonnera il point ceste entreprise, de laquelle il dit avoir bien tost la raison et asseure qu'il fera paroistre à tout le monde combien il est affectionné

[1] Mons alors assiégée par le duc d'Albe ne capitula que le 19 septembre.

[2] Le duc d'Albe avait envoyé quelques troupes en France, en 1567, après une ambassade de Castelnau. *Mém. de Castelnau*, I, 238. 239, édition de 1659. En 1569, il fournit encore quelques milliers d'Allemands et de Wallons.

en ceste cause. Mesmes m'a dit que si Vostre Mté avoit besoing de ses forces après icy fait, que il espéroit avoir bien tost XII mil chevaux, desquelz avec sa propre personne il vous iroit servir ; et que si le prince d'Orange se jouoit d'entrer en vostre Royaume, qu'il le suyvroit par tout ; dont je l'ay remercié, l'asseurant que bien tost vostre royaume seroit du tout nettoié et que tout le secours que vous pouvez atendre de luy pour ceste heure estoit de bien achever de son costé, sans vous riens renvoier sur les bras. J'ay seu qu'il fait faire fort bonne garde que ceulx de dedans Monz ne sortent, et n'y a pas aussi apparence, à ce que je voy, qu'ilz le veulent faire.

Il m'a dit sur cela qu'il y avoit en ladite ville une compaignie de catholiques, dont est cappitaine ung nommé Durenel [1], laquelle seroit bien aise de sortir, et le feroit si elle en avoit receu quelque commandement de Vostre Mté : à quoy vous adviseriez. Davantaige il m'a dit avoir entendu que les princes d'Allemaigne avoient envoié ambassadeur devers le Roy catholique, ou estoient sur le point de ce faire, pour intercedder devers luy ung pardon pour ledict prince d'Orange [2]. Ce à quoy je pense que l'on ne prestera l'oreille et ne sera de son advis, n'estant chose que il voeille penser et qui ne luy est passée par la fantaisie, quelque advervité qu'il ait cy devant eue ; et qu'il sait bien, si cela se faisoit, toutes ses forces yroient fondre en vostre royaume.

[1] Gachard, *Bibliothèque nationale*, II, 529, écrit Durevel. Meteren parle de papistes qui se mutinèrent contre leurs chefs dans Mons. *Histoire des Pays-Bas*, f° 85.

[2] L'accord avec le Prince fut négocié par l'Empereur, l'Électeur de Cologne et autres, après les évènements dont il est question ici, surtout en 1573 et 1574.

En quoy je l'ay exhorté de continuer et préférer l'utilité publique de la chrestienté et de la cause de Dieu à son repos particullier, qui ne seroit que pour ung temps.

En somme, Sire, je le voy, se me semble, marcher de bon pied, continuant de faire battre ceste ville fort furieusement avec XXXIII pièces, et ses soldatz s'approchant de jour à autre. Mais ceulx qui la congnoissent la jugent si forte, garnie de grands fossez plains d'eau inaccessible, et ne savent qu'en penser. Je congnois que de la prise d'icelle dépend le salut de l'un ou de l'autre : car, si elle résiste jusques aux pluyes qui commencent ordinairement dedans ce mois, je le voy consommer en une hazardeuse longueur, pendant laquelle le prince d'Orange ou s'approchera pour la secourir et combattre à son avantaige, ou ne perdra pas temps, comme vous avez veu qu'il n'a fait jusques icy, aiant encore depuis pris la ville de Louvain[1] par composition, en laquelle il entra jeudy matin, et delà marcha le mesme jour à Wavre. L'on m'escript aussi qu'il s'estoit joinct à luy III mil harquebusiers de ceulx qui estoient en Zellande, et qu'il se renforçoit journellement de ceulx du pais. Il fait ce qu'il peult pour se conserver la bienveillance des peuples et qu'ilz ne soient foullez, publiant partout qu'il n'en veult qu'aux Espaignolz, leurs adhérans et fauteurs, et permect que chacun aille et vienne faire ses affaires. Sur quoy ledict s^r duc se trouve bien empesché, et craint fort que cela et autres raisons ne soient cause de faire perdre cœur à sa cavallerie, s'il approche.

A Bruxelles la peur y est grande qu'il ne si attache,

[1] Louvain capitula le 4 septembre, après avoir subi deux assauts; Cf. *Correspondance de Granvelle*, IV, 425. 426.

et y ont mis quelque artillerie sur les murailles et par les places, aiant esté commandé à tous les habitans de se mectre en armes; mais les quatre enseignes d'Espaignolz et les allemans qui y sont ne se peuvent asseurer d'eux, que je crains estre cause de quelque esmotion [1]. Il est entré dedans Anvers trois enseignes d'Allemans qui y ont esté envoyées d'icy, lesquelz y arrivans par eau feurent saluez à coups de canons par la citadelle, pensans que ce feussent ennemys : mais il en advint peu de mal. Du costé de Zellande j'ay aussi esté adverty que les Gueulx battent la ville de Goess [2], avec trente pièces d'artillerie, et y sont demeurez encores bon nombre. Quant au duc de Holst [3] et ses trouppes, il marche et s'avance le plus qu'il peult, estant maintenant à Grave près de Bos-le-duc, ainsi que j'ay seu et que m'a dit ledit s^r^ duc. Mais l'armée dudit prince l'empesche de venir si tost qu'il voudroit.

Du camp lez Mons en Haynault, ce VIe jour de septembre, 1572.

[1] D'après Morillon, le Prince aurait pu facilement occuper Bruxelles; la population était hostile aux Espagnols, elle refusa de travailler aux remparts, et Morillon ajoute qu'elle était plus à craindre que les ennemis du dehors. *Corresp. de Granvelle,* IV, 427. 432.

[2] Dans l'île de Sud-Beveland.

[3] Adolphe, duc de Holstein-Gottorp, de la famille royale de Danemark, protestant, mais très dévoué au duc d'Albe.

II. — *Au Roy.* — [9 sept., 1572.]

Siège de Mons : arrivée du Prince, les forces des deux armées. — Entretien avec le duc d'Albe : projet d'alliance intime entre la France et l'Espagne sur le terrain religieux. — Mondoucet annonce qu'il ne pourra plus entretenir de relations suivies avec le Prince; succès de ce dernier. — La reine d'Angleterre. — Strozzi.

Sire, depuis mes deppesches du XXIXe du passé et deux^{me} du présent [1], que vous aurez receues ainsi que j'ay veu par la deppesche qu'il vous a pleu m'envoier par ce courrier présent porteur, Vostre M^{té} en aura encores receu deux autres des V et VIèmes ensuivans, par lesquelles elle se trouvera satisfaicte sur la peine en laquelle elle estoit du party que pouvoient prendre les deux armées qui sont présentement en estre en ce pais. Car vous aurez seu comme Monsr le duc d'Alve continuoit son entreprise de Monz, quelque chose que le prince d'Orange exécutast de son costé, et comme ledict prince s'acheminoit par deçà avec son armée, ce qu'il a fait de telle façon que, aiant dimenche couché à deux lieues et demyes d'icy, il s'est hier présenté en bataille devant ledit s^{r} Duc et à la portée du canon, voullant, s'il luy estoit possible, l'atirer au combat; mais ledit s^{r} Duc, qui atend encores des forces que luy ameyne le duc de Holst et autres, et qui est engaigé à la baterye de ceste dite ville, n'a voullu prendre le hazard d'une bataille,

[1] La lettre du 29 août a été publiée en partie par Gachard dans *Bibliothèque nationale*, II, 524; elle rend compte des fêtes célébrées à Bruxelles à l'occasion de la Saint-Barthélemy. Celle du 2 septembre manque.

aiant fait mectre toute son armée en bon ordre en lieu fort avantageux et retrenché entre la ville et l'armée dudit prince, tellement que ces deulx forces estans ainsi en bataille depuis deux heures après disner, y sont tousjours demeurées, se regardant l'ung l'autre jusques à nuict close. Cependant la batterie de ladite ville n'a esté aucunement intermise, qui s'avance fort, et logea ledit prince en quelques villaiges qu'il avoit derrière luy à trois portées de harquebuses du logis dudit duc. A ce que ont rapporté deux prisonniers pris en quelques escarmouches qui se sont faites, ledit prince a vingt cornettes de cavallerie qui peuvent revenir à VI mil chevaux, et de XII à XIII mil hommes de pied; et ledict s^r^ duc n'a que environ IIII mil chevaux, compris XV cens que luy a amenez l'archevesque de Collongne[1], qui a tousjours esté près de luy durant ladicte apres dinée, et Brempt[2], et environ XVI mil hommes de pied. Nous verrons ce qui se fera cejourdhuy qui sera, comme je croy, que ledit prince s'esforcera de mectre des gens dans ceste ville et en retirer son frère[3] : ce qui luy sera bien mal aisé et non sans danger. Mais de ce qu'il a en volunté de faire après, je n'en puis rien juger : et sur quoy je ne faudray d'avoir l'œil ouvert, pour vous en donner incontinent advis.

Je suis allé voir dès le soir ledit s^r^ duc que j'ay treuvé au lit, auquel, après avoir fait entendre le bon estat de voz affaires et le chemin qu'elles prennent d'un perpétuel repos, moiennant le bon ordre qui s'y establissoit,

[1] Salentin, archevêque de Cologne, commandait en personne, « bien monté à cheval comme un vaillant chef ».

[2] Lieutenant du duc d'Albe; avait essayé d'arrêter le Prince près de Limbourg, en août. Cf. *Corresp. de Granvelle,* IV, 370.

[3] Le comte Louis de Nassau.

je luy ay dit la soudaine retraite de Mongonmery[1] en Angleterre et comme il n'y avoit plus homme qui osast lever la teste, tellement que vous espériez, avec l'aide de Dieu, cueillir le fruict que vous aviez tant espéré, pour après aider de voz moiens le Roy catholique, afin de le mectre hors d'affaires ; et que c'estoit à luy maintenant à couronner l'œuvre, aiant cest ennemy si près, lequel je le priois premièrement ne vous rejecter sur les bras, ne permectre qu'il allast se retirer en France, pour s'y fortiffier ou pour autre occasion : et oultre que je ne pouvois croyre une chose que j'avois entendue, aiant eu ce bien d'estre assez souvent esclarcy de son intention par sa bouche : qui estoit que on m'avoit rapporté qu'il traitoit quelque accord avec ledit prince, lequel ne se pouvoit nullement fabriquer qu'au grand et unyversel destriment de la chrestienté, du service de Dieu et particullièrement du bien de voz affaires ; le priant à ceste cause bien instamment m'en déclarer son intention. Sur quoy il m'a respondu qu'il ne pouvoit recevoir plus grand aise, comme aussi ne feroist le Roy son maistre, que de voir Vostre M^té nettoier son royaume de rébellion et y demourer Roy absolut ; que de sa part il feroit tous les efforts possibles, ainsi qu'il avoit toujours fait, de mectre maintenant la dernière main à ceste querelle ; qu'il n'y avoit aucune apparence que ledit prince eust volunté de s'aller promener en France, aiant pris tant de villes par deçà, comme il a fait, et où il est trop bien receu ; oultre qu'il n'y a maintenant personne en France

[1] Gabriel de Montgommery, chef de huguenots, avait échappé à la Saint-Barthélemy, et s'était réfugié à Jersey. Il revint en France en 1574, fut arrêté à Domfront le 26 mai, et exécuté à Paris le 26 juin 1574. C'était lui qui avait blessé Henri II dans le tournoi de 1559.

qui l'y appelle ne qui l'y puisse recuillir : et que, quant il le feroit, que il espère d'estre dedans sept ou huict jours plus fort de IIII mil chevaux et de II mil harquebusiers, avec lesquelz et aultres trouppes de son armée, il ne faudra de le suivre, laissant ce pendant assez d'autres forces pour la continuation de l'entreprise de ceste ville, de laquelle il espéroit bien tost venir à bout. Mais qu'il me voulloit bien advertir qu'il estoit bien nécessaire que Vostre M^té^ feist pourvoir sur sa frontière et se tinst sur ses gardes, commandant que, au cas que telle chose advinst, que voz gouverneurs et les lieutenans généraux eussent telle corespondance avec luy qu'il seroit requis pour opprimer cest ennemy : et que, quant à cest accord duquel je luy parlois ainsi franchement, qu'il m'en voulloit bien respondre de ceste même façon, qui estoit que j'avois peu voyr comme jusques icy il y avoit proceddé ; mais que, pour esviter à tout soubson, qu'il m'asseuroit que, au cas que Vostre M^té^ voullust promectre de sa part de ne faire jamais aucun accord ou composition avec ses subjetz rebelles, sans qu'il y fust compris qu'ilz n'ayderoient en quelque sorte ou manière que ce fust les subjetz de Sa Ma^té^ Catholique, ny n'entreprendroient aucune chose contre elle : que récyproquement sondit maitre et luy feroient semblable promesse, quant ilz accorderoient avec ledit prince ou autres subjets [1], qui estoit le vray chemin pour bien tost

[1] Les négociations entre le Prince et Philippe II avaient été ouvertes au lendemain de la journée de Moncontour, et n'avaient jamais été abandonnées. Le duc d'Albe ne les nie pas. Elles furent assez actives à la fin de l'année 1572, après les revers du Prince, sous la médiation d'Élisabeth d'Angleterre. Cf. Kervyn de Lettenhove, *Relations politiques des Pays-Bas avec l'Angleterre*, VI, 606. 609. 612.

venir audessus d'affaires et une bonne porte ouverte pour passer plus oultre à la grandeur et avancement de la chrestienté, à laquelle, comme de moy mesme, je luy ay dit l'affection que Vostre Ma^té y porte.

Sur tous lesditz pointz il vous plaira m'en faire entendre vostre intention et en négotier par deçà avec luy. Je luy ay fait instance pour faire distinction des catholiques d'aveeques les autres prisonniers qu'il a, ce qu'il m'a accordé, comme aussi il m'a asseuré de ne laisser eschapper ceulx qui sont dedans Monts.

Quant aux intelligences que j'ay avec ledit prince, elles ne pouront estre doresnavant si fréquentes ne si seures qu'elles ont esté, qui m'y fera marcher plus secret [1]; et quant à ce que je vous ay escript avoir mandé de bouche à ces forces qui estoient en Champaigne, Vostre Ma^té y aura esté satisfaicte : et mon homme est retourné sans avoir passé plus oultre que le Luxembourg, n'aiant seu aller avant à cause des gens de guerre qui y sont, aussy que lesdictes trouppes estoient ja séparées. Quant aux autres nouvelles, je vous diray, Sire, que les gens dudit prince ont encores pris la ville de Dermonde [2], assize sur l'Escau, forte et d'importance ; et a icelluy prince tiré XVI mil escus de Louvain, qui s'estoit laissée battre, pour ne la piller poinct [3]. Aussi on m'escript que du costé de Zellande les ennemys sont bien fortz et que Midelburg se trouve bien pressé de vivres et de la peste. Il s'est eslevé ici ung bruit que la Reyne d'Angleterre en avoit rappelé

1 Charles IX avait d'ailleurs un représentant particulier non avoué auprès du Prince, le génois Frégose, qui était allé donner des explications sur la Saint-Barthélemy.

2 Termonde fut prise le 6 septembre.

3 Cf. *Corr. de Granvelle*, IV, 425 et seq.

ses subjetz qui y estoient [1], et qu'il estoit advenu quelque rébellion contre elle en Irlande ; aussi que l'armée conduite par Strossi estoit descendue en Escosse [2].

Du camp les Mons en Hainault, ce IX[me] jour de septembre, 1572.

III. — *Au Roy.* — [10 sept., 1572.]

Affaires militaires devant Mons. — Prise de Oudenarde.

Sire, le courrier que je vous ay renvoié, qui partyt hier environ midy, pour avoir esté retardé de la deppesche que Mons[r] le duc faisoit à l'ambassadeur d'Espaigne, vous aura porté une deppesche par laquelle Vostre Ma[té] aura entendu comme ces deux armées se retrouvoient maintenant l'une devant l'autre, et Mons[r] le duc la ville à ses espaulles, laquelle il n'a laissé de faire battre, mais plus lentement que de coustume. Toutefois il demeure tousjours en espérance d'en avoir la raison et bien tost. Depuis le partement dudit courrier et l'apres dinée, le prince ayant congneu la résolution qu'avoit prise ledit s[r] duc de ne combattre point, et tenant son armée en bataille, feyt acheminer quelques trouppes des siennes, tant de cheval que de pyed, du costé de la rivière audessus de ladite ville, pour gaigner ung pas-

La même phrase se retrouve dans une lettre de l'ambassadeur Antonio de Guaras au duc d'Albe, datée de Londres, 6 septembre : *Relat. politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre*, VI, 507.

[2] Nouvelle inexacte ; Strozzi était avec le baron de la Garde au port de Brouage fin août, et y resta pour surveiller la Rochelle. L'information de Mondoucet est de source anglaise. Cf. *Corr. de La Mothe*, V, 130.

saige en la prairie, et par mesme moien ung accez et chemin en icelle, faisant suivre beaucoup du reste de sadite armée à la fille, pendant que par escarmouches légières il pensoit amuser ledit s^r^ duc. Lequel congnoissant ceste ruze et stratagème de guerre feyt acheminer III ou IIII cens harquebusiers espaignolz audit passaige pour le garder ; aiant ce jour préceddent fait retrencher ung fort sur le hault près d'un molin à vent, dedans lequel il avoit fait meetre six pièces d'artillerie, où il avoit préveu que l'ennemy seroit pour se venir camper et gaigner cest avantaige, afin de le desloger. Mais trouvant ledit fort s'achemyna tousjours audict passaige, et en son chemin fut arresté et entretenu d'escarmouches près d'icelluy, lesquelles s'eschauffèrent si bien et de telle sorte que les deux armées y marchèrent toutes prestes de se choquer, sur les quatre heures ; et vinrent au commencement les reistres dudit prince de telle furie à la charge, qu'ils meirent par deux fois deux compaignies de chevaux légiers et autres qui se trouvoient en fuitte, laquelle, s'ils eussent bien poursuivye, leur eust esté de grand avantaige, veu le peu d'ordre que je voiois en ung effect si soudain, pour estre succeddé inoppinément et sans y avoir pensé ; et n'eust esté que deux trouppes de gensdarmerie y arrivèrent sur l'heure, qui pouvoient faire en nombre de mil chevaux, je crains bien qu'il ne fust mal succeddé. Mais lesditz reistres voians arriver ladite gensdarmerie, pensans qu'il y eust plus grandes forces sur le coustau qui ne se pouvoit descouvrir, pressez de l'artillerye dudit fort et de quelques mousquetères espaignolz qui s'y avancèrent, feyrent halte et commencèrent à se retirer doulcement : qui estoit ce que cherchoit ledit s^r^ duc, ne voullant riens hazarder. Et ainsi, sur les sept heures, les deulx armées

se séparèrent avec perte, tant d'une part que d'autre, d'environ quarante hommes sur la place et plusieurs blessez. Logeant ledit prince à une petite lieue d'icy du costé de Vallentiennes, nous verrons ce qu'il fera cejourd'huy et quel chemin il prendra.

Mais me trouvant avec ledit s[r] duc à veoir ladite retraite, sur laquelle il estoit aisé de faire jugement des trouppes dudit prince, luy mesmes confessa, comme aussi le s[r] de Noircarmes [1] et autres, qu'ils estoient plus de VI mil chevaux et XII ou XIII mil hommes de pied. Quelques prisonniers du camp dudit prince rapportent qu'ilz y ont grande faulte de vivres, et en cestuicy ilz n'y habondent point tant que de coustume, et y en aura moins doresnavant, pour ce qu'ils seront pressez par ledit prince.

Ceulx de ladite ville feirent saillie de environ II cens chevaux, du costé de la porte de Vallentiennes, qui estoit le chemin que prenoient les gens dudit prince ; mais ilz ne seurent passer lesdites prairies et maretz pour les venir joindre, estant ledit passaige ainsi gardé. Aucuns dient qu'il y est entré quelques gens de renfort du costé des bois, ce que je tiens plus pour faux que pour véritable. Si ainsi est, Vostre Ma[té] en sera asseurée par ma première, comme de tous les autres succez de ces armes. La prise de Audenarde [2] continue, et en ay esté asseuré par ung gentilhomme qui en a eu nouvelles, qui loue et admire ceste place pour la force d'icelle plus du naturel que de l'artifice. C'est tout ce qui est succeddé

[1] Philippe de Sainte-Aldégonde, seigneur de Noircarmes, principal conseiller du duc d'Albe, mourut à Utrecht, 5 mars 1574, d'une blessure reçue à Alkmaar.

[2] Avait été prise le 7 septembre par Jacques Blommaert.

depuis hier. Et sur ce... Du camp lez Mons en Haynault, ce Xme jour de septembre, 1572.

IV. — *Au Roy.* — [11 sept., 1572.]

Faits militaires devant Mons. — L'élection de Pologne. — Le camp du prince surpris par les Espagnols.

Sire, Je vous escripviz hier ce qui estoit succeddé entre ces deulx armées depuis le partement du courrier que je vous ay renvoyé, vous discourant particullièrement l'escarmouche qui s'estoit dressée entre elles pour ung logis que délibéroit gaigner celle du prince, duquel elle fut privée et repoulsée; et s'est trouvé que la perte d'une part et d'autre avoit esté plus grande que je ne vous ay escripte, et qu'elle monte bien à près de cent cinquante hommes, dont ils ont receu plus de dommaige aians perdu ung reistre-mestre principal, n'y estant demeuré de deçà que environ XXV espaignolz et quelque peu d'hommes d'armes, entre lesquelz la cornette du s^{r} de Noircarmes a esté perdue; et ainsi s'alla loger ledit prince à une lieue d'icy, d'où il ne bougea tout hier; et se reposa, envoiant cependant quelques cornettes de sa cavallerie à Bossu et autres endroitz, pour essaier d'y gaigner passaige sur la rivière. Ce que voiant qu'ilz ne pouvoient faire tant à cause de la difficulté d'iceulx que de l'ordre que y avoit donné ledit s^{r} duc, se retirèrent, mettans le feu au villaige dudit Bossu et autres endroiz.

Et ceste nuict, aians donné une alarme en ce camp, se sont trouvez à la pointe du jour tous en bataille à la portée du canon de nostre fort, sans s'estre plus avan-

cez, et couvrant par ce moien leur baigaige qui deslogeoit et marchoit sur le chemin d'entre Bains [1] et Maubeuge, où puis après ilz se sont tous acheminez mectant le feu aux censses et villaiges où ilz passoient, et logent ce soir de ce costé là. Je ne say ce qu'il prétend faire ne quelle routte il prendra de là, dont je ne faudray de vous advertir, à mesure que j'en entendray la vérité. Mais cependant il s'esloigne d'icy avec fort peu de réputation, aiant une armée supérieure à celle dudit s^r duc, sans pouvoir secourir son frère en ceste ville, ne qu'il en soit sorty aucun. Il est vray qu'il n'eust seu tenter ung tel effort, sans ung bien grand désavantaige, à cause des fortz et trenchées que ledit s^r duc avoit fait faire de toutes partz. On tient que la cause pour laquelle il se reculle est qu'il y a quelque dissension entre ses reistres, pour ce que avant hier, jour de ladite escarmouche, les deulx cornettes qui la soutindrent et qui feirent fort bien, debvoient estre suivyes et secourues de trois autres qui demeurèrent derrière, ce qui leur feyt perdre la plus belle occasion qu'ilz sauroient avoir en ceste guerre.

Je voy maintenant la délibération dudit s^r duc estre de faire tout effort pour prendre ladite ville promptement, et que dedans quatre ou six jours il sera pour la faire assaillir, après avoir achevé de rendre la bresche raisonnable, laquelle est desjà bien avancée ; afin que, cela fait, il s'en puisse aller à la poursuitte dudit prince ; et cependant il se renforcera tousjours des trouppes que luy envoyent le duc de Holst et comte de Scombourg [2], lesquelz ont couché la nuict passée autour de

[1] Binche.

[2] Comte Othon de Schauwenburg. En récompense de ses ser-

Lierre; et hier arrivèrent en ce camp VI cens reistres de l'evesque de Trier [1].

Il s'est eslevé ung bruit assez commun par deçà, depuis quelques jours, que Vostre Ma[té] envoioit icy ung bon secours soubz la conduitte de Mons[r] de Guise [2]. Mais, pour ce que c'est chose dont ledit s[r] duc ne m'a onques parlé et de laquelle Vostre Majesté m'a aussi peu escript, je n'y adjouste foy. Aussy que sans cela il aura plus de X mil chevaux dans la fin de ce mois, et croy, à mon advis, que s'il vous en voulloit rechercher, se seroit plus par mer que par terre, dont toutefois il ne m'a aucunement parlé. Il y a deux jours que, en devisant avec luy, il me dist qu'il avoit entendu que, entre cinq qui sont nommez pour l'élection du royaume de Polongne, Monseigneur en estoit ung et qui y avoit bonne part : me demandant si j'en avois rien entendu, dont je luy diz que non, mais bien que, si ainsi estoit, cela se feroit sans vostre seu et le sien, et sans que Vostre Ma[té] y ait emploié aucune pratique et menée ; ce qu'il monstra de croyre. Depuis cela m'a esté escript pour véritable, et qu'il avoit esté nommé par ung des pallatins du pais, et trouvé bon par quelques autres. La résolution de ladite élection se devoit faire à ce jour de N. Dame dernier.

Sire, ceste deppesche estant cloze et preste à envoier à Péronne, ce matin Mons[r] le duc d'Alve m'a envoyé son vallet de chambre, environ les III heures de nuict, pour m'advertir comme il avoit hier au soir deppesché

vices, les Espagnols lui donnèrent, en 1574, les biens des Batenbourg. *Corr. de Granvelle*, V, 219.

[1] Trèves.

[2] Nous n'avons trouvé trace de ce bruit nulle part ailleurs.

huict cens harquebuziers, affin de se mectre à la queue de l'ennemy et luy donner quelque alarme et eschec au despourveu, s'il y avoit moien ; ce qui leur estoit bien succeddé, de sorte qu'ilz estoient entrez ceste mesme nuict pesle mesle dedans le camp dudit prince, et avoient tué une infinité de ses gens, sans me spécifier autrement le nombre, et que c'estoit le bon secours qu'il avoit mis dedans la ville. J'en sauray aujourd'huy les particullaritez et tous autres succez, affin de le vous faire savoir.

Du camp lez Mons en Hainault, du XIme jour de septembre, 1572.

V. — *Au Roy.* — [13 sept., 1572.]

Le camp du Prince surpris par les Espagnols. Le Prince se retire. État du siège de Mons. — Situation générale.

Sire, Vous aurez veu par ma dernière deppesche de l'unze et XIIe de ce mois la belle levée de bouclier que le prince d'Orange est venu faire devant ceste ville, et comme après icelle il se retiroyt du costé de Bains, prenant quasi le mesme chemin qu'il estoit venu, avec volunté d'exécuter l'une des trois choses que je vous ay escriptes. Aussi Vostre Ma^té aura veu ce que Monsr le duc d'Alve m'avoit mandé de la camisade qu'avoient donnée huict cens harquebuziers des siens à l'armée dudit prince, laquelle à la vérité est merveilleusement bien succeddée, ainsi que moy mesmes j'ay esté voir sur le lieu où a esté faite l'exécution, et que le vous pourra bien particullièrement compter le s^r de Fontpertuys.

qui arriva hier icy de la part de Mons[r] de Longueville[1]. Ce pendant je vous diray que l'infanterie dudit prince estant logée à une lieue et demye d'icy en troys camps, le long d'un coustau, sans quelle fust couverte d'aucun bois, ruisseau ne trenchée, sinon d'une campaigne raze, et sa cavallerie logée au dessoulz, dedans ung village, et prairie estans à l'environ au bas de ladite montaigne, les ditz harquebuziers aians passé ung boys qui estoit à demye lieue dudit camp et se trouvans en ladite campaigne, marchèrent droit aux sentinelles et corps de garde de ladite armée qui estoit assize sur le hault, lesquelz ilz deffeirent et meyrent en pièces; et laissans II cens harquebuziers derrière eulx pour la seureté de leur retraite, entrèrent les autres VI cens dedans ledit camp par flanc qu'ilz enfoncèrent jusques au millieu, tuant hommes et chevaux en bonne quantité et jusques dedans leurs maisons et leurs litz, fors que sur leur retraite il fut tué quelques ungs d'eulx, et au nombre que j'y ay peu remarquer, il y est demeuré sur la place environ III ou IIII cens hommes d'une part et d'autre, mais d'espaignolz il n'y en a que trente cinq ou quarante. Et ainsi le camp dudit prince se trouvant en effroy par le feu qui fut mis en plusieurs endroiz de son logis et une telle surprise, se meirent promptement en bataille sur le hault, ung peu plus à main droite, et de là commencèrent à marcher, la plus grand part de leur bagaige s'estant desja acheminé devant, monstrant bien, tant à la forme de leurs logis, assiette de leur camp, lequel n'avoit aucune place de bataille, et le peu

[1] Léonor d'Orléans, duc de Longueville, né en 1540, gouverneur de Picardie, mourut en 1573 : il appartenait au parti des catholiques modérés, blâma la Saint-Barthélemy. La Huguerye a dit à tort que le roi le fit empoisonner : *Mémoires*, I, 173. 175.

de garde qu'ilz faisoient, qu'ils ne sont gens de guerre.

J'ay ce matin esté voyr Mons[r] le duc d'Alve, que j'ay trouvé au lict, qui commence à reprendre haleine et se reposer du grand travail qu'il a prins durant ces cinq ou six jours passez. Lequel m'a dict et asseuré que ledit prince avec son armée reprend le chemin de la chaussée tirant vers Mastriq, pour s'en aller repasser la Meuze, estant don Fadriq, son filz, à ses tallons aveques trouppes de harquebusiers et cavallerie, pour les tenir en cervelle[1] et les presser. Ce pendant qu'il avoit envoyé du renfort dedans la ville de Bruxelles, au cas qu'il voullust prendre ce chemin, et mandé au duc de Holst qu'il se tinst ferme et arresté jusques à ce qu'il eust autres nouvelles de luy, voiant bien qu'il n'en avoit plus que faire ici. Davantage qu'il espéroit avoir dedans six jours la ville de Montz, la batterie de laquelle avoit esté ung peu intermise pour faulte de boulletz ; mais que demain il recommenceroit à battre la courtine, assaillir le ravelin et jecter ses pontz dans les fossez, pour mardy ou mercredy donner l'assault ; et que, cela fait, il avoit bien espérance d'avoir remis toutes les autres villes en son obéissance, dedans la fin du mois prochain, envoyant son filz d'un costé, Noircarmes d'un autre, et ainsi autres en divers endroitz. Et au surplus, que je pouvois voir les belles et bonnes trouppes de gens de guerre, tant de cheval que de pyed, qu'il avoit en ceste armée, et la valleur de ses harquebuziers, lesquelles il me prioit vous escrire estre prestes de s'emploier puis après pour vostre service, si Vostre Ma[té] en avoit besoing. Quant à moy, Sire, je ne puis croyre que ledit prince

[1] Signifie tenir en éveil, en inquiétude; on trouve l'expression dans Brantôme, iv, 373. v, 329.

soit venu icy seullement pour se monstrer, sans riens faire, et se retirer si soudain. Nous pourons juger dedans demain ou après, par le chemin qu'il tiendra, de la résolution qu'il aura prise : pour le moins il ne tourne point la teste de vostre costé.

De Bruxelles il est quasi comme assiégé, à ce qu'on m'escript, ceulx de Mallines, Louvain, Dermonde et autres endroitz, courans tout au tour et empeschans qu'on n'y porte vivres. Le duc de Holst n'estoit point encores passé Lyerre, et croy qu'il y a quelque chose qui le retarde, comme paiement de quelques mois, davantaige dont ledit s^r^ duc se couvre du peu de besoing qu'il en a. Et quant à la prise de ceste ville, encores qu'elle luy réussisse bien, sy ne pense-je pas qu'elle le soit si aisément ne si promptement que la fait ledit s^r^ duc, ne semblablement la fin de ses autres affaires; lesquels consommeront bien le reste de ceste année, et crains bien qu'il n'en ayt assez pour la prochaine, aiant tant de villes fortes à réduire. De tout j'ay bien particullièrement discouru avec ledit s^r^ de Fontpertuys et luy ay fait voir à l'oeil la forteresse de ceste place : dont il vous saura rendre très bon compte, et du jugement qu'il en fait. Je n'ay encores failly de remercier ledit s^r^ duc des offres qu'il vous faisoit de ses forces, y adjoustant le peu de besoing que vous en aviez, pour la tranquilité qui s'establissoit chacun jour en vostre Royaume.

Du camp lez Mons, le XIIIe jour de septembre, 1572.

VI. — *Au Roy.* — [15 sept., 1572.]

Marche du Prince. — Siège de Mons. — Proposition des prisonniers français de faire sortir les autres Français qui défendaient Mons. Mondoucet conseille au duc de ne pas les écouter. — Projets d'Élisabeth en faveur de la Rochelle. — Les véritables intentions du duc.

Sire, depuis vous avoir escript du XIII[e] de ce mois tout ce qui s'estoit passé en l'armée du prince d'Orange, icy près de ce camp, ledit prince ne s'est point plus esloigné que de VI ou VII lieues, se tenant aux environs de Nyvelles, estant icy bien incertain de la résolution et chemin qu'il doibt prendre, et ce qu'il atend en ce quartier là. J'espère en estre dedans ung jour ou deux plus particullièrement esclarcy. Ce pendant on asseure que quelques cinq ou six mil hommes de pyed sortiz de Hollande et Zellande le viennent trouver. Hier on recommença à battre ceste ville plus furieusement que l'on n'avoit pas encores fait, y aiant esté tiré près de III mil coups de canons ; de sorte que la pluspart de la courtine, depuis la tour Saint-André qu'on a battue jusques à la porte et ravelin, qui dure plus de cent cinquante pas, s'en va quasi par terre ; et si on eust continué ladite batterie ce jourd'hui de mesme façon, je croy qu'elle eust esté achevée. Mais je la voy fort refroydie, ny aiant esté riens fait, dont je ne say la cause, si ce n'est que les pontz et artifices pour le passage du fossé ne soient si tost prestz que l'on pensoit.

J'ay ce matin esté voir ledit s[r] duc, avec lequel j'ay devisé assez longuement, et entre autres choses du fait de ceste ville, pour laquelle il change de langaige et se monstre estre quasy en deffiance de la prise, disant

qu'elle a les dentz plus fortz que luy ni autres, qui la congnoissent, n'eussent pensé ; que toutefois, encores que Genlis, Jumelles, les Genisacq [1] et autres prisonniers françois, aient envoyé devers luy pour l'asseurer que, au cas qui luy plaise de les bien traiter et de les mettre à taille raisonnable, ils se faisoient fortz de faire sortir les françois estans en ladite ville, ainsi que iceulx françois leur avoient mandé qu'ilz feroient pour leur liberté ; qu'il ne laisseroit de faire tout son effort pour la prendre d'assault, sans en entrer là ; mais autrement, qu'il faudroit qu'il s'accommodast le mieux qui luy seroit possible pour la remectre en ses mains, veu que c'estoit le but et la seulle deffinition de ceste guerre ; auquel s'il demeuroit trop longtemps ataché, avec perte de beaucoup de ses gens, il mectroit ce pendant les estatz de son maistre en grand hazard, à quoy il voulloit pourvoir en quelque façon que ce fust. Sur quoy je luy ay mis devant les yeulx la conséquence de ce fait qui regardoit de si près le bien et repos universel de la chrestienté, particullièrement vostre Royaume et sa réputation, estans, tant lesdits prisonniers que ceulx qui sont en ladite ville, les plus factieux et rebelles qu'aient voz deux Ma[tez], ausquelz s'il ouvre ceste porte, qu'il est très certain qu'ilz brouilleront plus que jamais, et que Vostre

[1] Jean de Hangest, seigneur de Genlis, connu dans l'histoire des guerres religieuses sous le nom de seigneur d'Ivoy ; fait prisonnier à la bataille de Saint-Ghislain, 17 juillet, il fut envoyé à la citadelle d'Anvers, où le duc d'Albe le fit exécuter avant de quitter les Pays-Bas, en novembre 1573. — Le sieur Jumelles commandait huit enseignes, la *bataille*, c'est à dire le centre dans l'armée conduite par Genlis; il s'échappa, et on le retrouve auprès de Condé, en 1580 : note du baron de Ruble, *Mémoires de la Huguerye*, I, 122. — Buffières, seigneur de Genissac, capitaine huguenot, fut tué en 1587.

Ma[té] et tout le monde aura juste occasion de l'acuser du mal qui en adviendra : mesmes qu'il se debvoit estre desja deschargé desditz prisonniers ; aussy que ce n'estoit pas pour venir au but qu'il m'avoit dit, de mestre maintenant une bonne fin à toutes rébellions passées : davantaige que je le priois de n'imprimer point en sa fantaisye que lesditz françois estans en ceste ville voullussent accepter ce party, si ce n'estoit pour leur permectre de se retirer où bon leur sembleroit ; et que ce faisans, ilz s'en yroient trouver le prince, avec lequel ilz luy feroient plus de guerre et de mal qu'en icelles. Car, de se retirer en France, il pouvoit tenir pour véritable qu'ilz ne le feroient point, n'y aiant nulle seureté pour eulx. A quoy il me respondit : « Comment voullez vous doncques que je perde les estatz et le pais de mon maistre ? Que le Roy très crestien mande à ceulx qui sont dans la ville qu'ilz le viennent trouver, avec bon serment pris d'eulx de ne se remuer en façon du monde et demourer paisibles : et ainsi les prisonniers demoureront à ma discrétion et auroy ma ville. » Je luy diz qu'il luy estoit aisé de rémédier à telle perte, poursuivant ainsi qu'il avoit commencé, et que Vostre Ma[té] pouroit très volontiers faire ce commandement là, mais qu'il estoit à croyre, pour les raisons qu'il savoit, qu'ilz ne s'i voudroient fier et aimeroient mieux mourir là dedans ; et que il continuast d'assaillir ceste place, laquelle ses soldatz s'asseuroient bien d'emporter, quant ce ne seroit que la cause du buttin. Et au cas qu'il voullust entrer en cest accord avec lesdits françois, je le priois de m'en advertir, afin de le vous mander. Il me résolut de continuer à forcer ladite ville, mais je crains bien qu'elle ne luy réussice pas, tant pour la forteresse que pour les mauvais temps et pluies qui commencent

à s'avancer ; et ne me dist riens de ladite composition, en laquelle s'il entre, j'auroy l'oeil ouvert ; et crains bien, Sire, qu'en fin il ne s'en résolve là.

Davantaige passant plus avant en propos, il me dist qu'il couroit ung bruit que, en Angleterre, on préparoit quelques vaisseaux chargez de gens de guerre, pour donner à la Rochelle ; me demandant si je n'avois rien entendu, et qu'il estoit à craindre que la Reyne du pais ne se meslat en ceste querelle soulz main ou autrement : ce que, si elle faisoit, elle pouroit estre cause de faire marcher le Prince en vostre Royaume ; que ès pais de Hollande et Zellande, il y estoit aussy fraischement arrivé bon nombre d'Anglois, et que l'on voioit bien qu'elle s'en mesloit, encores qu'elle feyt démonstration au contraire. Mais que si nous estions bien unyz et d'accord, il seroit bien aisé de luy donner sur les doiz ; et qu'il désireroit que, aprez cecy, l'on feyt ceste entreprise, laquelle dureroit peu de temps. Et que, encores qu'il soit bien vieil et las de la guerre, si y marcheroit-il très voluntiers en personne. Je ne luy feyz autre responce, sinon que je n'en avois riens entendu que ce qui s'en disoit icy ; mais que, si ladite reyne se voulloit embrouiller en voz affaires, ce que l'on ne pouvoit faire sans que l'on y veyt bien clair, qu'elle s'atireroit ung grand fardeau sur les espaulles : oultre que, estant le s^r Strossy avec bonnes forces en ce quartier de la Rochelle et dedans le port, il luy seroit mal aisé d'y riens entreprendre ; et que je croyois que plustost elle voudroit conserver vostre amytié qu'autrement. Soulz ce discours, Sire, je crains bien qu'il n'y ayt quelque chose de caché, et que ledit duc ne cherche tous les moiens qu'il pourra pour nettoier ces pais, aux despens de qui que ce soit. A quoy il est très nécessaire de meu-

rement penser et prendre bien garde, comme je feray de ma part.

Sire, faisant demander passeport audit s^{r} duc pour avoir les chevaulx, et estant ceste deppeche faite, il m'a mandé qu'il avoit encores ung mot à me dire. Et l'estant allé trouver aux trenchées, où il alloit recongnoistre la batterie, il m'a dit que ce qu'il avoit à me dire davantaige n'estoit autre chose, sinon pour asseurer Vostre Ma^{té}, de sa part, que il ne disposeroit en quelque façon que ce fust des prisonniers françois qu'il a en ses mains, sans vous en advertir. Lesquelz il avoit gardé et gardoit pour plusieurs respetz; le plus grand desquelz est, à mon advis, celluy que je vous ay cy devant escript, pour s'en servir, en ung besoing, à ravoir des siens qui pourroient tomber en ce mesme hazard.

Ce porteur vous dira ce qui se publye icy de l'armée du prince d'Orange, laquelle ledit s^{r} duc m'a présentement dit estre deslogée et marcher, ne sachant encores de quel costé, mais qu'il avoit envoyé garnison à Namur. Nous ne pouvons guères demourer sans en voir certaines nouvelles.

Du camp lez Mons en Hainault, ce XVme jour de septembre, 1572.

VII. — *Au Roy.* — [17 sept., 1572.]

Le Prince est près de Bruxelles. — Siège de Mons, projet d'accommodement avec les Français. — Alliance de la France et de l'Espagne.

Sire, vous avez entendu, tant par la dernière deppesche que je vous ay faite du XVme de ce moys, que par le rapport que vous en aura fait mon homme, l'estat des

affaires que j'ay icy à négotier avec Mons[r] le duc d'Alve et celles de ceste guerre. Depuis il n'y est pas survenu grand chose, le prince d'Orange s'estant ung peu plus esloigné d'icy, tirant du costé de Bruxelles, d'où il n'est qu'à trois lieues; et croy que cest pour s'approcher, affin de plus aisément tendre la main à quelques gens de pyed qui luy viennent des pais de Hollande et Zellande, ou pour faire ung divertissement de ce siége en assaillant ladite ville de Bruxelles, laquelle est bien garnye. J'en auray aujourd'huy ou demain plus certaines nouvelles que je vous feray savoir. Ledit s[r] duc de son costé a aussi peu avancé en ceste entreprise; car, s'il bat ung jour furieusement et à haste, l'autre demoure lent et à repos, ses gens n'aians riens gaigné du ravelin qu'ilz désiroient; entre lequel et la ville il y a encores ung fossé plain d'eau, de soixante pas : et crains, s'il n'y avance autrement, que nous sommes pour faire icy trop long séjour, ceulx de dedans monstrans bien d'estre gens de guerre. Toutefois on tient pour certain que dedans dimenche il s'y fera quelque effort, en quoy la nécessité du temps presse plus que tout.

Hier matin arriva le cappitaine Cabannes[1], avec la deppesche qu'il vous a pleu me faire, à laquelle je feray premièrement responce à Vostre Ma[té], que ledit s[r] duc ne m'a depuis aucunement parlé de ceste compaignie de catholiques qui est en ladite ville, mais est maintenant sur le général des françois qui y sont, lesquelz il désireroit bien d'en faire sortir en quelque façon que ce fust, pour l'espérance qu'il auroit puis après d'en avoir aisément la raison et du comte Ludoviq. Sur quoy je

[1] Peut-être Jean-Antoine de Simiane, seigneur de Cabanes (1525-1612), dont parle Brantôme, v, 415.

luy ay encores ce matin remonstré ce que je luy en avois cy devant dit, avec autres considérations : mesmes que je le priois de ne s'amuser aux parolles et inventions de ces gens là, lesquelz pouroient bien faire mectre en avant quelques propos approchans d'accord, afin par ce moien de luy faire perdre ce beau temps et l'amuser, ainsi qu'ilz sont cautz et inventifz. A cela il m'a respondu que je ne m'en donasse peyne ; qu'il me pryoit encores une fois d'asseurer V^tre^ Ma^té^ qu'il ne composeroit aucunement des prisonniers qu'il a, lesquelz seroient compris en tel accord, sans vous en advertir : aussi qu'il n'en estoit encores nullement entré là. Et que seullement ses soldatz, parlans avec ceulx de la ville, leur disans des injures et les appelans traistes, quelques ungs avoient respondu qu'ilz en voudroient bien estre dehors. Mais toutefois Vostre Ma^té^ aura veu ce que je vous ay escript par madite dernière. Et quant au compromys qu'il désiroit estre fait entre Voz deux Ma^tez^, au cas qu'il se feyt quelque accord avec voz subjetz, après luy avoir desduit ce qu'il vous plaist m'en escrire et le peu d'apparence qu'il y a que vous en entriez là, je lui ay promis et asseuré, au nom de Vostre dite Ma^té^, que vous ne feriez jamais accord ou appointement avec voz subjetz, où il ne fust dit et porté expressément qu'ilz ne songeroient de secourir les rebelles du Roy son maitre et de porter les armes contre son service, pourveu qu'il me promeist faire le semblable envers ledit prince d'Orange et autres qui seront armez pour ceste querelle, au cas qu'il entrast en composition avec eulx. Sur quoy il m'a respondu avoir escript au Roy Catholique de ce fait, auquel il pense que aisément il s'accordera ; et que, en aiant responce, il la me fera savoir, afin que les articles s'en puissent traiter entre Voz deux Ma^tez^.

Mais que ce pendant il m'asseuroit qu'il ne feroit aucun accord ou appointement avec ledit prince et autres, que cela n'y fust compris. Je luy ay, au reste, fait entendre le grand regret que vous aviez de ce que sesdits rebelles avoient esté assistez et secourus de vostre Royaume : en quoy vous aviez bien fait congnoistre que c'estoit contre vostre volunté, par les pugnitions qui s'en estoient ensuivies [1], et que l'auctorité que ceulx de ce party s'estoient acquise par delà et la nécessité du temps vous avoit contrainct de n'en faire autre démonstration; l'asseurant qu'à l'advenir il y seroit sy bien pourveu qu'il paroistroit assez de la bonne et fraternelle correspondance que vous désiriez avoir avec le Roy catholique et ses ministres, afin de pouvoir à ce coup sortir d'affaires. A cela il m'a dit l'asseurance qu'il avoit tousjours eue de la bonne intention de Vostre Ma^té^, de la continuation de laquelle il se tenoit très certain; et que tout ainsi que le Roy son maître vous avoit cy devant aydé et secouru en voz affaires et avoit assez fait paroistre de la bonne amytié qu'il vous porte, ainsi seroit-il prest à l'advenir de continuer en l'un et en l'autre. Encores que icelluy s^r^ duc m'ayt accordé de faire distinction des prisonniers catholiques d'avec les autres, néanmoins, quelque instance que je luy en face, je voy bien qu'il veult remectre cest affaire en longueur, retenu de la crainte qu'il a d'en avoir besoing. Je continueray de soliciter l'issue que je désire des ungs et des autres pour le bien de vostre service.

Je n'ay point encores veu ces gentilz hommes de Monsr de Nevers [2], lesquelz j'assisteray, selon qu'il plaist à Vostre Ma^té^ me commander.

[1] Allusion à la Saint-Barthélemy.

[2] Louis de Gonzague, duc de Nevers, qui épousa Henriette de

Du camp lez Mons en Haynault, ce XVII septembre, 1572.

VIII. — *Au Roy.* — [18 sept., 1572.]

Composition avec les Français de Mons (La Noue). — Le Prince est vers Bruxelles. — Siège de Mons. — Nouvelles de Flandre, de Hollande, etc.

Sire, Je vous feiz hier une deppesche assez ample sur les occurrences de deçà que j'envoyay par hommes exprès à Péronne. Depuis, je receuz la lettre qu'il vous a pleu m'escrire par le courrier présent porteur, lequel voullant renvoier sur le champ et faisant demander passeport pour avoir chevaux, Monsr le duc d'Alve me manda qu'il avoit quelque chose à me dire ce matin, me priant différer; et l'estant allé trouver, il m'a fait entendre comme, sur ce que luy avois cydevant dit, qu'il estoit en terme de composition avec les françois estans dans la ville de Mons, que, à la vérité, hier l'apres dinée, quatre gentilzhommes avoient demandé à parler avec le s^r de Liques[1] ou autre qu'il luy plairoit; ce qu'il ne voullut refuzer, pour à toutes aventures entendre leur volunté, n'intermectant riens cependant de ce qui appartient pour l'expugnation de ceste ville : et sur ce y envoya le s^r de Noircarmes pour oyr ce qu'ilz voudroient proposer. Ainsi sortirent de ladite ville La

Clèves; il fut un allié de l'Espagne, pensionné par Philippe II. Catholique décidé, il joua un grand rôle sous le règne de Henri III. Voir ses *Mémoires* publiés par Roy de Gomberville.

[1] Philippe de Ricourt, baron de Licques, grand louvetier d'Artois, colonel, mourut en 1588.

Noue, Soyecourt, Senarpont et le lieutenant de Genlys[1]; lesquelz, parlans avec ledit de Noircarmes, dirent que, encores qu'ils n'eussent pouvoir du comte Ludoviq de traiter d'accord, que néanmoins voians les choses en l'estat qu'elles estoient, mesmes la volunté de Vostre Ma^té, ilz pouroient retourner devers luy pour l'avoir, et sur ce proposer et mectre en avant les conditions qu'ilz désiroient. A cela leur fut respondu par ledit de Noircarmes, que aussi peu avoit-il pouvoir du duc d'en parler, n'y mesmes de les oyr; toutefois, qu'il luy rapporteroit ce qu'il mecteroit en avant; mais que premièrement il ne failloit aucunement parler de traiter avec ledit comte, pour n'en voulloir riens faire ledit duc avec rebelles; et que, s'ilz voulloient retourner en la ville pour rapporter le pouvoir qu'ilz disoient leur estre nécessaire, que lors ledit s^r duc vouldroit bien aussi qu'il les oyst. Et ainsi estans en propos, ledit s^r de Noircarmes leur remonstra comment ilz s'estoient avancez de venir en ce pais, à la persuasion et adveu dudit comte, sans commandement de leur roy; qu'ilz voioient les pugnitions et chastimens qui avoient esté faitz en France, et qu'il ne failloit pas qu'ilz espérassent aucun accord, si ce n'estoit que, avant toutes choses, ilz promeissent et jurassent de n'assister jamais les rebelles de Vostre Ma^té ny de porter les armes contre vostre service. Ilz feirent responce qu'ilz pen-

[1] François La Noue, dit *Bras-de-Fer*, est bien connu; Soyecourt (de Thou écrit aussi *Soyecourt)*, est-il le sieur de Saucourt, qui avait fait cacher dans sa maison de Tupigny, sur la frontière du Hainaut, les poudres envoyées de France au comte Louis avant la Saint-Barthélemy, *Mém. de la Huguerye*, I, 102. (?) — Senarpont, de la maison de Mouchy; le lieutenant de Genlis était Antoine Cormont, sieur des Bordes, *ancien* de l'église de Sézanne : Gachard, *Biblioth. nationale*, II, 539, où le nom est écrit *Courmoy*.

soient avoir fait ceste entreprise pour vostre service, et que maintenant qu'ilz voient la démonstration que Vostre M^{té} a faite du contraire, ilz ne savent plus en quelle part aller ne fuyr; et que, sortans de làdedans, leur volunté est de s'aller jecter à genoux à voz pyedz, afin d'obtenir leur pardon, si bon vous semble, ou remectre leurs testes entre voz mains; car, d'autre recours ou salut, ilz n'en voient point. Et après tous ces propos, rentrèrent, avec accord de resortir aujourdhuy sur le mydy avec leur pouvoir : dont et de ce qui se fera ledit s^r duc m'a promis et asseuré de m'advertir, me priant croyre et vous certiffier que, quelque accord ou composition qu'il face avec eulx et les prisonniers qu'il a, ce ne sera qu'avec protestation et jurement sollempnel qu'ilz feront de ne s'ingérer jamais de porter les armes contre vostre service, ny assister aucuns rebelles ou désobeissans de Vostre Ma^{té}. Outre plus, m'a dit que estant desambaracé de ceste ville où il est ataché il y a trop longtemps, qu'il s'en va trouver le prince d'Orange, avec VIII mil chevaux et son infanterie, pour le combattre, espérant d'y avoir bientost mis une fin; et qu'il ne fault point que Vostre Ma^{té} ayt crainte que ledit prince s'aille jecter en vostre royaume : car, en estant esloigné comme il est, il le serera de si près, qu'il n'aura loisir de tourner la teste de ce costé. Ce que, quant il le voudroit faire, aiant l'asseurance que je luy donnois de la corespondance de voz lieutenans généraulx et gouverneurs, lesquelz il advertiroit promptement, eulx luy donneroient en frond, et luy aux espaulles. Sur quoy vous pouvez faire fondement en vos affaires, et que de toute ceste guerre et autres choses qu'il congnoistra estre du bien de vostre service et repos de votre estat, il n'en sera moins soucieux que de celluy de son maître. Sur ce traité, duquel

j'avois esté dès hier adverty, je vous voullois renvoier cedit porteur, que j'ay différé jusques après avoir entendu ledit s[r] duc ; et devant je ne faudray d'en deppescher ung autre, pour vous advertir de ce qui sera succeddé.

Ce pendant je vous diray, Sire, que ledit prince coucha hier à troys lieues de Bruxelles et deux lieues de Louvain, quasy sur mesme chemin qu'il est venu, et se lève force gens de pyed pour son service, tant à Mallines, Louvain, Diest, Thielemont [1] et autres lieux de Brabant, pour se renforcer d'infanterie dont il a besoing : qui est ce que m'a rapporté celluy que j'avois envoyé de ce costé là, lequel n'a seu passer jusques dedans son camp, pour le hazard qui y est ; et me désisteray cy après d'y renvoier, puisque Vostre Ma[té] ne l'a agréable. Davantaige il m'a rapporté que lesdites villes faisoient grande provision de vivres pour son armée. Quant à Mons, je vous diray de quelle façon elle est pressée, aiant esté hier jusques à la dernière trenchée, qui va au bord du fossé du ravelin, où j'ay veu que le temps n'a pas esté perdu, y aiant ung grand remuement de terre, assavoir de plus de douze ou quinze cens pas de trenchées haultes et bien couvertes, et sur lesquelles on a mys plus de IIII mil sacqs plains de terre. A ladite dernière trenchée se fait quatre pontz sur batteaux, pour poulser dedans l'eau et servir de passaige audit ravelin, l'un desquelz est sur le bord qui sera plain de terre pour couvrir ung flancq qui y bat, et empescher que les autres n'en puissent estre endommagez. Les trois autres seront couvertz de pavesades d'aix, par les costez et au dessus, afin que les soldatz y puissent passer plus seu-

[1] Tirlemont.

rement et à couvert des pierres. Ledit ravelin est si battu et deschiré, que je ne doubte point qu'on ne le preigne. Mais j'entendz qu'il y a encores ung retranchement sur icelluy ; outre que je ne say sy, estant gaigné, on le pourra garder et y demourer seurement, parce qu'une grande platte forme, qui est à main droite, où il y a de l'artillerie, y regarde droit. Ceulx de ladite ville tiennent encores une trenchée au deçà de leur fossé, laquelle ilz ne pouroient garder, perdans ledit ravelin. Et desjà j'entendz que l'on voulloit continuer une autre trenchée, pour les aller chasser de là : mais je voy bien et est aisé à juger que ce n'est encores besongne preste que la prise de ladite ville, si ceulx de dedans veullent continuer à se deffendre ainsi qu'ilz ont fait, estant ceste place bien fort mal aisée et forte d'assiette.

Il n'est point de nouvelles que le duc de Holst et comte de Scombourg s'avancent de venir icy, comme vous aurez veu par mes précedd entes. Ledit comte n'y est en personne, mais son filz; et y a quelque chose qui les arreste, que l'on m'a dit estre pour fait d'argent. L'archevesque de Collongne s'en est retourné. Et quant à l'advis que Vostre Ma^té^ a eu des villes d'Arras et Douay, c'est chose véritable et que je vous ay escripte il y a plus de six sepmaines, celles de Bruges, Lisle et plusieurs autres aians tenu ce mesme chemin ; ce que Monsr le duc d'Alve interprète à rébellion, et n'a pas moins d'envye, à ce qu'il m'a dit, de les chastier que les autres. Aussy, à la vérité, elles se gardent pour le plus fort, et ay seu pour certain que, si Genlys fust passé seurement, ledit Douay faisoit le sault à descouvert. Du costé de Zellande je n'en puis avoir bien certaines nouvelles maintenant, mais l'on m'a asseuré que les Gueulx tiennent tousjours Goess assiégée. Autres dient qu'ilz

ont levé le siège[1], pour venir trouver le prince, voiant bien que de ceste année ledit s^r^ duc ne leur peult faire mal de ce costé, pour ce que, dedans quinze ou ving jours, la mer s'en va cloze. En Hollande, il n'y a que la ville d'Anstredam qui se soit conservée, y aiant le s^r^ de Bossu[2] mis garnyson de quatre enseignes. La Gueldres, le pais d'Ouvresel et la Frize ne sont point en autre estat que ce vous aurez veu par mes précéddentes, sinon qu'ilz vont tousjours en empirant pour ledit s^r^ duc : mais son espérance est de rémédier bien tost à tout, aiant la raison de ceste ville. En quoy je voy le temps et l'opportunité de la saison luy défaillir, pour estre ces pais là inaccessibles l'hiver.

Du camp lez Mons en Hainault, ce XVIIIe jour de septembre, 1572.

IX. — *Au Roy.* — [19 et 20 sept., 1572.]

Négociations de la capitulation de Mons. — Le Prince menace Bruxelles.

Sire, vous aurez receu la deppesche que je vous ay faite par le courrier qu'il vous avoit pleu m'envoier, laquelle vous aura fait entendre les termes de composition esquels Monsr le duc d'Alve vouloit entrer pour ceste ville. Ce qui s'est depuis hier et aujourd'huy

[1] Ter Goes fut assiégée par les Gueux sous le commandement de Jérôme Tseraerts, le 26 août 1572; le siège ne fut levé que le 21 octobre, comme on le verra plus loin, page 75 et seq. Cf. de Thou, édit. de 1740, iv, 691-92.

[2] Maximilien de Hénin-Liétard, comte de Boussu, chef et capitaine d'une bande d'ordonnance.

grandement avancé, s'estans lesditz deux jours passez en colloques et parlemens, dont n'est encores réussi une finale résolution; laquelle ledit S^r duc désire voyr sur toutes choses, ainsi que j'ay peu juger par ces propos et façons. Je l'ay esté voir ce soir, et m'a fait entendre que la cappitulation, laquelle se traitoit, et dont il ne demouroit d'accord jusques icy avec les députez de ladite ville, estoit que en premier lieu ilz ne parleroient point pour la liberté des prisonniers françois qui sont en ses mains de la deffaicte de Genlis; qu'ils sortiroient d'icelle ville en armes et bagues sauves, ainsi qu'ilz y sont entrez, pour se retirer en France et lieu de seureté où il les feroit conduyre; que tous feront serment, tant en général qu'en particullier, de ne porter jamais les armes contre Vostre Ma^té et n'asisteront voz rebelles en quelque façon que ce soit : et insiste à ce qu'il soit mis en article dudit accord, qu'ilz s'yront rendre et jecter à voz pyeds, pour disposer d'eulx selon vostre volunté. En quoy quasi tous s'accordent, horsmis La Noue, lequel crainst que Vostre Ma^té le face mourir. Et dit qu'ilz sont bien en bon chemin, voyre ledit La Noue, pour reprendre nostre relligion; que les subjetz du Roy son maître, qui ont prins les armes avec eulx en ladite ville, sortiroient aussy seurement pour se retirer où bon leur sembleroit, sans autre forme de pardon; et que, si il les peult reprendre par après, il sera en luy de les faire chastier et pugnir, leurs biens demourans saisiz, ainsi qu'ilz estoient auparavant. Et quant au comte Ludoviq, qui est ce qui arreste et accroche encores ledit accord, que il luy permectoit bien de se retirer où bon luy sembleroit, sans traiter avec luy. Lequel, pour sa seureté, demandait hostaiges, ou que lesditz françois demeurassent maistres de ladite ville, jusques à ce qu'il fust en lieu de seureté;

ce que ledit Sr duc ne luy voulloyt accorder, bien que il luy bailleroit toute asseurance signée de sa main, du duc de Medine [1] et de tous ceulx du conseil estant près de luy, avec jurement qu'ils feroient tous de n'atempter ne faire atempter contre sa personne, dont aussi il ne se voulloyt contenter; et qu'il ny avoit plus que luy qui arrestast ce traité, persuadant ausditz gentilzhommes françois de ne l'abandonner point, ne ladite ville, comme ilz ne voulloient, désirans toutefois d'en sortir [2], pour la congnoissance qu'ilz ont que c'est contre vostre service et volunté.

J'estime que demain ce sera fait ou failly, leur aiant ledit sieur duc mandé, ainsi qu'il m'a dit, qu'il n'en failloit plus parler. Mais je croy, les choses estans si avant et luy avec tant de volunté de se rendre maistre de ladite ville, qu'il n'en demourera pas là; car il congnoist très bien qu'elle est pour le tenir icy longuement, s'il fault qu'il se résolve à la forcer, et encores avec peu d'espérance à la fin de l'emporter; mesmes les pluies et le mauvais temps le pressant de si près, qu'elles font aussy qu'il voudroit bien, s'il luy estoit possible, acheminer toute ceste guerre à une bonne fin dedans ceste année; en quoy il ne manque d'espérance, car il se propose de partir d'icy le mesme jour ou le lendemain

[1] Jean de la Cerda, duc de Medina-Celi, était arrivé aux Pays-Bas depuis le 11 juin 1572, pour remplacer le duc d'Albe; il trouva les Pays-Bas en pleine révolte « et pour ce ne voulut prendre le commandement », dit Bernard de Mendoça en ses *Commentaires*, f° 134, édit. de 1591.

[2] Morillon écrit à Granvelle, le 28 sept. : « Depuis que les Français avaient entendu le mauvais traitement que l'on a fait à l'admiral, ils ont désiré d'eulx en aller pour adsister leurs amis et alliés »; d'autre part la population de Mons leur était hostile. *Corr. de Granvelle,* IV, 439. 479.

dudit accord, pour aller trouver le prince d'Orange, qui n'atendra pas ainsi qu'il fait son compte, et sortira hors du pais; puis après de casser son armée et la deppartir en Hollande et Gueldres, afin de réduire les pais en obéissance, ce pendant qu'il sera en Anvers pour tenir la main et donner ordre à tout.

Je ne say ce que je puis penser de ceste capitulation, voiant plusieurs en doubter, si ce n'est qu'elle s'achève, lesdits françois sortans de bonne foy et marchans si franchement; mais que ledit S^r^ duc soit pour terminer ses affaires si tost après, il est bien mal aisé à croyre, par raison et discours, ou il faudroit que le prince d'Orange n'eust levé ceste belle armée, ny fait une si grande entreprise qui s'est si bien acheminée jusques icy, que pour se venir monstrer et faire ceste levée de bouclier. Il est maintenant à une lieue de Bruxelles, que l'on dit qu'il veult assiéger; et s'y atendent les habitans, ainsi que l'on m'escript. Il se parle icy que deulx mil de ses reistres l'ont habandonné et se retirent, ce que m'a dit aussi ledit S^r^ duc tenir d'un reistre mestre. Il est certain que ceulx de Mallines, Louvain et autres villes luy lèvent des gens de pyed et font une grande provision de vivres pour son armée, qui fait croyre que ce n'est pour se retirer si tost que pense ledit S^r^ duc.

Vostre Ma^té^ aura veu par ma lettre d'hier toutes autres particularitez; desquelles le cappitaine Miraumont, présent porteur, qui estoit venu par deçà avec le cappitaine Cabannes, vous saura rendre très bon compte; ensemble de ce qu'il a remarqué en ceste place, et du jugement qu'il en fait : qui me gardera de vous en dire autre chose par la présente.

Du XIX septembre, 1572.

Sire, le partement de ce porteur estant différé jusques à ce matin, pour ne pouvoir avoir si tost ung passe port, je vous diray que présentement est arrivé ung des gentilz hommes de Mons[r] de Nevers, dont il vous a pleu m'escrire ; et son compaignon sera icy ce soir : lesquelz je ne faudray d'assister selon vostre commandement.

Sire, ce pacquet estant cloz, j'ay seu qu'il s'estoit fait une suspension d'armes pour cejourd'huy ; et, estant allé voir Mons[r] le duc d'Alve, je l'ay trouvé, à ce qu'il m'a dit, plus esloigné maintenant de cest accord qu'il n'estoit hier, parce qu'il y survient nouvelles difficultez, sur lesquelles il est résolu de ne se laisser nullement entendre ; et sur quoy je n'ay failly de luy user de la remonstrance que j'ay pensé estre requise pour l'y comforter, comme de sa réputation, et qu'il ne seroit à propos qu'il entrast en ung party que son maistre et luy vous ont tant desconseillé. Les difficultéz qui se proposent sont, oultre la seureté du comte Ludoviq, de laquelle ilz n'estoient d'accord, que ilz demandent que ledit sieur duc pardonne et remecte toutes faultes à la ville en général, et qu'il accorde aux subjetz du Roy son maître qui se sont armez là dedans, ung pardon et restitution en leurs biens. En quoy il ne veult nullement entrer : et doibvent encores ce jourd'huy sur les unze heures se rassembler d'une part et d'autre. Je ne faudray de vous advertir promptement de ce qui en réussira.

Sire, je viens présentement d'estre adverty que l'armée du prince d'Orange est aux portes de Bruxelles, et qu'il la veult assiéger : ce que l'on craint, pour ce que les habitans ne sont affectionnez au duc.

Du camp lez Montz en Hainault, ce XX[e] jour de septembre, 1572.

X. — *Au Roy.* — [21 sept., 1572.]

Capitulation de Mons. — Nouvelles d'Angleterre.

Sire, Vous aurez veu par la deppesche que je vous feiz hier, que vous a portée l'enseigne du cappitaine Cabannes, présent porteur, ce qui restoit à parfaire de la cappitulation et accord de ceste ville, qui s'est en fin accordée hier au soir bien tard, en la sorte que je vous ay naguères escript, aiant Monsr le duc d'Alve résolu et tenu bon de ne passer oultre, en ce qu'ilz demandoient pour les habitans de ladite ville et autres subjetz de sa Ma^té qui y estoient avecques armes, fors que lesditz subjetz ont fait serment de ne s'armer jamais et de n'asister en quelque façon que ce soit voz rebelles, ainsi que vosditz subjetz ont pareillement fait; et n'a point esté emploié en ce traité qu'ilz s'iront rendre à vos pyedz, ce que je croy feront la pluspart. Et quant à la seureté du comte Ludoviq, il luy a esté accordé quatre gentilz-hommes hostaiges pour cest effect, lesquelz il meyne et conduit avec luy, prenant le chemin de Gueldres vers Ruremonde. Lesditz françois, ainsi que j'ay peu apprendre, veulent tirer vers la Capelle[1], pour, à mon advis, prendre le costé de Loraine, affin de s'escarter et se retirer chacun à part en sa maison, allans cejourd'huy coucher près de Bains à Marimont.

Ainsi, voilà ledit S^r duc maistre de ceste ville, qui luy estoit de tant d'importance et laquelle a arresté son

[1] La Huguerye dit : « Les François qui vouldroient revenir en France seront conduits jusqu'à l'arbre de Guise (près Avesnes). » *Mémoires*, I, 140.

armée jusques icy. Il m'a dit que lesditz françois causoient leur reddition sur ce qu'ilz ne voioient point à qui ils faisoient service, n'aians déliberé d'en faire de leur vye à autre qu'à Vostre Ma^{té}, et qui les a fait habandonner le prince d'Orange. J'espère avoir aujourd'huy ou demain les articles de cest accord, que je vous envoiray incontinent [1]. Cependant Vostre Ma^{té} verra le pourtrait de ladite ville de Mons, que j'ay recouvert, et sur lequel ledit cappitaine Cabannes vous saura rendre bon compte de ce qui si est passé.

Ledit S^{r} duc feit hier remectre en liberté environ cent ou six vingtz françois catholiques, qui luy restoient encores prisonniers, selon ce qu'il m'avoit accordé ; et le poursuiveray pour faire le semblable de quelques autres gentilzhommes catholiques qui sont entre les mains d'aucuns de ce pais; mais je croy que ce ne sera qu'avec ranson. Au reste, Sire, ledit S^{r} duc desloge demain d'icy avec son armée, pour s'en aller du costé de Bruxelles, où est le prince, et essaier de le presser en quelque sorte que ce soit, pour le faire sortir du pais, sans toutefois se hazarder au combat, quoy qu'il dye le voulloir faire. Et ne faudray de vous advertir ordinairement de ce qui succeddera : mais, pour dire vérité, je voy ses affaires prendre maintenant ung très bon chemin pour aller en

[1] Les articles de la capitulation de Mons (datée du 19 septembre et non du 20, comme le dit Mondoucet), sont dans les *Documentos ineditos*, tome LXXV, p. 99-102, et dans les *Commentaires* de Bernard de Mendoça, Paris, 1591, f° 168. — Brantôme, II, 178, raconte que, se tenant à la porte, le duc d'Albe salua courtoisement le comte Ludovic qui était fort malade dans une litière, causa longuement à La Noue auquel il fit grand honneur, admira fort sa valeur et sa vertu. Il salua aussi tous les capitaines et soldats français fort courtoisement.

amendant; car toutes ces autres villes de ce pais, qui tiennent à la dévotion dudit prince, qui surpassent en nombre celles qui restoient, voyans ceste cy prise et réduite en obéissance, prendront ceste exemple à la fille; et tout ainsi que ce feu s'est allumé bien soudainement et qu'il n'estoit nouvelles que de villes prises par ledit prince, ainsy ne parlera-t-on maintenant que de la réduction d'icelles. Et desjà ay-je entendu que, en Hollande, les villes Delft, Alkemar avoient commencé : qui est tout ce que je vous puis escryre pour le présent, fors que j'ay entendu de quelque endroit qui dit le bien savoir, que la royne d'Angleterre avoit envoyé bonne somme de deniers en Allemaigne, pour y faire quelques retenues, dont vostre Ma^té pourra estre advertie d'ailleurs. Et remectant le surplus sur le cappitaine Cabannes qui a veu sortir lesditz françois de ladite ville et ledit comte Ludoviq, je ne vous feray plus longue lettre.

Du camp lez Mons en Haynault, le XXIe jour de septembre, 1572.

XI. — *Au Roy.* — [23 sept., 1572.]

Opérations du Prince en Brabant. — Nouvelles de Zélande.

Sire, le Sr de Cabannes partit hier pour retourner trouver Vostre Ma^té, lequel vous rendra bon compte de ce qui est passé par deçà durant huict ou dix jours qu'il y a séjourné. Depuis j'ay receu ce pacquet du Sr de Vulcob [1] que je vous envoye.

Nous partons ce matin de ce lieu pour nous en aller

Vulcob, ambassadeur de France à Vienne.

coucher à Bains, et l'armée là autour, estant Mons[r] le duc d'Alve très aise et content d'avoir recouvert ceste place, ce qu'il faisoit grand doubte pouvoir exécuter de quinze ou vingt jours, sans la composition qu'il a faite, ainsi que luy mesmes m'a dit et que la forteresse d'icelle le fait assez juger. Et s'il y fust demouré ce temps là, il estoit en danger de ne l'avoir de ceste année, continuant les pluyes et le mauvais temps qui ont commencé, et qui pouroit estre cause, s'il persévère, de faire habandonner la campaigne. Toutefois il fait son compte que tout le mois prochain le pourra encores servir pour le recouvrement de tout ou partye du pais qu'il a perdu : ce qui luy sera bien mal aisé, principallement pour la Hollande et Zellande qui sont de difficile accèz, mesmes l'esté. Le prince d'Orange est avec son armée entre Mallines, Bruxelles et Louvain, occuppant grand pais, d'où il va ordinairement audit Mallines et où il a fait son entrée. Tous les mestres et autres de la ville estant sortiz au devant de luy en armes et entrant sur la place, luy jurèrent fidélité comme gouverneur. Il atend le comte Vandemberg[1] avec beaucoup d'infanterie qu'il a. Ceulx de Bruxelles n'estoient sans crainte que, luy joint, il ne les approchast de plus près; et se trouvent mal secouruz, pour ce que la plus part des Allemans qui y sont meurent de faim et ne sont paiez. Autres dient qu'ils se délibèrent de combattre le duc de Holst, qui n'a si grandes forces que l'on dit et est par deçà Bos-le-duc, tirant vers Lierre; mais maintenant ledit prince se trouvera bien empesché, s'il se meet entre les forces

[1] Guillaume, comte de Berg, ou T'Heerenberg, 1538-1586, avait épousé Marie de Nassau, sœur du Taciturne. On en reparlera plus loin.

dudit duc et cest armée qui le va trouver. Vray est qu'il a assez de retraites.

J'ay advis de Zellande comme les Gueux aians desbarqué quelques pièces d'artillerie à l'entrée du port de Ter-Gœss, ceulx de ladite place sont sortiz avec telle furie qu'ilz les ont fait retirer en leurs navires, habandonnant huict pièces d'artillerie et deux vaisseaux vydes qui estoient à secq. Nous verrons maintenant de quelle sorte ledit S^r duc pressera son ennemy, dont je ne faudray d'advertir continuellement Vostre Ma^té, et de toutes autres particullaritez qui surviendront.

Du camp lez Mons en Haynault, le XXIIIe jour de septembre, 1572.

XII. — *Au Roy.* — [25 sept., 1572.]

Les Huguenots de Mons; La Noue. — Retraite de Louis de Nassau. — Les intentions du duc d'Albe. — Rapports de Mondoucet avec le Prince. — Nouvelles de Brabant, de Zélande, d'Anvers, de Valenciennes. — Les troupes du duc d'Albe non payées depuis longtemps.

Sire, j'ay reçu la deppesche qu'il vous a pleu me faire par mon homme du XXIe de ce mois [1], à laquelle je ne vous puis pour ceste heure faire autre responce que ce que Vostre Ma^té aura veu, tant par mes préceddentes deppesches des XVIII, XIX, XX et XXmes et ce que vous aurez entendu par le rapport que vous auront fait les cappitaines Myraumont et Cabannes, aiant, à l'instant de la reddition de la ville de Mons, adverty Monsr de

[1] Cette lettre du roi est dans GACHARD : *Biblioth. nat.*, II, 534-535.

Longueville dudit accord et de toutes les autres particularitez d'icelluy qu'il vous avoit pleu me commander et reyterées encores par ceste dernière deppesche, et ce par ung sien secrétaire qui estoit lors par deçà : de sorte que Vostre Ma^té se sera trouvée par moy satisfaicte en ceste part, oultre que ledit cappitaine Cabannes n'aura failly vous advertir comme luy et ledit secrétaire avoient parlé avecques La Noue et autres, qui ont fait ledit accord, en passant à Cambray où ils sont arrestez en atendant que les hostaiges qui ont conduit le comte Ludoviq et les gens de guerre qui sont sortiz de ladite ville soient de retour. Sur quoy il sera encores aisé de faire exécuter vostre volunté et intention, ainsi que vous adviserez; et sera aussy ledit cappitaine Cabannes arrivé assez à temps pour donner ordre à ceulx qui sont entrez en vostre royaume du costé de la Cappelles et autres endroictz de ce costé là, où ils se debvoient séparer, pour se retirer chacun à part.

J'ay seu que, mardy dernier, le comte Ludoviq se retire desdites trouppes, prenant son chemin du costé de Ruremonde, où l'ont suivy les subjetz de sa Ma^té catholique et habitans dudit Mons, aiant emmené avec luy deux desditz hostaiges. Hier, estant allé voyr Monsr le duc d'Alve que je trouvay au lit ung peu mal et lassé de la mauvaise journée qu'il feyt mardy dernier, que son armée partit de devant Mons pour s'acheminer en ce lieu, il me dist qu'il congnoissoyt par ce mauvais temps combien la composition et accord qu'il avoit fait apportoit d'avancement à ses affaires, et qui luy eust esté impossible demourer devant ladite ville, pour les grandz maretz dont elle est envyronnée, et estant l'eau dedans les trenchées jusques à la ceinture; recongnoissant que, si les françois luy avoient fait déservice, en suivant ledit

comte, ilz avoient maintenant fait le contraire en luy rendant la ville. Je luy remonstray encores sur cela ce que je luy avois par cy devant dit assez de fois, qui estoit le peu de contentement et satisfaction que Vostre Ma[té] en recepveroit, luy renvoiant les plus intéressez en toutes les rebellions passées de vostre royaume, desquels vous ne vous pouviez jamais asseurer, luy faisant bien congnoistre que je voiais assez clair en ces façons de procedder qui tendent du tout à nettoier ces pais de deçà et ne se soucier à quel pris. Et puis asseurer Vostre Ma[té] que tant s'en fault que j'aie dit ou fait aucune chose sur laquelle il puisse faire fondement, que j'aie trouvé bon ledit accord ; que au contraire je y ai du tout répugné, luy metant devant les yeux toutes autres choses que je jugeois estre à propos selon ce discours, sans toutefois m'y rendre ou monstrer trop partial. Sur quoy il me respondit que, s'il avoit telle volunté, il seroit bien en luy de l'exécuter, et promptement; me disant que ledit comte Ludoviq luy avoit envoyé ung ambassade pour luy faire entendre qu'il voioit bien en quel estat se retrouvoient ces pais, l'armée grande et forte qu'avoit le prince son frère; en quelz termes se trouvoient maintenant le royaume de France, desnué de forces et de moiens, ainsi que luy mesmes qu'il y avoit esté longuement le congnoissoit très bien; que s'il luy plaisoit prendre telle occasion aux cheveulx, sans composer ne cappituler aucunement, ensemble qu'il feroit joindre l'armée de son frère avec la sienne pour faire une entreprise sur ledit royaume de France[1], de laquelle il

[1] C'était le désir du duc d'Albe; le roi l'avait bien compris : « Il (Albe) ne laisseroit de chanter le *Te Deum* sy le Prince pouvoit reverser dedans mon royaulme, que ce serait ce qu'il vouldroit avoir ja faict. » Un agent de Mondoucet s'informa des inten-

sortiroit ung grand fruit et avantaige, y estans les choses aigries comme elles sont; et que, en ce faisant, ilz remectroient tout ce qui est de leur conqueste par deçà entre ses mains et en obéissance du roy catholique : à quoy il n'avoit fait autre responce, sinon qu'il le congnoissoit pour un très mauvais homme, voyant bien qu'il ne se contentoit d'avoir esté traistre d'un costé, qu'il le voulloyt estre de l'autre. Je ne me peux garder de luy dire queledit comte n'estoit traistre que de sa part; et de la vostre, il avoit assisté voz rebelles, ne vous estant point subject ; mais que, à ce propos, il ne congnoissoit pas bien vostre royaume ny l'estat de voz affaires, lesquelles se retrouvoient aujourd'hui en telle disposition et unyon, qu'elles pouvoient résister et faire teste à quiconque y voudroit entreprendre. Je ne say si c'est chose véritable ou controuvée, mais Vostre Ma[té] considérera là dessus le poix et importance de ce propos, fera jugement de la volunté et intention dudit duc, qui n'est autre que ce qu'il vous plaist la dépaindre par ceste dite dernière deppesche, et que je la vous ay assez souvent escripte ; et donnera ordre à ce qu'elle congnoistra estre nécessaire, pour rémédier à tous évènemens. Cependant je ne faudray d'observer soigneusement toutes ses actions, pour vous advertir de quel pyed il marchera.

tions du Prince, et remit la note suivante : « Touchant l'envye que pourroit avoir le prince de venir en France, il dist que ce seroit pour retirer à lui les fugitifs, affin de renforcer son armée. » *Biblioth. nat.*, II, 538. Il ne songea pas un instant à y venir lui-même, mais le comte son frère négocia en Allemagne, et décida le Palatin à intervenir, « desdiant ses deux enfants, l'aisné, duc Casimir, *aux affaires de France,* et le duc Cristofle aux affaires de Flandre pour y conduire les forces quand le besoin le requerrait. » Il envoya par Genève un messager aux protestants du Languedoc. *Mém. de La Huguerye*, I, 148, et seq.

Et quant à l'armée dudit prince, jay discontinué d'y envoier, tant parce qu'il vous a pleu m'escrire que je m'en désistace, pour le hazard et danger qu'il y auroit doresnavant, que pour congnoistre qu'il me seroit quasi impossible de le faire sans estre descouvert de ce costé, lequel vous voullez favoriser et lui oster tout soubson, ou dudit prince, avec lequel Vostre Ma^té ne veult point que ceulx que j'y envoye parlent, desquelz il ne peult aussi qu'il ne demoure en très grande deffiance ; de sorte que maintenant je ne vous en puis si seurement advertir que je faisois. Toutefois j'essayeray encores d'y renvoier, pour sentir quel il y fait et avoir advis de tout[1].

Au reste, Sire, la journée de mardy fut si mauvaise et pluvieuse, que la plus part de l'armée demoura derrière en assez mauvais ordre, et a esté contrainct ledit S^r duc demourer icy hier et aujourdhuy pour l'atendre et se remectre tout ensemble, afin d'aller demain du costé de Nyvelles avec froyde volunté de combattre, quoy qu'il dye, s'aprochant tousjours de son ennemy, qui est encores ès environs de Mallines, ainsi que je vous ay escript par ma dernière du XXIII.

L'on m'a mandé de Bruxelles que le duc de Holst avoit repris la ville de Hosdein[2] près Bos-le-duc et saccagée, s'en venant du costé d'Anvers, et disoit que ceulx de Bommel estoient en volunté de se rendre ; aussi qu'il estoit descendu à une petite lieue audessoulz d'Anvers grand nombre des gueulx de Zellande, qu'on présume estre pour se venir joindre audit prince ; et que,

[1] Le roi lui disait dans sa lettre : « Je ne vous ay du tout deffendu envoyer au camp du prince, mais bien adverty prendre garde et le faire de façon qu'il ne fust descouvert. »

[2] Heusden.

à Lisle[1], villaige sur la rivière au dessoulz dudit Anvers, il y avoit plusieurs de leurs navires; que l'on ne savoit à quel effect. Ceulx dudit Anvers se sont fort remparez du costé de la rivière et garniz d'artillerie, affin qu'il ne puisse passer aucun vaisseau; outre, que l'on y tient des galliottes et barques armées pour les en empescher; et y est la cherté de vivres extrême. Je n'escripz riens à Vostre Ma^té^ des forces dudit S^r^ duc, n'estans point augmentées depuis, mais diminuées, pour avoir laissé le régiment du sieur de Liques dedans Mons et beaucoup quy se retirent. Je ne vous sauroys descrire la pitié qu'il y a en cez pauvres soldatz de toutes nations n'estans aucunement paiez, et estant deu aux espaignolz XVII ou XVIII mois, aux Wallons près de troyz, et les allemans n'aians riens receu depuis la première monstre.

Tout présentement, il est arrivé nouveles d'une scédition advenue dedans Vallentiennes, aians les Wallons, qui y sont, blessez le gouverneur de la citadelle, voians qu'il faisoit paier les espaignolz et qu'ils ne recepvoient riens[2].

Du camp de Tryvières, à deux lieues de Bains, ce XXVe septembre, 1572.

XIII. — *Au Roy.* — [27 sept., 1572.]

Marches du duc et du Prince. — Français de Mons massacrés à la frontière. — Négociations du duc avec Élisabeth.

Sire, Voicy la deuxiesme journée que Monsr le duc d'Alve a fait avec son armée, depuis ma dernière dep-

[1] Lillo.

[2] Simple querelle entre Wallons et Espagnols; ces derniers pillèrent quelques maisons. Cf. *Histoire de la ville et comté de Valentiennes*, par Henri d'Outreman, Douay, 1639, p. 224.

pesche du XXV[esme] de ce mois, que je vous ay envoyée par voye de Péronne, et continue de marcher, suivant son ennemy à la trace et par les mesmes lignes qu'il a faitz à sa retraite de Mons. Je croy que demain il couchera à Vavre, à trois lieues de Louvain, où il pouroit bien aller le lendemain, pour, en s'asseurant du passaige de ceste ville là, qui est foible et ne peult résister, s'aprocher tousjours de l'armée du prince qui estoit à Haranta [1] jeudy dernier, qui sont les plus fresches nouvelles que l'on en a eues, plus pour le presser et le nécessiter de vivres et autres commoditez, que pour le combattre, pour les mesmes raisons qu'il a pleu à Vostre Ma[té] m'escrire [2]. Il n'y a riens de certain de la délibération prinse par ledit Prince, de ce quil doibt faire ne de quel costé il tire, estant là sur tous chemins, tant de Ruremonde, Bos-le-duc, Bréda, que Anvers ou Mallines; et poura-t-on juger de son intention par la première journée qu'il fera au partir de là, espérant d'en avoir den peu de jours encore plus certaines nouvelles, par le retour d'un de mes gens que j'ay fait donner jusques dedans son camp. Cependant j'ay seu que ledit sieur duc a mandé au duc de Holst de demourer ferme et s'arrester à Bos-le-duc, où il est maintenant avec ses trouppes, en atendant qu'il s'approche de luy pour luy tendre la main et se joindre. Les forces dudit duc ne sont si grandes que l'on a publiées au commencement, n'y aiant que II mil V cens chevaulx pour le plus, dont encores plusieurs s'en sont retirez sur quelques amonitions qui leur ont esté faites par les princes d'Allemaigne.

[1] Herenthals, sur la petite Nèthe.

[2] Dans sa lettre du 21 septembre, le roi disait que le duc différerait le combat le plus possible : *car il ne vouldra hazarder ce que le temporiser luy rend asseuré.*

Au reste, Sire, je suis après à vériffier secrètement l'ambassade de laquelle ledit S^r duc m'a parlé, dont je ne faudroy de vous advertir incontinent et de toutes autres occurences[1]. Ce jourd'hui, l'aiant trouvé en chemin, il m'a dit avoir eu nouvelles par ceulx de la garnison d'Avennes, que les françois sortiz de Mons avoient esté mis en pièces à l'entrée de vostre royaume[2]; dont une partie s'estoit sauvée dans Attigny, que l'on tenoit assiegez, estant bien aise de les voir pugniz des peines et travaux qu'ilz luy ont donnez. Je luy ay respondu qu'il estoit en luy de ne donner ceste peine à Vostre Ma^té ; mais il dit qu'elle luy eust cousté des hommes et du temps, mesmes que ladite ville de Mons est quasi maintenant comme au milieu d'un lacq. Je le veoy bien délibéré, Sire, de mectre à cette foyz la dernière main à ses rébellions : ce que je ne pense pas qu'il puisse faire si tost qu'il se promect. Il fait à ceste heure force deppesche du costé d'Angleterre, et a bonne envye de se remectre en bon mesnaige avecques la Royne du pais : à quoy j'entendz qu'elle preste l'oreille, aiant envoyé par deçà quelqu'un de sa part, qui demeure secrètement du costé de Bruges, où l'on négotie avecques luy sans le faire passer plus outre. Ladite négociation tend premièrement pour la remise du traffiq entre leurs subjets, et à la confirmation de leur antienne amytié. Je feroy toute la dilligence qu'il me sera possible pour y

[1] Ambassade du comte Louis auprès du duc d'Albe, dont il est question dans la lettre précédente.

[2] La Huguerye, *Mém.*, i, 141, dit qu'il y avait des forces disposées sur les frontières pour les tailler en pièces; d'après de Thou, iv, 645 (édit. de 1740), c'étaient des régiments d'infanterie que l'on avait fait venir de Piémont; ils avaient remplacé ceux que Coligny y avait fait passer après la défaite de Genlis.

veoir clair, et en toutes autres choses qui passeront par delà [1].

Du camp de Genape près Nyvelles, ce XXVII septembre, 1572.

XIV. — *Au Roy*. — [29 sept., 1572.]

Marches du duc et du Prince. — Mort du cardinal Spinosa. — Négociations de l'accord avec le Prince. — Le duc reçoit des renforts, mais manque d'argent. — Situation de Goes.

Sire, je vous ay escript du XXVII de ce mois le chemin qu'avoit tenu mons^r le duc d'Alve avec son armée, depuis son partement de Mons jusques alors; lequel a continué de marcher hier jusques à trois lieues de Bruxelles, et aujourd'hui jusques en ce lieu [2], trois lieues de Mallines, avec assez peu de certitude du lieu où estoit son ennemy et où il tiroit, de sorte qu'il est à croyre qu'il se soit esloigné d'icy, dont mon homme que j'ay envoié de ce costé là, il y six jours, n'est encores de retour : qui me garde de vous en dire plus certaines nouvelles par ceste cy. Toutefois j'entendz qu'il s'en va

[1] Le duc d'Albe avait toujours été partisan de l'alliance anglaise, sur laquelle il comptait pour faire tomber l'un des principaux griefs des populations révoltées. La reprise des négociations eut lieu à la suite de la Saint-Barthélemy. Voir *Corresp. de La Mothe Fénelon*, v, 117. L'ambassadeur Guaras eut bientôt l'espoir de faire rappeler les Anglais de Flessingue et de Zélande : *Idem*, v, 175. Philippe II, qui détestait Elisabeth, écrivit à la reine d'Angleterre une lettre *fort pleine d'affection et d'offres* : *Idem*, v, 200. L'accord sur l'entrecours fut conclu au commencement de l'année 1573.

[2] Dieghen, près Bruxelles.

vers Ruremonde, et que son frère le comte Ludoviq l'estoit allé atendre là; si ainsi est, ledit S[r] duc se résoudra, comme je croy, au recouvrement de ladite ville de Mallines, en estant si près qu'il est; laquelle il se délibère d'opposer au sacq, au cas qu'elle attende le siège, dont l'on est en doubte, s'en estant esloigné ledit prince; et pour prendre conseil, tant sur cela que autres desseings, il doibt séjourner deux jours en ce lieu, ainsi que l'on m'a asseuré.

Or, ne pouvant dire pour le présent à Vostre M[té] riens de plus véritable de ce fait, le principal fondement de ceste deppesche est pour l'advertir que j'ay entendu comme, par la mort du cardinal Spinosa [1] en Espaigne, plusieurs secretz touchant les estatz de deçà avoient esté descouvertz au Roy Catholique, lesquelz ledit cardinal luy avoit cachez et à son conseil, qui a esté cause de faire deppescher promptement par sa Ma[té] ung courrier par deçà avec ung pacquet bien ample audit S[r] duc, et avec lettres qu'il a escriptes audit prince d'Orange, lesquelles ledit duc luy avoit envoyées par ledit courrier ou ung trompette, et charge de ne les bailler que à luy : et estant ledit trompette arrivé à Mallines, fut mené au logis du gouverneur de ladite ville, lequel l'avoit aussi tost envoyé devers ledit prince : qui me fait entrer en doubte et quasi asseurer, avec les adviz et le bruit sourd que j'en entendz de divers endroitz, que l'on veult prester l'oreille à quelque traité avecques ledit prince; et ce,

[1] Don Diego de Espinosa, cardinal de Sigüenza, protecteur du duc d'Albe, ennemi des Pays-Bas ; il était président de Castille, inquisiteur général; il mourut le 5 septembre 1572. Saint-Gouard écrit de Madrid, 7 novembre, qu'après sa mort, on trouva une infinité de lettres reçues de longue main qui n'avaient pas été ouvertes : *Bibl., nat.*, II, 408 ; Cf. *Corr. de Granvelle*, IV, 450. 480.

sur les ouvertures qui en ont premièrement esté faites audit Roy Catholique par les princes protestans, ainsi que je vous ay cydevant escript, voyant bien qu'il n'est pour sortir de ceste guerre si tost qu'il pouroit espérer, de laquelle, bien qu'il en vinst à bout de ses desseings, si ne pourroit-ce estre qu'avec la totalle ruyne et perdition de ces pais. Ce fait touche de près à Vostre Ma^té^ et à ses affaires, estant en l'estat qu'elles sont, ainsi qu'elle peult trop mieux considérer : qui me gardera de vous en dire riens davantaige. Seullement je vous asseureray que je mectray toute soigneuse dilligence pour men esclaircir, comme j'ay fait de l'ambassade dont me parla naguières ledit sieur duc, laquelle j'ay trouvée véritable et en la mesme façon qu'il le m'a comptée. Je le mectray encores demain ou après sur les propos dudit accord, dont je luy ay cydevant parlé, affin de sentyr à quoy il en est.

Cependant je vous diray, Sire, que le comte de Loowestein[1] arriva hier icy en poste, lequel a laissé sa trouppe de mil chevaulx qu'il a levez pour ledit S^r^ duc près de Namur, qu'il faisoyt marcher en ce camp. J'entendz aussi que le comte de Mansfelt[2] s'achemyne avec les XV cens chevaulx qu'il a levez. De l'arrivée de tous lesquels je ne faudray de vous advertir incontinent; mais au compte qu'ilz font en ce camp, il y aura VI ou VII mil chevaux dedans le quinziesme du prochain; et n'auront que trop de gens de guerre, pour l'argent qu'ilz ont : car je ne leur voy faire aucune monstre ne paiement; et, à ce qu'il m'est rapporté, ilz s'en trouvent fort

[1] Le comte Albert de Louwenstein.

[2] Pierre-Ernest, comte de Mansfeld, chef et capitaine général du Luxembourg depuis 1557.

courtz. Quant audit Prince, on m'a asseuré qu'il luy est arrivé cinq a VI mil hommes de cheval et de pyed de renfort, tant de Zelande que autres, que luy a amenez le comte de Vandemberg. Le retour de mon homme me fera certain de tout, s'il arrive à bon port; mais il est véritable que ceulx dudit Zelande ont enfin pressé la ville de Goess de si près, qu'ilz s'en sont renduz maitres [1] : dont a eu nouvelles ledit sieur duc, au moingz que lez espaignolz estans dedans, ne tenoient plus que la place de la ville où ilz s'estoient fortifliez. Ainsy voilà Midelbourg sans aucune espérance de pouvoir plus estre secourue davantage de ceste année, si tant elle peult durer.

Du camp de Diguin [2] près Villevorde, ce XXIX septembre, 1572.

XV. — *Au Roy.* — [2 octobre, 1572.]

Prise et pillage de Malines. — L'accord avec le Prince.

Sire, Ne vous aiant point escript ces deux jours derniers, je vous avois commencé une deppesche ce matin pour vous envoier par homme de pyed exprès à Péronne. Mais l'occasion en estant cessée, pour estre sur icelle intervenu la nouvelle que ceulx qui estoient dedans Mallines en estoient sortiz environ mynuict, aians habandonné ladite ville et se saulvans, et que des soldatz de ce camp y estoient entrez. Je vous ay voullu deppescher ce porteur exprès, pour vous advertir parti-

[1] Nouvelle inexacte.
[2] Dieghem, à une lieue et demie de Bruxelles, au nord.

cullièrement comme tout est succeddé, et vous représenter le peu de couraige et expérience de guerre qui est en ces Gueux icy, Monsr le duc d'Alve aiant permis à ses soldatz quelque pillaige pour les rafraischir [1]. Cedit porteur vous fera entendre comme les affaires dudit S^r duc vont tous les jours meilliorant, ce qu'il se délibère d'y exploiter, et avecques quelle dilligence, aussy ce qui est des évènemens de Zellande, Gueldres et Frize : qui me gardera de m'en estendre davantaige par ceste lettre. Et quant au prince d'Orange, je ne vous en diray riens de certain, n'en aiant aucunes nouvelles, comme vous dira cedit porteur. Bien vous advertiray-je que j'ay entendu qu'il estoit après pour faire refaire son pont sur la Meuze près de Ruremonde, où ledit S^r duc monstre de le voulloir suivre. Quant à cest accord, duquel j'ay cydevant escript à Vostre Ma^te, les depportemens dudit S^r duc y répugnent du tout, et croy, veu le grand avancement qu'il prévoist en ses affaires, l'honneur qu'il atend d'avoir la fin de son ennemy par les armes, qu'il demourera là, ou qu'il ne se fera de son advis; encores qu'il fust bien aise de se voyr deschargé de la guerre, ne cherchant plus que le repos, ainsi qu'il m'a dit, et continue en la promesse de ce compromys dont il m'a

[1] Le pillage de Malines est un des plus tristes évènements de la guerre civile, l'acte le plus blâmable du gouvernement du duc d'Albe. Tous les contemporains le réprouvent, surtout METEREN, en son *Histoire des Pays-Bas*, f° 85, v°; Morillon en a recueilli tous les détails dans ses lettres à Granvelle : Voir *Corr. de Granvelle*, IV, 455-468. 493. 494. 504. 547. Commencé le 1er octobre, il durait encore le 1er novembre. Don Frédéric de Tolède, le fils du duc, y refit sa fortune. « Tout s'est passé à Malines, écrit le secrétaire Prats, comme si la métropole religieuse des Pays-Pas avait été une ville turque, et comme si tous ses habitants avaient été des barbares. » *Docum. ineditos*, tome LXXV, p. 127.

parlé, au cas qu'on en vienne là : duquel toutefois il n'a aucune responce d'Espaigne, laquelle il me fera savoir.

Du camp de Parque les Mallines, ce IIe jour d'octobre, 1572.

XVI. — *Au Roy.* — [5 octobre, 1572.]

Pillage de Malines. — Retraite de Louis de Nassau par Ruremonde. — L'accord avec le Prince, situation de ce dernier. — La Noue à Cambrai devient libre. — Rapports du duc avec l'Angleterre.

Sire, depuis la prise de Mallines, de laquelle mon homme que j'ay deppesché devers Vostre Ma^{té} vous aura rendu bon compte et fait entendre toutes les particularitez, ensemble plusieurs autres pointz desquelz je l'avois chargé par ung mémoire, Monsieur le duc d'Alve a tousjours séjourné icy, voyant ruyner devant luy ceste pauvre ville durant trois jours entiers, et n'a point perdu de temps en son séjour, car les autres villes enclozes en ce pais, comme Audenarde, Dermonde, Diest et Tongre ont toutes envoyé des depputez pour se remectre en obéissance et implorer sa miséricorde : de sorte que voilà maintenant tout le pais de deçà la Meuse nettoié. J'estime que sa résolution sera de faire marcher son camp du costé de Ruremonde, où est son ennemy, et que, pour cest effect, il pourra partir demain, aiant laissé l'ordre nécessaire pour le chastiment desdites villes, et desjà estably de nouveau pour cest effect ung autre conseil des troubles[1]. Le duc de Holst ne s'est

[1] Morillon écrit du 1er novembre 1572 : « Ledit conseil (des troubles) s'est remis sur pied, besoignant plus aprement que oncques paravant. » *Corr. de Granvelle*, IV, 490.

point encores venu joindre à luy, mais arriva hier icy son lieutenant et son chancellier, lesquels, après avoir tenu audit Sr duc propos de congratulation et affection de servir, entrèrent sur environ trente six mil escuz qui luy restent deubz. A quoy leur fut respondu, et sur ce s'en sont retournez trouver leur maistre à Bos-le-duc. Je croy qu'il nous joindra entre cy et Ruremonde.

Hier retournèrent les gentilzhommes hostaiges pour la conduite du comte Ludoviq, l'aiant laissé audit Ruremonde, où l'ont suyvy cent ou six vingtz françois. J'ay seu de l'un desditz gentilzhommes, qui est celluy qui retourna porter ceste parolle que j'ay escripte à vostre Maté de la part dudit comte audit sieur duc, qu'il y avoit encores quelques termes d'accord entre eulx; dont il ne m'a esté possible tirer ce qui en est, luy aiant esté expressément deffendu par ledit Sr duc. Toutefois je ne m'en contenteray et verray si j'en pourray savoir quelque chose si après. Il a laissé III mil chevaux de ceulx dudit Prince dedans ledit Ruremonde, et le reste encores deçà la rivière, prest à passer. Davantaige il a veu ung hérault envoyé de la part de l'empereur, qui venoit declarer ung ban audit prince, et avoit lettres particullières à plusieurs des collonnelz et cappitaines de son armée, pour les faire retirer. Je ne say si cela y profitera aussi peu qu'il a fait par cy devant; et quant il n'y serviroit, la force et dilligence de laquelle y use ledit Sr duc les contraindra assez de ce faire, faisant seullement bonne myne, sans riens hazarder; car il paroist bien que ledit Prince est peu accompaigné de bonnes gens de guerre. Il est vray qu'aiant maintenant son frère près de luy, il pourroit changer de desseingz et de façons. Nous verrons ce qu'il fera, dont Vostre Maté sera souvent advertie, et du progrez dudit Sr duc.

Sur le retour des ditz gentilzhommes, hier au soir, il envoya licencyer La Noue et autres françois, qui estoient à Cambray, dont avec la présente deppesche j'ay adverty Monsr de Longueville.

Aureste, Sire, je receuz hier celle qu'il vous a pleu me faire du XXIX du passé, et n'avois atendu à me plaindre de la remise et longueur dont on use par deçà à me donner des passeportz ; mais, comme vous aura dit mondit homme, le duc se plaint encores plus de celle dont on use par delà. Je luy ay dit qu'il estoit besoing que de part et d'autre on usast de bonne correspondance et amitié, dont il est content. Et ne fait encores riens autres choses de ces prisonniers, si n'est qu'il les réserve tousjours. Il y en a quelques ungs qui ne sont de grand estoffe, dont le Sr de Noircarmes a obtenu que les gentilzhommes qui les tiennent les pourront rençonner. Je ne faulx de luy donner souvent une attache de ce fait sur vostre intention.

Et quant à ceste pratique d'Angleterre, dont Vostre Ma^té a esté advertie, je vous en donnay aussy dernièrement advis, et ne faudray d'y avoir l'œil ouvert, pour entendre ce qui s'y avancera : qui ne pourra estre si tost, et dont je ne faudray de vous advertir, comme de toutes autres occurences.

Du camp de Parque-lez-Mallines, ce cinquiesme jour de octobre, 1572.

XVII. — *Au Roy.* — [8 octobre, 1572.]

Pillage de Termonde. — Le Prince à Ruremonde. — L'accord avec le Prince sous la médiation de l'Empereur. — Rapports avec l'Angleterre.

Sire, vous aurez veu par ma dernière du cinquiesme de ce mois, que j'ay envoyée par homme exprès à

Péronne, ce qui estoit succeddé ès affaires de deçà, depuis la prise de Mallines, et comme ce pais s'alloit nettoiant de ses tumultueux et rebelles. Il est vray que Monsieur le duc d'Alve n'a pas esté content de ce que troys compaignies de Wallons qu'il avoit envoyées pour remectre Dermonde en obéissance, l'avoient pillée et saccagée, se voullant sentir du buttin comme les autres; et croy qu'il en ensuivra quelque chastiment [1]. Depuis, ledit Sr duc, hyer, feyt partir son armée, pour s'en aller coucher à une lieue de Louvain, cependant qu'il est venu en ceste ville [2] faire ung tour, tant pour, à ce que j'ay entendu, remonstrer aux estatz la dilligence dont il est usé à l'admortissement de ces troubles, et sur ce les exorter au paiement des deux millions qui leur a cy-devant demandez, que pour prendre conseil et advis avec Chappin Vitely [3] et autres, qui y sont, sur le voiaige qu'il retourne faire dès cejourd'huy du costé de Mastriq, pour aller retrouver son ennemy qui est à Ruremonde. Lequel aucuns dient s'estre renforcé et voulloir faire contenance de retourner; aussi, qu'il avoit pris la ville de Vendloo par force : ce que toutefois je ne tiens pour bien asseuré. Mais, pour son honneur et réputation, c'est le moins qu'il puisse faire que de revenir affronter ledit Sr duc, lequel n'est de beaucoup si fort qu'il estoit, pour s'estre la pluspart de ses soldatz espaignolz et Wallons escartez çà et là, pour vendre leurs buttins;

1 Elle fut pillée par les Wallons de Mondragon, malgré la défense du duc, auprès de qui avait intercédé l'évêque de Gand, Cornelius-Jansénius. *Corr. de Granvelle*, IV, 457.

2 Bruxelles.

3 Chiappin Vitelli, marquis de Cétona, florentin, prit part aux campagnes de 1568 à 1574, il mourut en 1575. Cf. *Corr. de Granvelle*, V, 145.

outre que ce seroit occasion audit prince d'en avoir meilleure raison, estans chargez de despouilles comme ils sont, ou il fault qu'il s'aille du tout cacher pour jamais. Vray est qu'il tient encores beaucoup de pais, et tout ce que Vostre Ma^{té} aura veu par mes précceddentes qu'il a conquis ès pais de Gueldres, Frize, Hollande et Zellande, qui coustera beaucoup à remectre en obéissance, s'il veult estre homme de guerre. Mais le peu qu'il a fait jusques icy fait juger que le surplus n'yra guières mieulx, si ce n'est que le comte Ludoviq, qui a plus de réputation que luy, ne s'y employe d'autre sorte. La maladie [1] qu'il a emportée de Mons l'en pourra garder. Quant à l'accord avec luy, duquel on a assez parlé soubz main, je croy qu'il ne se fera point, et y répugne ledit S^{r} duc. L'empereur y intercedde, ainsy qu'il s'ensuit que ledit prince joïra de tous et ung chacun des biens qu'il a en l'obéissance du Roy Catholique, sans toutefois résider en son pais, mais en Allemaigne ou ailleurs qu'il vouldra, d'où il pourra servir à sa Ma^{té} de colonnel de reistres et luy en faire lever, s'il en a besoing; et m'a on dit que pour seureté de cela, le mariage de son filz, qui est en Espaigne [2], se debvoit faire avec la fille du duc de Medina-Celi. Je ne say s'il en a une ou non.

Voilà, Sire, ce que j'en ay peu apprendre jusques à présent. Et quant à celluy d'Angleterre, je suis après

[1] On annonça même sa mort : « L'on dit qu'il est mort en chemin », écrit Morillon, du 28 septembre. *Corresp. de Granvelle*, IV, 444. Mondoucet reproduit ce bruit au commencement de la lettre suivante.

[2] Philippe de Bueren, fils aîné du prince d'Orange, enlevé de l'Université de Louvain où il étudiait, en 1568; il fut placé à l'Université d'Alcala et ne revint aux Pays-Bas qu'en 1596, à la requête du cardinal Albert d'Autriche. Cf. METEREN, f° 380, v°.

à m'en esclaircir, afin de vous advertir de ce qui s'en fera. Et cependant aucuns du conseil de deçà dient qu'il n'y a apparence en cela, au moings si tost, veu que la pluspart sont Anglois, qui ont pris Goess et occuppent les Zellandes. Encores ressentement est il abordé à Blancqenbergue, port de Flandres (qui fut mercredy dernier), trente huict vaisseaulx chargez plus d'Anglois que d'autres, qui ont pillé ledit lieu et plusieurs grandz villaiges autour, aians couru jusques auprès de Bruges. Toutefois je n'obmectray riens pour en apprendre la vérité. J'ay bien seu que la royne d'Angleterre avoit envoyée devers lez Princes protestans depuis les exécutions de votre royaume [1].

Au reste, Sire, avec madite dernière j'ay escript au Sr de Villeroy comme je me trouvois pris d'une fiebvre double tierce, laquelle je pense ne me debvoir guières durer ne m'empescher la suitte du camp; mais elle m'a depuis si fort travaillé et quasy continuellement, que je suis contrainct demourer icy pour me faire guarir le plustost qu'il me sera possible : pouvant cependant asseurer Vostre Maté qu'il n'y aura riens d'obmis en son service, aiant envoyé trois de mes gens à la suitte dudit Sr duc, qui y ont quelques pratiques et congnoissances. Lesquelz ne faudront de m'advertir journellement de ce qui se fera, pour vous en faire les deppesches. Et ce pendant je vous supplieray très humblement ne trouver mauvais, si je me suis icy arresté pour cest effect.

De Bruxelles, ce VIIIe jour de octobre, 1572.

[1] Les négociations entre Élisabeth et les Princes protestants d'Allemagne, surtout avec le prince d'Orange, avaient lieu par l'intermédiaire des calvinistes français, le vidame de Chartres (Jean de Ferrières, seigneur de Maligny), et Montgommery. La Huguerye dit que les milords étaient disposés à faire des sacrifices d'argent : *Mém.*, I, 168.

XVIII. — *Au Roy.* — [11 oct., 1572.]

Marche du duc vers la Meuse, du Prince vers le Rhin. — Nouvelles de Zélande, de Gueldre, de Flandre, de Hollande.

Sire, Je vous ay escript du VIIIᵉ de ce mois le chemin que prenoyt Monsʳ le duc d'Alve avec son armée, et ce que pour lors se présentoyt par deçà. Aiant ledit jour couché à Louvain et le lendemain neufviesme à Thiellemond, où il a séjourné deux jours pour se rafraischir du travail qu'il avoit enduré en ces deux grandes journées d'icy là, luy estant audit lieu venu nouvelles de la mort du comte Ludoviq et que le prince d'Orange, voiant ses gens de guerre se desbander et séparer de luy, s'estoit retiré de Ruremonde, prenant le chemin du costé du Rhin, ce qui remectoit en doubte le partement dudit Sʳ duc et son avancement en ces quartiers là, en atendant certitude de l'un et de l'autre. Et à la vérité, si ainsi est, j'estime que nous le reverrons bien tost par deçà, et sera relevé de ceste pene, puisque toutes choses luy viennent à souhait pour bientost nettoier les pais de ses rebelles et remectre les villes en obéissance ; lesquellez, se voians sans aucune espérance de secours, ne pourront faire que se rendre à sa miséricorde. Les gens que j'ay envoyé à sa suitte m'advertiront incontinent de la vérité, laquelle je ne faudray de vous faire savoir. Et à ce qu'ilz m'ont escript, ledit Sʳ duc est asseuré par Barthelomeo Campy[1] de luy rendre entre ses mains la ville de Flessingues,

[1] Ingénieur. Nous verrons plus loin qu'il fut chargé de construire des ponts pour le siège de Harlem, et que ces ponts s'écroulèrent. Cf. *Corr. de Philippe II*, II, 304.

dans cest hiver [1]; auquel à ceste occasion il a permis de faire faire vingt mil sacqs; et que celle là estant réduite, il auroit bonne raison de Delft et Dourdrek, qui sont celles qui pourront donner le plus de penes à ravoir. Ces trois derniers jours, il s'est icy semé plusieurs bruitz contraires à cela, assavoir que ledit prince s'estant renforcé de gens de pied, avoit prins la ville de Vandloo par force devant laquelle avoit esté tué le comte Christofle jeune, fils au comte Pallatin [2], qui l'avoit accompaigné en ceste guerre. Quant au costé de Flandres, ceulx qui estoient dedans les villes d'Audenarde, Dermonde et autres qu'ilz ont habandonnées, auroient à leur retraite voullu donner sur le pillaige; mais ilz ont esté pressez et poursuiviz de si près par le comte du Ruelx [3] qu'ilz ont esté mis en pièces. En Zellande, les affaires y sont tousjours au mesme estat que je vous ay escript, estant la ville de Goess pressée en extrémyté, pour le secours de laquelle on a envoyé gens et munitions. Je crains qu'ilz n'y arrivent trop tard. De Hollande, j'ay esté cejourd'huy adverty que, en toutes les villes qui tiennent pour ledit prince, il a esté enjoint aux catholiques et autres qui ne veullent tenir son party, de sortir et se retirer. L'occasion est, à ce que j'entendz, afin de faire mectre en leur place lez habitans de Mallines, Mons et autres villes, qui s'estoient retirez avec luy.

[1] Morillon prétend que Flessingues, et autres villes, comme Dordrecht, Harlem, Delft, auraient demandé « leur appointement » après la prise de Mons; « mais nulles de ces villes ne se veuillent tier au duc d'Alve... » *Corr. de Granvelle*, IV, 484.

[2] Christophe de Bavière, sixième fils de Frédéric III, Electeur Palatin, et de Marie de Brandebourg. Il ne fut pas tué à Venloo, en 1572, mais à Mook, en 1574.

[3] Jean de Croy, comte de Rœulx, gouverneur de Flandre.

Depuis, j'ay seu que ledit S^r duc s'estoit achemyné jusques à Thongre, et qu'il avoit envoyé le S^r don Fadriq son filz avec quelques chevaulx ligiers, qui estoient arrivez à Weert.

Du XI octobre, 1572, de Bruxelles.

XIX. — *Au Roy.* — [14 octobre, 1572.]

Marche du duc vers la Meuse. — Combat naval en Zélande. — Projet d'assassinat sur la personne du Prince. — Négociations du duc avec l'Angleterre.

Sire, depuis les advis que Vostre Ma^té a receüz par ma dernière lettre de l'unziesme du présent, Monsr le duc d'Alve, lequel auparavant estoit en délibération de suivre chauldement sa fortune pendant qu'elle luy monstre visaige riant, et à ceste fin s'achemynoit en Gueldres à grandes journées, pour prévenir les desseingz de son ennemy, et le presser sur l'estonnement de la redduction de Mallines, Dermond et Audenarde, a changé de desseings et commence à marcher plus lentement, soit ou pour atendre certaines enseignes d'infanterie des vielles garnisons d'Arthois et de ses frontières, lesquelles il haste de marcher en son camp, dont partie se retournoit loger à Atte et ès environs : soyt que, avant passer la Meuze, il veult remarquer plus certainement quel party prétend prendre le prince d'Orange. Et, l'unziesme de ce mois, estant sorty de Thielemont, ne savança qu'à une lyeue et alla coucher à Holsen (?), délibéré le lendemain, qui estoit le XIIe, faire son logis à Sainteron[1]. Toutefois, aiant changé de propos, il cou-

[1] Saint-Trond.

cha ce jour là à Hassel, bien lieue et demye à costé dudit Sainteron, pour se rendre le lendemain à Mastriq. Je croyrois bien que ceste relasche seroit aydée de la facilité de la réduction des villes de Ruremonde et Gueldres, lesquelles le prince a quictées et habandonnées, pour n'estre fortes et tenables, et affin de ne distraire tant ses forces sur petites occasions sans profit ou honneur et dommaigeables. Cela toutefois fait audit s^r duc ouverture et passaige pour parvenir plus aisément à Zutpehen, où on croyt qu'il prendra son chemin, à diverses fins et intentions : l'une, pour nettoier et achever le pays de Gueldres, qui luy convient laisser à son dotz, asseurer Deventer, et s'ouvrir tout le pais d'Ouvrisel, ouvrir le chemin du pais de Frize, et par mesme moien approcher la Hollande, où il pourra entrer par ce costé. Cependant il a licencyé les quatre cornettes de reistres qu'avoit amenez le comte de Leoustain. Et parce que l'importance du siège de Goess le tient en une perplexité grande, encores qu'en Anvers il ait envoyé III mil espaignolz, wallons et allemans, pour embarquer sur quarante navires qu'ilz appellent autrement batteaulx, afin de forcer le passaige et faire escorte à vingt galliotes chargées de munitions, qu'il faisoit conduyre au secours des assiégez, se deffyant de l'effet de ceste trouppe, et pour avoir entendu possible la flotte des ennemys plus forte qu'il n'avoit esté informé, il a renforcé ce secours de huict enseignes d'Espaignolz, qu'il a fait partir de son camp le XII de ce mois. Mais, à ce que je voy, ilz seront arrivez après la feste : car, le mesme jour, les batteaux préparez aians vent à propos et fait vend à Goess, les ennemys avec soixante et dix vaisseaulx de guerre bien équippez les sont venuz atendre au canal de la rivière, et avec peu de hurques, s'estans

mis à la garde du passaige, les ont receuz si vifvement qu'après quelque combat qui fut attacqué par le s^r^ de Mérode [1], vis admiral, ung des navires dudit sieur duc y est resté pris, une galliotte chargée de pouldre mise à fondz par ses gens mesmes, qui voioient ne la pouvoir garantir autrement de captivité de la part contraire. Une hurque s'estant engaigée en certains bancqz et sables, d'ou elle ne peust sortir; fut bruslée par les gens dudit s^r^ duc; finablement toute la flotte a reboursé chemin, et est, dès le mesme jour, à l'ancre au port d'Anvers, tout espoir perdu de pouvoir secourir les assiégez [2]. Il y a eu ung autre désordre en ceste flotte; car, comme les commissaires, suivant le commandement qu'ilz avoient, eussent fourny les vaisseaux de vivres pour deux jours tant seullement, les Espaignolz qui avoient commandement d'atendre le vend à la ville, tirans à l'espargne, montèrent et s'embarquèrent dès le samedy; et avoient desjà consommé les vivres d'un jour avant que partir du port. De la perte de Goess est nécessairement accompaignée la perte de Midelbourg, et par ainsy de tout le pais entier de Zellande; et de la conséquence que j'ay cydevant escript à Vostre Ma^té^, oultre le danger de la famyne et les invasions et incursions ordinaires qui se feront par descentes journelles et pilleries des rivaiges, et la commodité qu'elles apportent au prince d'Orange pour la conservation du pais de Hollande; sur tout j'en voy la réduction bien mal aisée par le moien des armes, pour la difficulté des advenues et aisance de garder les passaiges pour le moings de cest hiver.

[1] Bernard de Mérode, seigneur de Rummen et de Waroux, au service du Taciturne.

[2] Cf. *Corr. de Granvelle*, IV, 462.

Le bruyt contynue de la mort du comte Ludoviq, non sans soubson quelle ayt esté hastée, dont je ne vous asseureray encores. Le prince d'Orange, à ce que je puis entendre, n'est exempt de danger : car je suis adverty que Host [1], allemant, chevalier de votre ordre, est présentement en son camp, avec charge et promesse dudit sieur duc, pour mectre à exécution sur sa personne tel stratagème comme on asseure qu'il a fait contre le feu admyral et le tirer d'une harquebuzarde ou pistoletade. Il a encores deux serviteurs en ceste ville à l'hostelerie, lesquelz atendent son retour. Je suis informé de bonne part que ledit sieur duc est en termes de deppescher exprès personnaige en Angleterre, pour traiter et négotier avec la royne. On ma promis de me donner incontinent advertissement, tant de sa charge comme de se qu'il y traictera et négotiera, dont je ne faudray incontinent de vous advertir et de toutes autres choses qui surviendront.

De Bruxelles, ce XIIII[e] jour de octobre, 1572.

XX. — *Au Roy.* — [17 octobre, 1572.]

Marches du Duc et du Prince. — Nouvelles de Zélande, de Hollande. — Négociations avec l'Angleterre.

Sire, ma dernière deppesche du XIIII[e] de ce mois, que j'ay envoyée par homme exprès à Péronne, avec ung pacquet du sieur de Vulcob, vous aura amplement informé du progrez des affaires de deçà et de l'armée

[1] M. Gachet a lu Heist : *Bulletins de la Société royale d'histoire*, 2[e] série, v, 20.

de Monsr le duc d'Alve, laquelle a fait depuis fort peu de chemyn, aiant couché le XIII à Tongre : où il advint que mes gens que j'ay à sa suitte feurent logez chez ung médecin qui avoit visité le comte Ludoviq en sa maladie, lequel les asseura que ce n'estoit que une fiebvre tierce qu'il avoit, avec une débilité d'estomaqc et sans aucun danger, tellement que le s^r Desgarden, qui deslogea dudit Tongre le XII, luy a asseuré qu'il commençoit à se bien porter. Toutefois, pour ce que plusieurs autres asseurent sa mort, voyre de l'avoir veu enterer, je n'en puis que dire de certain à Vostre Ma^té.

Ce jour, ledit s^r duc eut nouvelles que le prince d'Orange avoit passé le Rhin, pour avec ce qu'il avoit de son armée s'en aller du costé de Zutphen, où estoit le comte de Vandemberg, et qu'ilz estoient en quelque volunté d'assiéger la ville de Deventer, affin par ce moien d'attirer ledit s^r duc au combat avec désavantaige, ainsi qu'il l'estoit venu chercher devant Mons. Le lendemain XIIIIe, il alla coucher à Mastriq, où il a séjourné jusques à ce jourd'huy, ainsi qu'il m'a esté escript, faisant cependant passer la Meuse à toute son armée, laquelle il renforce tant qu'il peult de toutes les compaignies de Wallons qu'il a en garnison par toutes ses villes, tant de Hainault, Arthois que autres lieux ; et n'en puis juger l'occasion, s'y n'est qu'il veulle casser une partie de ses allemans, lesquelz s'en voyans au hazard, font mil maulx et n'espargnent guères Espaignolz ou Wallons qu'ilz trouvent à l'escart ; quant à ses reistres, je puis asseurer Vostre Ma^té qu'il s'en trouve bien empesché, veu le grand nombre qu'il en a, une partye desquelz il a entretenu jusques icy par warguelt ; et maintenant qu'il les veult licencyer, ilz veullent estre paiez du tout, ainsi qui luy a mesmes esté respondu par le comte de

Mansfeld, auquel il a escript de donner congé aux XV cens qu'il avoit levez. Je ne faudray de vous escrire comme il s'en accommodera. Cependant, Sire, il estoit en volunté de faire mectre son artillerye sur la Meuze, pour la faire descendre près de Nymègues, afin de se rendre plus près de Zutphen, où l'on tient pour certain qu'il se délibere de donner : dont je différeray l'asseurance jusques à ma première, pour n'avoyr encores pris ledict s^r duc résolution là dessus, à ce que jentendz.

Il a esté merveilleusement mal content de la honte et repoulse qu'ont enduré ceulx qu'il avoit deppesché pour le secours de Goess, lequel il a encores renforcé, avec commandement exprès à ceulx qui y avoient esté de retourner et tenter une autre foys de secourir les assiégez. Ilz partirent hier d'Anvers, en bryant équipaige et volunté de ce faire. Nous saurons demain ce qu'ilz y auront exécuté, dont vous aurez aussi tost advis. Quant audit prince, il m'a esté rapporté qu'il n'avoit donné congé qu'à ses lansquenetz, qui n'estoit riens qui vaille ; et avoit descouvert beaucoup de pratiques et de trahisons qui s'estoient brassées avec ses collonnelz de cheval, dont il en avoit fait pugnir quelques ungs, autres qu'il avoit renvoyez aux princes de qui il les tenoyt : et qui estoit la principalle cause de sa si soudaine retraicte, laquelle n'estoit encores telle que l'on la publyoit, par ce que le XIIIe il estoit audict Zutphen, où il a mis bonne et forte garnison ; et se promeyne ainsy à Campen et autres villes qu'il tient là autour, faisant le semblable à celles qu'il estime se pouveoir garder cest hiver. Et estoit en volunté, selon le progrez dudict s^r duc, de s'en aller de là en Hollande, pour y donner pareil ordre et encouraiger les peuples, lesquelz, d'eux mesmes, se sont encores de nouveaux cottizez à dix pa-

tars par arpent, pour l'entretènement de ceste guerre. Cela pourra, à mon advis, estre cause que ledict sr duc ne séparera si tost son armée, atendant le succez dudict Zutphen, sur lequel plusieurs autres prendront exemple. Ledit prince a de naguières changé le gouvernement dudict Hollande, qu'il a mis ès mains d'un Battenbourg [1], et envoyé le sr de Boytel [2], qui y estoit gouverneur, à Flessingues. Quant au sr de Lumey [3], il demoure sur la mer audict siège de Goess et ailleurs où il luy sera ordonné.

Je suis tousjours aprez pour entendre ce qui se négotiera du costé d'Angleterre, en quy les affaires que ledict sr duc a sur les bras sont cause qu'il procedde plus lentement qu'il ne feroit ; et encores ay je appris de bon lieu que ce qu'il en veult acheminer n'est que pour, en accommodant ses affaires, trompper, s'il peult, la royne du pays ; laquelle, selon meilleur advys et conseil que Vostre Maté en peult prendre, il me semble, sera très bon entretenir en toute bonne asseurance et amytié, afin que aisément et legièrement elle ne s'en deppârte, pour en contracter une nouvelle par deçà.

De Bruxelles, ce XVII octobre, 1572.

[1] Guillaume, seigneur de Batenburg.

[2] Boxtel (Jean de Hornes).

[3] Guillaume de la Mark, sieur de Lumey, avait été le premier gouverneur de Hollande nommé par le Prince, le 2 juin 1572; était vice-amiral des Gueux de mer; tous les contemporains parlent de sa cruauté. Cf. METEREN, f° 101.

XXI. — *Au Roy.* — [21 octobre, 1572.]

Le Duc est à Maëstricht, il manque d'argent. — Le Prince fortifie Zutphen, déploie une grande activité. — Nouvelles de Zélande.

Sire, depuis le XVIIe de ce mois, que je vous ay adverty des évènemens de ceste guerre et du chemin que faisoit Monsr le duc d'Alve avec son armée, pour approcher son ennemy, aussy les villes qui luy estoient encores désobéissantes, je voy qu'il a proceddé plus lentement qu'il n'avoit résolu le mesme jour qu'il arriva à Mastriq ; car, l'infanterie et bagaige aiant demouré longuement à passer le pont audict Mastriq, à cause du mauvais temps qu'il fyt lors, la cavallerye de ce païs et chevaux légiers acheva seullement de passer le XVIIIe, que les sieurs don Fadriq et de Noircarmes debvoient partir avec ladicte armée, prenans leur chemin par le pais de Clèves, pour aller à Cuyck[1], autre passaige de la Meuze : ce qui s'est encores differé jusques au XXme, et où ledict s^{r} duc et de Medinacely les debvoient aller joindre ; et de fait se fussent embarquez le mesme jour sur la dicte rivière avec l'artillerye qui estoit desjà toute preste, sy les Reistres eussent voullu passer et suyvre l'armée : lesquelz, spéciallement ceulx qu'a amenez l'archevesque de Collongne, se doubtans qu'on n'a plus grand besoing d'eulx et qu'ilz peuvent avoir leur congé si tost qu'ilz seront par delà, se sont obstinez de ne passer point, qu'ilz ne soient paiez de tout ce qui leur est deu : qui est l'occasion de son retardement audict Mastriq, d'où il ne partira que cejourd'huy, se mectant

[1] Cuijk, sur la Meuse, un peu au-dessus de Grave.

sur l'eau, ainsy que l'on m'escript, atendant quelque somme de deniers qu'il a envoyé haster en Anvers (au-devant de laquelle il avoit envoyé escorte), qui luy viendra bien à propos, en estant fort mal garny : et qui est cause que plusieurs de ses soldatz, tant de cheval que de pyed, l'abandonnent journellement, se retirans en leurs maisons avec le peu d'espérance qu'ilz ont d'en recepvoir cy après, le sacq de Mallines leur en aiant servy. Il se trouve fort importuné, en ce fait, de toutes sortes de gens qui font difficulté de marcher. L'on tient pour certain que lesditz reistres estans passez seront licenciez, estant doresnavant plus de besoing d'infanterie que de cavallerie, et mesmes ès quartiers où il va, qui est, selon que je vous ay escript de sa délibération, droit à Zutphen, où l'on tient qu'est encores le prince d'Orange avec plus de III mil chevaulx, garnissant le mieulx qu'il peult ladicte ville et autres de ces quartiers là, pour soustenir l'effort dudict sieur duc, qui ne pourra estre grand eu esgard au lieu et à la saison. Il pourra faire encores autre desseing, selon mon jugement, qui est d'aller prendre Bommel, afin par ce moien de gaigner le passaige des Rivières et s'ouvrir le chemin, soit pour entrer en Hollande et du costé dudict Zutphen, dont nous verrons ce qu'il réussyra, et ne faudray de vous advertir promptement. Mais si ledict prince use de peu de résistance en ceste guerre, la cunctation dudict sieur duc y est bien grande, et sera mal aisé, à mon advis, qu'il en ayt si prompte raison qu'il espère et se persuade. On continue de dire que ledict prince est pour faire ung voiaige en Hollande, pour les occasions que j'ay dernièrement escriptes à Vostre Maté.

Et quant au comte Ludoviq, on doubte maintenant de sa mort plus qu'auparavant, et y en a qui asseurent

qu'il est à Meurs[1], chez le comte dudict lieu, son parent, où il commence à se refaire. Toutefois, le peu d'asseurance que j'en ay me gardera de le vous certiffier autrement. Il n'est riens survenu depuis du costé de Zellande, n'estans partys que cejourd'huy les vaisseaulx et gens de guerre que l'on debvoit envoyer pour le secours de la ville de Goess assiégée, qui est beau et plus grand que le premier; mais il n'empesche que l'on ne doubte de son arrivée à bon port, aiant esté repoussé la première foys avec honte et perte, encores qu'ilz aient d'autres moyens et qu'ilz facent estat d'y aborder par quelques endroiz, ce pendant qu'on pourra entretenir le combat ailleurs. L'importance de ceste place, qui ferme tout le secours à l'isle de Walcre [Walcheren], fait que l'on entreprend de l'ayder plus vifvement. Bien tost nous aurons nouvelles de ce qui se sera fait; et cependant ces pirattes et corsaires ne perdent temps, aians prys depuis peu de jours, ainsi qu'il m'a esté rapporté, dix ou unze vaisseaulx portugaix, chargez d'espiceries et autres marchandises, qu'ilz ont emmenez en Angleterre et où ilz font estat de les débiter : chose qui est bien esloignée (comme Vostre Majesté peut juger) des accordz et traitez entre eulx. A quoy néanmoins je ne laisse d'avoir toute solicitude pour vous en donner advis.

De Bruxelles, ce XXI[e] octobre, 1572.

[1] *Mörs*, près du Rhin. — Herman, comte de Nieuwenaër et de Mœurs, avait épousé Madeleine de Nassau, fille de Guillaume I[er] et de Walpurge d'Egmont (sa première femme); il était donc beau-frère du comte Louis, qui resta chez lui douze jours. *Mém. de La Huguerye*, I, 145.

XXII. — *Au Roy.* — [25 octobre, 1572.]

Marche du Duc. — Le Prince est en Hollande. — Goes a été secourue. — Négociations avec l'Angleterre. — Nouvelles d'Allemagne.

Sire, Vous aurez entendu par ma dernière du XXI[e] de ce mois, que j'ay envoyée par homme exprès à Péronne, le poinct auquel se retrouvoit pour lors l'armée de M[r] le duc d'Alve, et comme elle estoit sur son partement de Mastriq pour s'acheminer vers Nymègues, les ungs delà la rivière de Meuze et autres deçà, et ledict sieur duc avec l'artillerie et munitions pour s'embarquer sur ladite rivière, d'où il ne partit que mercredy dernier. Et, par ce que depuis ce temps là ilz n'ont fait que marcher ainsi séparément, cela sert d'excuse à mes gens qui sont à ceste suitte, de ne faire entendre ce qui est survenu de nouveau, dont vostre Ma[té] sera plus particullièrement informée par ma première; et croy qu'il n'y aura autre chose, sinon que leur arrivée audict Nymègues : espérant de m'y en retourner dedans la fin de la sepmaine prochaine, que je pense estre plus fort de la maladie que j'ay eue depuis le commencement de ce mois. En atendant, je vous diray que ledict S[r] duc a lincencyé les reistres qu'il avoit de l'archevesque de Trèves, et fait battre monnoye et chercher toutes les bourses d'Anvers pour le paiement des autres qu'il a en estre, lesquels il a cependant envoyé pour traiter et cappituler de leur paiement, affin de leur donner congé. Sur quoy je ne veulx obmectre à vous faire entendre la nécessité de deniers où il se trouve, aians mesmement depuis six jours quelques principaux marchans d'Anvers, sur lesquelz s'addressoient de ses lettres de change, fait

banqueroutte, comme ung Jehan Fiesque et quelques autres [1].

Quant au prince d'Orange, j'ay seu qu'après avoir laissé bonne garnison à Zutphen, Zvol, Campen et autres villes tenables de là autour, il s'est embarqué audict Campen pour passer à Enckuisen en Hollande, et ce pour les effectz que j'ay cydevant escript à Vostre Maté; car, l'on tient que desjà quelques villes dudict pais commençoient à bransler, voyans si peu de provisions et resource audict prince ; ce que sa présence pourra faire différer.

Il y en a beaucoup qui asseurent maintenant que tout ce qui s'est dit de la mort du comte Ludoviq estoit faux, et qu'il se porte trop bien mesmes. On m'escrit du camp qu'il ne s'en parle plus.

Au reste, Sire, la ville de Goess, en l'isle de Zutbevelant, assiégée, ainsi que vous aurez veu par mes préceddentes, a esté secourue de mardy dernier [2] par le collonnel Mondragon [3], suyvy de II mille V cents soldats, desquels il en est passé environ XVIII cens, chargez de chacun six livres de pouldre, non sans grand péril et hazard, parce que, aians espié que la marée estoit retirée (laquelle estant haulte, inonde grande partye de la dicte

[1] Anvers souffrait beaucoup de la guerre civile ; après avoir été la première place de commerce de l'Europe du nord, grâce à son *consulat* de 1485, elle était abandonnée par les marchands qui se retiraient en Allemagne ou en Angleterre. Le baron de Ferrals, prédécesseur de Mondoucet en Flandre, avait déjà signalé de nombreuses banqueroutes. Voir ses lettres du 4 juin et du 7 décembre 1570, dans *Bibliot. nationale*, II, 486. 501.

[2] 21 octobre.

[3] Christophe Mondragon, seigneur de Remenchicourt, fut gouverneur de Damvillers, et colonel d'un régiment de Wallons. Voir le récit de son expédition sur Goes, dans METEREN, f° 86.

isle), ilz se meirent en chemin entrans en l'eau et les boues jusques à la ceinture et plus, et ne seurent si bien faire que, survenante ladicte marée, il n'y en demourast de noiez quelques ungs des derniers. Depuis, il n'en est venu aucunes nouvelles, sinon par conjectures et oppinions, ainsy que j'ay veu par lettres escriptes de Bergues, qui dient que, à ceste occasion, les ennemys qui estoient devant ladicte ville, s'estoient retirez avec perte de cinq ou six cens hommes. Toutefois, n'y en aiant riens de certain, je n'en puis autrement assurer votre Ma[té]; bien croyt-on qu'il y aura eu du combat, dont je ne faudray de vous faire incontinent entendre la vérité. Cependant j'ay appris que, n'aiant la dicte ville besoing d'ung si grand renfort, il pourra servir à quelque entreprise et intelligence secrète que ledict S[r] duc a sur Flessingues et de laquelle il se promect bonne yssue, d'autant plus, ainsi que j'ay esté adverty, que la royne d'Angleterre avoit faict révoquer tous les Anglais qui estoient passez de deçà au secours desdictz Gueulx, et de faict qu'ilz en estoient partiz, et que sur ce elle avoit faict une déclaration que ce qu'ilz en avoient faict estoit contre sa volunté et commandement [1]. Vostre Ma[té] peult considérer le but où elle tend et que son intention seroit d'entendre à cest accord et se fortiffier du party du roy d'Espaigne, ne se pouvant plus asseurer de France : bien

[1] Confirmé par une lettre du duc d'Albe, citée dans *Corr. de Granvelle*, IV, 660. 661. Cf. *Corresp. de La Mothe-Fénélon*, lettres du 22 oct. et du 15 nov. 1572, tome V, 182. 200. 201. « Ceux à qui j'ai parlé, dit La Mothe, m'ont répondu que Vous, Sire, en faysant la défense à vos subjets de n'aller poinct en Flandre, et chastiant ceux qui revenaient de Montz, avez montré à la reine d'Angleterre comme elle debvait user en cet endroit, et lui aurez appris de ne refuser l'amitié du roy d'Espaigne... »

qu'il y ait beaucoup de particularitez et menues querelles à resoudre auparavant qu'ils en viennent à la deffinition et qu'il luy fallust faire de grandes restitutions, dont ilz ne sont encores entrez en termes, et à quoy j'auray l'œil pour vous en advertir. Ce que, je croy, ne se traitera que cest hiver, que l'on pense se debvoir passer en Anvers : qui est tout ce que je puis dire pour ceste heure à vostre Mté, fors que j'ay eu advis d'Allemaigne, que les princes protestans et entre autres le Palatin font tuer et assassiner les françois qu'ilz peuvent attrapper sur leurs païs, dont Vre Maté pourra estre advertie d'ailleurs [1].

De Bruxelles, ce XXVe octobre, 1572.

XXIII. — *Au Roy.* — [30 octobre, 1572.]

Le duc d'Albe à Nimègue. — Le Prince a convoqué les États de Hollande. — Nouvelles de Zélande. — d'Angleterre, — d'Allemagne.

Sire, depuis vous avoir escript du XXVe de ce mois, je n'ay eu aultres nouvelles du camp de Monsr le duc d'Alve, sinon son arrivée à Nymègues avec toute son armée fort harassée et lasse du mauvais temps qu'il a fait en leur voiaige et qui continue encores maintenant, qui pourra estre cause de faire prendre nouvelle résolution audict sieur duc ; car, d'assaillir villes durant ledict temps, mesmes audict païs de Gueldres ou Hollande, ce seroit ruyner et deffaire du tout ses forces sans pouvoir venir à bout d'aucune entreprise, veu aussi

[1] Fait peut-être allusion à l'arrestation de Monluc, l'évêque de Valence, qui allait en Pologne, et fut arrêté par les reîtres à Francfort.

que le prince d'Orange a donné le meilleur ordre qu'il a peu pour la garnison des dictes villes et places. Toutefois on pense qu'il pourra donner à Bommel, ainsi que je vous ay cy devant escript, affin d'ouvrir le passaige de Hollande. J'ay seu que ce qui faisoit temporiser ledict S[r] duc estoit une intelligence qu'il avoit dedans la ville de Zutphen, par le moien de quelque compaignie d'Allemans qui y estoit, ausquelz il promectoit paiement entier, aiant pratiqué leur chef : ce qui a esté descouvert, et iceux mys dehors par ledict prince, quy y a mis XII enseignes de gens de pyed et cinq cens chevaux pour la garde. Ce sera, à mon advis, le chemin que ledict sieur duc tentera plustost en ceste saison que la force.

Quant audict prince, il est en Hollande, ainsi que je vous ay cydevant escript, et a esté jusques à Dordreg ; aiant faict convoquer les estats dudict pais au cinquiesme du mois prochain, en la ville de Harlem, à fin, par belles parolles et remonstrances, de les confirmer tousjours en son affection et amytié et à la conservation d'eulx mesmes, et aussi pour les induire à paier plus libéralement ce qu'ils luy ont cy devant accordé, qui est de XII patars par bouguye ou arpent de terre, qui montera à une bonne grande somme. Davantaige depuis son arrivée audict pais, ses gens ont pris deulx villes qui y restoient encores, assavoir Scohonove et Vianen [1], qui n'estoient pas bien fortes mais d'importance, par quelques passaiges de rivières ; qui ont esté toutes deux forcées, aiant ledict Scohove enduré deux assaultz, y aiant audict Vianen II à III cent soldats qui ont esté mis en pièces. Aussi j'oubliois de vous dire, Sire, que ceulx de la ville

[1] Schoonhoven et Vianen, deux villes sur le Lek, au sud de Gouda et d'Utrecht.

d'Enckuisen, qui sont fortz et gaillardz par mer, voians l'obstination de ceulx d'Anstredan de demourer en leur debvoir et obéissance, se sont résoluz de voulloir gaster leur port, y enfonsant quelques hurques chargées de pierres, affin, par ce moien, en se vengeant d'eux, attirer en leur ville tout le traficq et commerse qui abordoit audict Anstredan.

Du costé de Zellande, c'est chose estranges et qui fait esbahir ung chacun, que depuis le passaige du secours envoyé à la ville de Goess, il n'en est retourné aucun qui en parle asseurement : ce qui faict merveilleusement mal soubsonner et craindre qu'il ne s'en soit perdu et noyé beaucoup au dict passaige. Toutefois j'ay esté asseuré par quelque personnaige, qui dit le bien savoir, que les ennemys s'estoient retirez de ladicte isle après avoir bruslé le plat pays, pris et emporté toutes sortes de vivres qui se pouvoient trouver ès villaiges et en la campaigne, laissans ladicte ville ainsi avec son secours, qui ne peult estre que de cinq à six cens hommes; lesquelz, avec ceulx qui estoient desjà dedans, meurent de faim maintenant, et le pire est qu'ils ne peuvent estre secouruz desdicts vivres, lesdictz ennemys estans bien fortz par mer, occupans tous les passaiges jusques à deulx lieues d'Anvers, et se sont encores renforcez de naguères de plus de soixante vaisseaux qui estoient cydevant ordonnez pour la pescherie du haren : de sorte qu'il est fort à craindre, selon ce que l'on en peult juger, que ledict s^r duc fera pour cest hiver fort peu de chose en tous ces quartiers là, si ce n'est par autre moien que par les armes, et que ceste guerre sera suffisante pour le bien empescher et arrester icy l'année prochaine.

Au reste, Sire, je ne veulx faillir de vous advertir du bruit que l'on fait courrir icy de la mort de la royne

d'Angleterre, sur lequel plusieurs fondent de beaux discours; mais j'ay oppinion qu'il se trouvera faulx, comme celluy de la victoire contre le Turc. Il se murmure aussi d'une diette qui se tient en Allemaigne, à Franfort, en laquelle plusieurs princes et seigneurs sont convenuz, et où il s'est traité de levée de grand nombre de gens de guerre pour l'année prochaine, qu'on dict mesmes avoir esté arrestez : dont Vostre Ma^té^ pourra estre advertye d'ailleurs; mais ce seroit doresnavant la saison d'y voiaiger, afin d'entendre la vérité de ce qui s'y fait.

De Bruxelles, ce XXXe octobre, 1572.

XXIV. — *Au Roy.* — [31 octobre, 1572.]

Mémoire remis au Sr de Spersat sur la situation militaire des deux partis.

Sire, le Sr de Spersat, présent porteur, a esté deppesché par deçà, de la part de Monsr de Longueville, pour entendre particullièrement quel trayt y prenoient les affaires, et pour voir et congnoistre à l'œil les forces de Monsr le duc d'Alve, avec sa façon de procedder en ceste guerre; il a donné jusques à Nymègues, où estoit ledict S^r^ duc, où il s'est particullièrement informé de toutes choses, dont il vous saura rendre très bon compte; oultre ung bien ample mémoire et instructions que je luy en ay baillé, lequel à la vérité contient peu d'autres particullaritez que celles contenues par mes deppesches de XXVe et XXXe de ce moys, que je vous ay naguères envoyées. Il plaira à Vostre Ma^té^ donner audict Sr de Spersat la foy et créance sur lesdictes affaires qu'il vous saura très véritablement rapporter.

De Bruxelles, ce dernier jour d'octobre, 1572.

MÉMOYRE ET INSTRUCTIONS DU S[r] DE SPERSAT

S'en retournant présentement le S[r] de Spersat trouver Mons[r] de Longueville et de là leurs Ma[tez], selon ce qu'il luy sera commandé par ledict seigneur, leur fera entendre de la part du S[r] de Mondoucet ce qu'il s'ensuict.

Premièrement, que mons[r] le duc d'Alve se retrouve maintenant à Nymègues, aiant fait passer le Rhin à son camp, pour le faire acheminer peu à peu du costé de Zutphen, affin d'essayer de réduire ladicte ville en son obéissance.

On tient qu'il y a de garnison audict Zutphen deulx enseignes de françois, VI cens wallons, quelques allemans et bon nombre de chevaulx, y commandant le cappitaine Pyot[1], à ce que l'on dit, en estant sorty ung frère bastard du prince d'Orange qui y estoit.

Que ledict sieur duc a faict embarquer son artillerie et munitions sur le Vael, pour les conduire jusques au Rhin, et là les passer pour suivre l'armée en ladicte entreprise.

Que ledict sieur duc voullant licencyer ses reistres et désirant se fortiffier d'infanterie, il avoit envoyé quérir les compaignies estans en garnison du costé de notre frontière, par le sieur de La Mothe[2], lequel on attendoit de jour à aultre avec les dictes compaignies. Aucuns

[1] Probablement le capitaine Poyet dont parle DE THOU (IV, 736); il est nommé aussi par Bernardin DE MENDOÇA; il fut introduit dans Mons par Antoine Olivier, en mai 1572, dit LA HUGUERYE. *Mém.*, I, 106, et plus loin I. 115.

[2] Valentin de Pardieu, sieur de la Motte, d'une famille originaire de Normandie, devint grand-maître de l'artillerie et gouverneur de Gravelines. Sa biographie est en tête de ses lettres publiées par Diegerick : *Correspondance de Valentin de Pardieu, sieur de la Motte*, Bruges, 1857.

tenoient que ledict S^r duc seroit pour suivre la dicte artillerie et munitions, aiant fait retirer quelques barques pour sa conduite; mais la pluspart ont oppinion qu'il atendra audict Nymègues ce qu'il réussira de l'approchement de sadicte armée, estant le temps fort pluvieux et les chemins se rendans plus mauvais de jour à autre, chose qui luy nuyra grandement et luy pourra faire changer de desseing; ou bien qu'il sera pour en aller atendre l'issue à Arnen [Arnheim], où il a envoyé commander force vivres, en quoy il se conduyra selon la résolution de ceulx de dedans.

Que ledict sieur duc estant là, entre ces rivières, a cassé la pluspart de ses chariots, ainsi qu'ont faict autres S^rs de sa suitte : qui fait juger qu'il est pour hiverner a Utreg ou aultres villes de ces quartiers là.

Que ledict sieur duc, pour la nécessité de deniers en laquelle il se trouve, tant pour le licencyement de ses reistres que autres estrangiers, pouroit bien venir hiverner en Anvers, affin de donner ordre ausdictz deniers, estant là assez près de Hollande pour exécuter ce qui seroit nécessaire et cependant pourvoir aux affaires des Zellandes.

Que ledict sieur duc arrivant audict Nymègues, les Gueulx estans dedans Bommel feirent une saillie et se présentèrent jusques à sa vue.

Que lesdicts Gueulx ont de naguères pris les villes de Scohove en Hollande, en laquelle ilz sont entrez du 3e assault et mys en pièces cinq à six cens hommes qui estoient dedans.

Qu'ilz ont aussi pris par force la ville de Vianen, audict pais, où il y avoit garnison de wallons semblablement mys en pièces.

Que le duc de Holstin aiant laissé ses troupes à

Bos-le-duc et ès environs, arriva le XXVIII[e] à Nymègues, pour veoyr le duc, qui luy fut au devant avec le duc de Medinacely.

Que le lendemain, le duc de Brunsvik[1] debvoit arriver, lequel a fait levée de II mille chevaux; et qu'il estoit nouvelles qu'on les voulloit tous licencyer, ainsi qu'il a esté faict à ceulx de l'archevesque de Collongne, avec lesquelz il a esté contracté pour leur paiement.

Qu'il y avoit grand mescontentement èsdictz reistres, de ce qu'on leur voulloit ainsi donner congé; et a eu le comte de Looustain ung mescontentement particullier de ce que on ne luy a voullu passer monstre à une cornete qu'il avoit menée plus que sa charge ne portoyt.

Par les actions et propos dudict duc de Holst, il paroist assez du peu d'affection qu'il a au service du roy Catholique soubz ledict sieur duc.

Quant au prince d'Orange, on tient pour certain qu'il estoit passé en Hollande, s'estant embarqué à Campen pour Enckuisen, et se retrouvoit à Harlen, où il debvoit, faire assembler les estatz dudict pais au V[e] de Novembre, et asseure quelque personnaige l'avoir veu dedans Dourdreg.

Que son frère, le comte Ludovicq, n'estoict poinct mort, mais commençoit à se bien porter, estant tousjours chez le comte de Meurs, son cousin[2].

Davantaige ledict sieur de Spersal fera entendre l'advis qu'on avoit eu de quelque gentilhomme qui estoit au feu admyral, passé en Liège, s'en allant en Allemaigne

[1] Erik, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, luthérien, se convertit au catholicisme.

[2] Voir plus haut, page 73, note 1. Le comte de Mœurs était le beau-frère de Louis de Nassau.

faire quelques menées et pratiques contre la France [1]; aussi qu'il s'estoit retiré du costé de Strasbourg plus de 80 ou cent gentilzhommes françois en ceste mesme volunté.

Ledict sieur de Mondoucet ne peult faire entendre à leurs Ma^tez autres particullaritez du costé de Zellande que ce qui est contenu par ses dernières deppesches des XXV et XXXes de ce moys.

Faict à Bruxelles, ce dernier jour de novembre [octobre], 1572.

XXV. — *Au Roy.* — [4 novembre, 1572.]

Le duc veut licencier ses reîtres; ces derniers comptent passer en France. — Zutphen se prépare au siège. — Nouvelles de la Hollande, de la Zélande.

Sire, Vostre Ma^té aura entendu tant par le mémoyre et instructions bien ample qu'a emportée le sieur de Spersat, gentilhomme de Monsr de Longueville, que par le rapport qu'il vous aura peu faire à bouche, tout ce qui passe ès affaires des troubles de deçà et ce qu'il en a peu rapporter, aiant esté jusques à Nymègues, où estoit Monsr le duc d'Alve. Depuis, il ne s'est riens avancé davantaige, sinon que l'on juge que ledict sieur duc est pour séjourner quelque temps en ladicte ville, s'estant logé plus au large et commodément qu'il n'estoit et se faisant quelque provision pour sa maison; et ce, tant

[1] Nicolas Harlay de Sancy, ancien secrétaire de l'amiral de Coligny, qui se rendit à Dillenburg en passant par Mézières, où il s'embarqua sur le bateau du baron de Rhingraff, Liège, Aix et Cologne : *Mém. de la Huguerye*, I, 170 et seq.

pour atendre des nouvelles de ce que pourra exécuter son camp en l'entreprise de Zutphen, duquel il estoit à une lieue près le VIII[e] de ce mois, que pour atendre le comte de Bossu, qu'il a mandé le venir trouver, à fin d'aviser aux affaires de son gouvernement de Hollande, et donner ordre à la conservation des places qui y restent encores, auparavant que son ennemy, qui y est en personne, lui puisse prévenir; et aussi pour atendre l'argent qu'il fait haster en toute dilligence en Anvers pour le licenciement de ses reistres, desquelz il voudroit desja estre deppesché, tant pour les maux estranges qu'ilz font au pais, la despence que ce luy est, que pour ce qu'ilz luy sont incessamment aux oreilles. Le duc Franc de Saxe [1], qui a tousjours eu ses gens près dudict Zutphen, l'estoit venu trouver pour le salluer; lequel ne sera pas mieulx traité que les autres reistres, encores qu'il se soit comporté en ce qui luy a esté commandé mieux que nul.

Sur quoy je n'oubliray d'advertir Vostre Ma[té] d'un bruyt qu'il se publie entre lesditz reistres, bien qu'il n'y ait aucune apparence de vérité, qui est que, estans cassés dudict sieur duc, ilz doibvent tirer du costé de votre royaume; et que mesmes ceulx qui sont en Luxembourg, doibvent estre de la partie [2]; mais, par ce que je ne voy aucun en vostre dict royaume qui soit pour lever la teste ni les y conduyre, tous voz rebelles estans exterminez et la saison de l'hyver jà venue, je n'y adjoute poinct de foy, si ce n'est que Vostre Ma[té] s'en voullust fortiffier et

[1] Le duc François de Saxe-Lauenbourg.

[2] D'après La Huguerye, *Mém.* I, 166, le Palatin et le comte Louis de Nassau employèrent l'hiver à organiser une armée de 10,000 chevaux et 20,000 lansquenets. Charles IX en fut prévenu par son ambassadeur Schomberg.

servir d'eux pour quelque aultre occasion. Toutefois, je ne laisseray de m'en informer soigneusement, pour vous en donner l'advis que je say l'affaire le requérir.

Quant audict Zutphen, il faict contenance de se voulloir deffendre, ne regardans à aultre chose qu'à se fortiffier, atendans le siège sans aucune crainte, et aians mis hors la ville les femmes, enffans et ceulx qui ont voullu sortir, se confians, à mon advis, plus sur l'incommodité du temps et les grandes pluyes qu'il a faites que sur aultre chose, encores qu'ilz soient dedans assez bon nombre de gens de guerre meslez de françois, ainsi que j'ay cy devant escript à Vostre Ma[té]. Nous verrons dedans peu de jours ce qui en réussira, pour estre la saison trop incommode audit pais pour demourer longuement à ung siége.

L'on asseure semblablement que le comte Ludovicq est du tout ressusité, et qu'il est dedans la ville de Campen, près dudit Zutphen. Et quant au prince d'Orange, il est toujours en Hollande, pour les effectz que j'ai cy-devant escriptz à votre Majesté, où depuis naguières il a receu XXII enseignes de gens de pyed, d'Ostrelande, qui ne sont pas grand gens de guerre, et néanmoins serviront pour garnir ses villes; et courroyt quelque bruyt sourd audict camp que ledict prince avoit pris la ville d'Anstredan, ce qui s'est encores publié par deçà et que je ne tiens pour véritable, pour la diversité de mensonges qui se publient assez souvent. Je ne faudray de vous avertir incontinent de ce qui en sera.

Du costé des Zellandes il n'y est riens survenu de nouveau, depuis le secours donné à la ville de Goess, d'où le collonnel Mondragon est retourné; et en avoient les ennemys levé le siège. Mais pour ce que la porte s'en va doresnavant fermée de ces costez là, pour y exé-

cuter quelque chose par les armes, aussi que les ennemys y sont maistres de la mer, chacun juge que ledict sieur duc y exécutera pour cest hiver fort peu, si ce n'est par intelligences et pratiques.

De Bruxelles, ce IIII[e] Novembre, 1572.

XXVI. — *Au Roy.* — [8 nov., 1572.]

Siège de Zutphen. — Amsterdam menacée par les Gueux. — Embarras financiers du duc. — Le Prince en Hollande.

Sire, je n'ay failly de faire cy devant entendre à votre Majesté ce qui est survenu à la journée ès affaires de deçà, et ce, selon que les occurrences s'en sont présentées ; et maintenant qu'elles se refroidissent avec la saison et vont plus lentement que de coustume, cela m'empesche de vous en escrire si souvent que j'ay fait. Toutefois, je n'obmectray riens de ce que j'en congnoistray digne. Par ma dernière, Vostre Majesté aura veu comme Mons[r] le duc d'Alve faisoit son compte de séjourner quelques jours à Nymègues, pour atendre quelle exécution feroit son filz avec son armée en l'entreprise de Zutphen, et pour autres occasions contenues en ladicte deppesche. Depuis, ledict sieur duc n'a bougé dudict Nymègues, et luy vint nouvelles le III[e] de ce mois comme son dit filz et le S[r] d'Hierge [1] estans allez

[1] Gilles de Berlaymont, baron de Hierges, gouverneur et capitaine général des duché de Gueldres et comté de Zutphen. Dans sa première dépêche comme gouverneur, du 3 novembre 1578, Alex. Farnèse demanda pour lui la charge de chef des finances. *Bulletins de la société roy. d'hist.*, 2[e] série, IV, 386. Il fut tué au siège de Maëstricht, en 1579.

descouvrir et recongnoistre quelle contenance feroient ceulx de ladicte ville et de quel costé ils la pourroient assiéger, ilz faillirent de bien peu d'estre surpris, ceulx d'icelle ville aiant faict sortir en embuscade environ III cens harquebusiers, qui les feirent retirer non sans quelque perte des leurs; qui fait bien paroistre le peu de volunté qu'ils ont de se rendre, si ce n'est avec la force, laquelle, à ce que je voy, s'i appliquera, estans tous les Espaignolz et Wallons maintenant logez à Bach, villaige à demye lieue de là, et les chevaux légiers tout autour, atendans l'artillerie qui est encores à Duesbourg[1] et qui n'y peult arriver de sept ou huict jours, pour, après avoir faict les approches, commencer la batterie et user en cela de la meilleure dilligence qu'on pourra, ce pendant que le temps le permect et que la gelée y continue, aussy que les vivres et fourages y sont fort courts. Je crains bien que le temps retourne aux pluyes, auparavant qu'ils y exécutent riens, pour ce qu'ils n'y sauroient riens faire qu'il ne soyt le XV de ce mois, pour le plus tost; et est l'oppinion commune que ce fait prendra plus long temps que l'on ne pensoyt, y aiant dedans icelle de XIIII à XV cens hommes de guerre, dont il y en a VI cens tant français que wallons. Le prince d'Orange leur a mandé qu'ilz ne s'estonnent poinct et qu'il les secoureroit au besoing; mais ce sera ung secours de Mons. Le dict sieur duc n'atend que des nouvelles dudict siége pour se résoudre de partir dudict Nymègues et s'en venir hiverner en Anvers — ou ceste ville, dont desjà il estoit quelque bruyt où il est. Le sieur de Bossu estoit arrivé audict Nymègues où il a esté fort peu, l'aiant ledict sieur duc incontinent envoyé au camp,

[1] Doesborgh, sur l'Issel, au-dessus de Zutphen.

après avoir entendu de luy l'estat des affaires de Hollande ; mais, parce que, le Vme de ce mois, il y arriva nouvelles par homme exprès que environ trente ou quarante vaisseaux armez en guerre et partiz d'Enckuisen tenoient la ville d'Anstredan assiégée, et que si elle n'estoit promptement secourue il y avoit danger qu'il n'en vint inconvénient, il a mandé audict sieur de Bossu de si en retourner dilligemment ; et estoient venuz devers lui les bourgmestres de ladicte ville le salluer, tellement qu'elle se trouve sans personne de commandement, avec ce qu'il y en a peu d'effect, qui faict craindre ung désastre. Pendant son séjour en ladicte ville de Nymègues, il vacque au recouvrement de deniers le mieulx qu'il peult, aiant faict venir près de luy pour cest effect Thomas Fiesque [1], qui estoit en Angleterre, lequel il debvoit incontinent renvoyer en Anvers pour haster bonnes sommes, afin d'entendre au licencyement de ses reistres, avec lesquelz il se trouve empesché sur quelques articles qui luy ont esté proposez par le duc de Holst, qui demande, oultre ses payes, XVII mil daldres, pour avoir passé la rivière, et autre grosse somme pour les espies qui luy a convenu avoir entrant en ce pais : sur quoy il naist des difficultés de la part dudict sieur duc, qui alliennent tousjours les voluntés et affections desdicts allemans, bien qu'ilz en aient peu et branslent quasi, ad ce que l'on m'escript, veu lesdictes difficultéz, la longueur et faulte de leur paiement, et se voians cassés, estans venuz de loing et avoir servy sy peu pour favoriser le prince : ce qu'ilz feraient plus

[1] Thomas Fiesco, consul génois aux Pays-Bas, fut chargé de négocier entre l'Angleterre et le duc d'Albe au sujet de prises réciproques. Cf. *Corr. de Philippe II,* II, 180.

voluntiers, s'ilz congnoissoient qu'il eust les rhains assez fortz, dont icelluy sieur duc n'est hors de soubson. Le bruyt qu'ilz faisoient courir de voulloir tourner en France ne continue pas ; aussi n'y auroit il poinct d'acquest pour eulx, et ne voy personne pour les y conduyre.

Ledict sieur duc donnant congé à ses estrangiers, fait faire encores nouvelles levées de wallons en ce pais jusques à huict ou dix mil, et se résould quasi de s'en servir doresnavant plustost que desdicts allemans ; mais il luy sera malaisé de faire les dictes levées entières, ne les paiant poinct et estans si mal traitez qu'ils sont, qui a causé que incontinent après le sacq de Mallines, la pluspart de ceulx qui estoient au camp se sont retirez, prevoians bien que c'estoit leur paiement. Votre Ma^{té} sera advertie de l'ordre qu'il y tiendra, mais cependant il se repend d'avoir donné ladicte ville au pillaige, par ce qu'il en eust peu estre secouru de deniers et satisfaire aux nécessitez qu'il en a ; ce fut la collère qui le feyt faire.

Quant au prince d'Orange, il est tousjours en Hollande, ne faisant aultre chose que d'aller de ville en ville, tant pour donner couraige aux garnisons qu'il y a establies que pour conforter le peuple en la dévotion qui luy porte et l'exhorter à le secourir de deniers ; ce qu'ilz exécutent de telle volunté que, oultre les levées ordinaires qui se font pour luy, ceulx qui ont des moiens se taillent et cottizent eulx mesmes selon leurs facultez, pour le secourir, et ay esté adverty de bon lieu qu'ilz sont résoluz d'y emploier le tout, plustot que de retourner soubz l'obéissance dudict sieur duc, sans, à ce qu'ilz disent, s'allienner de celle qu'ils doibvent à leur roy. Du costé des Zellandes, il ne s'y est riens exécuté davantaige que ce que Vostre Ma^{té} aura veu par mes préceddentes.

De Bruxelles, ce VIIIe Novembre, 1572.

XXVII. — *Au Roy.* — [13 nov., 1572.]

Siège de Zutphen. — Amsterdam. — Embarras du Duc pour la solde de ses troupes. — Le Prince bien accueilli en Hollande. — Négociations avec l'Angleterre. — Tavannes réclame des rentes au duc d'Albe.

Sire, Votre Ma[té] ne congnoistra guères d'avancement ès affaires de Mons[r] le duc d'Alve par la présente, n'aiant depuis ma dernière du VIII[e] de ce moys esté riens exécuté de plus que ce que vous aurez veu par icelle; et se congnoist assez aux effectz et façon de procedder dudict sieur duc qu'il avoit ferme oppinion que la fortunne luy seroit tousjours aussi heureuze et prospère qu'elle avoit esté depuis les réductions de Mons et Mallines, s'asseurant que toutes les autres villes viendroient au devant de luy, comme il s'en approcheroit, faire les submissions d'obéissance qu'ilz doibvent : en quoy il s'aperçoyt maintenant d'une discontinuation en ceste entreprise de Zutphen, laquelle, depuis que son armée s'en est approchée, a tousjours monstré le visaige asseuré, et ceulx qui sont dedans, faict congnoistre qu'ilz se voulloient deffendre par saillies ordinaires sur les gens dudict sieur duc, qui s'en voulloient approcher et les recongnoistre. Je crains que la longueur dont il est usé à les presser, ne soit cause d'un grand mal et retardement d'icelle entreprise, l'artillerie n'y estant encores arrivée et les pouldres et munitions y estans fort courtes; car, si on ne prend l'occasion de ces gelées qui continuent depuis quelque temps, il est à craindre que les pluyes succeddans puis après, ne soient cause de faire du tout habandonner ce siège. Bien que, à cause

desdictes gelées qui sont extrèmes audict pais et de la grande incommodité et dizette de vivres qui y est, il s'y perde tous les jours plusieurs soldatz, j'ay eu certains advis qu'il y estoit encores entré dedans III ou V cens hommes de renffort, et que le prince continue de les asseurer de son secours. Il se parle maintenant que icelluy sieur duc n'atendra plus audict Nymègues la résolution de ce siège, et que, aiant capitulé avec le duc de Holst et autres reistres qui estoient à son service, comme il a fait si tost qu'il leur aura faict délivrer argent, il en doibt partir pour venir à Bos-le-duc, et de là en Anvers.

Il n'est poinct de nouvelles que ces vaisseaux de Watregueux, qui tenoient la ville d'Anstredan assiégée, se soient retirez ; et est quelque bruyt sourd qu'ilz s'en seroient renduz maistres, dont n'estant bien asseuré pour certain, je demoureray là. Le sieur de Bossu n'estoit encores parti le VIIe de ce moys pour y aller. La nécessité de vivres qui est audict camp telle que votre M^té peult juger par ce que je vous en ay escript cy devant, a esté cause que les collonnelz Fronspere [1] et conte de Leouvestain sont entrez en quelque discord avec don Fadriq ; dont, à ceste cause, aucuns de leurs cappitaines en sont venuz à plainte jusques à son père, le supplians de les faire paier, lequel les a contentez et appaisés doulcement, avec asseurance que bien tost ils recepvront argent, ce qu'ilz eussent desjà faict, sans les reistres qu'il licencye, les prians faire le semblable à l'endroict de leurs soldatz : et ne se trouve sans affaires

[1] George Fronsberg ou Frondsberg, qui exerça des commandements à Anvers, à Breda, et fut livré au prince d'Orange. Il était né en 1535, d'une famille de Souabe.

de ce costé là; car, quoy qu'il ait seu débattre avec le duc de Holst sur les difficultéz qui se mettoient en avant, il a fallu qu'il en soit passé par où il a voullu, mesmes entré au paiement de quelques gens qu'il avoit amenez plus que sa retenue ne monstoit, qui est ung chemin dressé pour les autres ou occasion de les faire entrer en mal contentement.

Au surplus, Sire, il semble que le prince d'Orange repreigne cueur, depuis qu'il est en Hollande, y trouvant les voluntez des villes et du peuple si bien disposées à le secourir et deffendre; et de fait, depuis qu'il y est, il s'est grandement fortiffyé de gens de pyed, aiant garny toutes les principalles villes de frontière par lesquelles il peult estre assailly, et ne manque d'argent ledict peuple, se cottizant voluntairement, selon ce qu'il vous aura pleu voir par mes précéddentes, dont il a déjà tiré de bonnes sommes. Et n'est ledict sieur duc sans crainte que cela ne luy cause des remuemens pour ceste année prochaine.

Ce qui se remue en votre royaume se fait beaucoup plus grand qu'il n'est, Dieu mercy, et semble qu'on n'en soyt pas trop mary, espérans par ce moien que les forces de leur ennemy en dyminueront de tous costez; sur quoy on leur fait entendre la vérité de ce qui en est.

Sire, j'obmectois d'accuser la réception de la deppesche qu'il vous a pleu me faire du IIIIe du présent, à laquelle n'espérant grande responce, je n'en allongeray pour ceste heure la présente. Seullement je vous asseureray, Sire, que, quant aux pratiques d'accord avec la royne d'Angleterre, dont cy devant se sont mis les fers au feu, elles se sont refroydies et discontinuées; et ay esté bien adverty que chacun joue à qui tromppera son compaignon. Je ne laisseray d'y avoir l'œil et mectre

peine d'aprofondir ce négoce, pour vous donner advis de ce que j'en entendray [1].

Sire, je suis très marry que mon indisposition ayt continué, estant retombé malade depuis ma première maladie, qui m'a privé de retourner trouver ledict sieur duc si tost que je désirois et faire pour votre service ce que mon debvoir porte. Mais je ne laisse d'estre souvent informé de ce qui passe, tant en son camp que près de sa personne, et ne faudray si tost qu'il me sera permys de m'y achemyner près de luy, n'oubliant lors de luy faire toutes les instances requises et nécessaires, pour faire obtenir à Mons[r] de Thavannes la main levée de sa rente[2], dont il luy plaist m'escrire, en atendant plus amples mémoires de luy. Je say assez combien les grandz services et la vertu dudict sieur le rendent recommandable ; aussi j'estime que ledit sieur duc ne s'en fera tirer l'oreille.

De Bruxelles, ce XIII[e] novembre, 1572.

[1] D'après La Mothe Fénelon (lettre du 9 novembre), l'ambassadeur espagnol Guaras n'avait encore obtenu que quelques indemnités pour vaisseaux et marchandises pillées, et de belles paroles pour le reste. La Mothe était persuadé que les Anglais allaient soutenir la Rochelle. (v, 197. 198.)

[2] Revenus de biens situés en Franche-Comté ; Mondoucet dit plus loin que le duc d'Albe s'empressa de les faire payer. Il devait bien cette complaisance à celui qui avait toujours combattu, avant la Saint-Barthélemy, l'hostilité de Coligny contre l'Espagne.

XXVIII. — *Au Roy.* — [16 nov., 1572.]

Siège de Zutphen. — Mauvaises dispositions des troupes allemandes licenciées. — Désaccord entre les ducs d'Albe et de Medina-Celi. — Utrecht menacée par les Gueux, Amsterdam assiégée. — Échec naval devant Flessingue. — Mondoucet va prendre des renseignements sur l'Allemagne.

Sire, Votre Ma[té] aura veu par ma dernière du XIII[e] de ce moys que j'ay envoyée par homme exprès à Péronne, avec ung pacquet du sieur de Vulcob, le peu qui s'avançoit pour le présent en la guerre de deçà. Depuis, j'ay eu nouvelles certaines que l'artillerie de Mons[r] le duc d'Alve, qui sont quinze pièces, estoit arrivée en son camp devant Zutphen, dès le XII[e] du présent, et que l'on commençoit à faire les approches, avec résolution de la battre le XV ou XVI[e] en suivant, et ce en troys endroys, pensant par ce moien pouvoir estonner les habitans et ceulx de dedans, lesquelz se sont fortiffiez grandement et n'ont laissé jusques icy de faire de belles saillyes : en l'une desquelles le S[r] don Fadriq mesmes a pensé estre attrappé. Ceste grande gelée et froyd qui continue sert bien à propos ledict S[r] duc en ceste entreprise et le luy pourra faciliter, pourveu qu'il y soit usé de dilligence; en quoy on a marché fort lentement depuis ung moys; car, s'il vient à dégeler, et estant le pais plain d'eaux comme il est, il sera mal aisé de s'en pouvoir tirer, et moins poursuivre l'exécution de ladicte entreprise. J'espère que, dedant huict ou dix jours, nous verrons ce qui en réussira.

Ledict sieur duc estant en fin venu à bout avec ses reistres, ainsi que j'ay escript à Vostre Ma[té] par ma dicte

dernière, le duc de Holst s'en estoit party d'auprès de luy, pour s'en aller faire haster ses trouppes, à fin de se retirer; mais, après avoir obtenu tout ce qu'ilz ont demandé et querellé, ilz font maintenant leur dernière main, exerçans tous les maux qu'il est possible. Il a semblablement esté accordé avec le duc François de Saxe[1] et comte de Scombourg, en la façon qu'il avoit esté fait avec ledict duc de Holst; mais il ne leur est baillé à tous qu'une partie de leur paiement, et du surplus on leur baille respondant, ce que aucuns d'eulx ne veullent accepter, voyre font les mutins; et m'a on dict que les trois régimens de gens de pyed allemands veulent tenir ce chemin. Il n'est point encores nouvelles que ledict sieur duc parte dudict Nymègues et peu certain du lieu où il yra pour hiverner; car de continuer la guerre en personne, je croy qu'il ne le fera pas, tant pour l'incommodité de ses gouttes et de sa personne que des lieux et pais où il la fault faire. Je ne say s'il est advis au duc de Medine que ledict sieur duc treyne ceste guerre et la meyne en longueur pour continuer en ce gouvernement; mais ilz s'accordent fort mal et s'ennuye de veoir ceste façon de procedder, se visitans fort peu l'un l'autre; et dient ceulx de sa maison qu'il s'en pouroit bien retourner en Espaigne, s'il n'entre en ce gouvernement, ce que toutefois il ne fera, comme je croy. Il est arrivé au camp, depuis six jours, cinq compaignies de Wallons, de celles qui estoient à Vallentiennes et en la frontière de deçà; mais, quelque dilligence que mette ledict sieur duc à y en faire marcher, peu s'i veullent rendre; et n'y a pour le jourd'huy en son armée, tant Espaignolz que Wallons, pas plus de IIII mil hommes.

[1] François, duc de Saxe-Lauenbourg.

Du costé de Hollande, ceulx des villes d'Amesfort, Bure, Sconohove, Gorcon et autres que tiennent les Gueulx, courent et incommodent de vivres le plus qu'ilz peuvent la ville d'Utreg, qui, par le moien de la citadelle, s'est seulle conservée audict pais en obéissance, laquelle se trouve pour ceste heure assez mal garnye desdictz vivres, estant environnée de toutes villes ennemyes et s'estans retirez dedans tous ceulx de la part catholique. Et quant à Anstredam, il continue d'estre tousjours pressé du siège, aiant le Sr de Bossu, depuis son retour audict Utreg, mandé audict sieur duc par son secrètaire qu'il y avoit VIII mil hommes de pyed devant par terre, et XX navires et six galliottes par mer, demandant secours et promptement, sans lequel il crainst qu'ilz ne l'emportent. Nous n'avons aucun advis que le prince, qui est audict pais, y exécute autre chose que ce qu'il vous aura pleu voir par mes préceddentes.

Et quant aux Zellandes, il avoit esté dressé une entreprise pour secourir la ville de Midelbourg avec XVI vaisseaux qui partaient de l'Escluze en Flandres, dont y en avoit cinq grans de guerre; tous lesquelz, voullans faire force de passer devant Flessingues, ont esté rencontrez par ceulx desdictz Gueulx, et tellement combattu qu'il en a esté bruslé deulx, troyz mys à fondz, autres prys, ne s'y estant sauvé que cinq qui ont gaigné ledict Midelbourg, et qui le pourra soustenir durant quelque temps. Il se bruyt d'une entreprise secrette dessus la ville de Flessingues, dont on dict que bien tost il réussira quelque chose, qui viendroit merveilleusement à propos pour tout ce pais, où il y a une extrême cherté de tout et entre autres choses de vins et sel, que ce qui valloit X^s^ vault douze et quinze francs; et se trouvent bien encores en plus grand peine, si ces portes demourent fermées

l'année prochaine, comme il y a apparence qu'elles seront, si on n'y va d'autre sorte.

Sire, j'ay ce jourd'hui receu la deppesche qu'il vous a pleu me faire du IXeme de ce mois, à laquelle je ne feray autre responce, sinon que je mettray la meilleure peine qu'il me sera possible de pénétrer ès nouvelles et négociations qui se font en Allemaigne, pour vous en donner advis, estant déliberé, selon ce qu'il vous plaist me commander, de deppescher ung homme avec ung mien amy, qui s'i en va, dedans la fin de ce mois, jusques à Lubecq résider, qui y a de grandes pratiques et congnoissances, afin d'en estre bien adverty, faisant repasser mon homme à son retour par plus avant en Allemaigne et par les courtz des seigneurs du pais, pour me rapporter nouvelles de toutes partz.

De Bruxelles, ce XVIe novembre, 1572.

XXIX. — *Au Roy.* — [20 nov., 1572.]

Prise de Zutphen, qui est pillée. — Le Prince en Hollande. — Nouvelles d'Allemagne.

Sire, Depuis vous avoir escript du XVIeme de ce mois ce qui s'estoit jusques alors exécuté au camp de Monsr le duc d'Alve, et l'arrivée de l'artillerie en icelluy pour commencer à battre la ville de Zutphen, il est advenu, ainsi que je vous avois escript, que, le XVeme, faisant faire la dicte batterie, les habitans d'icelle ville et les gens de guerre y estans sont entrez en quelque mutination et discord, pour n'estre tenue promesse ausdictz habitans du secours qui leur avoit esté asseuré par le prince; de sorte que cela et la presse que l'on y a faite a

esté cause que, le XVI[e] matin, le S[r] d'Hièrge, voullant faire battre ung ravelin séparé de la ville, du costé de l'eau, il s'avisa de commencer à faire rompre ung pont qui estoit entre deulx, afin d'oster le moien à ceulx de dedans de se sauver; lesquelz l'abandonnèrent incontinent, se retirans dedans ladicte ville. Ainsi ledict sieur d'Hierge se rendit maistre d'icelluy, dont advinst que ung frère bastard du prince d'Orange, nommé le sieur de Dilestin [1], qui y commendoit, se présenta sur la muraille, demandant à parlementer audict sieur d'Hierge, auquel il dist qu'il estoit prest de rendre la dicte ville, pourveu qu'on luy sauvast la vye et à tous ceulx qui estoient dedans. A quoy ledict sieur d'Hierge ne voullant respondre, le feyt incontinent entendre à don Fadriq, lequel congnoissant par là que la peur les avoit saisiz, feyt donner ung assault en autre endroyt d'ung ravelin de son costé, affin de les estonner davantaige sur ceste irrésolution. Lesquelz, pensans ledict assault estre général, habandonnèrent la muraille de tous costez; et ainsy fut prise ladicte ville, pillée et saccagée [2]. Il s'i trouva fort peu de gens de guerre, et n'y a pas esté tué plus de cinquante ou soixante hommes, s'estans sauvez et retirez, ainsi que l'on descouvrit du hault d'une tour de ladicte ville, troys compaignies de françois et wallons qui y estoient, prenans leur chemin du costé de la Vesfalye, où ilz se sauvoient à la faveur des glaces;

[1] On ne connaît pas de frère bâtard du Prince d'Orange portant ce nom. Il avait nommé gouverneur de Zutphen Christophe d'Isselstein. Note de Gachard, *Bibliot. nat.*, II, 541, note 2.

[2] Morillon écrit à Granvelle : « Le sac de Zutphen n'a duré que trois heures pour les soldats ; don Fadric s'est réservé le surplus, et y as prins beaucoup de biens et une infinité de vins. » *Corr. de Granvelle*, IV, 523.

mais on avoit deppesché à leur queue des chevaux légiers. En ceste prise, Sire, il fault plustost accuser le temps qui a sy bien et si à propos servy ledict Sr duc et son armée en ceste saison que autre chose; car, s'il se fust mys à desgeler et plouvoyr, il estoit résolu de ne la tenter pas.

Il n'a encores pris aucune résolution sur ce qu'il doibt maintenant faire; mais il estoit quelques nouvelles qu'il s'en viendroit à Utreg, laissant ledict sieur d'Hierge avec une partie de ses gens de guerre, pour nettoier le reste du pais d'Ouver Issel et prendre les villes de Campen, Zvol et autres, ce pendant que son filz, avec le surplus de sadicte armée, s'en viendra passer en Hollande, pour y faire la guerre à bon essient, où il a desjà envoyé au sieur de Bossu, qui y est, ung tierce d'espaignolz et ung régiment de wallons, pour luy donner moien de secourir Anstredan et pourvoir le mieux qu'il seroit possible aux affaires du pays. La prise dudict Zutphen luy pourra doresnavant faciliter ses autres entreprises, estant de quelque estime et réputation, et aiant esté prise en ce temps; de sorte que, s'il marche chauldement, il en pourra avoir meilleure et plus prompte yssue que l'on n'espéroit. Je pense que sondict filz tournera teste maintenant à Bommel, ville à deulx lieues de Bos-le-duc, assez forte, et sur le passaige de la rivière; et semble aux effortz et à la myne de ceulx de dedans, qu'ils aient envye de se deffendre, se garnissans le plus de vivres qu'ilz peuvent, et serrans tout le bestial d'allentour dedans leur place : qui est cause que ledict Sr duc a envoyé cent harquebuziers en une petite villette nommée Tyl[1], pour les serrer de plus près. J'espère

[1] Tiel, sur le Wahal.

advertir Vostre Ma[té], par ma première, du chemin que fera ladicte armée et de la résolution dudict sieur duc; lequel, ainsy que j'ay esté adverty, est en volunté de deppescher ung gentilhomme devers Vostre Ma[té], tant sur ceste occasion, que pour se conjoyr et congratuler de la couche de la royne[1].

Vostre Ma[té] aura veu par ma préceddente la retraite du duc de Holst avec ses gens, qui ne s'est faite sans grandes caresses et courtoisies de part et d'autre; mais le duc confesse que c'est ung cher serviteur, si est-ce qu'il a retenu encores les gens de pyed qu'il avoit amenez, dont je voy bien qu'il veult faire la plus grande force qu'il pourra, aiant depuis naguières mandé toutes les garnisons des villes de la frontière de deçà. Quant au prince d'Orange, il n'est aucunes nouvelles de ce qu'il exécute audict pais de Hollande, sinon que l'on tient bien pour certain que luy a esté accordé par les estatz la levée du XII[e] qui luy sera ung très grand secours, et qui montera, ainsi que ceulx qui s'i congnoissent veullent asseurer, plus de quatre ou cinq millions de florains: ce que, si ainsi est, sera bien cause de l'entretenir en ceste guerre, pour la faire durer, luy aiant fourny comptant et en atendant cinq cens mil florains.

Au reste, Sire, quant aux nouvelles d'Allemaigne, j'ay seu que le duc Auguste de Saxe est maintenant en sa maison, et qu'il mect ensemble environ II mil chevaulx en ordre, sans que l'on sache qu'il en veult faire ne pour où c'est envoyer. Aussi, ung personnaige qui dit le bien

[1] La reine Élisabeth avait mis au monde une fille, le 27 octobre 1572, qui fut appelée Marie-Élisabeth de France; elle mourut le 2 avril 1578. — Le duc d'Albe envoya son cousin, don Antonio de Tolède, pour féliciter le roi et la reine de France.

savoir, m'a asseuré que le comte Ludoviq se portoit bien et qu'il trotoyt de costé et d'autre en Allemaigne, et que maintenant il pouvoit estre à Francfort. J'espère dedans la fin de ce mois satisfaire à ce qu'il vous a pleu me commander, afin d'avoir lumyère de tout.

De Bruxelles, ce XX[e] jour de novembre, 1572.

XXX. — *Au Roy.* — [22 nov., 1572.]

Encore la prise de Zutphen. — De Billy en Frise. — Difficultés pour la solde des Allemands. — Le duc Erik de Brunswick. — On lève des troupes en Allemagne. — Le Prince est en Hollande.

Sire, Vostre Ma[té] aura veu par ma dernière deppesche du XX[e] de ce mois la prise de la ville de Zutphen et les particullaritez d'icelle, aussy comme quelques trouppes de françois et wallons qui estoient dedans s'en estoient retirez pour se sauver, desquelz depuis il a esté deffait environ cent ou cent cinquante hommes par les chevaux légiers qui les poursuivoient, en aiant esté réservé quelques ungs des principaux, que l'on remarque avoir esté dedans Mons, pour les faire exécuter par justice, ainsi qu'a desjà esté ung cappitaine françois dont je ne say le nom, qui a esté pendu par les pyedz comme traistre et parjure [1]. Le sieur don Fadriq avoit reprins son chemin avec toute l'armée du costé de Nymègues, où il vient prendre résolution avec son père de ce qui estoit maintenant à faire et exécuter : ce qui ne luy manquera pas durant ceste saison de gelée, laquelle luy

[1] Les capitaines pris dans la ville furent tous pendus les pieds en haut : Meteren, f° 87.

facilite et rend réussible quoy qu'il veulle entreprendre en ce pais là, pour ce que on y peult passer par tout sur les glaces. Mais aussy fault il qu'il face fondement sur l'instabilité du temps, lequel, venant à changer, fera effectz tout contraires. J'espère par ma première vous en donner seur advis, comme aussy du lieu où se rendra Monsr le duc d'Alve au partir dudit Nymègues. Depuis la prise dudict Zutphen, le sieur de Billy, cappitaine Robles[1], gouverneur de Gruningue, a escript audict S^r duc que s'il luy plaisoit luy envoyer XII cens harquebuziers wallons, qu'il promectoit et s'asseuroit de bien tost nettoier de toute rébellion et rendre entièrement paisible le pais de Frize : ce que ledict S^r duc estoit en volunté de faire, mais la faulte ou le peu qu'il a de gens, principallement desdictz harquebusiers, le fait encores différer

Il ne monstre aucunement voulloir donner congé pour cest hiver à ces trois régimens de gens de pyed allemans, lesquelz, ainsi que j'ay esté asseuré par homme qui les a veuz, sont bien maintenant réduitz, pour la faim et le froyd, à la tierce partie de ce qu'ilz estoient premièrement. Davantaige j'ay sceu que le duc de Holst, duquel, comme Vostre Ma^té aura veu, il a retenu les gens de pyed qu'il avoit amenez, a eu cinq mois de paiement pour trois de service qu'il prétend avoir fait ; dont il leur a esté baillé ung mois et demy comptant, et le surplus se doibt paier dedans la fin de janvier prochain, dont je croy que la ville de Devinter est res-

[1] Gaspard de Robles, sieur de Billy, portugais, fils de la nourrice de Philippe II, gouverneur de la Frise, en 1568, à la place de Jean de Ligne, comte d'Aremberg, qui avait été tué au combat de Heyligerlée. Billy se révolta contre Philippe II en 1576.

pondante, et ce sans autres parties extraordinaires qu'il a querellées, lesquelles ledict s^r duc n'a seu rejecter, pour ne leur donner occasion de mal contentement. Le mesme traitement ont receu les duc de Lauembourg de Saxe et comte de Scombourg. Encores n'a on seu si bien faire avec eulx, que plusieurs gentilshommes de leurs trouppes n'estoient très mal satisfaitz dudict s^r duc, pour l'asseurance qu'ilz disent avoir d'un an de service, et sur laquelle ilz avoient levé leurs gens et fait leur fondement ; et toutefois ne reçoyvent que cinq moys, jurans et protestant d'aller servir le prince, quant ce ne seroit que pour l'espérance du buttin ; ce qui faisoyt entrer ledit s^r duc en quelque volunté de les retenir de ceste heure par wartgueld. Mais je croy bien qu'il différera jusques à ceste chandeleur. Le comte de Mansfeld avoit envoyé devers luy ung de ses cappitaines, pour aviser du traitement de ses quinze cens reistres, ausquelz il ne veult accorder paiement que pour troys mois, ce qui les rend infiniment mal content, disans avoir esté aussi tost prestz que les autres et venuz de Bohême et autres lieux loingtains pour faire service : ce qui fait qu'ilz ruynent et gastent tout, tant en Luxembourg que aux environs en Lorraine ; pour raison de quoy Monsr le duc de Lorraine avoit envoyé se plaindre vers ledict sieur duc, ainsi qu'a pareillement fait l'evesque de Munstre des II mil du duc Herik de Brunsvik, qui gattoient tout en son pais, lesquelz sont aussy cassez.

Sire, je ne veulx oublier de vous advertir que j'ay entendu que ledict duc Herik demouroit encores fort irrésolu sur le party qu'il debvoit prendre de votre part ou d'Espaigne, atendant encores quelque pension du roy catholique, laquelle sortant effet sera cause de luy faire prendre son remboursement de la comté de Cler-

mont [1], si Vostre Maté y veult entrer; comme, au contraire, si ladicte penssion ne luy réussist, il est pour vendre tout ce qu'il a par deçà et se résoudre du tout à votre party. Votre Maté aura entendu comme je croy la répudiation qu'il a faite de sa femme, seur du duc Auguste [2], pour quelques occasions preignantes qu'il mect en avant. Sur quoy elle s'est retirée vers sondict frère et de là à l'empereur, pour luy en faire faire la raison : ce qui faisoit desjà naistre une grande division et allumer ung feu en Allemaigne entre les parens, amyz et alliez de part et d'autre, lequel l'empereur a ung peu amorty, et retient, tant qu'il peult, telles querelles en suspens, provoiant le mal qui s'en pourroit ensuivre. Sy ne seroit il que bon que eulx, qui veullent brouiller le monde, demourassent occuppez en leurs propres maisons ; car mesmes j'entendz que ledict duc de Lauembourg de Saxe, estant à Nymègues, a tenu quelques propos des troubles et remuement de France, sur lesquelz il a asseuré que ledict duc Auguste, son oncle, s'en mesleroit à bon essient, et que lesdictz troubles n'estoient finiz tant de là que deçà. J'ay aussy pareillement esté adverty qu'il se commençoit desjà à bailler wartgueld en Allemaigne, sans savoir de la part de qui, et qu'il s'y faisoit de grands remuemens, quelques huguenotz qui y sont ne cherchans autre chose que de pouvoir conduire en votre Royaume, l'année prochaine, cinq ou

[1] En 1569, Charles IX ayant besoin d'argent pour combattre les protestants, aliéna la comté de Clermont-en-Beauvoisis, en faveur du duc de Brunswick, pour 360,000 livres. La duchesse de Brunswick la revendit trente ans plus tard à Charles, duc de Lorraine.

[2] Auguste, électeur de Saxe, frère et successeur de Maurice, adversaire des calvinistes, ami de l'empereur Maximilien II.

six mil reistres. Je suis après à gaigner ung personnaige, pour luy faire faire le voiaige, lequel a congnoissance et pratique par toutes les courtz de ces princes, afin d'en pouvoir estre certainement adverty.

Quant au prince d'Orange, il est tousjours en Hollande, à maintenir et conserver ce peuple en sa dévotion, et à faire le plus d'argent qu'il peult, pour l'entretènement de ceste guerre. J'ay eu advis que vingt ou XXV vaisseaux de ceulx qui estoient devant Anstredan, aians esté arrestés par la gelée, ont esté bruslez, s'estant toutefois sauvez ceulx qui estoient dedans.

De Bruxelles, ce XIIe novembre, 1572.

XXXI. — *Au Roy.* — [25 nov., 1572.]

Affaires diverses : chapitre de Thérouanne, liberté de Villandry. — Les villes de Gueldre, Over-Yssel, surtout Kampen, se soumettent. — Départ du duc de Medina-Celi pour Anvers. — Situation de la Hollande. — Pillages des Allemands.

Sire, J'ay receu la deppesche qu'il a pleu à Vostre Ma^té me faire du XVIIe du présent, par laquelle j'ay veu ce qui vous a esté escript de la prise d'Anstredan et de quelque rencontre advenue entre les gens de Monsr le Duc et du prince, et ce par autre voye que par mes deppesches ordinaires. Telles nouvelles et autres semblables se publient assez souvent par deçà par gens affectionnez au party dudict prince, ou pour quelque occasion et respect, lesquelles après se trouvent faulses : qui fait que je n'en veux remplyr mes lettres ne en amuser Vostre Ma^té, ne cherchant que d'esclarcir les choses pour vous en donner la vérité. Je ne faudray d'assister ceulx

du chappitre de Thérouanne[1], selon le commandement qu'il vous plaist m'en faire et la requeste qui m'en a esté envoyée. Et quant au fait de Villandry[2], il y a desjà longtemps que (pour estre amys) j'ay, comme de moy mesmes et en mon nom, fait instance audict sieur duc pour sa liberté et délivrance, et moienné sa rensson avec celluy ès mains duquel il est prisonnier ; mais j'ay tousjours esté remys par ledict s^r^ duc sur ce fait, sans en pouvoir tirer résolution, à quoi empesche, comme je croy, le s^r^ de Noircarmes. Toutefois j'estime que, sans ma maladie qui m'a constraint de demourer icy, il m'eust esté maintenant remis ; et ay voluntiers fait ladite poursuitte, pour l'asseurance que j'avois que votre Ma^té^ ne l'auroit désagréable et pour les raisons contenues en votre dicte lettre, veu aussi les promesses et abjurations qu'il fait de quiter l'oppinion qu'il a suyvie. Je mectray peine d'exécuter en cela votre volunté.

Quant aux affaires de deçà, V^re^ M^té^ entendra comme, depuis ma dernière du XXIIe du présent, le camp de Monsr le duc d'Alve est tousjours demouré à une lieue près de Zutphen, où le meurtre et le sacq a esté plus grand que vous n'aurez veu par mes précéddentes, y aiant esté mis le feu par commandement qui embraza

[1] Après la destruction de Thérouanne, capitale de la Morinie, en 1553, les trente-cinq chanoines trouvèrent une généreuse hospitalité dans le chapitre de Saint-Omer. Plus tard, par ordre du Pape et de Philippe II, la séparation du chapitre de Thérouanne de celui de Saint-Omer fut ordonnée par acte du 12 août 1563 ; les chanoines survivants (dix-huit) partirent pour l'église de Saint-Martin d'Ypres.

[2] Villandry ou Villandray est probablement ce capitaine huguenot qui faillit payer de sa vie une plaisanterie fort indécente à l'égard de Charles IX. Voir d'Aubigné, année 1571, II, col. 528.

plus de VI vingtz maisons, lequel en fin fut estaint. Cependant le s^r d'Hierge s'en est allé avec son régiment, ung de Wallons, celluy du comte de Meguen[1], son frère, et quatre enseignes d'Espaignols, pour essayer de remectre promptement en obéissance les villes de Campen, Zvol, Hatten, Delburg, Hardervick et d'autres du pais d'Ouvrissel et Gueldres, qui s'estoient revoltées, ce que desjà quelques-unes ont fait, comme Hardervik, Amesfort; et encores a on parlé des autres, mais, n'estant chose bien certaine, je ne vous en donneray encores l'asseurance. Il n'y a riens qui estonne et esbranle lesdictes villes à se réduyre que la continuation de ceste gelée, laquelle les rend accessibles, au lieu qu'en autre temps l'on n'en peult approcher. On tient bien pour certain que le comte de Vandenberg, qui estoit dedans ladicte ville de Campen, s'en est sauvé et retiré avec environ cent chevaulx[2]; qui fait croyre que lesdictes villes ne sont pour s'opiniastrer de tenir, veu que ledict Campen est la plus forte de toutes. Ce qui fait arrester ledict camp audict pais est pour secourir promptement ceulx qui ont esté deppesché pour la redduction desdictes villes prochaines, au cas qu'ilz en aient besoing; et n'est point venu don Fadriq devers ledict s^r duc à Nymègues, aiant seullement envoyé vers luy son secrétaire pour remporter sa volunté et comme il aura à se conduire. Et n'estoit encores aucunement résolu le partement dudict s^r duc dudict Nymègues, lequel, ainsi que je croy, se remectra après ung jubilé qu'il a fait publier pour dimenche prochain. Cependant le duc de Medine qui, de-

[1] Ladislas de Berlaymont, comte de Meghem.

[2] Il s'enfuit de Kampen avec sa femme et cent cinquante chevaux en Westphalie. *Corr. de Philippe II,* II, 540.

puis le séjour fait en ladicte ville, n'avoit veu ledict s[r] duc, le fut visiter samedy dernier pour prendre congé de luy et en partir le dendemain, pour venir en Anvers et de là en ceste ville, estans tous deux en assez mauvais mesnaige.

Du costé de Hollande, le s[r] de Bossu n'y a encores riens exécuté, estant entré dedans Amesfort avec les régimens qui luy ont esté baillez, sans aucune dificulté. Je croy que de là il passera à Utreg, pour secourir Anstredan, qui n'est si pressée que l'on la faisoyt, et pour exécuter ce qu'il poura davantaige en son dict gouvernement, où le prince d'Orange est tousjours continuant ses levées de deniers, avec la volunté et affection du peuple, et garnissant les villes qu'il estime tenables, des gens de guerre qu'il a, qui ne sont pas en nombre de plus de VII ou VIII mil hommes. Je le voy en chemin d'estre plustost réduyt que je n'eusse pensé, si ainsi est que lesdictes villes de Gueldres et Ouvrissel se soient rendues ; car, estant ce peuple de Hollande imbelle et sans cueur, il n'y aura ville qui ne parle de se rendre, si tost que l'armée dudict s[r] en approchera, s'il a le temps à propos comme il a eu jusques icy ; et désirerois, pour le bien et repos de V[re] M[té] et de votre royaume, que ceulx de la Rochelle et autres villes qui se veullent opposer à voz commandemens, leur ressemblassent.

Je ne veulx oublier de vous dire que les gens dudict duc de Holst se retirans font mille maulx et pilleries, qui ont tellement anymez les paisans, qu'ilz se sont assemblez et en ont deffaitz plus de II ou III cens. Il seroit nécessaire que toute ceste vermyne là fust estainte. Qui est ce que je puis escrire à V[re] Ma[té] pour ceste heure, n'aiant riens appris d'Allemaigne autre chose que ce qu'il vous aura pleu veoyr par ma dernière, à

quoy je veilleray pour vous en donner advis le plus souvent que je pourroy.

De Bruxelles, ce XXVeme nov^{bre}, 1572.

XXXII. — *Au Roy.* — [28 nov., 1572.]

Soumission de plusieurs villes. — Modération de Philippe II, et projets de pacification de Medina-Celi. — Le duc d'Albe veut continuer la guerre dans un but personnel. — Le Prince en Hollande.

Sire, Ma dernière deppesche estoit du XXVe de ce mois, que j'ay envoyée par homme exprès à Péronne, par laquelle V^{re} M^{té} aura entendu ce qui s'est exécuté ès rebellions de deça, depuis la prize de Zutphen, et comme desja il se parloyt que toutes les villes des pais de Gueldres et Ouvrissel qui s'estoient rengées du party du prince s'estoient incontinent après réduites à l'obéissance qu'elles doibvent, ce qui s'est depuis trouvé véritable : à quoy ce temps de grandes gelées les a plus induites et incitées qu'autre chose. Vray est que la plus part des habitans d'icelles, qui n'avoient esté consentans à telz changemens et qui s'i trouvoient encores, ont bien aidé à poulser les autres à se rendre et à se mutiner contre les soldatz qui y estoient ; et n'a Monsr le duc d'Alve fait autre chose, depuis ce temps là, sinon de faire justice et exécuter plusieurs des principaux habitans d'icelles villes que l'on a trouvé estre coulpables et consentans d'y avoir introduit et appellé ledict prince. Maintenant le camp commencoyt à se rallier et rassembler, estant le s^{r} d'Hierge retourné de la redduction qu'il a faite desdictes villes de Gueldres et Ouvrissel, èsquelles il a mys garnison des régimens qu'il y avoit

conduiz; et estoiz l'armée en volunté de commencer à marcher du costé de Bommel, où l'on pense que ceulx qui sont dedans n'atendront le canon et se résoudront d'en sortir, ainsi qu'ont fait leurs voisins, voians aussy ce temps contraire contynuer, bien qu'elle soit forte tant d'assiette que d'artifice. Si ainsi est que ladicte ville ne se veulle deffendre, bien tost le camp marchera au pais de Hollande, où j'estime qu'il ne se trouvera pas gens de plus grand couraige qu'ailleurs et desja le s^r de Bossu avoit secrètement envoyé quelques personnaiges par les villes qu'il estime les plus rebelles de son gouvernement, pour moienner leur redduction et leur remectre devant les yeux l'exemple de la ruyne de leurs voisines. J'ay entendu que aucunes villes dudict pais et des Zellandes parlent de se rendre, mais non ès mains dudict s^r duc d'Alve, bien de celles du duc de Medine. Je ne say encores ce quy en est, tant y a que ledict duc s'estant séparé, comme je vous ay escript, sera bien tost en Anvers, où il pouroit bien traiter et négotier leurs affaires; aussi que, à ce que j'ay esté adverty, le roy catholique veult par cy après faire procedder plus doulcement et mollement contre ceulx de ce pais icy qui ont failly, qu'il n'a esté par cy devant fait, voullant remectre les faultes à ceulx qui se sont laissez persuader à prendre les armes, s'opposans a l'imposition du Xeme et aultres que l'on a voullu mectre sus, et faisant pugnir ceulx que l'on trouvera directement atains d'avoir appellé ledict prince d'Orange pour leur supérieur et pour les conserver. Telles doulceurs, qui seroient bien séantes pour pacyfier tout par deçà, auront, à mon advis, esté moiennées par ledict duc de Medine, qui desireroit bien d'estre introduit en ce gouvernement et qui est homme doulx et de paix. Mais il semble à quelques ungs qui se meslent

de discourir, que ceste guerre icy aille lentement et qu'on la face trayner, présuposant que ledict duc d'Alve seroit bien content de ne partir point si tost des pais de deçà, ou pour le moins qu'il ne face son effort encores une autre fois d'y mectre son filz, pensant luy faire mériter ceste charge par la conduite de ceste guerre qui luy a remise entre les mains et sur lequel il dit luy mesme qu'il s'en repose du tout. On pense que ledict s^r^ duc sera pour partir de Nymègues ceste sepmaine prochaine, pour s'en venyr audict Anvers.

Quant audict prince d'Orange, il n'est nouvelles de luy, non plus que s'il n'estoit point au monde, estant toujours audict pais de Hollande ; et croy que sa résolution sera de faire tout son effort pour garder cest hiver les principalles villes qu'il a en son pouvoir, et les clefz et portes de ce pais, assavoir Enckuisen en Hollande, Dordreg, La Brielle, Flessingues et Laverre [1], mectant dedans tous les gens de guerre qu'il a, et temporisant jusques au printemps qu'il peult avoir espérance d'estre secouru. Car, tenant toutes lesdictes places, il incommode autant ces Pais Bas de toutes choses, que s'il en estoit au millieu; et cependant, il pourra faire d'ailleurs ce qu'il luy sera possible pour adoulcyr le roy catholique envers luy, à fin d'estre remys en son bien.

De Bruxelles. ce XXVIIIe novembre, 1572.

[1] Vere, au nord de Walcheren.

XXXIII. — *Au Roy.* — [2 décembre, 1572.]

Projet du duc d'Albe d'assiéger Dordrecht. — Le duc de Medina-Celi. — Le duc de Clèves proscrit les réformés. — Nouvelles de Hollande.

Sire, Depuis vous avoir escript du XXVIIIe du passé et envoyé ma deppesche avec une du Sr de Vulcob, par homme exprès, à Péronne, j'ay esté adverty qu'il estoit advenu mutation et changement ès délibérations de Monsr le duc d'Alve sur les exploitz de son armée, parce que il avoit premièrement résolu d'aller assiéger la ville de Bommel, pour ne riens laisser derrière luy qui ne fust soulz son obéissance, pour puis après entrer plus aysément dedans le pais de Hollande; mais, voiant lors continuer ceste grande gelée, laquelle luy donne la commodité et le moien de faire meilleur et plus grand exploit que celluy dudict Bommel, lequel demeurant seul derrière seroit tousjours contraint de se rendre d'elle mesme, il se résolut sur cela et aultres remonstrances qui luy feurent faites de la part de ses cappitaines, d'user de ce temps qui luy estoit si favorable et de s'en aller assiéger la ville de Dordrecq, laquelle, bien qu'elle soit inaccessible sans bateaux, pour estre isolée et assize au milieu de l'eau, il a eu espérance de prendre, estans toutes lesdictes eaux maintenant glacées. Et de fait commença à faire marcher dilligemment son armée ledict XXVIIIe du passé, de Zutphen à Utreq, pour l'exécution de ladicte entreprise. Aucuns veullent dire que ce qu'il a remys la prise dudict Bommel, est pour l'avoir sentie forte et bien garnye de gens résoluz de se deffendre, y estant ung de Battembourg pour chef assez oppiniastre.

J'estime que mainteaant il faudra qu'il change encores de dessing et qu'il se conduise selon le temps, lequel s'est changé depuis deux et mys au desgel, qui luy rompt et empesche ladicte entreprise de Dordreq ; et ne voy point ce qu'il pourra faire et exécuter, si ledit desgel continue. J'entendz qu'il avoit bonne espérance de la réduction dudict Dordreq, parceque la plus part tiennent que ce party que ladicte ville a prys n'a esté que pour avoir le commerse (auquel seul elle consiste) franc et libre, lequel luy estoit auparavant empesché par les passaiges que les aultres villes ses voisines luy tenoient. V^re^ M^té^ sera advertye à la journée du chemin qu'il tiendra et ce qui si exécutera. Mais je voy ceste guerre réduite à telz termes, que la pluspart des dites villes de Hollande et aultres seroient bien aises de se remectre et rentrer doucement en obéissance, si elles pensoient qu'il leur fust pardonné et se pouvoient asseurer que ledict S^r^ duc n'exersast sur elles aucune vengeance et cruauté ; et, comme j'ay escript par ma dernière à V^re^ M^té^, beaucoup ont oppinion que si le duc de Medine estoit entré en ce gouvernement, il seroit pour y faire plus par la doulceur et clémence que ledict S^r^ duc avec les armes et la force, gaignant chacun jour la bénévolence et amytié d'un chacun. Icelluy duc de Medine est de présent atendu en Anvers, estant party de Nymègues en fort mauvais mesnaige avec le duc, et avec lequel j'ay seu pour certain qu'il eut à son partement de grandz propos sur l'alongement et prolongation de ceste guerre, se plaignant de ce que don Fadricq se donnoit du bon temps, au lieu de l'emploier cependant qu'il estoit propre et commode. Je say bien certainement, Sire, qu'il ne fault point d'avertir par le menu et faire bien entendre au roy catholique toutes les actions dudict S^g^ duc et

ses façons de procedder, dont aucuns estiment que sa Mté Cathe sera pour se résoudre de le tirer d'icy cette pryme verre, si ce n'est qu'il sente que le prince d'Orange soyt pour estre encores secouru des Reistres et se rende assez fort pour comparoistre en campaigne ; car, en ce cas, il n'est pas à croyre qu'il le voullust révocquer, n'y aiant icy aultre personnaige pour la conduite d'armée. Ledict Sr duc doibt partir demain ou jeudy dudict Nymègues, pour s'en venir du costé d'Anvers, et desjà avoit fait acheminer les Espaignols de sa garde, pensant en pouvoir plustost partir ; ce qu'il eust fait dès hier, n'estoit qu'il attend d'y veoyr le duc de Brunsvik qui luy doibt venir trouver.

J'oublyois d'advertir Vre Mté comme j'ay entendu que le duc de Clèves[1], voyant toutes les villes de Gueldres et Ouvrissel ses voisines réduites en l'obéissance du roy cathque, et le party dudict prince s'affoiblir tous les jours, avec aultres considérations, a fait publier sur ses terres et pays que toutes personnes, tant ses subjets que estrangiers, vivans d'autre religion que de la catholique et romaine, eussent à se retirer ailleurs ou bien se remectre en ladicte relligion : chose qui est trouvée fort estrange audict pais, pour y estre acoustumé de long temps d'y vivre en liberté.

Il a esté icy quelques nouvelles que les villes que tient ledict Prince, tant en Hollande que Zellande, avoient parlementé avec aucunes de leurs voisines pour se rendre : ce que depuis j'ay trouvé estre faulx, n'estans entrez en aucun parlement, sinon pour le fait des digues

[1] Guillaume de Juliers, duc de Clèves ; avait épousé Jeanne d'Albret, en 1541 ; mais le mariage ne fut pas consommé, on l'annula. Il épousa, en 1546, Marie d'Autriche, fille du roi des Romains, Ferdinand.

du pays, afin d'en continuer la réparation les ungs et les aultres pour le salut commun d'icelluy ; autrement ilz seroient pour tomber toutes en ruyne, et le plat pays pour estre tout gasté.

De Bruxelles, ce IIe jour de Décembre, 1572.

XXXIV. — *Au Roy.* — [5 déc., 1572.]

Don Frédéric à Amsterdam. — Le duc de Brunswick visite le duc d'Albe à Nimègue. — Duc de Medina-Celi. — Nouvelles de Saxe.

Sire, Estant les délibérations de Monsr le duc d'Alve et les exploitz de son armée réduites sur l'inconstance du temps, ainsi qu'il vous aura pleu veoir par ma dernière deppesche du IIe de ce mois, que j'ay envoyée par homme exprès à Péronne, je les voy fort peu certaines; et, continuant ce desgel qui a commencé, il n'y a pas apparence que l'on puisse exploiter grande chose en ce pais de Hollande, où l'armée a marché, comme je vous ay escript, prenant le chemin d'Utreg, pour l'exécution des entreprises de Dordreq et Enckuisen, lesquelles seront maintenant remises à autre saison plus commode. Je ne doubte point que lesdictes villes ne se fussent trouvées bien empeschées de résister, si le froyd et les glaces eussent continué, pour se veoyr estonnées de la reddition de tant d'aultres. Or, estant ladicte armée achemynée de ce costé là, j'ay entendu que don Fadriq eut advys que le prince d'Orange qui y est, entendant cest achemynement, avoit fait assembler environ quarante enseignes de gens de pyed, ou ce qu'il avoit de forces, avec XII ou XV cens reistres qu'il a gardez et retenuz, pour atendre de pyed coy ledict don Fadriq,

près Anstredam ou en aultre lieu avantageux, avec résolution et intention de le combattre, au cas qu'il le voullust approcher ; qui a fait que ledit don Fadriq s'est plus hasté que l'on ne pensoit, tirant droyt du costé dudict Anstredam, laissant Utreg à main gauche, et y arriva le premier de ce mois avec trente enseignes d'Espaignolz, vingt-cinq de Wallons et seize d'Allemans. Si ledict prince est ainsi résolu, nous entendrons bien tost parler de ce qui s'i sera exécuté, dont je ne faudray d'advertir promptement V^re^ M^té^. Mais ce qui, à mon advis, poura donner plus de désavantaige audict prince que aultrement, sera qu'il se sent avoir une porte de derrière au cas qui luy baste mal, faisant sur ce son compte de se retirer en Enckuisen, ainsi que j'ay entendu. Encores que ladicte armée ayt marché du costé de Hollande, ledict S^r^ duc n'a laissé de dresser de sa part quelque entreprise sur les villes de Bommel et Bure, que debvoit exécuter le Sr de Capres[1] avec la plus part de son régiment, cinq enseignes d'espaignolz et quelques allemans que l'on avait fait marcher de ce costé là. Mais ce desgel et fascheux temps aura interrompu ladicte entreprise, comme il fera toutes les aultres, s'il continue et que les rivières se desserrent ainsi qu'elles font.

Le partement dudict S^r^ duc de Nymègues continuoit à hier ou aujourd'huy, ou si tost qu'il aura fait avec le duc de Brunswick, lequel y arriva le XXIXe du passé, où il a esté fort bien receu et caressé dudict S^r^ duc, logé dedans son palais et visité de luy jusques en sa

[1] Oudart de Bournonville, s^r^ de Capres, avait épousé Marie-Christine, fille du comte d'Egmont ; il avait d'abord signé le compromis, puis il se sépara des confédérés.

chambre dès le lendemain. J'ay esté adverty que ledict duc de Brunswick n'y estoit venu que pour demander argent pour ses gens, et accorder de ce qu'ils ont servy, mais qu'il avoit bien receu aultre traitement, et que, suivant ce que je vous ay escript par ma lettre du XXIIe nov^{bre}, il a receu response par la bouche dudict S^{r} duc sur ce qu'il attendoyt d'Espaigne, assavoir de VI mil escuz comptans dont on luy faisoit don, II mil escuz de rente à luy et aux siens à prendre sur les confiscations de ce pais, et XII mil escuz de pension par chacun an : oultre que, par consentement du pape, sa M^{té} Cath^{e} luy a légitimé ung filz et une fille. Tout cela s'est fait, tant pour le récompenser du mérite de ses services, que pour doresnavant l'obliger plus estroitement à estre tousjours prest de s'emploier au service de sadicte M^{té}, à toutes heures et quant il en sera requis, n'estant, à ce que j'entendz, plus en volunté d'en emploier d'aultre pour estre secouruz de reistres. Il ma esté dit davantaige que l'on le doibt honorer de l'ordre de la Thoison[1]. Si ainsi est, Sire, dont l'on m'a bien fort asseuré, cela pourra estre occasion de le faire entendre à retirer son remboursement de la Comté de Clermont, si Vostre M^{té} y veult entrer.

Quant au duc de Medine, il n'est encores arrivé en Anvers et a tousjours séjourné à Grave depuis son partement de Nymègues, encores qu'il publiast s'en venir droit audict Anvers. Je ne say ce qu'il le retient audict lieu, mais son séjour là donne martel audict S^{r} duc d'Alve ; et pensent plusieurs qu'il si soyt mys pour se retirer seullement da sa compaignie et présence.

[1] L'ordre de la Toison fut conféré au duc Erik de Brunswick le 17 mai 1573.

Au reste, Sire, quant aux nouvelles d'Allemaigne, j'ay receu lettres de Saxe, par lesquelles on me mande que audict pais et aultres lieux circonvoisins, il y avoit desjà en estre de dix à douze mil chevaux que l'on tenoyt debvoyr servir pour l'entreprise de ces pais de deçà et pour secourir le prince ceste prime vere. Et semble, à ce que l'on y dit, que ce ne sera plus couvertement qu'il en sera secouru, mais à masque levé ont conjuré d'en chasser les Espaignolz. Il ne se parle point par ladicte lettre qu'il soit fait mention des affaires de votre royaume, ausquelles je veilleray, ainsi que je doibz, estant pour envoier bien tost jusques sur les lieux homme exprès pour m'en rapporter la vérité.

De Bruxelles, ce cinquiesme jour de Décembre, 1572.

XXXV. — *Au Roy.* — [9 déc., 1572.]

Position des troupes de don Frédéric. — Situation de Bommel. — Nouvelles de Saxe. — Rapports du comte Louis avec les Réformés de France.

Sire, Par ma dernière du cinq^{me} de ce mois, j'ay fait entendre à V^{re} M^{té} l'achemynement de l'armée de Monsr le duc d'Alve soulz la charge de don Fadriq au pais de Hollande, et l'advis qu'ilz avoient eu que le prince d'Orange y avoit commencé à assembler ses forces, en quoy il continuoit pour s'opposer à leur passaige, leur résister et les combattre, au cas qu'ilz le voullussent approcher de trop près. Ce qui s'est depuis continué constamment et plus chaudement qu'il n'avoit fait, de sorte que lediet S^{r} duc, selon son antienne coustume, ne voullant riens hazarder, a fait tenir la bryde à la main à

sondict filz, le faisant temporiser près d'Anstredan jusques à ce qu'il l'ayt renforcé davantaige; et cependant il a fait retirer de toutes ses villes nouvellement remises en obéissance les garnisons quy y estoient pour les luy envoier. Quant audict prince, il se retrouve avec ses forces près de Delft et peult avoir, selon le jugement et oppinion de plusieurs, VIII ou X mil hommes de pyed et XII ou XV cens chevaulx; mais la cavallerie ne servant de riens audict pais, il n'en fault point faire estat. Tellement qu'à ce qu'il m'a esté escript de quelques propoz tenuz par ledict S^r duc, il semble qu'il soyt en bonne espérance de victoire, au cas qu'ilz viennent à se joindre. J'ay deppesché il y a quatre jours ung de mes gens jusques audict Anstredan et au camp, pour m'en rapporter plus certaines nouvelles et s'ilz se trouvent en termes de combattre si promptement, aussi la vérité de ce qui se publye icy qu'ilz ont rompu audict pays quelques digues pour y mectre l'eau et par ce moien fermer quelques passaiges audict don Fadriq.

Quant à l'entreprise de Bommel, de laquelle j'ay pareillement escript à V^re M^té, j'entends que les gens de guerre qui avoient esté envoyez pour l'exécution d'icelle, s'en sont ung peu approchez; mais ceulx de ladicte ville aians rompu quelques digues et mys l'eau tout autour d'eulx, s'en sont grandement fortifliez et ont rendu ladicte place de difficile accez. Toutefois, si la gelée recommence, ainsi que le temps le veult promectre, elle ne sera du tout si mal aisée à avoyr, encores que, par le rapport d'un prebtre qui en est sorty il y a huict jours, il asseure qu'il y estoit entré le jour précedent troys enseignes de gens de pyed, et que ceulx de dedans estoient bien délibérez de se deffendre jusques au bout. Je croy que ladicte entreprise et pareillement

les nouvelles de Hollande retiennent encores ledict S^r duc à Nymègues, d'où neanmoins il debvoyt partir tous les jours pour s'en venyr en Anvers. Le duc de Brunswick estoit encores avec luy et n'a nullement licencyé ses gens, lesquelz sont sur les pais de l'évesque de Munstre ; mais les veult retenir, à ce que j'entendz, pour la doubte et craincte qu'il a d'en avoir affaire plustost qu'il ne vouldroyt, aiant eu advis certain des grans préparatifz et levées de gens de guerre qui se faisoient en Allemaigne pour le secours dudict prince, mesmes que le comte Ludoviq alloyt pratiquant par les courtz de ces princes tout ce qu'il luy estoit possible pour cest effect, d'où il rapportoit bonnes responces. Ce qui m'a encores esté confirmé depuis ma dicte dernière par homme venant d'Allemaigne ; ensemble que ces dix mil chevaux, que je vous ay escript se lever en Saxe et autres lieux circonvoisins, estoient pour estre bien tost prestz ; aussi qu'il se faisoit diverses retenues audict pais, les unes pour le secours dudict prince et l'entreprise de ces pais de deçà, les aultres pour l'assistance de voz rebelles ; et me dist ledict personnaige que ledict comte Ludoviq, aiant prys nouriture quelque temps en France et congnoissant les passages et pays, on disoyt qu'il seroit pour la conduite de ceulx de votre dict royaume : ce que je ne croy, et qu'il veulle habandonner son frère, pour faire autre entreprise qui luy seroit trop mal aisée [1]. Je ne diroy riens à V^re M^té de la hayne et grande inymitié qu'on porte aux Français par toute l'Allemaigne, et la

[1] D'après La Huguerye, *Mém.*, I, 160, le comte Louis de Nassau entretenait de nombreuses relations avec les protestants du Languedoc par Genève, mais n'avait pas l'intention de passer en France ; de Vaux, ministre de Languedoc, vint trouver le comte en Allemagne.

mauvaise façon dont ilz en parlent, sachant que V[re] M[té] en a assez d'avys d'ailleurs.

De Bruxelles, ce neuf[eme] jour de Décembre, 1572.

XXXVI. — *Au Roy.* — [13 déc., 1572.]

De Billy en Frise. — Don Frédéric assiège Harlem. — Pillage de Narden. — Duc de Brunswick. — Affaires d'Allemagne.

Sire, Je receuz hier la deppesche qu'il vous a pleu me faire du VI[e] du mois, selon laquelle je ne faudray de me conjouyr avec Mons[r] le duc d'Alve de la prospérité et avancement de ses affaires, ainsi que j'ay cy devant fait, quant les occasions s'en sont presentées ; lesquelles vont encores tous les jours prenant meilleur chemin, aiant de nouveau esté du tout nettoié le pais de Frize par le S[r] de Billy, lequel à ceste occasion a renvoyé les XII cens harquebuziers qu'il avoit demandez pour cest effect, tellement que tous les affaires de deçà sont maintenant du costé du pais de Hollande et Zellande, lesquelz seront bien mal aisez à réduyre de cest hiver, d'autant qu'il est nécessaire pour la totalle réduction d'iceulx meetre sus une bonne armée de mer ; ce que ledict S[r] duc n'a encores de prest, et seront, comme je croy, telles choses remises à ce printemps.

Tout ce qui estoit de forces tant du costé dudict pays de Frize que de la ville de Bommel et aultres lieux, a esté envoyé au S[r] don Fadriq, qui est avec son camp près d'Austredan, lequel avoit voulu assaillir environ trente cinq ou quarante vaisseaux des Gueulx, qui sont à la bouche du port dudict Anstredan et qui luy ferment l'entrée ; mais, voiant le peu de moien qu'il avoyt de les

chasser ou endommager, il a quicté ceste entreprise pour s'en aller assiéger la ville de Herlen, laquelle n'aiant par cydevant aucune garnison du prince et sentant approcher ledict camp, estoit entrée en quelque parlement pour se rendre : dont estant ledict prince adverty, y envoya soudain XIIII enseignes de gens de pyed qui y arrivèrent assez à temps et à propos pour les destourner de cette volunté. Nous verrons bien tost ce qui réussira dudict siège, qui ne poura longuement durer, pour estre la ville foible. Vray est que les advenues en sont difficiles, n'y pouvans arriver du costé où est ledict camp que par digues, et peult on juger que ledict prince ne veult que temporiser et faire perdre temps à l'armée dudict duc, faisant résistance en telle place de laquelle ses gens se peuvent retirer à toutes heures. Il est grandement à craindre que la rigueur et cruauté de laquelle use ledict don Fadriq à l'endroyt des places qu'il prend audict pays, ne donne tremeur aux aultres et exemple pour se bien garder de tomber en ses mains, aians veu que par cydevant, à la prise d'une petite ville nommée Narden, en laquelle y avoit cinq cens Gueulx qui, à l'abordée dudict camp, feyrent saillie et meyrent quasi en routte l'avangarde où ilz tuèrent beaucoup des nostres, congnoissant ladicte place n'estre tenable, se retirèrent après : ce que voians, les habitans sortirent au devant dudict don Fadriq avec la croix et l'eau bényte pour le recevoir, lequel les feyt retyrer, et entrèrent ses gens par dessus les murailles de ladicte ville, encores que les portes fussent ouvertes ; et fut tout ce qui s'y rencontra mys au fil de l'espée, et le feu en divers endroiz qui consomma ladicte ville [1]. Ce fait, avec les aultres précéddens,

[1] Cf. *Corresp. de Granvelle*, IV, 525. 526. 531. — RENON DE FRANCE, I, 452. — Singulière anecdote rapportée par DE THOU, IV, 695.

a presté autant de matière au duc de Medine, pour en faire son proffict à l'endroyt du roy catholique et luy faire croyre que ceste façon de procedder ne tend qu'à faire tenir bon aux aultres, et par ce moien tirer la guerre en longueur.

Les nouvelles qui m'avoient esté escriptes et quy se publyoient icy assez chaudement, que ces deulx armées se pouroient rencontrer et combattre audict pays, ne continuent plus. Toutefois j'atendray ce que m'en rapportera mon homme que j'y ay envoyé, pour adviser Vre Mté de tout la vérité; ledict Sr duc estoit encores retenu à Nymègues, plus de ses gouttes et d'un peu de fiebvre qui s'est meslée parmy, que d'affaires et de bonne volunté : quy sera cause de my faire acheminer s'il ne change bien tost. L'accord avec le duc de Brunsvick pour ses deux mil chevaux n'estoit encores résolu, et tiennent bon, ainsi que l'on m'escript, pour avoir cinq mois; et se fondent sur ce que l'on aura affaire d'eulx, disans tout hault que, si on ne les veult, qu'ilz ont desja maistre. Je ne say si tous ces honneurs et avantaiges, que je vous ay dernièrement escript que l'on fait audict duc et qui m'ont encores esté confirmez, ne les fera point adoulcyr. Vray est que d'autre part ledict duc d'Alve n'est hors de crainte d'avoir encores des affaires sur les bras à ce renouveau, selon les advis qu'il a des remuemens d'Allemaigne, encores qu'il ayt fait et face tout ce qui luy est possible pour s'en descharger et renvoier cest oraige ailleurs, aux despens de qui que se soyt, et ce, selon sa façon acoustumée, de laquelle j'ay souvent donné advys à Vre Mté, et en quoy il n'espargnera encore choses qu'il ayt. Toutefois, selon le commandement qu'il vous a pleu me faire, je ne luy ai jamais monstré avoir aucune deffiance de luy, comme je ne feroy cy

après, observant, comme je doy, toutes ses actions pour vous en advertir. Au reste, Sire, je deppescheray donq en Allemaigne, sur la fin de ce mois ou le commencement de l'aultre, le personnaige dont je vous ay escript; et, selon qu'il vous plaist me commander, qui estoit le chemin que j'avois délibéré de tenir, sachant assez combien il importe à vostre service que telles choses aillent secrètement.

De Bruxelles, ce XIII[e] Décembre, 1572.

XXXVII. — *Au Roy.* — [17 déc., 1572.]

Siège de Harlem. — La cavalerie du duc; il renonce à assiéger Bommel. — Interdiction du commerce avec la Hollande, la Zélande, l'Angleterre.

Sire, Depuis ma deppesche du XIII[e] de ce mois que je vous ay envoyée par homme exprès, à Péronne, il n'est pas survenu ès affaires de deçà chose de grand momment, le grand desgel, qui continue, aiant aucunement retardé les exploitz de l'armée de Mons[r] le duc d'Alve; et se conduyt en cela, selon que l'opportunité du temps le luy permect, exécutant ce qui luy est possible, quant l'occasion s'en présente : ainsi qu'il est advenu depuis naguères, que le S[r] don Fadriq, estant avec ladicte armée près d'Anstredan, sur la délibération qu'il avoit faite de faire recongnoistre la contenance de ceulx de la ville de Harlen, afin de les presser et assiéger, il deppescha Julien Romere et don Gonsalle de Braquemont[1],

[1] Julien Romero prit part aux principaux évènements depuis 1567, en qualité de mestre de camp; il commanda surtout le tercio de Sicile. — Gonzalo de Bracamonte commandait un tercio de Sardaigne amené aux Pays-Bas par le duc d'Albe; il fut en-

aultre maytre de camp, avec chacun deux cens harquebuziers pour cest effect. Lesquels trouvèrent que les Gueulx avoient retranché une digue près de ladicte ville, s'estans là fortiffiez et y aians mis trois pièces d'artillerie, qui leur sortirent au devant en quelque nombre pour escarmoucher et les empescher d'approcher : ce qui dura quelque temps; mais les Espaignolz les chargèrent si vifvement, que lesdictz Gueulx se meirent à la retraite et feurent poursuiviz de si près qu'ilz entrèrent tous dans le fort, tous pesle mesle; et en fut tué environ soixante, ladicte artillerie gaignée, et le surplus se sauva dans la ville, estans bien pressez; lesdictz harquebuziers estans depuis demourez auprès d'icelle atendans le reste de l'armée. Ce passaige ainsi gaigné n'est pas de peu d'importance, ny en aiant point d'aultre par lequel ladicte armée peust avoir accez à ladicte ville et autres dudict pais, de sorte qu'elle se pourra plus aisément estendre qu'elle ne faisoyt, y aiant peu ou point de résistance èsdictz Gueulx. J'en atendz mon homme que j'y ay envoyé pour faire V^re^ M^té^ certaine de toutes particularitez. La gensdarmerie et chevaulx légiers, qui restoient encores audict sieur duc, est tousjours demourée aux environs de Zutphen, ne pouvans de riens servir audict pais de Hollande. Et avoient ceulx de ladicte gensdarmerie depputé quelques ungs devers ledict S^r^ duc pour le supplier de se contenter de leur service, pour leur donner congé de s'aller rafreschir en leurs maisons, les faisant paier de quelque partie de ce qui leur est deu pour leur entretènement; ausquelz ledict duc a faict responce qu'il avoit toute occasion de

suite placé à la tête d'un régiment de vieux Espagnols. Nous le retrouverons à la bataille de Mook, 1574.

se louer d'eulx, les priant d'avoir patience encores pour trois sepmaines ou ung mois, que cependant il leur feroit bailler deulx mois comptans et deux aultres mois dedans ledict temps. Voilà, Sire, le paiement qu'ilz reçoyvent sur quatre ou cinq années qui leur sont deues; et croy qu'il les veult entretenir jusques au printemps, pour la crainte qu'il a d'en avoir besoing, auquel cas ilz continueront de servir. Mais, à ce qu'on ma rapporté, ilz ne sont pas maintenant plus de VI ou VII cens chevaulx de ladicte gensdarmerie. Ledict S^r duc voiant le peu de besoing qu'il avoit d'entretenir ses allemans de pyed du duc de Holst, et que ce ne luy estoit que despence inutille, pour ce qu'ilz estoient autour de Bommel sans riens faire, les a naguières licenciez, faisant dessing de ne forcer autrement ladicte ville par armes, mais seullement la presser de vivres et luy empescher tout secours. J'avois oublié d'escrire à V^re M^té par ma dernière, que, dedans les vaisseaux desdictz Gueulx estans près d'Anstredan, il s'est monstré y avoir plusieurs bons soldatz et marinier s'estans bien deffenduz et aians tué plusieurs de ceulx de deçà, quant on les a voulluz approcher; mais leur principalle force est desdictz pilotes et mariniers, bon nombre desquels ledict sieur duc est après pour faire gaigner et corrompre, leur remonstrant les beaux effectz du prince d'Orange; chose qui luy viendroit bien à propos, pour le besoing qu'il a, tant desdictz hommes que de vaisseaulx, pour assaillir les portz de mer occupez.

Quant à la santé dudict sieur duc, elle estoit ung peu amendée et suis adverty qu'il debvoit partir de Nymègues aujourd'hui ou demain, pour s'approcher en Anvers, aiant à peu près achevé ce qu'il avoit affaire avec le duc de Brunsvick, dont je doibz estre adverty,

et lequel en debvoit partir il y a quatre ou cinq jours. Au reste, Sire, je ne veulx obmectre de vous faire entendre les deffences publiques qui ont esté puis naguères publiées, tant en Anvers que icy et aultres lieux, qui est que tous subjetz des pais de deçà n'aians aucunement à trafiquer avec ceulx de Hollande et Zelande pour beurre, fromaige, poissons et autres marchandises dont ce pais est nourry, ne pareillement avec l'Angleterre et pais d'Ostrelande, chose qui fait bien esbahir ung chacun, pour estre encores ung nouveau moien de faire mourir de faim et crier ce pauvre peuple; je croy que telle deffence est faite à quelque occasion que je ne puis penser, si ce n'est pour en tyrer argent par passeportz. Si j'en puis esclarcir aultre chose, je ne faudray d'en advertir V^re^ M^té^.

De Bruxelles, ce XVIIe jour de Décembre, 1572.

XXXVIII. — *Au Roy.* — [21 déc., 1572.]

Harlem : défaite des Gueux de Lumey. — Accord entre les ducs d'Albe et de Brunswick. — Le duc de Medina-Celi.

Sire, Pour continuer à vous advertir à la journée du fil des affaires de deçà et de l'estat d'iceulx, V^re^ M^té^ entendra comme, depuis ma dernière du XVIIeme de ce mois que j'ay envoyée par homme exprès à Péronne, avec ung pacquet du sieur de Vulcob, aiant le S^r^ don Fadriq pris le fort fait par les Gueulx au retranchement d'une digue où estoit tout le passaige de son armée et l'advenue à la ville de Harlen et aultres du pays, il auroit logé tous ses soldatz, tant espaignolz, wallons que allemans, autour de ladicte ville pour la tenir

pressée, atendant artillerie pour la battre; et font myne ceulx de dedans de se vouloyr deffendre, encores qu'elle ne soit forte, fondans quelque espérance sur la faveur de ce temps et dégel qui continue. Ledict don Fadriq, estant logé là, fut adverty il y a environ VI ou VII jours, que le Sr de Lumey marchoit avec III mil soldatz, pour secourir ladicte ville et y entrer, s'il luy estoit possible. Sur lequel advis, il fait marcher deulx lieues au devant d'eulx sept cens harquebuziers espaignolz, lesquelz les rencontrèrent et se meyrent à l'escarmouche, atendans que aultre plus grande trouppe les suyvist; et se sentans avoir espaulle, après avoir combattu quelque temps, chargèrent si vifvement lesdictz Gueulx, qu'ilz les meyrent à vau de routte : dont en demoura sur la place de IIII à V cens mortz, sept ou huict enseignes prises, et trois pièces d'artillerie qu'ilz conduisoient, et eut fort affaire ledict Sr de Lumey à se sauver. Toutefois mon homme, qui en est retourné, m'a asseuré qu'il s'estoit eschappé, et la pluspart du reste de ses gens. Je ne voy pas, au mauvais succetz de leurs affaires, au peu de cœur et résistance qui est en eulx et leur mauvaise conduite, que ladicte ville puisse longuement durer; et croy que les premières nouvelles seront de sa réduction, y aiant dedans plusieurs bourgeois qui avoient cy devant voullu parlementer; oultre que, dedans icelle ville, il n'y a aucune artillerie que de fer. V^re M^té peult considérer là dessus comme les affaires du prince d'Orange, estans ainsi mal guydez et conduiz, seront pour bientost prendre une mauvaise fin. Ce qui adviendroyt plus soudain, n'estoit les portz de mer qu'il occuppe, pour l'expugnation desquelz il fault ung grand appareil; et oultre sera mal aisé et quasi impossible à Monsr le duc d'Alve quoy qu'il face, de nettoier la mer.

Ledict S^r duc est tousjours à Nymègues, arresté de ses gouttes; et a mys fin à ce qu'il avoit affaire avec le duc de Brunsvick, luy aiant accordé autant de temps de service pour ses gens qu'à ceulx du duc de Holst, encores qu'ilz fussent venuz plus tard. Et fait son fondement ledict S^r duc de se servir doresnavant de luy, quant il en aura besoing, sans en emploier d'aultres que le moins qu'il pourra. Il est certain que l'on fait audict duc de Brunsvick toutes les *mercedes* que je vous ay cy devant escriptes; et parle on de faire huict ou neuf chevaliers de la Thoison avec luy. Ledit S^r duc d'Alve a, depuis ma dernière, depparty sa cavallerie ès garnisons des villes de frontière de Gueldres et Ouvrissel, tant pour les faire refraischir que pour le besoing qu'il en pouroit avoir à toutes aventures.

Au reste, Sire, le duc de Medine a, depuis son partement de Nymègues, séjourné à Grave et Bos-le-duc, où il est présentement assez ennuyé et fasché, tant de se veoyr sans riens faire et estre pour n'entrer encores en ce gouvernement, que des cruautez et rigueurs dont on use par les villes de ce pais, des quelles à ceste occasion il sera par cy après mal aisé de tirer secours. Toutefois, j'ay entendu que, par une deppesche naguières venue d'Espaigne, le roy catholique veult que, au plustost que faire ce pourra, ledict duc de Medine se charge de ce gouvernement et que ledict sieur duc d'Alve s'en retire. Je ne tiens cela encores pour véritable, n'y aiant que la division et partialité qui est entre ces deulx ducz et leurs partisans qui face mectre cela en avant. Nous verrons bientost ce qui en sera; car, ceste feste passée, ilz se doibvent rendre par deçà. Cependant, Sire, je n'ay failly de faire entendre audict sieur duc, par une lettre que je luy ay escripte, le plaisir et contentement que V^re M^té

reçoyt chacun jour de la prospérité et avancement de ses affaires, et èsquelles vous desirez encores singulièrement d'y veoir une heureuze fin. Je suis infiniement mary que ma santé ne m'a seu encores permectre de m'y achemyner pour faire ceste office de bouche, ce que je feray au plustost que je pourray.

Sire, depuis ceste deppesche faite, j'ay receu celle qu'il vous a pleu m'envoyer du XIII[e] de ce mois, à laquelle je ne puis faire aultre responce, sinon que, tant par la présente que mes préceddentes, V[re] M[té] aura esté satiffaite du succez des affaires du prince d'Orange, lesquelles vont tous les jours empirant. Et quant à celles d'Allemaigne, je metz tout soing de les esclarcir, à fin de vous en donner advis, et ne faudray de deppescher le personnaige, selon ce que je vous ay escript.

De Bruxelles, ce XXI[e] Décembre, 1572.

XXXIX. — *Au Roy.* — [26 déc., 1572.]

Siége de Harlem. — Le Prince à Delft. — On prépare une flotte à Anvers. — Situation de Midelbourg. — Le comte Louis fait des levées en Allemagne. — Le duc d'Albe et Philippe II. — Genlis à Anvers. — Harlem, échec de Romero.

Sire, Ce mot de deppesche sera pour accompaigner ce pacquet du s[r] de Vulcob que j'ay présentement receu et pour vous faire entendre ce qui est survenu ès affaires de deçà, depuis ma dernière du XXI[eme] de ce mois, par laquelle V[re] M[té] aura veu la routte intervenue au secours que conduisoit le s[r] de Lumey pour mectre dans la ville de Harlen, de laquelle la pluspart des hommes se sauvèrent et retirèrent, et en entra bien environ mil hommes

dedans la dicte ville. Laquelle a depuis monstré avoir le cœur ferme, endurant d'estre battue et canonnée depuis huict jours ençà : et la fortiffient jour et nuict de ce qu'ils peuvent, faisans croyre, veu le peu de forteresse en laquelle elle consiste, qu'ilz ont encores bonne espérance d'avoir aultre secours du prince, lequel, ainsi qu'il m'est escript et asseuré, assemble pour cest effect à Delft, distant de sept lieues dudict Harlen, plus de forces qu'il peult, tirant de ses garnisons les meilleurs hommes qu'il y ait avec intention de luy mesme s'i acheminer et emploier tout son art pour la conservation de ladicte ville, soyt pour y faire encores entrer des hommes, ou bien s'approcher si près du camp dudict don Fadriq qu'il le puisse continuellement tenir en alarmes et l'incommoder de vivres et aultres choses. En quoy s'il a la volunté telle, j'estime qu'il se sera dilligenté : car autrement il y pouroit venir trop tard, ne pouvant ladicte place longuement durer[1], si ce n'est à l'occasion du desgel qu'il a fait durant quatre ou cinq jours. Bientost nous en aurons une résolution, de laquelle je ne faudray d'advertir V^re^ Ma^té^, ensemble de ce que exécutera ledict prince et s'il sera plus hazardeux et entreprenant que de coustume : dont je faiz doubte, veu les belles occasions et beaucoup plus seures qu'il a cydevant laissé passer, et y a peu d'espérance qu'il puisse riens faire de meilleur que ce qu'il a cydevant fait. Il a mys ensemble jusques à ceste heure environ cinquante enseignes de gens de pyed prés dudict Delft : nous verrons comme il les emploira.

[1] On croyait si bien à une reddition immédiate que Morillon l'avait annoncée dès le 9 décembre, *Corr. de Granvelle*, IV, 526. Harlem résista jusqu'au mois de juillet 1573.

Cependant que ceste guerre se conduit en Hollande avec les occasions que l'opportunité de la saison peult permectre, il ne se perd point de temps en Anvers et aultres lieux pour faire povision de vaisseaux, vivres, munitions et mariniers, afin de pouvoir sortir en mer et exécuter les entreprises de Flessingues et aultres portz avec le premier beautemps et asseuré; et se fait ladicte armée de mer bien quarante à cinquante vaisseaulx. Mais encores qu'elle soit de telle trouppe, si n'est ce pas l'oppinion comune qu'elle oze comparoistre devant celle des Gueulx, qui est beaucoup plus forte, pourveu qu'elle qu'elle soit bien unye. Outre plus que je say pour certain qu'il est allé devers le duc ung pensionnaire et ung aultre depputé de Midelbourg, pour luy remonstrer l'extrémyté de toutes choses en laquelle se retrouve la dicte ville, le peu de secours que on luy a fait, et que si il ne se haste d'y donner ordre et de la secourir, qu'elle ne pourra plus tenir encores trois sepmaines, et est à craindre davantaige que telles entreprises ne soient diverties par les desentes qui se pourront faire d'Allemaigne en ce temps là : car, à ce que j'ay entendu de bon lieu, ledict prince est pour estre plus fort ceste année en campaigne qu'il na point encores esté, estant le comte Ludoviq pour entrer en ces païs icy dedans trois mois, avec secours des princes protestans, plus à la descouverte que par cydevant, quelque dilligence et moiens que puisse employer Monsr le duc d'Alve pour les en divertir; et sy voz rebelles peuvent atendre quelque ayde de ce costé là, que ce sera le Cazimir qui en aura la charge [1].

[1] Confirme le récit de La Huguerye, *Mém.*, I, 148 que nous avons cité plus haut, page 45, note.

Ledict sieur duc est tousjours demouré à Nymèguch, où il est présentement, et en doibt partir ceste prochaine sepmaine pour s'en venir en Anvers, où il a desjà fait acheminer le conseil des troubles qui estoit en ceste ville, pour l'y aller atendre. J'ay seu que par ceste dernière deppesche venue d'Espaigne, le roy catholique monstre avoir grand contentement dudict sieur duc et de ses actions, et des exploiz faiz par son armée, encores qu'ilz soient blasmées d'un chacun de ce païs, mesmes par les deppesches du duc de Medine, et que chacun jour il s'engendre de plus grandz mescontentementz que jamais pour les rigueurs et cruautez que l'on exerce, aussi qu'il semble que l'on veulle énerver ces païs icy de toutes forces; sur quoy, outre cela, il est grandement à craindre, s'il n'est donné ordre bien tost à ce que les vivres y habondent d'autre façon et que la charté n'y soit si extrême qu'elle y est, levant les restrinctions et deffences naguières sur ce faites, qu'il advyenne une aultre sédition et esmotion populaire qui seroit beaucoup plus pernicieuse et dommaigeable que ceste guerre. Mais, à ce que j'entendz, il semble que le roy catholique ne se donne pas grand peine de sesdictz païs de deçà, s'en remectant du tout audict s^r^ duc, quelques plaintes que l'on luy face de luy, sans que le duc de Medine soit pour si tost se charger autrement de ce gouvernement. J'estime que bientost ilz se remectront ensemble et que lors nous entendrons plus particullièrement ce qui en succeddera.

Sire, je viens tout présentement de recevoir la deppesche qu'il vous a pleu me faire du XXIeme de ce mois, suivant laquelle je ne faudray de m'acheminer dedans la sepmaine prochaine, pour aller trouver Monsr le duc d'Alve, si ainsi est qu'il ne vienne par deçà, comme on

asseure qu'il doibt faire, me sentant maintenant, Dieu mercy, assez fort pour cest effect. Quant aux nouvelles de Genlys, il est tousjours dedans la citadelle d'Anvers, assez mal secouru de ce qu'il a besoing, et crains que au retour dudict sieur duc audict Anvers il ne descharge sa colère sur luy.

Sire, depuis ceste deppesche faite, j'ay esté adverti que, dimenche dernier, Jullien Romero voulant seul avoir l'honneur de la prise de Harlen, feyt une entreprise avec son terce d'Espaignolz et autres des meilleurs de l'armée, pour faire preuve des pontz inventéz à Mons par Barthelomio Campy, voullant surprendre ladicte ville, où il fut receu aussi gaillardement qu'il y estoit allé, de sorte qu'après avoir combattu de costé et d'autre quelque temps, il fut contrainct se retyrer avec quelque désordre, et tel que se retirans les premiers en foulle rompirent le pont et l'emfoncyrent en l'eau, gardans le reste de suivre, dont les ungs se jectoient pesle mesle et les aultres combattoient le mieulx qu'il leur estoit possible : de sorte qu'il en demoura plus de II cens en ceste entreprise, des meilleurs et quasi tous les chefz. Ledict Julien y receut une harquebuzade dedans l'œil droit, et ledict Campi une aultre. Cejourd'huy se debvoit donner ung assault général, après que don Fabriq a faict renforcer la batterie. On a tenu ledict Julien pour mort, et fera bien faulte audict assault pour n'y avoir personne sur lequel les Espaignolz aient plus de créance. Monsr le duc d'Alve a sur ce fait délibération de s'acheminer de ce costé là, si ceulx de ladicte ville résistent audict assault, faisant marcher toutes les garnisons des villes de Gueldres et Ouvrissel pour renforcer son filz, crai, gnans que le prince ne veulle jouer à quite ou double- selon ce qui succeddera de ladicte ville, où ledict sieur

duc viendra par deçà, où je ne faudray de l'aller trouver incontinent.

De Bruxelles, ce XXVIeme Décembre, 1572.

XL. — *Au Roy.* — [30 déc., 1572.]

Siège de Harlem. — Maladie du duc d'Albe. — Le capitaine Albert, du duc de Nevers, fait prisonnier.

Sire, Ma dernière deppesche du XXVIe de ce mois estoit si ample et particullière de toutes les occurences de deçà, qu'il me reste maintenant fort peu de subjet de vous escrire, n'estant depuis ce temps là venu aucunes nouvelles certaines soit de l'armée de Monsr le duc d'Alve ou de Nymègues, où il est encores de présent, sinon que, après ce premier assault donné à la ville de Harlen, duquel les Espaignolz et aultres de deçà feurent repoulsez avec beaucoup de perte et plus grande deux fois que ce que je vous ay escript, Don Fadriq faisoit fabriquer autres pontz de bois plus fortz que les premiers, et se faisoit semblablement provision de grand nombre d'eschelles; outre qu'il avoit esté envoyé du costé des wallons quatre pièces d'artillerie pour y faire bresche, le tout pour servir à donner ung assault général de tous costez de ladicte ville, lequel se debvoit tanter dès ceste sepmaine passée, mais il se dyffère de jour à aultre, voulant ung peu laisser reprendre haleine aux soldatz et les remectre en cœur : encores est-il à craindre qu'en fin ilz n'y facent pas grand effect, tant pour avoir esté repoulsez de ceste sorte, où il s'est perdu beaucoup des chefs, que pour le peu de nombre qu'ilz sont : aussi que, dedans la dicte ville, il y a bien II mil V cens bons

soldatz, ainsi que j'ay bien entendu, sans les habitans, qui sont résoluz de mourir plustost que de se laisser prendre. Et davantaige que le prince estoit à Delft, assemblant ses forces pour les secourir, ainsi que vous aurez veu par ma dicte dernière : et estoit venu advis que le sieur de Lumey voullant recouvrer ce qu'il avoit perdu à ceste dernière rencontre qu'il receut, estoit sur le point de les conduire, en intention de secourir ladicte ville, combattre et y laisser la vie plustost que de reculler. De sorte que sur cest advis, don Fadriq s'estoit résolu de l'aller rencontrer, affin de ne s'engaiger entre ladicte ville et luy, dont il se sème icy quelque bruyt sourd que ledict don Fadriq avoit eu du pire : à quoy je n'adjouste foy, n'en aiant eu certaines nouvelles, desquelles je ne faudray de vous advertir incontinent, si elles se trouvent véritables. Ce siège ne peult si longuement durer, que nous n'en voions une résolution bien tost en une façon ou aultre.

Mais cependant ledict sieur duc s'est tellement enuyé et fasché de ceste première perte, qu'il en est retombé malade plus griefvement qu'il n'avoit encores esté, et si bien que l'on a envoyé quérir en ceste ville en toute dilligence son comfesseur, sans qu'il ait signé la lettre, qui fait soubsonner à plusieurs qu'il y ait pys. Je ne laisse à tous esvènemens de partir demain d'icy pour m'en aller à Nymèguch le trouver, qui pourra estre cause que Vre Mté demourera quelques jours sans avoir de mes lettres, si ce n'est par homme exprès, avec les particularitez de ce qui sera survenu.

Sire, je ne veulx oublier de vous dire que j'ay esté adverty que le cappitaine Albert, l'un des deux envoiez par deçà par Monsr de Nevers, il y a plus de trois mois, estoit arresté prisonnier, et ce pour quelques lettres

qu'ilz escripvoient audict s^r ou aultre : lesquelles ilz ont voullu faire tenir par voie de marchans d'Anvers, sans s'aider de ma comodité que je leur avois tant de fois offerte. Lesdictes lettres ont esté veues et ouvertes, et ne say ce qu'elles contiennent ; mais tant y a que ledict pauvre cappitaine est mal traité, avec les fers aux pyedz, et n'en eust pas eu moins le cappitaine Camille, s'il eust esté prys. V^re M^té me commandera s'il luy plaist que je m'enploye pour ledict Albert ou non, afin qu'estant audict Nymèguech je les puisse secourir.

De Bruxelles, ce XXXeme Décembre, 1572.

XLI. — *Au Roy.* — [4 janvier, 1573.]

Siège de Harlem. — Le comte Louis en Allemagne, nouvelles d'Allemagne. — Un évêque d'Irlande à Anvers.

Sire, M'estant achemyné de Bruxelles pour aller trouver Monsr le duc d'Alve à Nymèguehen, où il continue de séjourner, j'ay demouré en ceste ville deux jours pour veoir quelques amys affectionnez à vostre service et entendre d'eux ce qui se passoit maintenant, atendant aussi plus de certitude de ce qui estoit survenu au siège de Harlen que ce que V^re M^té en aura veu par ma dernière du XXXeme du passé : auquel il n'est succeddé autre chose que la perte faite à ce premier assault qu'ilz ont soustenu, laquelle se trouve chacun jour plus grande et de personnes signalées, y estans mortz quatre cappitaines et six enseignes ; et se sont encores ceulx de dedans depuis si bien conservez et deffenduz, que l'on ne les a seu aucunement endommaiger. Vray est que toutes choses se préparent pour les assaillir vifvement

de tous costez, ce qui se debvoit faire en bonne estrene pour le premier de ce mois, et y proceddoit on par trenchées avec plus d'esgard et de considération que l'on ne faisoit au commencement. Lesdictes trenchées joignoient les fossez de ladicte ville, èsquelles voullant le Sr de Noircarmes aller recongnoistre la place et la contenance des ennemys, y a receu une harquebuzade dedans le menton, comme aussy ung frère de Soigny[1] et aultres : ce qui vient mal à propos pour la poursuite de ceste guerre, se trouvant maintenant don Fadriq privé de la compaignie et conseil dudict de Noircarmes et de Jullien Romere, qui sont les deux meilleurs qu'il eust : qui pourra estre cause, ainsi que l'on m'escript, que ledict S^r duc s'approchera de son filz à Utreq, où j'estime qu'il fust desja, n'estoit que le temps est si rude et froid qu'il ne si oze commectre. Le sieur de Lumey, que V^re Ma^té aura veu debvoir conduire quelques trouppes de gens de pyed pour le secours de ladicte ville, s'estoit arresté en ung villaige à une lieue près d'icelle, auquel il se fortiffiait avec intention de mectre des gens dedans, quant l'occasion s'en présenteroit, encores qu'il y en ayt assez; et ce pendant entretenir l'armée dudict sieur duc en alarmes et escarmouches, l'incommodant de telle sorte qu'elle ne puisse assaillir ladicte ville, sans qu'il leur soit en queue, ainsi qu'il est advenu le dernier du passé que ledict de Lumey, faisant contenance de voulloir par force secourir ladicte place ou de combattre, se meit en bataille avec cinquante enseignes qu'il avoit bien fournies. Don Fadriq feyt assembler toute son armée du costé de la batterie où il

[1] Probablement le capitaine Lucas Soinage, cité par de Thou, 1740, iv, 698.

marchoit, à fin de l'en pouvoir garder, et le combattre s'il venoit à propos : sur quoy estant à une grande demye lieue près l'un de l'autre, il commença à comparoistre d'un autre costé de ladicte ville sept ou huict cens hommes que ledict de Lumey avoit fait acheminer par derrière, prenant ung grand destour; lesquelz entrèrent dans la ville sans aucun empeschement, n'aians esté descouvertz que lorsqu'ils s'approchèrent. De sorte que, oultre l'extrême incommodité et faulte de tous vivres qui se trouve au camp et telle que le pain d'un patard y en vault XVIII et XX, il est grandement à craindre ou que l'on lève le siège de devant, ou que l'on soit pour y demourer très longtemps, ceulx de dedans monstrans résolution de se voulloir conserver. Toutefois ledict sieur duc faisoit tout ce qu'il luy estoit possible pour renforcer son dict filz, envoiant au camp les gens de guerre qui estoient en Frize et aultres qu'il a fait nouvellement lever, et fait encores davantaige nouvelle levée de dix enseignes de Gueldrois, par ce que durant ce mauvais temps il meurt beaucoup de soldatz. Donnant d'autre costé ordre à y envoier vivres de toutes partz, ce qui sera mal aisé, estant le pais pauvre, mangé et grandement incommodé des ennemys. Selon ce qui se peult juger, ce siège est pour arrester encores l'armée plus que l'on n'eust pensé, dont je ne faudray d'avertir V[re] M[té] et de tous aultres évènemens.

Le prince d'Orange estoit tousjours à Delft, où il fait tout ce qui luy est possible pour assembler gens et argent; en quoy il trouve les voluntez de ceulx du païs merveilleusement bien disposées, dont est cause la rigueur et cruauté qui s'exerce envers eulx. Et l'estoit, à ce que j'entendz, allé trouver le collonuel Mandesloo, pour luy donner compte de ce qui passoit ès affaires

d'Allemaigne, et du secours que l'on en pourra espérer ceste année : duquel je ne vous puis rendre aultre raison, sinon que le comte Ludoviq ne perd pas temps à faire pratiques et menées par les courtz des princes, et ay entendu qu'il se donnoit fort secrètement wartgueld des costez de Collongne, Francfort, Spire et autres villes, sans qu'il se puisse savoir de quelle part; et aultres encores, ne voullans estre descouvertz, prenent aultre voye, donnans argent aux collonnelz pour entretenir leurs reistres-mestres et gentilzhommes, et lesdictz reistres-mestres entretenans leurs soldatz particulliers. Aussi, que les villes de Hest, Strasbourg et aultres faisoient levées de gens; outre plus, qu'il estoit depuis naguières arrivé à Collongne seize ou dix huict cappitaines venans de Suède et Dannemarch, lesquelz se sont escartez par l'Allemaigne, et juge on que ce soit pour aller faire gens pour le secours dudict prince. De tout ce qui se passera j'espère en donner toute lumyère à V^re^ Ma^té^ par le rapport que m'en fera ung cappitaine allemand, homme de pyed que j'y deppesché hier, qui m'a semblé estre plus propre que aultre, par ce que, soulz umbre de chercher party, il descouvrira tout ce qui se fait : mais par ce que son voiaige est pour estre long, luy aiant donné charge d'aller par tout, V^re^ Ma^té^ n'en pourra estre informée de plus d'un mois ou six sepmaines, si ce n'estoit qu'il congneust qu'il y ait quelque chose de pressé au désavantaige de votre service qui le fera plustost retourner. J'ay seu que Monsr le duc d'Alve avoit pris ceste forme de wartgueld avec le duc de Brunsvick, luy aiant donné argent d'entretènement pour luy tenir gens asseurez, et croy qu'il aura fait le semblable à l'endroit du duc de Lauembourg de Saxe, vers lequel il a naguières deppesché.

Davantaige, Sire, je ne veulx oublier de vous advertir comme j'ay appris que la royne d'Angleterre avoit fait tenir cent mil escuz à Hambourg, que l'on croyt debvoir servir pour pareil effect. Estant en ceste ville, j'ay descouvert qu'il y avoit quelque temps qu'un certain évesque de Hirlande [1] y séjournoit, quy y est entretenu par ledict sieur duc, avec lequel il conduit la pratique dudict pays de Hirlande; et entendz que ledict évesque a esté quelque foys près de Vre Maté pour ceste négociation. J'espère estre adverty de ce qu'il fera par deçà, que je ne faudray incontinent de vous faire entendre.

D'Anvers, ce IIIIe jour de janvier, 1573.

XLII. — *A Monseigneur.* — [4 janvier, 1573.]

Siège de Harlem. — Mariage de la fille du duc de Clèves avec le duc de Prusse.

Monseigneur, Je ne vous puis plus particullièrement informer des affaires et évènemens de ce qui est survenu ès affaires de la guerre de deçà, depuis ma dernière du XXXeme du passé, que ce que vous en verrez contenu par la lettre que j'escripz présentement au Roy, sinon que Monsr le duc d'Alve meet toute peine et dilligence pour faire secourir son filz, recuillant les forces qu'il a de tous costez pour les y envoier, y aiant mesmes fait marcher de naguières six compaignies d'hommes d'armes et une cornette de IIIIcens Gueldroys, qui fait croire

[1] Cf. *Corresp. de La Mothe Fénelon,* III, 459; IV, 28-37. L'ambassadeur français annonce, dès le 6 février 1571, que le pape avait donné l'Irlande au roi d'Espagne.

que le prince d'Orange se trouve plus fort en ces quartiers là que l'on ne pensoit, aiant tousjours retenu quelque cavallerie pour faire courses. Quant à la ville, je voy chacun jour diminuer l'espérance de la prendre si tost que l'on eust estimé, et se fachent et rebutent fort les soldatz de l'extrême froyd et de la faim que l'on y endure, oultre qu'il ne peult comparoistre ung homme en la trenchée ou ailleurs que soudain n'en remporte son paiement, y aiant de fort bons harquebuziers dedans ladicte ville, et croy que si la fortune accompaigne ledict sieur duc si bien qu'il en puisse venir promptement à bout, il est pour faire reposer son armée ces deux mois icy.

Je ne fauldray de vous advertir de ce qui y suceddera, ne voullant ce pendant oublier, Monseigneur, de vous dire que j'ay esté adverty pour certain que le mariaige d'entre la fille du duc de Clèves s'estoit puis naguières résolu avec le duc de Prusse [1], qui se doibt célébrer sur ce renouveau. Quant aux aultres particullaritez d'Allemaigne, je ne faudroy d'y avoir l'œil, affin de vous en donner la lumyère que je say le service du roy le requérir.

D'Anvers, ce IIIIe Janvier, 1573.

[1] Marie-Éléonore, fille de Guillaume, duc de Clèves, épousa Albert-Frédéric de Brandebourg, duc de Prusse.

XLIII. — *Au Roy.* — [9 janvier, 1573.]

Nouvelles du duc d'Albe. — Siège de Harlem. — Le duc d'Albe manque d'argent. — Le duc de Medina-Celi. — Nouvelles du Prince : ses forces, il fait des levées en Allemagne. — Nouvelles d'Allemagne : les huguenots y lèvent des troupes. — Le capitaine Albert. — L'abbaye de Vaucelles.

Sire, A mon partement d'Anvers pour me rendre en ce lieu, je feiz une deppesche à V^re^ Ma^té^ du IIIIe de ce mois assez ample de tout ce que je y avois entendu, tant des effectz de l'armée de Monsr le duc d'Alve au siège de Harlen que aultres particularitéz des affaires de deçà. Depuis, le chemin et l'incommodité d'icelluy durant le mauvais temps qu'il a fait m'a empesché de mectre la main à la plume jusques à présent, qu'estant arrivé en ceste ville et y voullant veoir Monsr le duc d'Alve, je l'y ay trouvé malade de ses gouttes acoustumées, et tellement qu'il m'a remys d'avoir audience pour ung jour ou deux qu'il désire se reposer, m'aiant fait dire qu'il estoit bien aise de mon arrivée. Je n'avois failly de luy faire entendre par ung mot de lettre le plaisir et contentement que V^re^ Ma^té^ recepvoit du bon succez en ses affaires, et ce suivant ce qu'il vous avoit pleu me commander, aussi pour le peu d'espérance que j'avois de le revoyr si tost : à quoy il m'a fait responce, dont il plaira à V^re^ Ma^té^ voyr la coppie que je vous envoye.

Ce pendant je vous diray que je voy toutes choses mal disposées pour faire juger d'une soudaine prise de ladicte ville, arrivant chacun jour quelque mauvais succez devant icelle, ainsi qu'il est advenu depuis naguières, de

la mort du s^r de la Cressonnière[1], grand mestre de l'artillerie et gouverneur de Gravelingues, tué d'une harquebuzade dans les trenchées, qui estoit seul après Noircarmes et Jullien dénoncé à don Fadriq pour son conseil, sans plusieurs autres desquelz il n'est point de nouvelles, qui se trouvent paiez de mesme monnoye : oultre que le temps qui s'est du tout mis au dégel donne toute peine et incommodité audict siège, remplissant les trenchées d'eaus, et y augmentant la mortalité entre les soldatz, sans que les vivres y puissent aussi arriver sy facillement. Toutes telles choses apportent beaucoup d'ennuyz audict s^r duc, ainsi que V^re Ma^té peult penser, n'aiant jusques à présent trouvé aucune résistance en ses ennemys ; ausquelles il rémédye le mieux qui luy est possible et sans que à l'occasion d'icelles il se veulle en façon que ce soit deppartir de ce siège, renforçant sondict camp de toutes les compaignies estans ès garnisons par ses villes, et d'aultres qu'il fait encores nouvellement lever, sans la gensdarmerie qu'il y a envoyée, ainsi que vous aurez veu par ma dicte dernière, et faisant faire une grande provision de tous vivres pour les y faire marcher, oultre le commandement particullier qu'il a fait faire en chacune ville de s'en fournir. Quoy qu'il face, j'entendz que sa résolution est de ne faire si tost assaillir ladicte ville, mais de temporiser jusques à ce que son dict filz soit assez fort, sachant très bien s'il faisoit telle entreprise, il seroit pour y recevoir ung scorne[2], aiant à combattre ladicte ville garnye de beaucoup de bons hommes, ainsi qu'ilz le tesmoignent par leurs effectz, et

[1] Jacques de la Cressonnière, chevalier, lieutenant de l'artillerie, gouverneur et capitaine de Gravelines.

[2] Mot italien, *scorno*, affront.

le s^r de Lumez qui luy est à doz, à une lieue de luy, avec beaucoup de forces. Nous ne pouvons faillir de veoir bien tost quel traict prendront ses affaires, si ce temps continue, lequel il sera mal aisé qu'il combatte, et ses ennemys tout ensemble ; mais quoy qui succedde, il n'est pour en façon que ce soit bouger d'icy de longtemps, tant affin que ses ennemys ne s'en puissent prévaloir et pensent le faire reculler, au cas qu'il levast ledict siége, que pour estre sur les frontières d'Allemaigne d'où il pressent luy debvoir venir des affaires ; et qui est, à mon advis, la principalle cause de luy faire faire la dicte provision de vivres.

Je ne veux obmectre de vous dire la grande nécessité de deniers en laquelle il se trouve, aiant tant de despences sur les bras à supporter, le païs estant du tout ruyné et perdu, et le credit y manquant de jour à aultre, quelques lettres de change qu'il ait, qui ne seroient pas suffizantes de paier ung mois de ce qu'il doibt à ses soldatz, quant bien il en pourroit tirer argent. Or, pour dire à V^re Ma^té franchement ce qu'il m'en semble, je le voy avec plus d'affaires qu'il n'en a encores eu, comme les évènemens de ceste année le pourront mieulx faire juger : dont sa cunctation est bien une des premières causes ; et de laquelle, comme j'ay cy devant fait entendre à V^re Ma^té, le duc de Medine s'est bien prévalu à l'endroit du roy catholique, luy discourant toutes les actions dudict sieur duc, et ne luy célant riens de ses depportemens, ainsi que V^re Ma^té le pourra plus particullièrement veoir par une mynutte de lettre dudict duc de Medine à Sa Ma^té catholique que je vous envoye toute en pièces. J'ay veu ledict sieur duc de Medine passant par Bosleduc, où il est, affin d'estre plus promptement adverty du succez des affaires, et a grand mal contente-

ment de se veoir sans riens faire, et désireroit à mon advis de n'avoir point passé deçà. Il attend responce de son maistre sur ce qu'il a affaire, aiant cependant réduyt sa maison à la moitié de ce qu'elle estoit ; mais quoy qu'il y ait, je n'ay pas oppinion qu'il entre en ce gouvernement.

Quant au prince d'Orange, on le fait icy malade, et tient-on qu'il se soit retiré de Delft à Dordreq, plus, comme je croy, par volunté que l'on en auroit que pour vérité ; mais, soit ou non, les forces qu'il a pour ceste heure en Hollande soubz la charge de Lumay montent à plus de soixante enseignes, en ce compris quinze qui luy sont nouvellement arrivées d'Anglois et de Wallons. Et croy quaiant ledict Lumey la teste assez chaulde, ilz sont pour ne s'esloigner les ungs des aultres sans coups frapper, si l'occasion s'en présente, bien qu'il ait mis dedans la dicte place le secours que je vous ay escript. Si Vre Mté trouvoit bon que j'eusse ung homme sur le lieu pour m'advertir ordinairement de ce qui s'i fait, je l'y envoyrois, et en auroit Vre dicte Maté plus de certitude. J'entendz au surplus que Monsieur le duc d'Alve a eu advis depuis deux jours que ledict prince fait faire encores quelque levée secrète de II mil harquebuziers, sur les frontières de Clèves et en Vesfalie, et que la pluspart des gens de cheval et de pyed qu'avoit amenez le duc de Holst par deçà sont pour le servir ceste année ; oultre que, quant aux affaires d'Allemaigne, j'ay esté certainement adverty par homme en venant fraischement que le comte Ludoviq estoit maintenant à Cassel chez le Lansgrave, et que delà il debvoit aller devers le duc Julles de Brunsvick, continuant les pratiques et menées qu'il a faites ailleurs pour secourir son frère, dont de tout ledict sieur duc se trouve bien empesché. Ledict person-

naige venant d'Allemaigne m'advertyt qu'il avoit entendu sur les lieux que aucunes villes dudict païs se voulloient obliger pour le paiement des reistres, que les huguenotz voz rebelles voulloient lever, chose qui facillitoit bien fort leurs levées et entreprises. Celluy que j'y ay envoyé me rapportera certain advis de tout que je vous feroy promptement savoir.

Sire, estant sur la closture de ceste deppesche, j'ay receu celle qu'il vous a pleu me faire du XXVIIIe du passé, aiant esté très aise d'entendre l'heureux progrez qu'a fait votre armée à l'aproche de la Rochelle, dont, à la première audience que j'auray dudict sieur duc, je ne faudray de luy faire part. V^re^ Ma^té^ aura esté advertie par la propre bouche du cappitaine Albert des causes de son emprisonnement et de sa liberté. Je ne laisseroy pour cela, estant en propos, de m'en plaindre audict sieur duc, et de luy remonstrer pareillement ce qu'il vous plaist me commander touchant les entreprises que fait l'évesque de Cambray sur les fruiz de l'abbaïe de Vauxelles [1], pour en avoir la main levée s'il est possible, ce qui me sera bien mal aisé, pour estre le s^r^ de Barlemont père dudict évesque, icy seul auprès dudict sieur duc en crédit et faveur, qui tiendra la main au contraire.

De Nymègue, ce IXeme jour de Janvier, 1573.

[1] L'abbaye de Vaucelles, de l'ordre de Cîteaux, avait été fondée en 1131, par un vicomte de Cambrai ; elle était située sur les bords de l'Escaut, à peu de distance de Cambrai. L'abbé actuel était Pierre II Verrier, élu en 1571 ; le chapitre de Cambrai, dirigé par l'évêque Louis de Berlaymont, reprit les procès engagés sous l'abbé précédent, Jean Roset : il voulait réunir l'abbaye à l'évêché. Berlaymont obtint la déposition, puis l'excommunication de l'abbé, qui dut abandonner son poste en 1575.

XLIV. — *Au Roy.* [12 janvier, 1573.]

Audience du duc d'Albe. — Siège de Harlem. — Nouvelles d'Allemagne concernant la France.

Sire, Incontinent après mon arrivée en ceste ville, je vous escripviz bien amplement de tout ce que j'avois entendu des affaires de deçà et la remise que m'avoit faite Monsr le duc d'Alve de me voyr pour l'indisposition en laquelle il se trouve de ses gouttes depuis six sepmaines en ça. Hier je le feuz trouver au lit, auquel après avoir fait entendre l'aise et contentement que V^re Ma^té recepvoit de la prospérité et avancement de sesdictes affaires, je luy feiz part de ce qui s'est naguières exécuté par votre armée sur ceulx de la Rochelle, ainsi qu'il vous plaist me commander par la dernière deppesche que j'ai receue du XXVIIIe du passé, dont il me monstra se conjouyr, me disant qu'il avoit espérance que bientost V^re M^te nétoieroit ce qui restoit de rébellion en son royaume, et juge, à mon advis, à son visaige et façons, qu'il n'est pas trop mary de vous veoir en la mesme peine qu'il est, laquelle par ses mesmes propos n'est pas pour prendre bientost fin, aiant, à ce qu'il m'a dit, fait retenue de VII mil chevaux par wartgueld, oultre III mil que l'empereur luy fait tenir prestz de ceste mesme sorte. Et davantaige, le mectant en propos sur ce qui luy restoit encores à conquérir, qui estoit le principal, et les portz et havres de ce pais par lesquelz il est nourry et reçoyt toute commodité, il me feyt compte de plusieurs vaisseaulx qu'il fait armer en divers endroitz, pour l'armement desquelz il desgarnist et tire

de ses places de votre frontière l'artillerye, pour au premier beau temps les jecter en mer pour cest effect ; à quoy il adjouta que Vre Maté estant venue à chef de l'entreprise de la Rochelle, elle le pouroyt ayder et secourir de ses gallères pour les mesmes occasions. Je ne luy feiz aultre responce, sinon en termes généraulx, de la bonne amitié et fraternelle correspondance qui estoit entre Vre Maté et le roy catholique, de laquelle vous rendreriez tousjours bon tesmoignaige comme vous aviez fait jusques à présent, ce qu'il me dist tenir pour asseuré; et me discourut de plus l'oppinion qu'il a que son filz se rendra bien tost maistre de la ville de Harlen qu'il tient assiégée, et les empeschemens qui jusques icy l'ont retardé. En quoy il ne manque point de donner coulleur et faire valoir les exploictz de sondict filz. Il juge que le prince d'Orange sera bien au bas de ses desseings, mais il trouvera, à mon oppinion, qu'il n'aura riens si forts à escorcher que la queue, quant il viendra à voulloir assaillir sept ou huict places des plus fortes qui sont encores en la main dudict prince, y aiant danger du pys, et duquel il se doubte bien que d'aultre costé il ne luy vienne des affaires sur les bras par les remuemens du comte Ludoviq qui interrompent et divertissent le tout. Nous en verrons les évènemens, dont Vre Mté sera advertie à toutes occasions.

Je voulluz parler audict sieur duc de plusieurs affaires particullières, desquelz il est fait mention par diverses deppesches qu'il vous a pleu me faire ; mais il me couppa court qu'il n'y pouvoit entendre, tant pour sa maladie que pour les affaires qu'il a en teste, me priant atendre la venue du sieur d'Assonville [1] qu'il a mandé, lequel à

[1] Christophe d'Assonleville, chevalier, docteur en droit, né à

sa commodité, luy en feroit un rapport et y donneroit ordre. Ce que je feray ; et cependant je ne failliz de me plaindre bien vifvement du tort qui avoit esté fait au cappitaine Albert, aiant esté emprisonné et ainsi maltraité sans aucune occasion, dont il se couvrit de la liberté qu'il luy avoit fait donner, aiant esté amené du camp en ceste ville.

Sire, quant aux nouvelles de l'armée et des exploictz de ce siège, je ne puis riens adjouster à ce que vous en aurez veu contenu par ma dernière, n'en estant depuis venu aucunes nouvelles pour l'incommodité des chemins et passaiges cloz des grandes eaus et rivières débordées de tous costez, sinon un courrier qui s'est eschappé, lequel a rapporté que le sieur de Billy, gouverneur de Groningue et collonnel d'un régiment avec lequel il a seul nettoié le pais de Frize, que ledict sieur duc avoit mandé d'aller au camp, n'y estoit encores arrivé ; et l'a envoyé haster, parce qu'il espère que ledict de Billy, aiant esté si heureux et fait de si beaulx effectz audit païs de Frize, il sera pour bien avancer la prise de ladicte ville, l'assault de laquelle se différera (ainsi que j'entendz) jusques à ce qu'il y soit joinct, qui sera dedans ceste sepmaine ; mais ce desgel et creue d'eaux incommodera grandement le camp, en danger de les contraindre en fin de se lever, ce qui ne se fera qu'avec toute force. Cependant Bartholomio Campy ne perd poinct de temps, pour par ses inventions se vanger d'une harquebuzade qu'il a receue au pyed, laquelle ne l'empesche de faire travailler à des tranchées couvertes

Arras vers 1528, mourut à Bruxelles en 1608; fut conseiller et maître des requêtes du conseil privé, et devint, en 1574, membre du conseil d'État.

qu'il a fait faire et aultres moiens qu'il peult pour en avoir la fin. Il y a bien ung aultre point, qui est que tous les soldatz que l'on lève nouvellement, après s'estre acheminez soubz leurs enseignes pour marcher au camp, entendans la nécessité de vivres qui y est, le peu de paiement que l'on leur fait, et que les ennemys y monstrent les dentz, s'escartent et enfuyent tous.

Quant aux nouvelles d'Allemaigne, oultre ce qui en est contenu par madicte dernière, V^re^ Ma^té^ entendra que j'ay naguières esté adverty de Meunstre qu'il y avoit quelque bruit par delà d'une levée de IIII mil chevaux pour les huguenotz vos rebelles, laquelle se faisoit devers Collongne, dont on m'escript n'estre encores bien certain, mais que on pénétrera le plus qu'il sera possible la vérité et qui en sont les chefz, pour me le faire savoir, dont je ne faudray promptement de vous advertir.

De Nymègue, ce XIIe Janvier, 1573.

XLV. — *Au Roy.* — [16 janvier, 1573.]

Siège de Harlem. — Le prince d'Orange se brouille avec Lumey les États de Hollande votent des subsides. — Nouvelles d'Allemagne : Casimir, le duc de Bavière.

Sire, Je crains que mes dernières deppesches des IX et XIIes de ce mois vous soient rendues bien tard, et ce pour l'incommodité des chemins et débordement de toutes ces rivières de Rhin, Vael, et la Meuze[1], qui se sont joinctes et assemblées, faisans infiniz dommaiges

[1] De Thou, 1740, iv, 724-25, donne d'intéressants détails sur la grande inondation de Louvain, le 8 janvier.

par leurs inondations en tout ce pais; et y sommes si bien cloz de tous costez que Mons[r] le duc d'Alve n'en pouroit sortir quant bien il vouldroit. Ledict sieur duc se trouve ung peu mieulx de ses gouttes qu'il n'a fait, mais s'il a ung jour bon, il en a deux mauvais. Il est tousjours atendant l'issue de ce siège de Harlen, à fin de pouvoir mieulx juger quel trayt prendront ses affaires. Ce matin il m'a mandé qu'il eut hier nouvelles que ses gens avoient prins ung ravelin de ladicte ville; mais, à ce que je puis juger tant par ce qu'il m'en a luy mesmes dit ceste après dinée que par ce qui m'en a esté rapporté d'ailleurs, ilz n'en sont point encores du tout maistres, et dit qu'ilz sont aux mains avec ceulx de dedans. J'ay entendu que ledict ravelin aiant esté myné, ladicte myne auroit esté esventée par ceulx de dedans; or, en quelque sorte que ce soit, ilz sont fort près les ungs des aultres, et y a bresche bien suffizante, laquelle est souvent remparée à cause des batteries lentes qui s'i font et telles que sy on bat ung jour on en cesse deulx; on diffère d'y donner l'assault général, tant par ce que (ainsi que j'ay escript à V[re] M[té]) on atend de plus grandes forces au camp, que aussy pour estre le sieur de Lumey avec l'armée du prince près de là, lequel j'ay entendu ce jourd'huy estre aproché encores plus près, qui a tenu ledict camp en alarmes et interrompt aucunement les dessings dudict siège; d'autre part ceulx de dedans font paroistre par tous effectz d'estre bien gens de guerre, oultre qu'ilz s'i sont tellement accordez, catholiques et aultres[1], qu'ilz ont promis et juré de vivre et

[1] Les religieux se mêlaient aux Gueux qui avaient pillé leurs monastères pour lutter contre les Espagnols, « craignant pis encore... dit Sweveghen. *Rel. politiques des Pays-Bas avec l'Angle-*

mourir ensemble; qui fait juger qu'ilz sont pour tenir encores assez longuement, n'aians faulte de vivres et munitions, et que l'on n'y entrera point sans qu'il y en meure beaucoup d'une part et d'aultre. Ce pendant les vivres se trouvent bien courtz par delà, estant quasi maintenant impossible d'y en pouvoir conduire, le païs en estant d'autre part bien desgarny, dont on se sent partout et plus icy. Je ne say ce que l'on poura faire ceste année, car ledict païs estant mangé jusques aux oz, et les portz par où il en peult recevoir estans occuppez, il sera bien mal aisé d'y pouvoir vivre, mesmement si ces armées et ceste guerre y continuent, comme il fault tenir pour certain qu'elles feront.

Quant au prince d'Orange, il n'est plus de nouvelles qu'il soit malade, comme l'on avoit publié, mais au lieu de cela on mect maintenant en avant qu'il seroit tumbé en discord avec Lumey [1], jusques à se saisir de sa personne; et ce à l'occasion de plusieurs levées de deniers par luy faites au païs de Hollande, desquelz il auroit fait sa main, ce que je ne tiens pour certain, estans ses affaires en l'estat qu'elles sont, et me semble quelles commencent à aller mieulx qu'elles n'ont point encores fait, après avoir laissé reprendre tant de villes et païs qui estoient à sa dévotion. Et s'est trouvé l'advis que j'ay dernièrement escript à V^re^ Ma^té^ avoir esté donné

terre, VI, 681. — « Obstinée défense de ceux de Harlem, dit le même Sweveghen, où jusques aux femmes et religieux se mettent en devoir d'armes... » *Bullet. de la comm. royale d'histoire*, 1re série, XVI, 109.

[1] Les malversations de Lumey avaient été signalées par Élisabeth. Il fut arrêté, on instruisit son procès, mais le temps ne permit pas de pousser la chose jusqu'au bout; il fut remis en liberté après un an, et alla mourir en Allemagne, à Liège. Cf. METEREN qui donne une autre explication, f° 101.

audict sieur duc d'une levée de deux mil hommes qui se faisoit pour ledict prince, bien véritable, estans passez depuis quatre jours à deulx lieues d'icy par batteaux sur la Meuze, partans du païs de Clèves, et s'aller rendre à Bommel; et se font encores pour luy aultres nouvelles levées de gens de pyed. Quant à l'argent, il s'en trouve secouru par les Estatz de Hollande qui luy ont accordé se saisir de toutes les bagues et vesseles des églises, et la noblesse et le peuple de se tailler chacun pour cest effect; tellement qu'après avoir bien donné des affaires et de la peine par terre, il est pour en donner encores plus par mer.

Quant aux nouvelles d'Allemaigne, je n'en ay riens entendu depuis ce qu'il vous aura pleu veoir par mes précеddentes, sinon qu'estant cejourd'huy en propos avec ledict sieur duc, il m'a asseuré en avoir souvent nouvelles, mais que jusques à présent il ne s'entendoit qu'il se feist aucune levée audict païs; bien qu'il y avoit quelques jours que le Cazimir avoit parlé à divers cappitaines et reistres-mestres, dont depuis il ne s'estoit aucune chose apparu. Il m'est escript d'Ausbourg que le duc de Bavière a obtenu de ses subjetz, à la diette qu'il a dernièrement tenue en son païs, ung secours de V mil florins, dont ilz le doibvent acquérir en quatre ans; et que oultre ilz luy font valloir son revenu, chacun an, XX mil florins plus que de coustume, qui est ce qui si est traité.

Sire, quant aux affaires particullières que j'ay icy à traiter avec ledict sieur duc, il n'y en veult deppescher aucun, mais les remect au conseil qui est à Bruxelles, et ne viendra par deçà le sieur d'Assonville, comme il m'avoit dit, s'estant excusé de ceste corvée; de sorte que je voy une grande longueur en l'expédition desdictes

affaires, puisqu'il me remect à les bailler par mémoyre pour y faire respondre, qui sont ses remises et chiquaneryes acoustumées.

De Nymègue, ce XVIe jour de Janvier, 1573.

XLVI. — *Au Roy.* — [19 janvier, 1573.]

Siège de Harlem. — Exploits des Gueux de mer près d'Anvers. — Middelbourg.

Sire, Je receuz hier la deppesche qu'il vous a pleu me faire du VIII de ce mois, à laquelle et toutes aultres particularitez des affaires de deçà V^re Ma^té aura esté satisfaite par trois de mes deppesches que j'ay envoiées depuis mon arrivée en ceste ville; et me reste seullement à vous faire entendre ce qui est intervenu depuis celle du XVIe dernier, qui est que l'armée de Monsr le duc d'Alve estant tousjours occuppée au siège de Harlen, il se trouve que ce ravelin de la prise duquel ledict sieur duc m'avoit mandé des nouvelles, n'est encores du tout à eulx, mais le tiennent les ungs et les autres avec une trenchée entre deulx si estroyte qu'ilz peuvent aisément venir aux mains. Toutefois, quelque voisinance qu'il y ait, il n'y a point encores nouvelle bien eschauffée que on y veulle donner l'assault. Je ne say si ung effect naguières advenu le pouroit haster, c'est qu'estant le Sr de Lumey voisin de ladicte ville et dudict camp, avec les forces du prince d'Orange, se seroit résolu de la secourir et y envoier jusques à deux mil hommes, encores qu'il n'en fust pas grand besoing, pour ce qu'elle en estoit assez bien pourveue, dont on eut quelque advertissement secret, sur lequel on disposa des forces

pour les atendre au passaige; et fut ceste entreprise si bien dressée, que marchant ledict secours, il fut deffait et mys en routte, non si bien qu'il n'en soit entré une partye en la ville. Autres se sont sauvez devers ledict de Lumey, tellement qu'il n'en est demouré sur la place que III à IIII cens et environ cent prisonniers, lesquelz on fait maintenant travailler au pyed de la muraille et aultres lieux hazardeux pour l'expugnation de ladicte place. On nous veult faire croire que ledict siège ne peult plus longuement durer, ainsi qu'à la vérité, Sire, les apparences y sont très-grandes, tant pour l'incommodité du temps qui ruyne et matte tous les soldatz, que pour la grande faulte de vivres qui s'y trouve, à quoi il est mal aisé de rémédier, pour les raisons que je vous en ay cydevant aléguées; mais je voy ledict sieur duc sy oppiniastre à cest exploit, qu'en toutes façons il en vouldra avoir la raison avant que de s'en deppartir. V^re^ Ma^té^ sera ordinairement advertie de ce qui si exécutera.

Du costé de la mer, ces Gueulx et pirattes y font tousjours quelque faction, aiant depuis naguières pris quatre naves chargées de plusieurs sortes de marchandises qui venoient d'Espaigne ; lesquelles estoient parties sur l'asseurance qu'on leur avoit donnée, qu'après la prise de Mallines et celle de Zutphen, toutes choses estoient réduites en repos par deçà. Et encores depuis quatre jours, sont venuz avec deux vaisseaux des leurs jusques dans le port d'Anvers, où, en despit de toutes les forces de ladicte ville et des canonnades de la citadelle, ilz ont pris et emmené huict barques chargées de bledz et aultres provisions, que quelques marchans flamens avoient fait charger pour faire passer à Gand et aultres villes dudict païs, faisans alégresse à son de trompettes

en se retirant à la veue de tout le monde. On continue d'asseurer que la ville de Midelbourg se trouve en grande nécessité de toutes choses, et véritablement il ne se peult faire aultrement, estant tenue de si près qu'elle est depuis si longtemps sans avoir esté secourue : dont ledict sieur duc n'est sans importunité du sieur de Beauvais [1] et des habitans, mais il n'est possible qu'il y puisse rémédier si promptement que de bonnes parolles, hastant ce pendant plus qu'il peult l'armement de ses vaisseaulx, lesquelz encores à mon advis n'y feront pas grand effect. Au reste, Sire, il ne s'entend, pour le présent, encores aucun bruyt certain des remuemens d'Allemaigne ; et ne puis faillir que, dedans ce caresme prenant ou peu après, celluy que j'y ai envoyé ne m'en rapporte toutes nouvelles. Et ay pareilz autres amys en divers lieux, qui y ont l'œil ouvert pour m'en advertir : dont V^re^ Ma^té^ aura promptement les advis qui m'en viendront.

De Nymègue, ce XIXeme jour de Janvier, 1573.

XLVII. — *Au Roy*. — [23 janvier, 1573.]

Siège de Harlem. — Gêne causée par la suppression du commerce avec la Hollande. — Le Prince à Delft.

Sire, Depuis ma dernière du XIXeme de ce mois que j'ay envoiée par homme exprès à Péronne, comme en semblable toutes les préceddentes, et les exploitz que

[1] Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvoir, gentilhomme de la bouche du roi, prit une part active aux campagnes de 1572-74; il mourut à Liège, le 2 juin 1574. Sa veuve, Jeanne de Blois, fille du seigneur de Trélon, épousa le duc d'Arschot.

V^re^ Ma^té^ aura veu avoir esté faitz par l'armée de Mon^r^ le duc d'Alve au siège de la ville de Harlen jusques alors, il s'en est continué tous les jours quelqu'un tant d'une part que d'aultre. Ceulx de ladicte ville monstrans bien avoir le cœur bon et résoluz de se conserver, quelque perte que face le prince ou Lumey, par dehors mesme la dernière que je vous ay escripte qui ne s'est depuis trouvée si grande que l'on la faisoit. Le S^r^ don Fadriq fut adverty par l'un des prisonniers de ladicte rencontre que, s'il voulloyt marcher avec quelque bonne trouppe et résolument du costé du fort dudict Lumey, que sans doubte il le defferoyt ou à tout le moings le contraindroit de desloger et se reculler : ce qui fut ainsi entrepris, mais la fin n'en a esté telle, car la trouppe de III mil harquebuziers et de toute la cavallerie qui est par delà qu'il y avoit menée, s'en est retournée sans riens faire. Sur quoy, en desdain, feyt trancher la teste auedit prisonnier, qui fut posée devant la bresche de ladicte ville, et ceulx de dedans pour revenche y en meirent sept le lendemain, et sur le soyr feyrent encore une saillye du costé des Wallons, en laquelle ilz meirent en route une enseigne, emportans le drappeau et emmenans vingt cinq ou trente prisonniers. En fin après avoir bien combatu ce ravelin, lequel estoit tout mangé de canonnades et myné par dessoubz, ilz l'ont habandonné se retirant en une forte trenchée qu'ilz avoient faite joignant leur muraille ; et est depuis naguières apparu ung cavallier qu'ilz avoient desjà eslevé à haulteur de ladicte muraille, qu'ilz font encores haulser pour commander audict ravelin ; le quel ceulx de deçà font rabiller et remparer, affin d'y pouvoir loger quelques pièces d'artillerie pour les battre. Mais ce n'est encores chose preste de huict ou dix jours, qui sera ung grand repos et autant de ter-

me donné à ceulx de dedans pour se recongnoistre ; et voy maintenant chacun se deffier que ceste ville puisse estre encores si tost prise, en faisans comparaison au siège de Metz [1] ; qui fait quasi perdre la patience audict sieur duc, pour les incommoditez qui s'y présentent ; et voyant qu'il y a bien sept sepmaines qu'elle est assiégée au moins, il y en eut jeudy cinq que le canon commença à battre et y avoir si peu avancé. Toutefois, il ne change aucunement de résolution et ne s'en veult en quelque façon que ce soit deppartir qu'il n'en voye une fin. Et ay bien oppinion, Sire, que n'estoit qu'il désire conserver à son fils l'honneur qu'il a acquis jusques icy à la conduite de ceste armée, que luy mesmes s'i achemyneroit en personne ; et crains qu'en fin il n'y soit contraint.

Cependant il ne se se peult croyre comme ce païs icy commence fort à endurer de vivres, principalement le menu peuple qui se nourrist de beures et fromages, pour les deffences qui ont esté faites de ne traffiquer en Hollande et autres lieux, estans d'autre part tous les portz occuppez et empeschez : qui fait bien cryer et murmurer soulz main, en danger d'un plus grand inconvénient, ou à tout le moings que si le comte Ludoviq s'avance d'y entrer, pour secourir son frère, comme on tient pour certain qu'il fera, qu'il n'y trouve de l'ayde et grande faveur.

Ledict prince est tousjours à Delft, favorisant ses forces de ce qu'il peult et continuant ses levées et amas de deniers ; il a regarny ses villes des quelles il

[1] La comparaison était venue aussi à l'esprit de Granvelle, qui écrivait : « Quant à moy, je sens encore aujourd'hui aux jambes le froid que j'y prins devant Metz, et encore n'y sommes-nous entrés. Dieu point meilleur succès a Harlem. » *Corr. de Granvelle*, IV, 554.

avoit tiré les hommes pour la campaigne de ceulx qui sont nouvellement passez et d'autres qu'il fait encores lever ès mesmes endroiz, ainsi que ledict sieur duc est bien adverty, et a près de luy la plus grande part des cappitaines, gentilzhommes et soldatz qui suivirent ledict comte Ludoviq après la réduction de Mons, lesquelz luy font bien de bons services pour l'entretènement de sa guerre et conservation de ses places. Dont ledict sieur duc ne faillyt de me parler la dernière fois que je le veys, et que c'estoient françois ceulx qui gardoient si bien ladicte ville de Harlen avec plusieurs autres nations [1]. Je luy diz qu'il pouvoit estre, mais que si peu l'avoient suivy qu'il n'en pouvoit recepvoir grand dommaige ; oultre qu'il estoit à croyre qu'ilz se rendroient maintenant plus tost avec voz rebelles, que de demourer icy. Je ne fauldray, Sire, d'avoir l'oeil à tout pour ordinairement vous advertir de toutes occurrences de deçà.

De Nymègue, ce XXIIIe Janvier, 1573.

XLVIII. — *Au Roy.* — [26 janvier, 1573.]

Siège de Harlem, mort de Bartolomeo Campi. — Rapports du Prince avec l'Angleterre, avec l'Allemagne. — Les rentes de Tavannes. — L'abbaye de Vaucelles. — Genlis a essayé de s'évader.

Sire, Je ne saurois si vifvement représenter à V^re M^té, par la présente deppesche, les passions et ennuiz de Monsr le duc d'Alve proceddans de la longueur de ce

[1] Renon de France parle de Gascons : i, 459. Le capitaine français Vehemi y entra en janvier 1573, dit de Thou, 1740, iv, 724.

siège qu'elles se voient et recongnoissent icy à l'oeil, luy en arrivant chacun jour quelque nouvelle désavantageuse et y voiant si peu d'avancement qu'il fait, avec ce que toutes les incommoditez desquelles j'ay cy devant escript à V^{re} Ma^{té} y croissent selon ce que mesmes me confessa hier ledict sieur duc, disant qu'un soldat n'y pouvoit maintenant vivre de pain par jour pour VIII solz, et y sont les breuvaiges encores plus chers. Par ma dernière du XXIII de ce mois, V^{re} Ma^{té} aura veu comme ceulx de la dicte ville avoient quicté leur ravelin et desja fort avancé de dresser ung cavallier pour y commander, lequel on dit maintenant estre si eslevé et hault que l'on en peult quasi tirer harquebuzades dans les trenchées ; et ne perdent temps ni heure pour se fortiffier et remparer allencontre de tous les assaultz que l'on leur vouldroit faire. Mercredy XXI de ce mois feirent une saillie de environ XV cens hommes, pour venir enclouer l'artillerie ; mais ilz n'y peurent arriver si tost qu'ilz ne fussent descouvertz et le camp en armes, tellement que cela se passa en une escarmouche, en laquelle demeura bien XXV ou XXX hommes tant d'une part que d'autre. En quoy l'on peult juger qu'ilz n'ont point faulte d'hommes ny de conduite en ladicte place. Ledict ravelin n'estoit encores en estat d'y pouvoir loger artillerie, et estoit remys de jour à aultre à y en mectre deux pièces. Et en ces entrefaictes Bartholomeo Campi y faisant trancher et besongner pour mectre à couvert les soldatz qui y sont logez, ne se contentant de la première arquebuzade qu'il eut au pyed, en a eu une autre en la teste qui la fait mourir soudain. Si ledict sieur duc et son filz se sont trouvez enuiez de la mort de la Cressonnière, ceste cy les touche encores plus et est bien regretté au camp, estant celluy qui conduisoit toutes les

entreprises pour l'expugnation des villes qui restent à conquérir, et mesmes de Flessingues et aultres portz dont il avoit de beaux dessings. Or, à ce que confessent mesmes les Espaignolz et don Anthoine de Tolède [1], qui est naguières arrivé du camp, il ne se passe jour qu'ilz ne leur tuent dix et douze hommes, et parlent bien froidement de l'espérance qu'ilz ont d'y entrer. Je crains qu'en fin ledict sieur duc ne se résolve d'y aller ; aussy bien ne fait il pas icy grand chose. Et ne laissent, pour sa présence, de passer ordinairement quelques batteaux chargez de Gueulx qui se vont rendre à Bommel et autres villes du prince, comme il est encores advenu ceste nuict dernière qu'il en est descendu huict par ceste rivière, et s'en lève encores d'autres en Clèves et aux confins dudict païs, qui espèrent pareille commodité du passaige ou autre, et servent à garnir leurs places, ainsi que je vous ay dernièrement escript.

Le dict prince continue les effectz que V^re^ Ma^té^ aura veu par ma dernière ; et ay entendu que depuis naguières sont retournez devers luy les ambassadeurs qu'il avoyt envoyez devers la royne d'Ang^re^, avec lesquelz y en avoit de ceulx des villes qu'il tient ; mais, à ce qui m'a esté rapporté, ilz n'y ont pas beaucoup avancé. Toutefois V^re^ Ma^té^ le pourra mieulx savoir par la voye du s^r^ de la Mothe que je ne puis faire icy [2].

Sire, quant aux nouvelles d'Allemaigne, j'ay esté adverty que depuis douze jours en ça le Cazimir et comte Ludoviq se sont jointz ensemble, accompaignez de plu-

[1] Antoine de Tolède, capitaine d'un tercio de Naples, mourut en 1576.

[2] La Mothe-Fénelon, ambassadeur d'Angleterre, donne des renseignements différents dans sa lettre du 22 janvier 1573 : *Corr. de La Mothe-Fénelon*, v, 243.

sieurs cappitaines et reistremestres et de bien environ XXV ou XXX gentilzhommes françois, voz rebelles; mais l'on n'a seu encores descouvrir qu'elle résolution ilz avoient prise. L'on m'a promis d'y avoir l'oeil et d'y pénétrer le plus qu'on pourra pour m'en advertir : dont je seray bien aise, en atendant le retour de celluy que j'y ay deppesché. Si je voullois croire ce qui s'en publie icy soulz main, l'on dit que le comte Ludoviq commence à lever gens et se haster le plus qu'il peult. Davantaige, Sire, j'ay seu que le comte Pallatin estoit en terme de traiter quelque ligue avec aucuns quantons des Suisses protestans, dont V^re^ Ma^té^ pourra estre aussy plus seurement advisée par son ambassadeur résident sur les lieulx [1].

[*Une ligne de blanc dans le manuscrit.*]

Sire, Me trouvant hier avec ledict sieur duc, et le voiant assez à propos, je luy parlay des affaires que j'ay icy à traiter avec luy, desquelles il a pleu à V^re^ Ma^té^ m'escrire cy devant, entre autres pour la rente saisie en Bourgoigne sur Monsr de Tavannes; à quoy il me dist qu'il donneroit ordre pour l'en faire promptement deppescher, désirant de le gratiffier non seullement en cela mais en autre chose qu'il pouroit, et qu'il atendoit advis du conseil des troubles des pièces qu'il seroit nécessaire audict sieur de Tavannes fournir pour la vérification de sadicte rente, afin que cela soit expédié. Mais, luy parlant des entreprises que continue de faire l'évesque de Cambray sur les fruiz et revenuz de l'abbaie de Vauxelles, au préjudice de l'instance qui en est pen-

[1] Fait sans doute allusion à la mission que Louis de Nassau confia au sieur Alain pour Genève. Voir *Mém. de La Huguerye,* I, 150.

dante à Rome, et luy représentant tout ce qui me sembloit digne de considération là dessus, luy faisant congnoistre combien V^{re} Ma^{té} avoit cest affaire à coeur et qu'elle ne voulloit aucunement tollérer telles inovations ; après plusieurs débatz et contestations que nous en eusmes ensemble, je n'en seuz tirer autre chose de luy, sinon que c'estoit une union faite par le pape, laquelle en vertu de sa bulle avoit esté ratiffiée et approuvée par le couvent dudict Vauxelles après la mort du dernier abbé ; que les relligieulx avoient volontairement remys tous leurs tiltres et meubles précieulx ès mains dudict évesque ; que, suivant la dicte bulle, il avoit consenty la joissance audict évesque de ce qui est du revenu de par deçà ; que ledict évesque voulloyt maintenir sa possession et qu'il n'y avoit plus que veoyr ; aussy qui luy sembloit que V^{re} M^{té} ne s'en debvoit mesler si avant, veu que la dicte abbaie est en terre d'empire, qui est soulz la protection du roy son maistre. Il ne tinst à luy remonstrer l'inovation que c'estoit et l'inconvénient qui en pouvoit avenir, que, au lieu d'un couvent où le service divin est ordinairement célébré, se seroit pour y faire ung fort et habitation de soldatz, chose qui vous estoit trop préjudiciable et que vous n'estiez délibérée d'endurer. J'atendray les relligieulx ou autres soliciteurs de ce fait pour le luy faire parler et luy vériffier qu'il a esté mal informé, continuant aussy ceste instance, afin qu'elle n'aille plus avant, ce qui sera bien mal aisé, estant ledict évesque filz du s^r de Barlemont, comme j'ay cy devant escript à V^{re} Ma^{té}.

Au reste, Sire, je ne veulx oublier de vous dire comme Genlis avoit depuis naguières dressé une entreprise pour se sauver de la citadelle d'Anvers où il est prisonnier, et ce à l'ayde d'un joeur d'espinette qu'il

avoit, laquelle a esté descouverte et luy par ce moien reserré avec les fers aux mains et pyedz.

De Nymègue, ce XXVI[e] jour de Janvier, 1573.

XLIX. — *Au Roy.* — [31 janvier, 1573.]

Siège de Harlem. — Le duc fait acheter des blés; il arme des vaisseaux à Anvers. — Nouvelles d'Allemagne.

Sire, afin que V[re] Ma[té] demoure entièrement satisfaite et du tout esclarcie des occurences et continuelz évènemens de ceste guerre, le sommaire de laquelle consiste pour le présent en l'expugnation de ceste ville de Harlen, je vous diray que, depuis ma dernière du XXVI[e] de ce mois que j'ay envoiée par homme exprès à Péronne, l'on n'a perdu temps ne heure au camp pour venir à une bonne fin de ladicte ville, y gaignant tousjours quelque chose et y marchant pyed à pyed pour la seureté et conservation des soldatz. Car, après le ravelin que V[re] Ma[té] aura veu avoir esté habandonné par ceulx de la dicte ville, on a tant fait que l'on s'est approché de la muraille, laquelle on a sappée et mise bas, et par ce moien s'en est on rendu maistre : qui donne une grande espérance d'un avancement en ceste entreprise. Mais, quoy qu'il y ait, ceulx de dedans ne monstrent poinct défaillir en riens de la résolution première qu'ilz ont jusques icy fait paroistre d'avoir, aiant esté descouvert qu'ilz s'estoient grandement retranchez et fortiffiez au delà de ladicte muraille; et croyt on qu'il y aura encores autant de peine à approcher ladicte trenchée comme il y a eu aux premières approches de la ville. Toutefois le gaing de ladicte muraille fait juger et espérer à Mons[r] le duc d'Alve

qu'il en aura bientost bonnes nouvelles; et se persuade, comme aussi plusieurs autres de ceste compaignie, que ceulx de ladicte ville se voyans réduitz à extrême péril, et considérans qu'en fin il n'y a ville si forte qui ne se prengne si elle n'est secourue, seront pour l'habandonner et se sauver s'ilz peuvent : ce que mesmes ceulx de deçà asseurent qu'ilz peuvent faire et se retirer à la faveur du fort qu'a fait faire le prince d'Orange à deulx lieues de là, et des forces qu'il a mises dedans; autres, semblablement, avec la commodité de la rivière. Nous verrons bien tost ce qui en sera; mais, à mon oppinion et jugement, ilz ne se sont point si bien deffenduz, et n'ont point tant de peine de se fortiffier et remparer pour faire une telle retraite. La résolution dudict s^r^ duc a tousjours esté de n'y venir par assault, encores que pour honneur et réputation on ait publié du contraire; car il considère très bien qu'il ne le peult tenter de ceste sorte, sans y perdre ung bon nombre des meilleurs soldatz qu'il ait, qui ne sont pas beaucoup, et par ce moien demoureroit esnervé de ses forces qui luy feront encores bon besoing ailleurs. Ledict prince fait marcher tout ce qu'il a de gens de guerre audict fort, où j'entendz qu'il est nécessaire que ceste armée aille, après l'expugnation de ceste ville, si elle veult passer plus avant en pais : qui sera, selon l'oppinion, comme ung empeschement assez suffizant pour l'arrester encores assez longtemps. Et ce pendant l'on juge que la belle saison se pourra approcher, et par mesme moien son secours du comte Ludoviq : oultre que les incommoditez de vivres et autres que j'ay fait entendre à V^re^ Ma^té^ estre en ce païs et en ladicte armée ne sont pour cesser, quelque dilligence que y employe ledict sieur duc. Car, il fault maintenant vivre de ce qu'il croyst par deçà, qui n'est à beaucoup

près pour satisfaire à la nourriture du peuple, sans s'atendre à ce quy en venoist de dehors, qui est empesché. Toutefoys ledict s[r] duc m'a dit avoir fait faire ung achapt de bledz pour secourir à ce besoing, et que pour trois mois son armée s'en trouverait fournye ; mais, à ce qui m'a esté rapporté, lesdict bledz ne peuvent partir des greniers sans argent comptant, dont il se trouve fort court.

Quant à ce qui regarde les entreprises de ces portz de mer, il continue de faire armer ce qu'il peult de vaisseaux en Anvers et autres lieux, cottizant les villes et nations estrangières estans audict Anvers d'armer quelques autres vaisseaux pour le secourir ; mais tout ce que pourront faire les ungs et les autres ne sera pas suffizant pour résister aux forces maritimes de ses rebelles, qui sont grandes ; lesquelles, ainsi qu'il m'a esté dit, se doibvent rendre encores plus gaillardes par l'ayde et secours de quelques vaisseaux d'Ostrelande qui leur viennent.

Au reste, Sire, je n'ay riens eu de nouveau d'Allemaigne depuis ma dernière, sinon que aucuns princes s'estoient assemblez en une ville nommée Chobourg en Saxe, qui est au duc Jehan Guillaume, où ilz tenoyent une diette. J'espère que celluy que j'y ay envoyé me rapportera nouvelles de tout.

De Nymègue, ce dernier jour de Janvier, 1573.

L. — *Au Roy.* — [3 février, 1573.]

Siége de Harlem. — Mondoucet demande de l'argent.

Sire, Ceste cy servira seullement pour accuser la réception de la deppesche qu'il a pleu à V^re^ Ma^té^ me faire du XXIIIe du passé, vous aiant, par toutes mes précceddentes deppesches, et mesmes par celle du dernier dudict mois, si amplement satisfait des affaires et occurences de deça, qu'il me reste maintenant fort peu de subject; aussi que, depuis ce temps là, il n'est riens venu de certain à Monsr le duc d'Alve du camp de don Fadriq son filz, aiant ung courrier esté tué et son pacquet pris par les ennemys qui courent de Bommel et autres villes sur les chemins. Toutefois j'ai entendu, par homme qui en est venu, que vendredy dernier, ledict don Fadriq désirant recongnoistre la contenance de ceulx de la ville et s'ilz persévéreroient en leur résolution, voullut tenter de leur donner ung faulx assault; à quoy il les trouva si disposez qu'il fut besoing d'en faire promptement retraite : ce que mesmes le jour précceddent il avoit voullu faire, mais les ennemys qui en avoient eu le vent, deppeschèrent sur cela mil ou douze cens hommes pour leur venir donner en queue, qui le retarda, envoiant au devant d'eulx autres gens pour les combattre, lesquelz ne les rencontrèrent. Ledict S^r^ duc et tout ce qui est icy près de luy s'estoient tousjours promis que ledict don Fadriq se rendroit maistre de ladicte ville dedans le premier de ce moys; mais, à ce que je voy, ce n'est qu'une espérance vaine, qui se pourra maintenant remectre jusques à la mi caresme, au moings, à ce que

j'ay peu recuillir de l'estat de ladicte place, des forces qui y sont et de l'ordre qu'ilz ont donné à se retrancher et fortiffier : aussi que l'accez en icelle y a tousjours esté assez libre, y aiant deulx portes ouvertes par lesquelles, et principallement par une du costé de la rivière qui va à Leyden, il y entre et sort ordinairement des trayneaux chargez d'hommes et vivres, et aultres de biens et femmes, sans qu'en cela ilz aient peu estre empeschez ; qui leur donne rafraischissement ordinaire et les a maintenuz si gaillardz. On estoit après à leur oster ce passaige, par le moien de quelques batteaux desquelz on voulloit faire ung pont sur ladicte rivière glacée, mais ce n'estoit chose encores si tost preste ; et n'y a riens plus à craindre que le dégel survenue en ces quartiers là, parce que, s'il y a maintenant une incommodité, il y en aura lors dix.

Je ne laisseray perdre une seulle occasion sans en advertir V^re^ Ma^té^, ne pareillement de ce que je pourray savoir de l'armée du prince d'Orange. En quoy je ne voullois me conduire autrement que selon ce qu'il vous plaist me commander, estans les affaires ès termes quelles sont. Au reste, Sire, J'ay tousjours mys peine non seullement d'entretenir celluy qui m'a baillé les mynutes que je vous ay dernièrement envoyées, mais d'acquérir de nouveaux hommes pour le bien de votre service : ce que je continueray cy après, pour vous faire veoir clair ès affaires de deçà le plus que je pourray. Mais estant maintenant le duc de Medine retiré et réduyt sans aucune administration, il n'est possible de tirer grand fruict dudict personnaige et ne peult servir que pour l'advenir, qui me le fera conserver.

Sire, Je receuz hier ung pacquet du Sr de Vulcob que je vous envoye présentement.

[*Une ligne de blanc.*]

Sire, Depuis ceste deppesche faite et cloze, aiant eu certaines nouvelles de ce qui s'estoit passé à la vérité au camp et siége de la ville de Harlen, par ung cappitaine myen amy, qui y est ordinairement, il m'a semblé plus expédient de vous deppescher ce porteur, mon homme, à fin de les vous faire entendre à bouche et le vous discourir par le menu, ensemble plusieurs autres particularitez des affaires de deçà, que d'en amplifier ceste dicte deppesche ; desquelles me remectant sur luy, je ne vous feray à ceste occasion, pour le présent, autre discours. Au reste, Sire, j'avois cy devant très humblement supplié vostre dicte Ma^té, par ce dict porteur, de mectre en considération le peu de moien que j'ay de pouvoir bien et honnorablement maintenir le lien qu'il plaist à V^re Ma^té que je tienne par deçà ; ainsi que j'ay fait jusques icy, et sur ce me faire quelque bien ; mais il fut remys à ung aultre temps. Maintenant, Sire, je vous suppliray encores très humblement de rechef considérer qu'il y a tantost huict mois que je suis à la suitte du camp, aiant esté malade, et tenu gens près dudict S^r duc durant mon absence, supportant une extrême despence, estant mesme la charté en ce païs telle qu'elle est, et qu'il est très certain qu'il m'y fauldra encores demourer tout le reste de ceste année, pour estre les affaires en l'estat qu'elles sont ; et à ceste occasion me faire ordonner quelque somme de deniers, pour m'aider à satisfaire ausdictes despences, estant très asseuré que V^re Ma^té ne vouldroyt que je me ruynasse à son service, auquel je preste toute la dilligence qu'il m'est possible.

De Nymègue, ce IIIe jour de Febvrier, 1573.

LI. — *Au Roy.* — [7 février, 1573.]

Siège de Harlem, nouveaux renseignements sur la défaite des Espagnols. — Entrevue avec le duc : il croit que les levées d'Allemagne sont faites pour soutenir les Huguenots. — Nouvelles d'Allemagne. — Victoire navale des Gueux près de Middelbourg.

Sire, Il y a deux jours que j'ay deppesché mon homme devers Vre Maté, bien suffizamment instruict et informé de tous les affaires de deçà, mesmes de ce qui est passé en ce dernier assault soustenu par ceulx de la ville de Harlem, dont, j'espère, il vous aura satisfait. La perte receue en icelluy se trouve plus grande qu'elle n'a esté publiée au commencement, y estant demouré bien cinq à six cens hommes, tant espaignolz que Wallons; entre lesquelz y a don Rodrigue de Tolède [1], mestre de camp, et plus de quinze ou vingt, tant cappitaines que enseignes, mortz; de blessez, il y en a plus de trois cens. Vre Maté peult ymaginer l'enuy et desplaisir de Monsr le duc d'Alve, voyant ses forces, sur lesquelles il a tousjours eu toute confiance, se perdre et amoindrir ainsi; aussi, qu'il congnoist que ce siège est encores pour durer quelque temps et prévoyt les grandes incommoditez qui sont pour arriver en son camp. Lesquelles, ainsi que je vous ay escript, y sont desja bien commencées, tant de la faulte et nécessité de vivres que à cause du grand dégel qui commença hier. Toutefois il ne laisse pour cela de faire bonne myne, selon sa cous-

[1] Dans une lettre du même jour, adressée à Monseigneur le duc d'Anjou, Mondoucet le qualifie mestre de camp de Naples. De Thou, iv, 726, dit que don Rodrigue fut seulement dangereusement blessé à l'assaut du 31 janvier.

tume. Et ayant, mercredy dernier, fait demander passe port pour chevaulx de poste, faignant d'envoier en Anvers, il le seut de son secrétaire; sur quoy présuposant que je voullois deppescher devers V^{re} Ma^{té}, il m'envoia visiter le lendemain, me priant de l'aller veoyr ce jourd'huy, et que je ne deppeschasse poinct sans parler à luy, qu'il avoit quelque chose à me comuniquer : ce que je feiz, aiant desja fait partir mon dict homme sur l'un de mes chevaux.

Estant près de luy, il commença à me dire qu'il avoit encores eu nouvel advis et recharges touchant le comte Ludoviq, que j'ay commandé à mon dict homme de vous faire entendre, et qu'estant chose qui regarde V^{re} Ma^{té} comme luy, il seroit bon de vous en advertir, mais qu'on l'asseuroit que c'estoit pour France. Aussi qu'il n'y avoit apparence qu'ilz peussent venir par deçà, par ce que, outre qu'il fault qu'ilz passent infinies grandes rivières pour aller secourir le prince, il faudroit qu'ilz luy passassent sur le ventre, et qu'il ne seroit point si foible qu'il ne les peust combattre ; qu'il avoit VII mil chevaulx en wartgueld, oultre les III mil que l'empereur luy retient, qu'il faisoit lever II mil harquebuziers bourguignons, et qu'il luy venoit encores cinq mil Espaignolz de Lombardie, de sorte que, s'ilz se jouent de venir par deçà, il leur rompra la teste. Mais je ne me peuz garder de luy réfuter ses raisons par elles mesmes, oultre qu'il savoit bien que ledict comte seroit pour plustost prester tout secours à son frère que à aultres estrangiers. A quoy il me respondit qu'ilz estimoient que, aians fait en France, ilz auroient aisément après la raison de ce pais. « Ouy bien, dis-je, si ledict prince n'estoit si avant. » Or la conclusion fut que nous nous debvions tous deulx garder. Et sur ce entra à parler de ce siège, et que ceste

ville le retenoit plus qu'il n'eust pensé, estant si foible qu'elle estoit, qu'à la verité il y avoit desja perdu beaucoup de bons hommes, mais qu'il espéroit que son filz en seroit maistre dedans sept ou huict jours, faisant apporter sur la table le plan que luy en avoit envoyé sondict filz, il me monstra par où elle estoit battue, me discourant cest assault qu'il disoit n'avoir esté riens, et que ce fut que les chefz et cappitaines marchans les premiers, estans arrivez sur une vouste qui estoit à la porte, ceulx de dedans meyrent le feu à une fagade qu'ilz y avoient faite, qui les feyt voller, et que ses soldatz ne voullurent poinct passer oultre et suivre; qu'il n'y avoit pas perdu plus de cinquante ou soixante hommes; mais que maintenant on besongnoit tousjours à myner, et qu'il espéroit l'avoir, avec une telle asseurance que, si je ne le congnoissoys, j'eusse creu tout ce qu'il m'en disoit. Ce fut, Sire, l'occasion qui le meut de me mander, craignant que je ne vous en escripvice la vérité. Il me parla, outre plus, des préparatifz de ses armées de mer, qu'il me faisoit beaucoup plus fortes, tant en Anvers pour Flessingues, qu'à Anstredan pour Enckuisen, et plus promptes à sortir que je say qu'elles ne seront. Et feurent tous les propoz que j'euz avec luy.

Il n'est venu depuis aucune nouvelle du camp qu'on puisse savoir, parce que don Fadriq fait garder les passaiges et a commandé à la poste de n'escripre poinct; de sorte qu'il se fault contenter pour ceste heure de ce qu'ilz en distribuent, qui est que ceulx de Delft se sont saisiz de la personne du prince d'Orange, et qu'on avoit pris quinze ou seize de ses trayneaux chargez de munitions qu'on menoit à la ville; aussy, qu'on gaignoyt pays par le moien de ceste myne. Je laisseroy considérer à V^{re} Ma^{té} l'apparence qu'il y a en la rétention dudict

prince, sans en faire autre jugement, sinon que la coustume de ces gens icy est, après avoir eu quelque mauvaise nouvelle, d'en semer soudain une bonne pour faire oublier la première et bouscher les oreilles du peuple; aussy, que ledict duc me dict mesmes qu'il s'esbahissoit de l'oppiniastreté de ces Hollandois, que pas une petite ville n'estoit venue à son filz pour se rendre.

Quant aux nouvelles d'Allemaigne, j'euz hier lettre de celluy que j'y ay envoyé, qui promect estre de retour dedans le XVIII ou XXme de ce mois; et me mande que tant à Collongne, Cassel, la court du Lansgrave et autres lieux, on ne parle que des levées de gens pour V^re Ma^té, dont il n'apparoissoit encores que le bruyt, qui faisoit penser qu'aucune expédition ne se feroit contre pour ceste année. Toutefois, que le comte Ludoviq faisoit levée de beaucoup de gens, tant de cheval que de pyed, qu'on disoit estre pour donner secours à son frère, et solicitoit encores les princes d'Allemaigne de le secourir; mais que celluy qui faisoit du pys estoit le Pallatin et le Cazimir son filz. Ledict personnaige m'asseure de me rapporter certitude de tout. Je juge, Sire, que les bruitz dudict pays sont beaucoup plus grandz que les effectz.

Je ne diray riens à V^re Ma^té de la rencontre naguières advenue en mer des vaisseaulx du duc, estant à Ramequin [1] près Midelbourg, avec ceulx des Gueulx; en laquelle ceulx dudict duc ont eu du pire, ainsi qu'on m'escript d'Anvers. Mondict homme en aura informé V^re Ma^té, l'aiant peu apprendre plus particullièrement, passant audict Anvers.

De Nymègue, ce VIIme jour de Febvrier, 1573.

[1] Rammekens, fort dominant l'entrée du canal de Middelbourg.

LII. — *A la Royne.* — [s. d.]

Mondoucet parle d'une naine de Deventer qu'il devait envoyer à la Reine. — Demande de l'argent.

Madame, J'estime que V^re^ Ma^té^ se sera trouvée si amplement informée de tous les affaires de deçà, principallement pour ce quy concerne les affaires de ceste guerre, par le rapport que vous en aura fait mon homme, que j'ay deppesché devers Voz Ma^tez^, bien instruit de tout; et le serez encores par la lettre que j'escriptz au Roy de qui est survenu depuis, qu'il n'est besoing que je vous en face autre discours par la présente. Seullement je vous diray, Madame, que quant à ce qu'il vous a pleu me commander touchant une nayne estant à Deventer, incontinent V^re^ lettre receue, je y ay envoyé pour recongnoistre si elle vous sera propre : dont j'atendz responce dedans quatre ou cinq jours, laquelle je ne faudray de vous faire entendre aussy tost.

Au reste, Madame, par la deppesche qu'a emportée mon dict homme, j'ay supplié très humblement Voz Ma^tez^ considérer les frais esquelz je suis constitué à l'occasion de ceste guerre, lesquelz il me fault encores continuer toute ceste année pour le moins, ainsi que je prévoy, estant mesmes Monsr le duc en termes de partir d'icy pour s'approcher de son camp, et sur ce me faire du bien et me donner moien de m'y entretenir : ce que je supplie encores très humblement V^re^ Ma^té^ voulloir faire, et prendre de bonne part les remonstrances que mon dict homme vous en pourra mectre en avant.

LIII. — *Au Roy.* — [9 février, 1573.]

Siège de Harlem. — Nouvelles de Hollande, — d'Allemagne.

Sire, Je n'ay pour ceste heure à dire à V^re^ Ma^té^ chose de grande conséquence, oultre ce qu'elle aura entendu, tant par le rapport que luy aura fait mon homme que j'ay naguières deppesché que par ce qui est contenu en ma dernière lettre du VII de ce mois, que j'ay envoyée par homme exprès à Péronne ; et vient maintenant si peu de nouvelles du camp qu'il semble que tout y soit intermys et chacun refroidy et inthimidé de ce siège par les estretes que l'on y a receues, le renfort et couraige que reprenent les assiégez, et par l'incommodité du temps qui y produit une grande nécessité de vivres : de sorte que je ne say plus quel jugement j'en doy faire à V^re^ Ma^té^, congnoissant rester en ces gens icy fort peu d'espérance de s'en rendre bien tost maistres, par le rapport mesmes de ceulx qui en retournent. Toutefois Monsr le duc d'Alve se promect que si, et dit que l'on va tousjours gaignant pays par le moien de la myne ; mais je crains que l'on ne luy collore le fait autrement qu'il est et que cest affaire nous conduise jusques à la micaresme, voire Pasques, ainsi qu'il a fait jusques à présent. Il y a deux jours que ledict s^r^ duc n'en a eu nouvelles ; il en atend ce soir ou demain ; et ne faudray de vous escrire ce que j'en apprendray.

Quant à celles que je vous ay escriptes avoir esté semées, que ceulx de Delft s'estoient saisiz de la personne du prince d'Orange, cela continue encores, mais non si chaudement qu'il a fait ; et couvrent maintenant ce bruyt

sur ce qu'ilz dient que ledict prince a requis au bourgmestre et habitans d'icelle ville quelque grande somme de deniers pour satisfaire aux despences qu'il luy convient continuer : lesquelz ne l'auroient voullu accorder, mais au contraire, aians pensé qu'il s'en voulloyt accommoder en son particullier et les laisser au bourbier où il les a mys, l'auroient saisy ; et que à cela auroient bien aidé les amys de ceulx du party de Lumey, que l'on dit et asseure pour certain estre prisonnier dudict prince, et qu'il auroit fait trencher la teste à ung sien principal lieutenant. Je ne faiz pas grand fondement sur toutes les dictes nouvelles, et me semble, quelque bien paliées qu'elles soient, qu'elles ont peu d'apparence d'estre véritables. J'espère en esclarcir V^re^ Ma^té^, dedans peu de jours, par le retour de celluy que j'y ay envoyé ; mais si cela estoit ainsi, se seroit une grande abréviation en ceste guerre. Il se dit davantaige qu'il y a quelques villes au pais de Hollande qui sont en termes de se retirer de l'obéissance dudict prince, mesmes qu'aucunes ont refuzé de ses garnisons. Si, me semble il, qu'il y a aussi peu de vérissimilitude en ceste nouvelle que en l'autre, par ce que aucune ne s'est avancée de se venir rendre ès mains dudict s^r^ duc, quelques solicitations que l'on leur en ait faites par lettres et promesses, ce qu'elles feroient, si ainsy estoit, ne pouvans demourer en leur mesme jurisdiction.

Du costé d'Allemaigne, je n'en ay riens aultre chose que ce qu'il vous aura pleu entendre par mes précedentes, sinon que plusieurs lettres que j'en ay veues, tant de Collongne que d'ailleurs, se confirment qu'il ne se faisoit nulle expédition contre la France, et que ce que pratique et poursuit le comte Ludoviq est pour le secours de son frère. Je ne puis faillir d'en donner bien tost plus

de lumière à Vre Maté. Je receuz hier le pacquet du sr de Vulcob, que je vous envoye.

De Nymègue, ce IXme jour de febvrier, 1573.

LIV. — *Au Roy.* — [12 février, 1573.]

Siège de Harlem. — Maladie du duc d'Albe. — Nouvelles du Prince. Préparatifs à Anvers pour combattre les Gueux. — Nouvelles d'Allemagne : préparatifs du comte Louis de Nassau.

Sire, Depuis vous avoir escript du IXme de ce mois, les affaires de ce siège ne sont point allées en amendant, et semble, ainsi que je faisois entendre à Vre Mté, que toutes choses y soient bien refroidies et chacun inthimidé, la pluspart des soldatz wallons se retirans le mieux et le plus secrètement qu'ilz peuvent, tant à cause des incommoditez que je vous ay escriptes estre et augmenter journellement audict camp que pour ce qu'on ne leur fait aucun paiement, aussi qu'en toutes apparences ilz jugent ledict siège debvoir estre encores bien fort long pour la grande résistance des assiégez, les fortiffications et trenchées dont ilz se sont remparez, et qu'il semble, au peu d'exploit que l'on y a fait depuis le dernier assault, que l'on se veulle réduire à les avoir par le temps avec la faim, ainsi que mesmes il en est desja icy quelque bruyt : ce qui sera bien fort mal aisé, car, à ce que j'entendz, ladicte ville est assez bien pourveue de grains, de chaires sallées et aultres provisions pour plus de cinq ou six mois; et pouroit le camp dudict sr duc entre cy et ce temps là augmenter si fort ès incommoditez qui y sont, que il auroit plus à souffrir que la dicte ville sans les autres forces ennemyes, que l'on tient pour certain

debvoir venir d'ailleurs, qui les pouront faire lever. L'on nous asseure icy maintenant qu'on leur a osté les moiens d'y entrer et d'en sortir qui y estoient et qui leur donnoient de grandz rafraischissemens; mais, à ce qui m'a esté rapporté par homme quy en vient et qui s'i congnoist, il n'est possible de les serrer si bien qu'il ne leur demeure tousjours beaucoup de liberté, à l'occasion des rivières, lesquelles leur en apporteront encores davantaige, si elles se degèlent, comme elles feront si ce temps continue, parce qu'il m'asseure que les gallères et galliottes que les ennemys tiennent tant en Enckuisen que aultres divers lieux, y pourront venir et les secourir de ce qu'ilz auront besoing, sans qu'ilz en puissent estre empeschez.

Toutes ces affaires atristent si fort ledit s^r^ duc qu'il en est tombé malade, il y a six jours, plus qu'il n'a poinct encores esté, tant de ses gouttes que d'un grand catharre qui luy tumbe sur les poulmons et luy cause une fascheuse toux. Je feray ordinairement entendre à Vostre Ma^té^ ce qui y surviendra.

Quant au prince d'Orange, je vous diray que j'ay eu advis certain qu'il est tousjours à Delft, fort maigre et maladif. Toutefois il va et vient souvent en son camp, qui est à deulx lieues dudict Harlem, qu'il a bien fait fortiffier avec artillerie, et y a seulement de IIII à V mille hommes. Il y a ung cappitaine françois qui y commande soubz luy, qui s'appelle Jamin[1]; et retire toutes les garnisons de ses villes pour renforcer sondict camp, se confiant de la garde d'icelles aux habitans qui

[1] Le nom de ce capitaine n'est pas cité par DE THOU; METEREN, qui en nomme un grand nombre : Cury, Vehemy, Bordet, Paris, Semmade, etc. (f° 89), ne parle pas de Jamin.

luy ont tous particullièrement juré fidélité : qui a esté cause de faire courir ung bruict qu'elles se voulloient révolter de luy et qu'elles ne voulloient plus de garnisons. Mais aians esté solicitées par ledict s^r duc d'en recepvoir de luy, cela s'est touvé faulx et ne l'ont voullu accepter. Il est bien véritable qu'il a fait mectre Lumey prisonnier et quelques autres de sa faction, il y a plus de quinze jours, dont il en a fait trencher la teste à cinq ou à six. Sur quoy on avoit fainct que luy mesmes avoit esté saisy par ceuly de Delft, à la persuasion de ceulx du party dudict Lumey, mais tout cela ne s'est poinct trouvé véritable et cessent maintenant lesdictz bruictz[1].

L'on continue en toute dilligence les préparatifz de ceste armée de mer qui se dresse en Anvers ; mais il n'est possible qu'elle puisse si tost sortir que se le promectoit ledict s^r duc. La faulte des mariniers et pillottes et le retardement qui se trouve tant ès vivres et provisions qui y sont nécessaires que aux deniers que doibvent desbourser quelques banquiers qui font les longs et froydz, en sera cause. Et cependant, il est grandement à craindre qu'il n'advienne inconvénient à la ville de Midelbourg, aiant esté bien asseuré que la nécessité y est très grande et qu'elle aura fort à souffrir entre cy et Pasques, si aultre chose ne survient. Ceste longueur donnera aussi moien aux ennemys de se

[1] Le manuscrit de Reims renferme un certain nombre de lettres adressées à *Monseigneur*. Elles portent la même date que celles adressées au roi, et en sont généralement la reproduction très fidèle. Celle du 12 février fait exception sur un point ; nous lui avons emprunté tout ce paragraphe sur le prince d'Orange, qui remplace celui de la lettre au roi ainsi conçu : « Quant au prince d'Orange, celluy que j'avois deppesché en son camp retourna hier, lequel m'a rapporté beaucoup de particularitez que j'ay faict mectre par escript et qu'il vous plaira veoir. »

renforcer, unyr tous leurs vaisseaux et se mectre en équipaige pour les atendre au passaige, ce que l'on craint bien fort par la grande puissance desdictz ennemys par la mer. J'entendz que ladite armée aiant fait, si elle peult, son exploit de secourir ledict Midelbourg, doibt passer en plaine mer pour s'en aller faire escorte à plusieurs vaisseaux qui sont en Ostrelande, chargez de grains, pour venir par deçà.

Au reste, Sire, quant aux nouvelles d'Allemaigne, Vostre Ma[té] aura veu ce que je luy en ay cydevant escript, que le comte Ludoviq faisoit tout effort pour se haster de secourir son frère, ce qui m'a esté encores depuis confirmé; mesmes, j'ay depuis deux jours esté bien asseuré par personnaige qui le sait de certain, que mons[r] le duc d'Alve avoit semblables advis que dedans le XX[me] d'avril ilz seroient prestz à marcher, et que le Cazimir y viendroyt en personne pour chef et conducteur de l'armée, laquelle ne seroit pas moindre que celle de l'année passée, si elle n'estoit plus forte. Je puis bien dire à Vostre Ma[té] que je prévoy ces pais en bien grande extrémité et qu'il aura fort à souffrir, les voluntez des villes et du peuple n'estans poinct adoulcies à l'endroit dudict s[r] duc, mais aussi prestes et enclines à une seconde révolte qu'elles estoient au commencement.

De Nymègue, ce XII[e] jour de febvrier, 1573.

LV. — *Au Roy.* — [16 février, 1573.]

Siège de Harlem. — Artillerie concentrée à Anvers pour l'armement de la flotte.

Sire, Je ne puis pour ceste heure faire entendre à Vostre Ma^té^ aultres nouvelles du siège de la ville de Harlem que ce qu'il vous en aura pleu veoir par mes précéddentes deppesches, principalement par la dernière du XII de ce mois ; et en est venu depuis ce temps là si peu de chose de conséquence, que je voy bien que l'entière résolution de l'armée est de l'avoir par famyne, puisque jusques icy la force n'y a seu faire autre effect. L'on s'asseure que tous passaiges et moiens d'estre secouruz leur sont ostez, et se publie une espérance d'en avoir la raison par là. Mais, ainsi que j'ay escript à Vostre Ma^té^, j'ay esté asseuré qu'il leur demeure encores trop de liberté, qui les pourra maintenir bien longtemps; et me semble que tel bruit n'est qu'un commencement pour faire goutter plus aisément une retraite, s'il est nécessaire de la faire, comme plusieurs jugent qu'il le faudra. Et desjà les principaulx chefz estans au camp se trouvent, à ce que j'entendz, en divorce et aux reproches sur les conseilz donnez pour le siége de ladicte ville, qui n'est pas pour fortiffier cette espérance que l'on a de l'emporter bien tost. On avoit continué quelque myne pour gaigner pays et essaier de l'avoir, mais elle a esté encores esventée par ceulx de dedans, non sans qu'il y soit demouré quelques quinze ou vingt soldatz de ceulx de deçà. L'armée s'affoiblist fort, tant à l'occasion des pertes qu'elle a receues devant ceste place, qui sont bien grandes, s'estans aussi retirez plusieurs

soldatz pour les occasions que je vous ay escriptes, et ne say d'où ne de quy Mr le duc se pourra fortiffier de gens de pyed, n'aiant maintenant en tout mil ou donze cent Espaignolz. Car les advis que nous avons d'Itallie sont qu'il n'en peult avoir de Lombardie, n'y en aiant pas assez suffizant nombre pour remplir ce qu'il faut pour la ligue ; et du costé de deçà, il n'y a soldat qu'il ne fuye arrière, quant on parle de marcher au camp ; aussi la comté de Bourgoigne, où il dit faire lever II mil hommes, ne les sauroit fournir. Il est vray que d'Allemans il en aura assez, mais ce ne sont gens pour faire factions et dont on se puisse asseurer. J'ay envoyé ung de mes gens jusques au camp, qui m'en rapportera toutes particularitez, lesquellez je ne faudray aussi tost de faire entendre à Vostre Maté, et ne pouvons guières plus tarder que nous ne puissions faire plus asseuré jugement du train que prendront les affaires de deçà ceste année. Ledict seir duc se trouve ung peu mieux qu'il n'a fait et commence à se lever quelques aprèsdinées.

Il fait encores conduire de l'artillerie en Anvers pour l'armement de ses vaisseaux, en desgarnisant ses places, et y aura pour ladicte armée de mer plus de IIII cents pièces d'artillerie. Je ne pense pas qu'elle soit preste à faire voille pour le dixiesme du prochain, quelque dilligence que l'on y face. L'on a mis en avant ung bruict depuis trois jours que le Sr de Beauvais avoit deffait et pris quelques quinze où seize batteaux des Gueux ; mais, parcequ'on en parle différemment et que l'on ne s'accorde au nombre desdictz vaisseaux, ne du lieu où a esté faicte ceste faction, aussi que ledict Sr de Beauvais n'a aucun moien de l'exécuter, n'estant point armé par mer, et que je n'en ay nulle nouvelles d'Anvers, je ne l'asseureray à Vostre Maté ; à laquelle je ne diray aussy riens

davantaige des particularitez des affaires du prince d'Orange, que ce que elle en aura veu par madicte dernière.

Et quant au costé d'Allemaigne, je suis chacun jour atendant le retour de celluy que j'y ay envoyé, dont aussi tost je vous donneray advis. Et cependant j'accuseray la réception de la deppesche qu'il vous a pleu me faire du IIIIe de ce mois, selon laquelle je ne faudray de faire entendre la vérité de ce qui se passe en vostre armée de la Rochelle, ainsi que je congnois la grandeur et réputation de Vostre Maté le requérir.

Sire, Depuis cette lettre escripte, j'ay seu qu'il estoit ce soir venu nouvelles à Monsr le duc d'Alve que son filz commençoit desjà à se trouver frustré de l'intention qu'il avoit eue de se rendre maistre de ceste ville de Harlem par la famyne, qui luy avoit fait dresser ung fort sur la rivière pour empescher qu'aucune barque ne peust passer à leur secours, et que nonobstant ledict fort et autres empeschemens, quelques batteaux estoient entrez en ladicte ville. Cela pourra faire tenter ce mesme chemin à autres, s'ilz se trouvent plus pressez, et ne say quelle résolution on pourra maintenant prendre. Aucuns dient que l'on avoit desjà conduict l'artillerye en autre part pour faire nouvelle batterie, dont je ne say riens de certain. Je ne faudray d'advertir Vostre Mté de ce qui y succeddera.

De Nymègue, ce XVIme jour de febvrier, 1573.

LVI. — *A la Royne.* — [16 février, 1573.]

Mort de la naine de Deventer.

Lettres à la Royne en remise sur la lettre du Roi, Et au surplus que quant à la nayne dont il avoit pleu à Sa Maté m'escrire, qu'aiant envoyé l'un de mes gens jusques à Deventer, il a trouvé qu'elle estoit morte il y avoit environ six mois. Dudict jour XVIme febvrier, 1573.

LVII. — *Au Roy.* — [21 février, 1573.]

Siège de Harlem. — Composition de la flotte d'Anvers. — Montgommery a demandé l'appui des Gueux pour défendre La Rochelle. — Le comte Louis en Allemagne. — Nouvelles du Prince.

Sire, Les affaires de ce siége de Harlem n'ont, depuis ma dernière du XVIme de ce mois, prins aucun avancement; ains demourent tousjours quasi en ung mesme estat, estant maintenant l'espérance perdue de les pouvoir plus forcer par le temps et la famyne, y estant encores entré jusques à huict ou dix barques chargées de vivres et munitions depuis le dernier advis qui en vint, et ne les a on seu empescher de ce faire, quelque dilligence que l'on y ait mise. Il est vray que les Espaignolz se vantent que doresnavant ceste commodité leur sera ostée au moien de quelques vaisseaux armez et équippez qu'ilz disent avoir fait passer en la mer de Harlem pour ceste occasion. Si ainsi est, nous en verrons cy après les effectz. J'entendz que, depuis lesdictes barques entrées, don Fadriq a fait travailler à la cons-

truction de deux platteformes fort haultes, qu'il a fait faire aux deulx costez du ravelin gaigné, sur chacune desquelles il a fait loger deulx pièces d'artillerie qui battent le rampart par dedans jusques au pyed : de sorte qu'ilz asseurent maintenant que les ennemys n'osent plus comparoistre, si ce n'est à descouvert desdictes pièces et des harquebuziers mousquetères qui leur font grand dommaige, et tel que je voy monsieur le duc d'Alve et ceulx de deçà reprendre une espérance qu'elle pourra estre forcée, se promectant ledict sieur duc d'en avoir de bonnes nouvelles dedans ceste micaresme : dont je ne puis que juger pour n'avoir esté sur les lieux ; mais, s'il fault croyre plusieurs cappitaines et soldats blessez et autres qui en retournent, l'espérance y est bien foible. Je ne faudray d'avertir vostre Maté du succez ; et cependant je vous diray que les incommoditez tant de vivres que d'autres choses sont telles audict camp, que la mortalité y est grande, avec disanteries et autres maladies : lesquelles incommoditez lesdictz ennemys pensoient bien faire croistre par le moien d'un fort qu'ilz avoient commencé à bastir près de Buren sur la rivière du Rhin, afin d'empescher le passaige aux vaisseaux qui y portent les vivres ; mais il y a deux jours que le Sr d'Hierge fut sur le lieu pour les surprendre, qui les feyt retirer bien promptement, et est occupé ledict fort, chose qui viendra bien à propos pour ledict camp : car il n'est plus possible d'y arriver par chariotz, pour les mauvais chemins qui y sont.

Quant aux affaires de la mer, les commissaires sont toujours en Anvers, pour atendre en toute dilligence à mectre l'armée en équipaige de sortir ; et pouront en tout estre jusques à cinquante vaisseaux, dont y a six grandz bien armez et artillez, fors de pillottes et mari-

niers, et fait on estat que ladicte armée pourra sortir pour tout ce moys, ce qu'il est bien nécessaire qu'elle face pour le secours de Midelbourg, lequel est bien opprimé. De ceste dicte armée deppend grand avancement ou retardement ès affaires dudict S^r^ duc, ainsi que vostre Ma^té^ peult mieux juger : car, si elle fait bon effect, il ne faut plus que ses ennemys pensent aucunement à la conqueste dudict Midelbourg ne de la Zellande, mais seullement qu'ils regardent de conserver ce qu'ilz tiennent, estant desja, à ce que j'entendz, fait provision de huict ou dix vaisseaux chargez de pierres et sables, pour au cas qu'il leur baste mal, gaster le passaige et cours de la rivière d'Anvers, qui seroit la totalle ruyne de ce pais. Aussi, si au contraire il luy avenoyt quelque disgrâce, je ne voy pas comme il pourroit conserver lesdictes Zellandes ny remectre bien tost une autre armés sus. Je désire infiniement qui luy réussice bien. Ce que je crains, que lesdictz ennemys venant à avoir le dessus d'icelle, se résolvent de secourir et aider ceulx de la Rochelle, comme j'en ay desja entendu quelque chose et pour autre plusieurs respectz. Et suis adverti que Mongonmery les a desja envoié requérir de luy ayder de six vaisseaulx pour cest effect : à quoy ilz n'ont encores rendu responce. Ledict Mongonmery a pareillement, ainsi que j'ay esté adverty, fait tenir à Collongne jusques à trente mil escuz, desquelz il a esté secouru en Angleterre par ceulx de la relligion. Vostre Ma^té^ en pourra avoir en plus seur advis par le Sr de la Mothe [1].

Mais quant aux affaires d'Allemaigne, j'ay eu nouvelles qu'il se fait de grandes assemblées et que le

[1] Cf. *Corresp. de La Mothe Fénelon :* v, 261 (lettre du 21 février 1573), qui confirme Mondoucet. Les consistoires calvinistes s'étaient cotisés pour soutenir Montgommery.

comte Ludoviq se trouvoit ces jours passez en ung chasteau appellé Thillembry[1], où plusieurs seigneurs du pais le sont venus trouver sans y faire long séjour, aiant là pris ensembe quelques résolutions : de sorte que ledict comte se mectoit en équipaige, faisant habiller ses gens de livrée et mectre douze chariotz en ordre. Les ungs parlent qu'il doibt avoir VII mil chevaulx, et les autres quatre, avec cinquante enseignes de gens de pyed ; et ne se conforment pareillement du lieu où il doit marcher ; car les ungs dient que c'est pour secourir le prince d'Orange, et autres que c'est pour marcher en France. Ceulx qui me donnent telz advis me mectent en espérance de pénétrer cest affaire et de m'en esclarcir ; mais je croy que ledict comte ne tardera pas tout le mois prochain ou le commencement d'Avril, qu'il ne comparoisse.

Je n'ay eu autres nouvelles des affaires du prince d'Orange, depuis celles que j'ay dernièrement envoiées à Vostre Ma^{té}, sinon qu'il continue de mectre toutes ses forces ensemble, aiant retiré toutes les garnisons de ses villes ; dont Monsr le duc monstra estre bien aise, quant je l'en advertiz, espérant que prenant Harlem, il leur sera plus aisé et libre à se résoudre de se remectre en ses mains.

De Nymègue, ce XXIme jour de febvrier, 1573.

[1] Château de Dillenbourg, où il était arrivé fin octobre, 1572; Cf. *Mémoires de La Huguerye*, I, 146 et seq.

LVIII. — *Au Roy.* — [24 février, 1573.]

Siège de Harlem. — La flotte d'Anvers est prête. — Nouvelles d'Allemagne.

Sire, Je ne voy pas que Monsr le duc d'Alve ait grande occasion de continuer en la bonne espérance qu'il me dist avoir icy a quatre jours que son filz se rendroit maistre dedans ceste sepmaine de la ville de Harlem, ainsi que je faisois entendre à Vostre Ma^té par ma dernière du XXIme de ce mois, les effectz et évènemens ordinaires dudict siège n'y corespondans aucunement. Car, oultre ce que Vostre Ma^té aura veu y estre entré de secours de vivres et munitions par barques, il y en est arrivé bien deux fois autant depuis, chargées de environ sept enseignes de gens de pyed; de sorte que l'on estime, et le confessent les Espaignolz, qu'ilz sont à présent là dedans bien VI mil soldatz : et le pys est qu'on ne leur peult retrancher ceste liberté d'entrée et sortie en ladicte ville, où pour le moins si elle s'oste, ce sera quant ilz n'en auront plus que faire. Ledict don Fadriq continue d'y avancer ce qu'il peult, aiant merveilleusement fait haulser les plateformes dont ma lettre faisoit mention; mais tousjours fault il venir aux mains; et à ce compte les assiégez ne sont guières moins fors que ceulx de dehors, le camp estant fort dyminué et affoibly depuis ce siège, pour les incommoditez que je vous ay escript quy y estoient, lesquelles ne sont dyminuées. Ledict S^r duc fait ce qu'il luy est possible pour renforcer sondict filz, y aiant encores depuis deux jours envoié jusques à IIII enseignes d'Espaignolz qu'il avoit pour sa garde, et fait faire levées de creues et nouvelles compaignies de

Wallons par tout ce pais; mais ilz y marchent si lentement et de si mauvais couraige, qu'il est mal aisé que sondict camp puisse estre si tost renforcé. Ledict S^{r} duc ne se peult assez esbahir que le prince d'Orange son ennemy soit si fort qu'il est, aiant receu à diverses foys deulx ou trois estretes; mais ce qui est passé secrètement, tant par la Meuze que ceste rivière et autres endroiz, qui luy ont esté envoiez à la file par son frère, ainsi que j'en advisay lors Vostre Ma^{té}, en a esté cause. Il semble que ledict prince, aiant assemblé toutes ses forces, ayt quelque desseing de charger ledict camp, le voyant afoiblir et journellement ruyner. Nous verrons quel progrès il fera, dont aussi tost je ne faudray de vous advertir.

L'armée de mer est toute preste à faire voille, comme l'on m'a asseuré, dont est conducteur le chastelain [1] de la citadelle d'Anvers, et leurs ennemys préparez de leur part sur les passaiges pour les atendre. On remect maintenant ce partement à ceste prochaine lune ou au premier bon vent. Chacun congnoist bien qu'ilz n'yront pas loing sans que l'on en ait bientost nouvelles.

Au reste, Sire, celluy que j'avois deppesché en Allemaigne est retourné il y a deux jours, lequel m'a rapporté ce qu'il plaira à Vostre Ma^{té} veoir par ung recueil que j'en ay fait faire. En quoy je ne voy qu'il y ait riens d'asseuré, m'aiant dit qu'il estoit encores trop bon heure pour bien esclarcir telz affaires, lesquelz se meynent le plus secrètement et couvertement qu'on sauroit penser, mais qu'on ne peult faillir pour certain d'en veoir ung grand commencement dedans ces Pasques. Il plaira à

[1] Sancho d'Avila, capitaine de la garde du duc d'Albe; c'était lui qui avait demandé son épée au comte d'Egmont au moment de son arrestation.

Vostre Ma[té] me commander si elle trouve bon que j'y renvoye, et n'aura que faire celluy qui yra de faire si long voiaige. Outre ce qui est contenu audit mémoire, je suis adverty du costé de Meunstre que en la Vesfalia se faisoient assemblées de gens, et qu'on avoit desja commencé à donner wartgueld, dont le paiement se faisoit en Angelotz, qui n'est monnoie qui y ait cours, qui fait présuposer que cela vient de la part d'Angleterre et pouroient estre des cent mil escuz que la royne dudit pais envoya il y a quelque temps à Hambourg. J'espère en avoir encores bien tost autres nouvelles.

De Nymègue, ce XXIIII[me] febvrier, 1573.

LIX. — *Au Roy.* — [27 février, 1573.]

Siège de Harlem. — Les Gueux ont coulé de vieux vaisseaux dans l'Escaut, au-dessous d'Anvers. — Flessingue prépare des vaisseaux pour secourir La Rochelle. — Nouvelles d'Allemagne.

Sire, Vostre Ma[té] aura veu par ma dernière du XXIIII[me] de ce mois les empeschemens et obstacles survenuz en ce siège d'Harlem, qui ont en partie fait perdre ou grandement reculler l'espérance que l'on avoit de s'en rendre bien tost maistre, lesquelz sont encores plus grandz que je ne vous escripvois, ainsi que m'a rapporté ung de mes gens que j'y avois envoyé; lequel m'a asseuré que depuis l'ouverture des rivières et le dégel il estoit entré en ladicte ville plus de cent cinquante barques, et a veu, durant deux jours qu'il y a esté, entrer plus de soixante vaisseaux, et sortans en la mesme liberté; et n'est encores possible de la leur oster, par ce que ceulx d'Enckuisen et d'autres villes du party du

prince ont fait passer en la mer de Harlem une gallère et quelques autres vaisseaux armez pour la seureté du passaige desdites barques. Mons[r] le duc d'Alve m'a bien confessé qu'il y estoit entré secours de VI ou VII cens hommes et des rafraischissemens; mais, encores qu'il congnoisse quel il y fait, sy ne manque il point de l'espérance qu'il en a eue, et ce par le moien des platetormes et du ravelin eslevez, d'où on pourra choisir et descouvrir les ennemys avec grand avantaige ; et croy que l'intention est d'y tenter encores ung assault avec les compaignies d'Espaignolz fraiz et autres de Wallons qu'il y a naguières fait marcher. Si ainsi est, ce pourra estre dedans la sepmaine prochaine; mais je crains bien que la réputation de VI mil hommes, qu'on dit estre en la ville et s'estre si bien deffenduz qu'ils ont fait jusques icy, ne facent porter ces nouveaux aussi mollement qu'ont fait leurs compaignons : ce que si il advient, je voy ledit S[r] duc délibéré d'y marcher en personne, si autre chose ne survient. Mondit homme m'a rapporté que le prince d'Orange avoit ses forces séparées en deux endroiz, l'une et la principalle, qui pouvoit estre de quarante enseignes de gens de pyed et de II ou III cents chevaulx, estoit au Sacqs où il a fait construire le fort dont je vous ay cy devant escript, et l'autre estoit de l'autre costé vers Aiguemont[1], où il pouvoit avoir XVI ou XVIII enseignes avec autant de cavallerie; et que, à leur contenance et à ce qu'il a peu apprendre, les ungs et les autres ne font qu'espier l'occasion pour faire quelque faction sur le camp, qui s'afoiblist journellement en toutes façons. Nous verrons ce que le temps nous en

[1] Sassen, entre Harlem et Leyde; Egmont, au nord de Harlem, près de Alkmaar.

produira, dont Vostre Ma^{té} sera aussi tost advertie.

Quand à l'armée de mer, laquelle je vous escripvois par ma dernière estre preste à partir, à la vérité, Sire, elle se trouvoit en cest estat, et croy qu'elle se fust achemynée hier ou aujourd'huy, sans les nouvelles qui en arrivèrent hier audit S^r duc, qui sont que les ennemys congnoissans ou qu'ilz n'estoient pas assez fortz pour résister à ladite armée ou pour en toutes façons jouer leur jeu plus seurement et se rendre maistres de Midelbourg par nécessité, ont conduict dedans le canal et rivière qui va dudit Anvers en la mer XIIII vieulx vaisseaux chargez de terre et pierres, lesquelz ilz y ont mis à fondz : de sorte qu'il n'est plus possible à ladite armée de sortir, au moings si promptement, bien que l'on dye icy que les mariniers asseurent que la force et impétuosité de l'eau emportera tout cela; ce que plusieurs jugent tout au contraire, et qu'elle est pour gaster quelque pais où elle se pourra desborder et rompre les digues, et cependant ameynera tousjours sables et gravais au lieu où sont enfonsez lesditz vaisseaulx, si bien que l'on tient ce passaige et commerse d'Anvers pour perdu, qui est ung très grand dommaige, outre l'incommodité que tout ce pais en général en recepvra. Lesditz ennemys avoient desja gasté auparavant l'autre passaige de rivière qui va dudit Anvers à Bergues. Ainsi les voilà forcez de navigations de tous costez, et ne say quel ordre y pourra donner ledit S^r duc.

Vostre M^{té} entendra, s'il luy plaist, que depuis l'advis que je vous ay escript avoir eu de la semonce que Mongonmery faisoit à ceulx de Flessingues de le secourir de quelques vaisseaux, il a tant fait que ilz se sont résoluz de l'en accommoder; et ay esté adverty que audit Flessingues il s'en préparoit jusques à dix pour

cest effect : à quoy Vostre M^té fera prendre garde, si luy plaist, et donner la provision nécessaire.

Au reste, Sire, je n'ay riens eu d'Allemaigne depuis ce qu'il vous aura pleu veoir avec ma dernière, sinon que, me trouvant, il y a deux jours avec ledit S^r duc, il me confirma qu'il avoit eu les mesmes advis que je vous ay envoyé qu'il n'y avoit encores aucune trouppe assemblée, mais que l'on ne pouvoit tarder cinq ou six sepmaines sans que l'on ne veyd clair en leurs affaires. Je ne say s'il croyt ce qu'il présupose et dit que telles assemblées se font plus à l'ayde et faveur des huguenotz et pour entrer en vostre royaume, que pour secourir le prince d'Orange. Toutefois il s'asseure que, soit à l'entrée ou saillye desdites trouppes, il les aura sur les bras; mais comme je luy ay discouru, il y a plus d'apparence qu'il les verra premier qu'autrement, estant le prince réduict en ung coing et engaigé de son armée, lequel ilz vouldront faire eslargir par ung divertissement, et luy donner moien ou de les joindre ou pour le moins de reprendre haleine; et que, s'il ne les avoit qu'au retour, il en auroit trop bon marché. Il se prépare néanmoins, à ce qu'il dit, de les bien recepvoir avecques les forces que je vous ay cy devant escriptes qu'il fait estat d'avoir. La longueur de ce siège luy fait un grand tort, et voy bien qu'il a grande peur de n'en avoir la fin devant que lesdites trouppes marchent, pour beaucoup de raisons que Vostre M^té peult bien considérer sans que je les estende davantaige.

De Nymègue, ce XXVIIme jour de febvrier, 1573.

LX. — *Au Roy.* — [3 et 4 mars, 1573.]

Siége de Harlem. — Nouvelles d'Allemagne. — La flotte d'Anvers a forcé le passage de l'Escaut. — La santé de Chappin Vitelli.

Sire, Je n'ay point escript à Vostre Ma^té^ depuis le pénultiesme du passé, les affaires de ce siége demourans au mesme estat que vous aurez veu par toutes mes préceddentes, et n'y estant depuis survenu chose de conséquence. On continue seullement de les battre à plomp et en courtine de dessus les plateformes que je vous ay escript qu'on avoit fait faire, ruynant les maisons et la ville, sans autrement endommager ceulx qui la gardent, lesquelz sont si bien et si profondément retranchez au pyed de leur rempart que l'on ne les y sauroit veoir. Tout cela se fait en atendant qu'une compaignie de myneurs, que mons^r^ le duc d'Alve a fait venir du pais de Liége, mecte à exécution ce qu'elle luy a promis, qui est de les aller si bien chercher par dessoulz terre et leur faire par ce moien voler leurs forteresses et tranchées, qu'ilz ne pouront tant résister qu'ilz ont fait. En quoy, à ce que j'ai entendu, ilz ont desja bien avancé, aians esventé trois contremynes qu'avoient faites les ennemys, où mesmes les ungs et les autres se sont trouvez aux mains et sont après à continuer cest ouvraige qui est la dernière espérance qui reste pour la prise de ladicte ville. Vostre Ma^té^ sait très bien que c'est chose longue et qui à mon advis nous meynera jusques à Pasques ou plus avant, ainsi que je vous ay cy devant escript. Et cependant ledict s^r^ duc fait marcher tout ce qu'il peult de forces en sondict camp pour le renouveller et rafraischir d'hommes afin de le fortiffier

et tenter le dernier remède par ung assault, l'occasion s'en présentant. Ceulx de ladicte ville conservent tousjours leur liberté d'entrer et sortir avec les vaisseaux qu'ils ont sur la mer de Harlem où ilz ont nouvellement perdu bien cent cinquante hommes estans assailly par les vaisseaux d'Anstredan qui y estoient aussy passez, qui avoient pris deulx vaisseaux desdictz Gueulx et qu'llz enmenoient s'ilz n'eussent esté recouruz par toutes leurs forces.

Et pour ce que d'autre part ledict s^r duc est asseuré d'avoir des affaires sur les bras dedans peu de temps par le secours qui doibt venir audict Prince du costé d'Allemaigne, il se prépare et fait advertir les VII^M reistres qu'il tient à wartgueld, desquelz il se veult servir, de se tenir prestz quant il les mandera, dont mesmes est présentement icy ung nepveu de l'Archevesque de Trier pour la charge de mil chevaux qu'il en a ; et bien que les bruitz se trouvent grandz audict pais d'Allemaigne des levées et assemblées qui se doibvent faire tant pour secourir ledit prince que pour entrer en vostre royaume, si ne paroist il encores aucune chose certaine de l'effect d'iceux, sinon qu'en général on s'asseure que bien tost il s'en descouvrira quelque vérité. Et y a à mon advis plus de présuposition qu'ilz le doibvent faire que l'effect n'en sera grand, estant bien adverty qu'en Saxe, pays de Hessem et autres lieux d'Allemaigne il n'y est encores nouvelle d'aucune trouppe, comme aussi me l'a confirmé ledit s^r duc qui dit y tenir des hommes pour l'en advertir. S'il plaist à Vostre Ma^té que j'y renvoye dedans la fin de ce mois, elle en pourra estre mieux esclarcie. J'ay encores cejourd'huy esté adverty qu'il estoit icy venu advis que la pluspart des reistres qui ont servy ledict Prince l'année passée se préparent pour y revenir.

Sire, vous aurez entendu par madite dernière ce que les gueulx et pirattes de Flessingues avoient exécuté pour empescher le passage et sortie de l'armée de mer dudit s[r] duc du port d'Anvers; à quoy ilz n'ont donné à l'empeschement que l'on eust pensé, parceque enfonsans les vaisseaulx dedans le canal, ilz laissoient deulx espaces pour le passaige à la file des vaisseaux allans et venans, se résolvans (comme lon croyt) de garder lesdictz passaiges; mais soit par la force et impétuosité de l'eau quelle ayt emmené partie desdits vaisseaux enfonsez, ou par leur poltronerye et confiance qu'ilz avoient ausdis empeschement ou autrement, ladicte armée en nombre de cinquante voilles partist dudit Anvers samedy au soyr, et avoient ledit jour passé lesdits batteaux enfonsez, ainsi qu'il en vinst hier nouvelles audit s[r] duc par son maistre d'hostel qui estoit commissaire général pour l'équipaige de ladite armée. Nous sommes maintenant atendans quel progrès elle aura fait et si lesdits ennemys se seront présentez au combat; mais si ainsi est que ladite armée soit passée ce destroit sans veoir lesditz ennemys, il est à croyre quelle arrivera à bon port et ne voy pas que pendant que ceste feste durera, que lesditz Flessinguois verront leurs ennemys se renforcer à leurs portes, ilz puissent vacquer au secours de vaisseaux par eux promis a Mongonmery, ce qui viendra bien à propos et croy que doresnavant ilz seront si empeschez à leur particullière conservation qu'on ne leur donnera loisir et moien de secourir d'autres rebelles.

De Nymègue, ce III[e] Mars, 1573.

Sire, depuis ceste lettre escripte le s[r] Chappin Vitelly est arrivé en ceste ville qui se porte assez bien de sa blesseure; et croy qu'il ny fera long séjour et qu'il s'en

yra bien tost au camp, où il pourra avancer les affaires, selon la comfiance que l'on a en luy. Nous sommes encores atendans nouvelles de ceste armée de mer, de laquelle il n'est riens venu depuis. Ce IIIIe Mars, 1573.

LXI. — *Au Roy.* — [7 mars, 1573.]

Siège de Harlem. — Le duc menacé par le comte Louis de Nassau. Combat naval en Zélande.

Sire, Encores que depuis ma dernière du IIIe de ce mois il ne soit survenu par deçà nouvelle d'aucun avancement au siège de la ville de Harlem ne d'autre endroit qui soit de conséquence ne qui mérite vous estre escript, si n'ay je voullu laisser de vous faire ce mot de deppesche, afin que Vostre Maté ne demoure en aucune peine de l'incertitude desdites affaires; et vous diray que quant audit siège je voy tous les jours diminuer l'espérance d'en pouvoir venir à une heureuze fin. Car celle que l'on fondoit sur l'exécution de l'ouvraige de ces myneurs commence à manquer, se trouvant à aucunes de leurs mynes des faultes et autres esventées par les ennemys qui en empeschent l'effect. Si ne laissent ilz de continuer afin de tenter jusques au bout s'ilz seront gens de promesse. Et sont d'une part et d'autre les plateformes et cavalliers si eslevez qu'ilz font bien peu de dommaige chacun en son endroit, lesditz ennemys haulsans leur cavallier à mesure qu'ilz voient eslever les plateformes de deçà, et avec les renfortz et rafraischissemens qui leur sont venuz, l'entrée desquels on ne leur peult nullement oster, ont eu de l'artillerie, laquelle ilz n'espargnent point faisans bien reculler ceulx qui s'estoient

logez trop près d'eulx, somme qu'en ce siège il se dresse tous les jours diverses factions de guerre tant par mer que à cheval et par terre par ceulx du camp du prince, et puis par les saillies et exploitz de ceulx de la ville. De sorte que encores que le camp soit grandement incommodé, ainsi que j'ai escript à Vostre Ma[té], si est ce qu'il prend envye à plusieurs qui sont curieux et désireux d'apprendre de la guerre d'y aller. Ce qui en vient icy est semé si froidement qu'il est mal aisé d'en riens recuillir, de sorte que j'y ai encores renvoyé l'un de mes gens pour m'en rapporter toutes particularitez. Lesquelles je feray aussi tost entendre à Vostre Ma[té].

Et cependant je vous diray que je voy Mons[r] le duc d'Alve commencer à se préparer pour marcher en campaigne après ces Pasques, aiant mandé son équipaige et tantiers pour cest effect. Car je say que d'Allemaigne il luy vient journellement nouveaux advis que ce sera à luy à soustenir le premier effort des forces qui en sortiront soubs la conduite du comte Ludoviq. Mesmes le duc de Clèves l'en a puis naguière adverty, outre que, à ce que j'ay entendu, cela se comforme à la confession d'aucuns prisonniers qui ont esté pris du camp du prince. En quoy je prévoy ledict S[r] duc tumber en peine pour n'avoir le moien si prompt de résister ausdites forces sans lever le siège de ladite place qui ne luy peult estre que de très grande perte sans la déréputation qu'il en remportera; car estant son ennemy assez fort pour lui donner en queue, le pais et les passaiges d'icelluy estroiz et mal aisez pour en retirer ses forces qui y sont engaigées, il est à craindre qu'il n'y laisse pour le moins son artillerie.

Tout cela, Sire, seroit encores peu de chose si son armée de mer naguières partie d'Anvers avoit fait bon

exployt. Mais estant aujourd'hui le VIIIe jour de son partement, et n'en estant venu depuis ce temps là autres nouvelles sinon que dimenche dernier elle séjourna tout le jour à Lisloo, atendant que ce qui estoit demeuré derrière la peust joindre, que le lundy elle alla jusques à Terneuze [Neuzen] villaige de Flandres, ou estant à Lavere [Vere] quelques barques ennemyes la vinrent recongnoistre et que le lendemain on oyt d'Anvers grande quantité de coups de canon sans qu'il en soit venu autre chose depuis, au moins qui se publie, et qu'on en fait icy assez mauvaise myne. Cela me fait bien craindre qu'il n'y ait quelque mauvais succez. Nous ne pouvons faillir d'entendre bien tost ce qui en sera mesmes par aucuns amys estans audit Anvers qui m'ont escript ce que dessus. Je say bien que toute la principalle résolution dudit prince a esté et est de se rendre le plus fort par mer s'il luy est possible, et que tant ceulx de Flessingues que de leurs autres portz ont fait monstre d'un grand nombre de vaisseaulx depuis naguières, sachant bien que tenant par ce moien les portes closes à ce pays il faudra en fin que cela apporte grand avancement à ses dessings.

De Nymègue, ce VIIe jour de Mars, 1573.

LXII. — *A la Royne.* — [7 mars, 1573.]

Mondoucet renouvelle ses demandes d'argent.

Madame, Les affaires de deçà tant de la guerre que autres demourant tousjours au mesme estat que vous aurez veu par mes précceddentes deppesches et qu'il vous plaira encores veoir par cestecy, cela m'empeschera

de vous en renouveller autre discours ny de m'en estendre par ceste lettre. Je vous diray seullement, Madame, que je voy Monsr le duc d'Alve se préparer pour la campaigne dedans le commencement du mois prochain si plus tost, et croy que ce sera le temps que l'on pourra plus clairement juger du succez des affaires de ceste année. J'ay dernièrement supplyé Voz Ma^tez^ par trois de mes deppesches et fait remonstrer par mon homme estant par delà afin de me donner moien de le suivre et satisfaire aux grandz fraiz extraordinaires qu'il m'y convient faire, à quoy j'estime qu'il m'aura esté donné quelque provision, suppliant très humblement encores ung coup Vostre Ma^té^ commander qu'il m'y soit satisfait, si il n'avoit esté fait.

Dudit jour VII mars, 1573.

LXIII. — *Au Roy.* — [11 mars, 1573.]

On désespère de prendre Harlem. — Les troupes de Casimir sont prêtes à marcher. — Bataille navale en Zélande.

Sire, Estant hier retourné celluy que j'avois envoyé au camp il y a dix ou douze jours, il m'a rapporté beaucoup de particularitez tant du siège de la ville de Harlem, du camp de M^r^ le duc d'Alve, que de celluy du prince d'Orange, lesquelles j'ay fait mectre par ung mémoire que je vous envoye sans les emploier en la présente. Il y a beaucoup de choses qui à la vérité ne se trouvent pas à l'advantaige des affaires dudit sieur duc, lesquelles toutefoys je n'ay voullu celler à Vostre Ma^té^, ne desguiser aucune chose de ce que je congnois estre véritable ; car puisque luy mesmes m'en confesse tacytement quelque

chose, ainsi qu'il a fait depuis deulx jours que j'estois près de luy, assavoir qu'il craignoit ceste ville et qu'il n'estoit pour l'emporter pour toutes les raisons que j'ay cy devant escriptes à Vostre Ma[té], et que je le veoy en termes de se désister de ceste expugnation, je le puis bien dire et vous advertir de tout. Je ne say quel desseing il pourra prendre maintenant pour emploier son armée, l'espérance d'avoir ladite place estant du tout perdue, si ce n'est qu'il face une subite entreprise sur quelque autre ville qu'il congnoistra moings forte et munye : en quoy il aura des affaires, car les advenues d'icelles sont très mal aisées et dificilles et estant ledit Harlem le passaige pour entrer plus avant en pais, si ce n'est par mer. Il a depuis naguières envoyé environ soixante mil escuz au camp pour faire donner quelque argent à ses soldatz et se prépare, à ce qu'il m'a dit, de rafraischir et renouveller son armée de tout, faisant venir nouvel atirail d'artillerye et envoyant les cappitaines tant Allemans que Wallons lever des creues pour remplir leurs compaignies, commençant à s'armer pour atendre le succez des affaires d'Allemaigne.

Il me dist qu'il avoit advis que le comte Pallatin s'armoit et que mesmes il faisoit préparer jusques à IIII cents chariotz. Sur quoy il croyt que ceste trouppe là ne soit pour tumber en ce pays et présupose qu'elle soit destinée pour la France y marchant et prenant son chemin par la Lorraine. De sorte qu'à ce compte là il juge qu'il y aura deux trouppes, lesquelles il vouldroit bien faire venir et ne perd temps pour essaier de s'en descharger. Et le pressant plus avant pour entendre sa délibération au cas qu'ilz tombent premièrement sur ses bras, il continua de désestimer si fort les forces et moiens dudit prince qu'il feyt compte avec les difficilles

passaiges des rivières et grande faulte de vivres qu'ils auroient en ce pays en estre bien deschargé ; mais que toutefois s'ilz y venoient, qu'il s'essayeroit de les rumpre et deffaire. J'atendz responce de Vostre Ma^{té} pour, si elle a agréable, y renvoyer apprendre des nouvelles.

Quant à son armée de mer, il s'en parle icy si froidement et diversement que je n'en puis faire autre jugement que celluy que je faisois par ma dernière du VII de ce mois, m'estant escript de Bruxelles que dix ou douze batteaulx en auroient esté pris par les gueux et autre partie enfoncez, qu'en Anvers on a fait deffence d'en parler et qu'il en avoit seullement esté perdu six, qui est la plus comune oppinion, et que le reste d'icelle s'estoit retiré à couvert en l'isle de Zutbevelant, somme qu'il ne s'en dit riens de certain; mesmes ledit S^{r} duc me dist bien qu'ilz s'estoient escarmouchez quasi tous les jours depuis leur partement et que le jeudy le combat fut faict, les siens aians pris la capi^{ne} des ennemys et tué beaucoup de ceulx quy estoient dedans, laquelle fut puis après recourue par toutes leurs forces, et ne passa oultre à me dire le surplus sinon qu'il en atendoit bonnes nouvelles de leur arrivée à Midelbourg. Je ne faudray à vous advertir de ce qui en sera succeddé.

Au reste, Sire, J'ay receu il y a deux jours le pacquet qu'il vous a pleu m'envoier pour faire tenir au Sr de Dauzay, ce que j'ay fait par la voye ordinaire et acoustumé ainsi que des préceddans. Il y a plus de trois mois que je n'ay eu aucunes nouvelles de luy, toutefois je n'ay pas opinion qu'il luy soit advenu inconvénient, aiant seu qu'il estoit à Lubecq ; je crains plustost que le peu de seureté des chemins soit cause que Vostre M^{té} n'aiet de ses nouvelles.

De Nymègue, ce XI mars, 1573.

Sire, Depuis ceste lettre escripte, j'ay seu que samedy dernier ladite armée de mer vint encores aux mains avec celle des ennemys, où elle receut beaucoup de perte tant de cappitaines que de soldatz, aians perdu en tout jusques à unze vaisseaux, ainsi que l'on m'escript d'Anvers. Et pour le surplus ont mandé audit Anvers de leur envoyer en toutte dilligence des pouldres, bouletz, vivres et charpentiers pour radober les vaisseaux endommagez. Depuis et sur la closture de ceste deppesche j'ay receu celle qui vous a pleu me faire par mon homme, laquelle j'ay bien et dilligemment considérée, espérant dès demain ou à la première commodité veoir Monsr le duc d'Alve et luy faire entendre le discours y contenu [1] m'entretenant en ceste familiarité et communication que j'ay prise avec luy affin de pénétrer le plus avant que je pourray en ses desseings et affaires. Et sur tout j'espère faire response à Vostre M^té par ma première. De Nymègue, dudit jour.

[1] Charles IX était persuadé, comme il l'écrit à Saint-Gouard le 17 mars suivant, que Philippe II, encouragé par l'Empereur, cherchait à s'entendre avec le Prince et les protestants : «... Ledict roy catholique a toutes ses cordes tendues pour composer les troubles desdits pays [Pays-Bas], renouer avec la royne d'Angleterre et s'asseurer des protestants : en quoy l'on veoit qu'il est aydé de l'empereur... Le duc de Medina travaille aussi, tant qu'il peult, pour mettre de l'eaue sur ce feu..... C'est le bien qu'ilz s'efforcent me rendre pour celuy qu'ilz ont receu de moy, qui est tel que chacun sçait, où si l'intelligence estoit telle entre nous qu'il conviendroit, nous pourrions facilement chastier ceulx qui nous font la guerre... » Gachard, *Biblioth. nat.*, II, 420.

LXIV. — *A la Royne.* — [11 mars, 1573.]

Mondoucet cherche une autre naine pour la Reine.

Madame, Vous verrez par la deppesche que je faiz présentement au Roy ce qui succedde à la journée ès affaires de decà et en quelz termes se retrouvent maintenant l'armée de Mr le duc d'Alve en ce siège de Harlem, avec plusieurs autres particularitez contenuz par ung mémoire que je vous envoye, desquelles je ne m'estandray par la présente, seullement j'asseureray Vostre Maté que je ne manqueray du soing et debvoir que je doibz au service du Roy en ceste charge pour le tenir adverty des occurences qui y apartiendront.

Madame, depuis ceste lettre escripte j'ai receu celle qu'il vous a pleu me faire du dernier du passé, par laquelle j'ay veu l'ennuy que Vostre Maté a eu de la mort de ceste nayne, qui m'a pareillement fasché, et suis après à en faire veoir une dont l'on m'a parlé pour si elle se trouve telle que Vostre Maté la demande mectre toute peine de la vous envoyer.

De Nymègue, ce XI mars, 1573.

LXV. — *Au Roy.* — [14 mars, 1573.]

Siège de Harlem. — Défaite de la flotte d'Anvers, danger de Middelbourg. — Le duc blâme Philippe II d'être entré dans la Ligue; est opposé à un accord avec le Prince. — Affaires diverses.

Sire, Je vous ay escript de l'unziesme de ce mois et fait particullièrement entendre l'estat des affaires de deçà, mesmes celles du camp de Monsr le duc d'Alve.

Depuis et le lendemain arriva icy de la part de don Fadriq le s[r] de Billy pour luy faire rapport de toutes les difficultez qui se trouvoient en l'expugnation de ceste place, luy remonstrant les inconvéniens qui adviendroient de la longueur de ce siège et le priant d'y donner ordre, en premier lieu que les forces y estoient trop petites, la nécessité de vivres et d'argent grande, la maladie et mortalité y aians cours et les ennemys fortz tant par eau comme par terre et encouragez de ceste longueur, sur quoy, ainsi que j'ay entendu, aiant ledit s[r] duc prins advis avec ceulx de son conseil, fait premièrement toute dilligence pour renforcer son dit camp, retirant la pluspart des garnisons de ses places et faisant haster les mil bourguignons qui marchent, envoyant d'autre part ce qu'il peult d'argent pour y faire quelque paiement et des vivres pour rémédier à toutes incommoditez, se résolvant, ainsi que je voy, d'y voulloir tenter encores ung dernier effort. Ce ne sont les propos qu'il me tinst lundy dernier, que s'il voulloyt faire ung effort gaillard, se seroit en une ville de plus d'importance, qui me faisoit présuposer qu'il s'en voulloit désister. Or nous verrons, Sire, ce qui en succeddera ; mais si j'oze interposer mon jugement là dessus comme j'ay fait cy-devant en plusieurs choses que j'ay veues advenir, je crains qu'il n'en remporte que de la perte et déréputation.

Et eut autre mauvaise nouvelle encores depuis du costé de son armée de mer, laquelle après avoir combattu avec les ennemys s'est treuvée la plus foible et contrainte de retourner à trois lieues d'Anvers où elle est avec grande perte d'hommes et de quelques vaisseaux, mais non en si grand nombre que ma dernière le contenoit, et couvrent ceste retraite sur le vent qu'ilz eurent contraire, lequel leur a esté fort bon depuis. A l'instant ledit s[r] duc dep-

pescha à ladite armée ung commandement de séparer chaudement vingt ou trente vaisseaux d'icelle pour par le canal de Bergues essayer de passer jusques à Midelbourg et les secourir en quelque façon que ce fust devant que les ennemys en puissent avoir advis. Mais je crains qu'estans lesditz ennemys fortz de plus de cent ou six vingt vaisseaulx, ilz ne gardent ce passaige là aussi bien que l'autre. Et ce pendant ledit Midelbourg se trouve bien pressé, car il y a desja longtemps qu'il menace de se rendre, et si lesditz vaisseaux n'y arrivent, il faudra qu'il atende que ladite armée soit renforcée de XXV autres vaisseaux que ledit s^r^ duc a envoyé faire préparer audit Anvers où il coullera du temps, et lesquelz il peult assez bien garnir de soldatz, mais les pilotes et mariniers luy défaillent.

Or je le voy fort empesché de tous costez et plus pour le recouvrement de deniers, estant bien mary, comme j'ay seu de luy, de ce que le Roy son maistre s'est si avant embarqué en ceste ligue [1] qu'il dit luy estre de grande despense et de hazard et sans aucun profit, aussi qu'il n'a jamais esté d'avis de le promouvoir, aiant encores depuis naguières deppesché en Espaigne pour l'advertir et en rompre le cours, faisant entendre qu'il valloit mieulx regarder à ses affaires domestiques. Il se lasse fort de ses affaires et ne fait plus que souhaiter une bonne et honneste retraite en sa maison. Je le feuz encores hier visiter où estant en propos avec luy de ce qui se présente je ne failliz de luy jecter en avant le discours contenu par la dernière deppesche qu'il a pleu à Vostre M^té^ de me faire et luy compter des nouvelles de

[1] Ligue contre les Turcs. En 1573, don Juan prit Tunis et Bizerte.

la Rochelle; sur quoy il me dist que je pouvois tesmoigner la peine, soing et dilligence qu'il avoit mise jusques icy pour venir à bout de ses rebelles, laquelle il déliberoyt continuer jusques à ce qu'il pleut à Dieu de luy en donner une heureuze fin, et que c'estoit à ce coup qu'il en failloit sortir du tout; mais le pressant plus avant je luy diz que le Prince d'Orange feroyt tout ce qu'il pourroit et emploieroit tous ses espriz pour, par le moien de l'empereur, des princes d'Allemaigne et autres qu'il pourroit, penser parvenir à quelque accord avec le Roy catholique. Il me respondit sur cela que ledit prince se contenteroyt voluntiers de son bien paisiblement en Allemaigne, mais que le Roy son maistre n'estoit en ces termes là et qu'il ne luy conseilleroit. Je luy diz davantaige que quant ledit prince le voudroyt faire, son frère, qui avoit l'esprit plus turbulant, l'en empescheroit le plus qu'il pourroit; ce qu'il m'accorda, disant que cestuy là troubleroit le monde toute sa vie, avec une façon qu'il me sembla qu'il s'atende bien tost de le veoir. Toutefois il me dist qu'il avoit encores hier eu nouvelles d'Allemaigne que ces grandz bruitz de soudaines levées commençoient ung peu à s'asouppir et qu'il n'y avoit aultre chose sinon que la querelle du comte de Hainiau touchant le comté de Bische[1], et que si en cela il y avoit quelque couverture il s'en pouroit sentir le premier

[1] Philippe de Hanau disposait de la comté de Bitche, comme héritage de sa femme, Marguerite-Louise, fille de Jacques des Deux-Ponts. Il fut troublé dans sa possession par Philippe de Linange, il voulut se maintenir par la force; alors intervint Charles III de Lorraine, le suzerain, qui occupa la comté en 1571. Voir dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, v, 761-764. Le traité définitif du 8 février 1606, avec Rheinhard de Hanau, fils de Marguerite-Louise, reconnut la souveraineté du duc de Lorraine.

d'autant que ledit comte est beau frère dudit prince [1]. Mais pour retourner à la Rochelle il me dist qu'il avoit advis qu'ilz parlemantoient, et qu'il y avoit espérance de l'avoir par là plustost que par force, monstrant n'en estre guières content; dont je luy diz n'avoir eu aucunes nouvelles, mais que Vostre Ma^té^ ne sauroit faire ung mauvais marché en ce faisant par ce qu'elle nettaieroyt son royaume de rebelles et par mesme moien fermeroit la porte aux estrangiers qui les voudroient secourir. Ce sont entre autres propos ceulz que j'euz avec luy de plus d'importance et qui méritent vous estre escripz, aussi que je ne feuz longtemps avec luy par ce qu'il s'en alloyt entrer en conseil.

Je suis en termes de deppescher ung homme en Allemaigne pour veoir clair ès affaires de delà, duquel j'espère le voiaige n'estre infructueux pour le service de Sa Ma^té^..Au reste, Sire, Je nay point voullu leur faire entendre que Vostre Ma^té^ avoit accordé la main levée des biens des s^rs^ du Reux et vicomte de Gand; j'ay pensé qu'il suffiroit de leur respondre quant ilz m'en parleroient; et cependant je n'ay laissé de faire instance audit s^r^ duc pour la main levée des biens du s^r^ de Matrignan, luy aiant de nouveau remonstré ses justifications selon qu'il est contenu par le mémoyre qui m'a esté envoyé, le priant d'user en cela de la raison et équité et faire encores veoir lesditz mémoyres par quelque personnaige pour luy en faire rapport. Sur quoy il a continué en ses répliques acoustumées que cela estoit sentencyé par

[1] Le père du Taciturne, Guillaume de Nassau, dit *le Vieil*, avait épousé en secondes noces Julienne de Stolberg, veuve de Philippe de Hanau, qui fut la mère du Taciturne et d'autres enfants nombreux. Elle mourut en 1580, ayant vu 160 personnes issues d'elles et de ses enfants (Moreri).

juges autentiques, qui ne se pouvoit révocquer et qu'en cela il avoit les mains lyées. En fin après l'avoir bien pressé il a acordé de faire veoir ledit mémoyre pour en entendre le sommaire. Mais, quoy qu'il face, je ne voy pas qu'il soit en volunté de se laisser aller à la raison et n'est seullement que pour différer, je ne laisseroy toutefois de l'en soliciter et presser. J'ay veu au surplus, Sire, par le postcript de la deppesche de Vostre Ma[té] qui est du III de ce moys, le bien qu'il vous a pleu me faire pour m'ayder à continuer vostre service par deçà, dont je vous remercye très humblement, et espère qu'il ne me sera inutille, encores que le brevet porte d'en estre payé sur deniers extraordinaires dont on n'a poinct fait d'estat.

De Nymègue, ce XIIII mars, 1573.

LXVI. — *Au Roy.* — [17 mars, 1573.]

Siège de Harlem. — Situation de la Zélande. — Rapports du duc avec l'Angleterre. — Allemagne.

Sire, Je continueray par ceste deppesche à vous advertir de ce qui est succeddé ès affaires de ce pays depuis ma dernière du XIIII de ce mois, par laquelle Vostre Ma[té] aura veu la résolution prise par Mons[r] le duc d'Alve de tenter ung dernier effort au siège de la ville de Harlem, après avoir bien et meurement considéré ce qui luy en avoit esté rapporté par le s[r] de Billy, ensemble les incommoditez qui se trouvoient en son armée, ausquelles il va remédiant chacun jour le mieux qu'il peult tant pour le renfort d'icelle que pour y envoier argent et y faire abonder les vivres, ce qui viendra bien à propos, car de toutes choses il s'en trouve maintenant

fort desgarny et mesmes de deniers pour raison desquelz les allemans y estans sont puis naguières entrez en quelque mutination contre leurs collonnelz et don Fadriq, usans de menaces soit de se révolter et prendre le party des ennemys ou de atempter à leurs personnes, ce qui s'est appaisé le plus doulcement qu'on a peu selon que la nécessité et l'occasion l'a requis. Ces myneurs de Liège poursuivent leur entreprise par le moien de laquelle on a quelque espérance, et a on remis en deffense la plateforme que ceulx de la ville avoient battue, aians remys deulx pièces dessus. Mais, à ce que j'entendz, tout ce qui se fait et exécute en ce siège tourne en mespris et rizée, les soldatz n'aians pas grande oppinion de leur chef, lequel est tumbé malade plus de mélancolie que pour autre cause, les ennemys continuans en leurs dessings qui a esté d'emfermer ceste armée en Hollande, en sorte qu'elle peust mal aisément estre secourue, ou pour le moins luy fermer le passaige des vivres, sont puis naguières venuz avec forces de vaisseaulx chargez d'hommes pour rompre une digue par laquelle on va d'Utreq à Anstredam passant à Muyde le long de la marine, afin de inonder le pays, gaster les passaiges et fermer la porte de derrière à ladite armée, ce qu'ilz feirent; et y coulloit desjà grande habondance d'eau, dont ledit s^r^ don Fadriq estant adverty, se voullant conserver ceste porte de retraicte qui luy demoure seulle, envoya IIII ou V cens soldatz tant espaignolz que wallons pour la garder, où il fut combattu fort longuement d'une part et d'autre, et mesmes y est demouré mort ung collonnel des cinq enseignes de la garde du duc nommé Sambroy[1] et plusieurs autres soldatz de ladite trouppe.

[1] Mendoça lui donne le grade de capitaine. Après l'échec du

Toutefois à l'ayde et faveur d'autres qui vindrent à leur secours ylz demourèrent maistres dudit passaige, non sans grande perte desditz ennemys qui y laissèrent deulx galliottes et trois ou quatre autres vaisseaux. On est maintenant occuppé à la réparation d'icelle digue par laquelle il estoit desjà coullé beaucoup d'eau, ce que lesditz ennemys s'efforcent d'empescher par tous moiens, y escarmouchans continuellement, tirans coups de canon, et s'y remforçans chacun jour par la mer, congnoissans très bien l'importance dudit passaige. Nous en verrons bien tost quelle en sera l'issue, mais sy lesditz ennemys en viennent à chef, je prévoy ladite armée en grand péril. Ledit s[r] duc fait haster le plus qu'il peult les nouvelles levées de Wallons qu'il a ordonné de faire, qui sont de cinquante compaignies, outre les creues que l'on lève pour remplir les vielles; mais si les soldatz n'y marchent avec autre affection qu'ilz n'ont fait depuis six moys, je crains qu'il en soit secouru bien tard. Les mil Bourguignons se achemynent aussy dilligemment.

Sire, Je voy les affaires du costé des Zellandes en très mauvais estat, et se commence icy maintenant quasi à désespérer du salut de Midelbourg, puisque l'on congnoist la nécessité en laquelle elle est qui ne se peult rémédier, et que ceste armée qui estoit ordonnée pour son secours s'est ainsi retirée sans riens faire, partie de

31 janvier, dit-il, « le duc envoya (devant Harlem) les quatre compagnies d'Espagnols du régiment de Sicile qui estoient avec lui à Nimègue, sous la charge du capitaine Toribius Zimbron. » *Comm.*, f° 201 v°. Plus loin, f° 221 v°, il le cite parmi les capitaines espagnols qui furent tués devant Harlem. Cf. *Corresp. de Granvelle*, IV, 113. 455. 550. Morillon l'appelle aussi capitaine. Il a une notice dans les *Doc. inéd.*, LXXII, 227, sous le nom de Zambrano.

laquelle, au moings les gros vaisseaulx, sont de ceste heure en Anvers et autre partie à Bergues. On continue avec toute dilligence l'armement de vingt cinq autres vaisseaulx pour le renfort et supplément d'icelle. Et a envoyé ledit s^r^ duc requérir plusieurs villes de l'ayder de leur artillerie pour cest effect, de laquelle mesmes il veult respondre, toutefois on doubte qu'ilz n'en facent refus et pour le moins, s'ilz l'accordent, il y aura encore une grande longueur davant que cest équipaige se trouve en estat pour faire voille, duquel les ennemys estans advertiz se renforceront aussy de leur part et donneront ordre à leur fait.

Et cependant ledit prince et les depputez des pays de Hollande et Zellande ne perdent temps pour pratiquer et faire menées du costé d'Angleterre pour en tirer secours et aide, ce que je croy ilz obtiendront aisément, quoy que j'aie esté adverty que les affaires touchant le commerce d'entre l'Angleterre et ces pays soient grandement promenes par ledit s^r^ duc et en bons termes d'accord, au moins pour ung temps, atendant qu'elles se traitent du tout. Mais ledit accord ne sera pour ceste heure de grand avantaige audit pays, en estans tous les portz occuppez.

Quant aux affaires d'Allemaigne, riens ne s'en esclarcyt davantaige pour ceste heure, et suis résolu, selon que j'ay escript à Votre Ma^té^, de deppescher ceste sepmaine ung homme pour passant à Collongne et Dillembourg donner jusques à Eydelberg en apprendre des nouvelles, lesquelles je vous feray aussi tost entendre.

De Nymègue, ce XVII mars, 1573.

LXVII. — *Au Roy.* — [21 mars, 1573.]

Échec des Gueux à la digue de Diemer. — Siège de Harlem. — Situation de la Zélande. — Le duc prépare un pardon général. — Louis de Nassau fait des levées en Allemagne.

Sire, Je n'ay voullu faillir de faire ceste deppesche à Vostre Ma^té^ sur l'occasion des bonnes nouvelles qui vindrent hier au soir à Monsr le duc d'Alve du costé de Hollande, qui sont d'assez grande importance et telle que, si on n'y eust pourveu bien promptement, il eust esté bien mal aisé, voire impossible, d'en avoir si tost la raison. Mais comme la célérité est une des principalles parties de la guerre, elle le feyt paroistre en cest effect. Qui est que les ennemys estans venuz avec force batteaux pour la conservation de la rupture de ceste digue près d'Anstredan, par laquelle ilz espéroient noyer le pais, rompre le passaige du secours et des vivres à l'armée dudit s^r^ duc et luy fermer ceste porte de derrière, ilz en estoient tousjours demourez maistres jusques à jeudy dernier, aians depuis passé avec le cours de l'eau par la bresche de ladite digue environ vingt vaisseaux et deulx gallaires, où au destour dudit passaige ilz s'estoient remparez et fortiffiez, pensans par ce moien garder ledit passaige; sur quoy, ainsi que je faisois entendre à Vostre Ma^té^ par ma dernière du XVII de ce mois, il avoit esté promptement envoyé quatre ou cinq cens tant Espaignolz que wallons pour les en chasser, dont il en fut deffait une partie toutefois avec perte desditz ennemys, qui dès lors perdirent bon nombre d'hommes et sept ou huict vaisseaux; mais depuis voiant le S^r^ don Fadriq l'importance de cest affaire, délibéra de les faire assaillir tant par mer

que par terre sans les y laisser séjourner, et de fait envoya par eau le s[r] de Bossu avec quelques vaisseaux qu'il meyt hors du port d'Anstredan accompagnez de ceulx qu'il avoit desjà pris armez et équippez en guerre, et du costé de terre envoya le s[r] de Liques avec mil ou douze cens harquebuziers pour tout en ung coup les assaillir en ce destroit où ilz s'estoient comme d'eulx mesmes assiégez, n'en pouvans sortir à leur aise sans la commodité du vent, et demourez assez mal garnyz de vivres; estans ainsi assailliz ilz ont tous esté mys au fil de l'espée, qui sont bien de VII à VIII cens hommes et tous leurs ditz vaisseaux pris, chose qui, oultre que ledit passaige demourera asseuré, sera pour faciliter l'expugnation de la place, d'autant que lesditz ennemys aians perdu en tout en l'entreprise de ladite digue environ trente vaisseaulx, ilz n'auroient plus tant de moiens de la secourir qu'ilz avoient, estant ainsi affoibliz par eau, et ledit s[r] duc fortiffié et maistre pour leur empescher la liberté qu'ilz se sont tousjours réservée de l'entrée et saillie. Aucuns dient que cest exploit n'a pas esté si tost faits qu'il ne soit comparu en mer environ quarante autres vaisseaulx venans d'Enckuisen au secours des vaincuz, dont on entendra cy après des nouvelles et s'ilz vouldront entreprendre ceste vangeance. Mais j'estime que cela les fera plustost reculler et désyster de ceste entreprise.

Ladite ville se trouve toujours au mesme estat que Vostre M[té] aura veu par mes préceddentes, sinon que ces myneurs de Liège n'ont enfin riens exécuté à leur avantaige, leurs mynes aians esté descouvertes et tous prys et tuez dedans, ne s'en estans sauvé que trois ou quatre dont le cappitaine est ung, lequel s'en retourne au pais en lever d'autres; mais l'espérance est bien

foible de ce costé là, outre que la longueur y sera grande. Ledit s^r duc faisoit estat de faire lever les compaignies de Wallons que je vous escripvois par ma dernière; mais il se trouve peu de chefz, et encores ceulz qui y sont n'en veullent entreprendre les levées si on ne leur avance deulx mois pour le moings, par ce que depuis ceste première avance faite il ne se parle plus d'aucun paiement; s'il y a de l'argent il recouvrira assez d'hommes, mais il ne se peult quasi croyre comme ce pays est appauvry et Anvers despouillé de la pluspart des moiens qu'elle avoit.

Vostre Ma^té aura veu par madite dernière comme toute l'armée de mer estoit retirée tant en Anvers qu'à Bergues, ce qui est véritable, et tout ce qui y estoit embarqué de gens de guerre remys en terre, hormis les vivres et munitions qui sont audit Bergues pour essaier de passer par petites barques, quant la mer est haulte par le pays noyé, et les faire descendre à Goess pour après en secourir Midelbourg. Mais les ennemys qui sont fortz et maistres tant en ung passaige qu'en l'autre se sont, à ce que j'ay entendu, venuz ancrer à une demye lieue dudit Bergues, en sorte qu'il ne peult riens sortir du port qu'ilz ne le voient. La résolution dudit s^r duc est de se rendre le plus fort qu'il pourra par la mer, mais je crains qu'il luy sera mal aisé au moings si tost qu'il en aura besoing, luy défaillant les mariniers, et que Midelbourg ne se trouve trop pressé, encores que (à ce que j'ay esté adverty) le s^r de Beauvais ayt fait entendre, depuis peu de jours, par ung des siens qui est passé avec toutes dificultez, que ilz mouront là dedans pour conserver ceste ville, suppliant le duc de haster son secours et qu'il ne peult plus tenir que tout ce moys.

Je ne veulx oublier de faire entendre à Vostre Ma^té

comme ledit s[r] duc, voiant aller ceste guerre en longueur et ses affaires plus mal qu'il n'eust espéré, fait mynuter ung pardon général pour tous les subjetz des pais de deçà qui se sont révoltez, horsmis des pays domainaux et pratrimoniaux, dont je ne pense qu'il puisse venir grand fruict par ce que (ainsi que mesmes m'a confessé ung des principaulx conseillers de deçà) on leur apprend tous les jours à ne s'y fier poinct, disant mesmes que les exécutions faites par les villes de France portoient grand préjudice à leurs affaires.

Sire, Je ne puis riens dire à Vostre Ma[té] de ce qui se passe ès affaires d'Allemaigne que ce que vous aurez veu par aucunes de mes préceddentes, sinon que j'ay esté encores depuis depuis peu de jours certainement asseuré par ung personnaige retournant de Collongne, que le Comte Ludoviq avoit quatre mil chevaulx retenuz, et faisoit levée de bon nombre de gens de pyed pour passer en France dedans la fin du prochain et que cela se tenoyt fort secret. J'espère que mon homme que j'y ay envoyé m'en rapportera toute certitude, dont et de toutes occurences je ne faudray incontinent d'advertir Vostre Ma[té].

De Nymègue, ce XXI mars, 1573.

LXVIII. — *Au Roy.* — [24 mars, 1573.]

Encore la victoire de Boussu. — Harlem. — Les princes d'Allemagne veulent soutenir le comte de Hanau contre le duc de Lorraine. — L'armée de mer d'Anvers. — Relations amicales du duc avec l'Angleterre.

Sire, Depuis la dernière deppesche que j'ay faite à Vostre Ma[té] du XXI[me] de ce moys, il n'est venu aucunes nouvelles à Mons[r] le duc d'Alve du costé de Hollande,

sinon la comfirmation de l'exploit que je vous escripvois avoir esté exécuté par le s^{r} de Bossu contre les gueulx et leur entreprise en la rupture de la digue, et que, incontinent après cela advenu, ledit s^{r} de Bossu avoit fait retirer les vaisseaulx qui s'estoient présentez pour le secours des vaincuz, lesquelz y marchoient et se présentoient plus pour myne que pour envye qu'ilz eussent d'y riens exécuter. Sur ceste victoire ledit s^{r} de Bossu alloyt sonder la volunté de plusieurs petites villes qui sont le long de la maryne depuis Anstredan jusques à Enckuisen, et regarder s'il les pouroit induire à rentrer en obéissance, aiant espérance que cela les y pouroit mouvoir; dont il n'est encores riens venu, et se monstrent en toutes leurs actions fort oppiniastres. Si ledit s^{r} de Bossu ne peult riens advancer en cela, il luy est mandé de chercher tous les moiens qu'il pourra pour faire passer ses vaisseaux en la mer de Harlem, afin qu'estant le plus fort, et maistre en ladite mer, le seul secours qu'a tousjours eu la ville de ce costé là luy puisse estre osté; cela, à ce que j'entendz, lui sera bien mal aisé, parce qu'il fault trencher une digue pour trageter lesditz vaisseaulx de lieu en autre, et les ennemys, qui y sont en grand nombre gardans ledit passaige, auront beaucoups de moiens d'y résister. Toutefois, depuis ceste dernière deffète advenue, il semble que l'espérance de se rendre maistre de ladite ville soit bien augmentée. Il est vray que, quelque bonne oppinion que l'on en ait, l'effect ne peult pas suyvre encores d'un bon moys et jusques à ce que le camp soit renforcé d'hommes et renouvellé de pionniers et autre atirail d'artillerie. En quoy ledit s^{r} duc donne toute la presse qu'il peult ainsi que mesmes il me dist hier et qu'il renouveloit son camp de toutes choses; mais que pour ceste heure la nouvelle levée qu'il fait faire de

Wallons n'estoit que de XVIII enseignes qui se pourra encores dificillement faire.

Et le mectant en propos sur les affaires d'Allemaigne, je seuz que les dernières nouvelles qu'il en avoit eues estoient que le comte pallatin et autres ses adhérans, voyans le peu de moyens et la faulte de deniers qu'ilz avoient pour lever gens de guerre soit pour entrer en France ou pour venir ès pays de deçà, auroient voullu trouver ung autre expédient, qui estoit que ledit comte palatin avoit fait convocquer son cresque [cercle], et adverty les troys autres d'Allemaigne qui sont les ducz de Bavyère, de Clèves et Holstain pour se joindre ensemble, afin d'aviser de lever gens pour secourir le comte de Hainiau, duquel Mons[r] de Lorraine occuppoit le comté de Bische[1], afin que, soubz ceste couverture, les gens estans prestz à marcher ilz peussent tout d'un chemin entrer en France ou ailleurs, ainsi qu'ilz adviseroient; ce qui auroit esté rompu, et lesditz cresques assemblez se seroient deppartiz sans riens faire, aians remys cela à la congnoissance de l'empereur; de sorte qu'il a oppinion qu'ilz ne sont pas pour faire grand chose ceste année, estans leurs facultéz si petites. Il ne laisse néanmoins de se préparer, aiant adverty le duc Herick de Brumsvick, l'archevesque de Collongne, comte de Scombourg et autres qui luy doibvent amener gens de cheval, de se tenir prestz pour se rendre XIIII jours après qu'ilz auront esté mandez en la place de Munstre, dont, à ce que j'ay esté adverty, il est desjà asseuré.

J'entendiz aussi de luy que son armée de mer laquelle s'estoit retirée sans riens faire, debvoit repartir d'Anvers et de Bergues dedans quatre ou cinq jours, pour essaier

[1] Voir plus haut, page 209.

de passer à Midelbourg, faisant plus grand effort que la première foys ; mais, à ce qu'il m'est escript dudit Anvers, elle ne sera guières plus forte que au premier voiaige, les mariniers y défaillans et les soldatz, qui ont esté en partie refroydiz. Il dit que Midelbourg n'est pas si pressé, si y a il longtemps qu'il crye et solicite son secours.

J'ay entendu que ledit s[r] duc est en bons termes d'accord avec l'Angleterre pour raison du trafiq, ainsi que j'escripvoys dernièrement à Vostre Ma[té], ce qui le pourra faire entreprendre plus gaillardement contre ses ennemys et se haster de faire partir ladite armée, se pensant asseuré de ce costé là, mais quoy qu'il y ait, j'ay oppinion que ledit accord ne se pourra termyner, et que la royne d'Angleterre ne fera que dilayer et remectre les affaires pour s'entretenir avec ledit duc, et cependant fera secourir soubzmain les rebelles. Je remectroy cela a ce qui en succeddera, dont et de toutes autres choses je ne faudroy d'advertir Vostre Ma[té].

De Nymègue, ce XXIIII[e] jour de mars, 1573.

LXIX. — *Au Roy.* — [27 mars, 1573.]

Les Espagnols battus devant Harlem. — Accord du Prince, négocié par l'Empereur. — Bruit de la mort de l'Empereur. — Montgommery parti d'Angleterre avec une flotte et une armée. — Nouvelles d'Allemagne. — Mondoucet a demandé inutilement la liberté de Genlis.

Sire, Ma dernière deppesche du XXIIII de ce moys aura fait entendre à Vostre Ma[té] quel progrez faisoit l'armée de mer estant en Hollande soubz la charge du s[r] de Bossu après ceste deffaite advenue contre les ennemys

et la prise de leurs vaisseaux, dont depuis ce temps là il n'est venu nouvelles d'aucun avancement, toutes les villes dudit pays demourans en leur oppiniastreté acoustumée; et quant est de trageter ceste force en la mer de Harlem pour clore le passaige et empescher le secours à la ville, ainsi qu'il luy estoit ordonné, on tient pour impossible qu'il le puisse faire, les ennemis si estant fortiffiez et y aians mys tel nombre de vaisseaux de garde, qu'il y auroit grand hazard à l'entreprendre; ainsi je voy se conserver la liberté qu'ilz ont eue, et, si ceste armée de mer a fait ce bon exploit sur lesditz ennemis ilz ont bien eu leur revanche par la terre depuis quatre jours, selon les nouvelles qui en sont venues, aians fait une saillie par deux endroiz de ladite ville du costé des wallons et des allemands, où ilz se sont portez si vaillamment qu'ilz ont fait habandonner les trenchés aux ungs et aux autres avec perte de beaucoup d'hommes, dont je ne puis pour ceste heure dire le nombre, et de quatre pièces d'artillerie qu'ilz ont eu loisir d'embarquer en leurs vaisseaux et mener en ladite ville. Je laisseray juger à Vostre Ma^té^ de quelle conséquence et importance est ceste faction, de combien elle haulsera le cœur desditz ennemys pour entreprendre quelque plus grande chose, et affoiblira les autres, outre la perte et déréputation que ce leur est. Et est aussi advenu une mutation entre les ditz allemans pour leur paiement. Il m'est escript du camp que l'on y tient pour certain que le prince soit entré dedans la dite ville, et ce sur plusieurs salves, criz et signes d'alégresse qu'ilz ont faitz ces jours passez. Toutefois autres présuposent que sur le peu de besoing qu'ilz ont d'estre encouragez, ledit prince ne l'auroit entrepris, mais que lesdites salves seroient proceddées de la nouvelle qu'ilz ont eu de la retraite de l'armée de mer pour

le secours de Midelbourg. En quelque sorte que ce soit, Sire, je ne vois pas que l'on puisse avoir la raison de ceste place de bien longtemps, bien que le soing et dilligence que mect le dit s^r^ duc de renouveller et renforcer son armée soit grande, vous ayant ci-devant escript l'ordre qu'il y donnait de toutes partz, auquel il n'est depuis intervenu aucun changement.

Quant aux occurences de ce lieu il s'y publie diverses nouvelles, entre autres qu'il se traite quelque appoinctement avec ledit prince, et ce par le moien de l'empereur et des princes d'Allemaigne ; que l'ung des filz dudit empereur doibt venir pour gouverneur par deçà, ledit duc s'en retourner en Espaigne, et le duc de Médine à Naples; dont reprenant les erres du propos que j'en tins dernièrement au dit s^r^ duc, ainsi que je l'ay fait entendre à Vostre Ma^té^, j'ai voullu encores cejourd'hui sonder de luy ce qu'il en auroit en la fantasie ; mais bien que ce soit chose ici assez vulgaire, il y a quelques jours si m'a il respondu que l'on lui avoit aussi rapporté lesdites nouvelles, lesquelles il m'asseuroit estre du tout faulses, et que c'estoit la chose à quoy son maistre et luy pensoient le moings; qu'à la vérité il désireroit bien d'estre retiré en sa maison et au repos, mais que cest esté il failloyt achever de nettoier ceste querelle estant mesmement certain du peu de secours que son ennemy pouvoit tirer ceste fois d'Allemaigne et pareillement les Huguenots de vostre royaume. Vostre ma^té^ congnoist son humeur et combien il est faint et dissimulé, en sorte qu'il est mal aisé en tirer quelque lumyère de ce costé là, en quoy néanmoins j'auray l'œil et le soing que je congnois estre requis pour vostre service. Depuis deulx jours je say qu'il a eu divers advis que l'empereur estoit à l'extrémyté ou mort, et ce tant par le duc de Brunsvick, évesque de Munstre que autres.

Sur quoy il se forge beaucoup de discours et le principal est que l'empire doibt tumber en la maison de Saxe; et par ce moien avec la secrète pratique et intelligence qui qui est entre ladite maison, le pallatin et autres protestans avec les amytiez et alliances qu'ilz ont au prince d'Orange, ilz seront pour joindre et anexer ces pays de deçà à l'empire; dont demandant au dit s^{r} duc ce qu'il avoit dudit empereur, il m'a dit qu'il se portoit bien, luy en estant arryvé ung courrier depuis trois jours. Vostre Ma^{té} en pourra avoir seu la vérité, mais si ladite mort intervenoyt, il est certain qu'il se trouveroyt plus empesché que jamais.

J'ay seu qu'il fait fournir argent pour le wartgueld de VII mil reistres : assavoir pour III mil au duc de Brunsvick, II mil à l'archevesque de Collongne, et chacun mil à l'évesque de Trier et comte de Scombourg, à raison de troys daldres pour chacun cheval par moys. Les gens dudit duc de Brunsvick qui sont ici querellent ledit paiement du premier febvrier, et il ne le veult accorder que du premier de ce moys. Ce sont les gens de cheval qu'il aura, outre les III mil qu'il dit que l'empereur luy retient. Et quant aux gens de pyed, outre les mil bourguignons qui sont arrivez icy et les creues et nouvelles levées de Wallons qu'il fait faire, il atend cinq mil espaignolz de Lombardie, comme il m'a encores comfirmé, et dit qu'il n'est pas bien résolu s'il fera venir de surcroys III mil arquebuziers italiens. Voilà, Sire, toutes les forces dont il fait estat ceste année, quy ne pouront estre ensemble pour toute la fin de may.

Quant aux nouvelles d'Angleterre il m'a dit qu'il luy avoit esté escript que Mongonmery en estoit party le jeudy sainct avecques quarante vaisseaux chargez de III ou IIII à V mil hommes, et que ladite armée estoit

en troys divers lieux, dont Vostre Ma^té^ pourra avoir eu plus seur advis.

Du costé d'Allemaigne, celluy que j'y avoys envoyé il y a huict jours est présentement retourné tout nud et desvalisé, aiant couru grand danger de sa vye; de sorte qu'il n'a seu passer Collongne où il dit avoir apris que le comte Ludoviq s'estoit ces jours passez trouvé à la foire de Francfort, auquel lieu il auroit fait payer ses reistres du passé, et avancé argent sur l'advenir, et que incontinent après il auroit prins son chemin du costé de Strasbourg; que Mandesloo estoit en la Vesfalie, où il donnoit ordre à ses gens; et que le prince debvoit estre secouru du roy de Dannemarck de II mil chevaux; que le palatin faisoit assemblée de VI à VIII mil chevaux, que l'on tient debvoir servir pour entrer en vostre royaume, mais que pour estre maintenant la saison morte et qui ne peult porter la nourriture de la cavallerie, lesdites trouppes ne seroient si tost prestes à marcher. Ceste mesme nouvelle m'a pareillement esté asseurée ce jourd'huy par le comte de Scombourg qui est icy, quelque comfirmation que ledit s^r^ duc m'ait dit avoir eue de la nouvelle que je vous ay escripte par ma dernière de la rupture et remise de l'assemblée des circles. Toutefois, pour en estre plus informé à la vérité, je suis résolu de renvoyer ung autre personnaige sur les lieux, selon ce qu'il plaist à vostre M^té^ me commander par vostre deppesche du VII de ce moys qui m'a esté apportée par les gens du s^r^ de Genlys il y a trois jours seullement.

J'ay voullu selon icelle intercedder à l'endroit dudit s^r^ duc comme de moy mesmes pour la liberté dudit Genlys, ou à tout le moings qu'il luy fust fait ung meilleur traitement. Mais je l'ay trouvé si revesche et esloigné de cela qu'il ne m'en a mesmes riens voullu

respondre sinon par escript, laquelle response j'ay mise ès mains de sesditz serviteurs.

De Nymègues, ce XXVIIe jour de mars, 1573.

LXX. — *Au Roy.* — [31 mars, 1573.]

Accord avec le Prince. — Siège de Harlem. — L'armée de mer coupée en deux est à Bergues et à Anvers. — Le duc manque d'argent, a convoqué les États.

Sire, J'adviseray Vostre Ma^té par la présente deppesche de la réception de la dernière qu'il vous a pleu me faire du XVIIIe de ce moys. A laquelle, mesmes aux advis qui y sont contenuz, je ne vous puis pour le présent faire plus ample response que ce que vous aurez veu par ma lettre du XXVII de cedit mois, estans lesditz advis desja si familiers par deçà que je ne voulluz différer plus longuement, estant en propos avec Monsr le duc d'Alve, de luy en parler pour essaier de recongnoistre ce qu'il en avoit en l'esprit, dont Vostre Ma^té aura veu la response. Et, quelque chose que l'on en publie, je suis asseuré de divers endroiz que le prince d'Orange n'entrera jamais en aucun accord ou composition avec le Roy catholicque sans avoir le consentement des villes et peuples de Hollande et Zellande, lesquelz sont tous délibérez et résoluz de n'y entendre en quelque façon que ce soit, si premièrement Sa Ma^té catholique ne révocque toutes les forces Espaignolles et estrangières qu'il a au gouvernement de par deçà, chose qu'il ne consentira jamais pour les raisons que Vostre Ma^té peult bien considérer. J'auray l'œil à ce qui en pourra succedder pour en advertir Vostre Ma^té, mais les affaires de

ces troubles s'aigrissent tellement tous les jours qu'il n'y a encores aucune apparence qu'il en doibve riens réussir si promptement. J'ay encores esté veoir ledit s^r duc depuis la receptz de vostre dite deppesche, auquel je feiz entendre les nouvelles qu'il vous a pleu m'escrire que je trouvay estre à propos, et le grand avancement qu'il y avoit à l'expugnation de la Rochelle, dont il monstre estre fort aise, disant que par le retour de la Noue et de ceulx quy l'avoient suyvy, l'espérance estoit très grande que Vostre Ma^té s'en rendroit bientost maistre, adjoustant à cela ce qu'il m'avoit précedement dit, qu'il failloit ceste année sortir de tous ces troubles et rebellions; en quoy il mectroit toute la peine et dilligence qu'il pourroit de sa part[1]. Et sur ce entra à me compter l'effect qui est dernièrement advenu devant la ville de Harlem, que je vous discourois par madite dernière, blasmant infiniement ses allemans pour n'estre gens de guerre et bons à autre chose que pour la ruyne d'ung pais et en emporter l'argent. Ce qu'il me dist de ceste faction se corespond à ce que je vous en ay escript. Mais à ce que j'ay entendu particullièrement d'autres, le mal y est encores plus grand, lesditz ennemys aians bruslé tout le quartier desditz allemans et Wallons avec leurs loges, tué et deffait tant des ungs que des autres bien près de III à IIII cens hommes, et emporté avec eulx cinq enseignes desditz Allemans et troys desditz Wallons; qui est une chose qui ne fust quasi oncques entendue, et dont ledit s^r duc se trouve merveilleusement enuyé, estant bien après le s^r Chappin Vitely pour l'envoier au camp,

[1] Cf. une lettre de Charles IX à son ambassadeur à Madrid, Saint-Gouard, du 6 avril 1573, dans Gachard : *Biblioth. nat.*, II, 422-424.

à quoy il ne veult entendre si ledit s^r duc n'y marche en personne, et respond que s'il n'est bon pour commander il n'est plus bon pour obéyr sinon soubz luy. Ainsi j'estime qu'estant sondit camp renforcé, il sera pour si achemyner, s'il ne vient autres nouvelles d'Allemaigne. Ce jourd'huy sont passez par icy les mil bourguignons qui si en vont, et ne veoy pas que de longtemps ledit camp puisse avoir autre renfort. Cependant j'ay eu lettres d'Anstredan, par lesquelles on m'advertist comme le s^r de Bossu estoit party dimenche dernier avec bon nombre de vaisseaulx bien armez et équippez pour essaier entrer en la mer de Harlem, afin de reserrer la ville : ce qui luy sera bien mal aisé et difficille, ainsi que je vous escripvoys pour estre lesditz ennemys fortz et gaillardz sur les passaiges, aussi que ledit de Bossu n'y peult entrer qu'à la file. Nous en entendrons bientost des nouvelles, lesquelles je feray savoir à Vostre Ma^té.

Quant à l'autre armée de mer estant en Anvers, il estoit quelque bruyt qu'elle debvoit repartir bientost, renforcée de trois heurques seullement ; mais une grande difficulté qui s'y présente la retarde encores, qui est que ladite armée s'estant séparée à son retour, assavoir une partie et la plus grande part des vivres et munitions à Bergues et l'autre en Anvers, ilz ne se peuvent maintenant joindre et unyr comme ilz vouldroient, lesditz ennemys tenans et occuppant les passaiges. Nous verrons quel ordre il y sera donné, et semble, à la presse que l'on y fait, que Midelbourg se trouve plus pressé que l'on dit, et que mal aisément pourra il se conserver jusques à la fin d'apvril.

Au reste, Sire, J'ay assez souvent adverty Vostre Ma^té de la nécessité de deniers en laquelle se trouvoit ledit s^r duc, que je veoy encores maintenant croistre, aiant

esté adverty de Bruxelles que le duc d'Ascot[1] et autres du conseil d'Estat y estans, ayant fait convocquer les estatz pour les sommer de secourir le roy catholique des deulx millions qu'ilz ont promys quant on a osté le dixiesme; que lesditz estatz ont respondu qu'encores que le pays soit du tout ruyné de gens de guerre, le commerse et trafficq n'y ayant plus courtz, et la pluspart des meilleures maisons aians habandonné le pays, néaumoings, s'il plaist à sa Ma^té leur entretenir les privilèges qu'il leur a juré et promys, et ce que mesmes il promeyt à leurs depputez l'année passée : qu'ilz s'efforceroient de le secourir et ayder de ladite somme, mais non autrement; en quoy ledit s^r duc se trouve merveilleusement desceu, aiant fait estat de ladite somme, et mesmes pris de quelques marchans argent à intérest là dessus; nous verrons comme il en usera; mais estans les nécessitez en son camp telles qu'elles sont, y aiant eu commancement de mutinations, pour ceste cause et tant d'autres despenses sur les bras à supporter, il fauldra bien qu'il en trouve quelque part que ce soit.

De Nymègues, ce dernier jour de mars, 1573.

LXXI. — *Au Roy.* — [3 avril, 1573.]

Bruit de la retraite du duc d'Albe. — Nouvelles d'Allemagne. — Harlem : Boussu a pu passer dans la mer de Harlem. — Le duc a reçu de l'or d'Espagne.

Sire, Outre ce que j'ay escript à Vostre Ma^té par ma deppesche du passé touchant les advis qu'il vous avoit

[1] Philippe de Croy, duc d'Arschot, prince de Chimay, 1526-1595; chef et capitaine d'une compagnie d'ordonnance depuis 1551, membre du Conseil d'État depuis 1565.

pleu me mander par la lettre du XVIII[e] précеddent, j'ay esté certainement adverty que Mons[r] le duc d'Alve avoit depuis eu deulx courriers d'Espaigne luy apportant les mesmes nouvelles, quoy qu'il m'ayt par plusieurs fois dissimulé n'en avoir encores riens entendu, ainsi que je vous ay escript, et mesmes hier que le feuz veoir ou congnoissant qu'il n'estoit hors de propos de luy en toucher encores ung mot. Il continua en ses responses acoustumées, et jusques à me dire qu'il avoit ferme oppinion que le Roy son maistre ne le vouldroit retirer hors de ces pays icy qu'il ne les eust mys en autre estat qu'ilz ne sont, aiant desjà travaillé à la réduction d'iceulx comme il a fait jusques icy, monstrant que s'il advenoyt autrement ce seroit luy faire tort. Et à la vérité, Sire, Je remarquay en luy qu'il ne seroit pas trop content que cela advynt, encores qu'il désire son repos et que ce n'est de sa poursuite que telles pratiques se meynent. Il a esté si mary que ces choses se soient trop avant publiées par deçà, depuis l'arrivée desditz courriers, qu'il en a fait mectre l'ung prisonnier, tant pour ceste occasion que pour ce qu'il demandoit acte de la délivrance de sa deppesche. J'ay entendu que les ennemys en sont pareillement advertiz et mesmes ceulx de la ville de Harlem, crians aux espaignolz qu'il fauldra qu'ilz s'en aillent hors d'icy. Nous verrons ce qui en succeddera; mais je n'ay pas oppinion que ce soit chose si prompte, mesmes si ledit s[r] duc n'est de ceste volunté et s'il sent qu'il y ait en cela quelque déshonneur ou interest pour luy, veu aussi l'espérance qu'il a tousjours imprimée en son esprit d'avoir bien tost la raison de ses ennemys, ainsi que assez souvent il m'en fait des discours, et des moyens qu'il y doibt tenir, lesquelz se trouvent le plus souvent mal fondez et esloignez de ce qu'il désire. Toutefois si

les affaires d'Allemaigne sont si paisibles qu'il dit et ses ennemys avec si peu de ressource que les nouvelles qu'il m'a dit en avoir le portent, ceulx de Hollande et autres ne peuvent faillir de succomber quoi qu'ilz tardent.

Ce que j'ay dernièrement escript à Vostre Ma^té dudit Allemaigne m'est encores venu comfirmé, fors que le comte Ludoviq, au lieu d'avoir tiré du costé de Strasbourg, estoit allé en Saxe, conduisant ses pratiques et menées si secrètement que l'on n'y peult mordre; et davantaige qu'il se continue tousjours nouvelles d'assemblée de gens de guerre pour entrer en France, de la part du comte Pallatin et Cazimir son filz, dont Vostre Ma^té pourra avoir autres advis. J'atendz ung homme d'Anvers fort pratiq pour y renvoier, ainsi qu'il vous a pleu me commander.

Quant aux nouvelles de ce siège, il ne si est avancé aucune chose depuis, remectant tousjours à y faire ung effort quant l'armée sera remforcée, et cependant on ne laisse de chercher tous moyens pour les reserrer davantaige, ce que je croy se pourra faire par cy après plus aisément, estant en fin le s^r de Bossu passé avec ses vaisseaux dedans la mer dudit Harlem, où les ennemys (que l'on jugeoit le debvoir combattre au passaige) ne l'ont ausé atendre, s'estans retirez à la faveur de leur armée qui est en leur fort, et ont esté poursuiviz jusques là par ledit s^r de Bossu dont l'on atend des nouvelles. L'on ne doubte point que lesditz ennemys ne facent tout leur effort et ne mectent le plus grand nombre de vaisseaulx qu'ilz pourront en ladite mer pour conserver à ladite ville la liberté qu'elle a tousjours eue, et que mesmes en fin, s'ilz voient ne pouvoir empescher le secours de Midelbourg ou que les affaires y aillent en longueur, ilz y feront venir leurs forces de Zellande dont le temps nous donnera plus de lumière.

Au reste, Sire, quant est du fait des deniers dont je vous escripvois par ma dernière, ledit s^r^ duc m'a luy mesmes comfessé qu'il n'en estoit que peu ou poinct secouru des pais de deçà, les menaçans de leur en bien faire paier les arréraiges cy après, mais que son maistre luy en avoit fait si bonne provision, luy aiant envoyé deulx millions d'or, qu'il n'en manquoyt point et qu'il avoit paié tous ses reistres de l'année passée, horsmis quelques ungs, ausquelz il fait interest de six pour cent en atendant sa commodité.

De Nymègue, ce IIIe apvril, 1573.

LXXII. — *Au Roy.* — [9 avril, 1573.]

Encore le départ du duc. — Harlem. — L'armée de mer. — Nouvelles d'Allemagne : correspondance de Mondoucet avec l'évêque de Münster. — Les biens de Matrignan.

Sire, Depuis ma dernière du IIIe de ce mois par laquelle j'advertissoys Vostre Ma^té^ de la comfirmation qu'avoit eue Monsieur le duc d'Alve des advis venans d'Espaigne touchant la mutation de ce gouvernement, il ne s'en est aucunement parlé, et s'est ce bruit là du tout assoupi, en quoy je me confirme l'oppinion que j'ay eue que ce n'estoit de la volonté dudit s^r^ duc que telles choses estoient advancées, mais du tout contraires à ses entreprises et desseings, lesquelz ne tendent que d'avoir la raison de ses affaires et ennemys par les armes pour en remporter la gloire et réputation qu'il se propose et espère, laissant son filz en quelque considération à l'endroit de sa Ma^té^ catholique. Toutefois, Sire, c'est chose à quoy j'ay l'œil pour en advertir Vostre Ma^té^.

Quant à ses dites affaires je n'y veoy aucun avancement, estant la ville de Harlem tousjours au mesme estat qu'elle s'est maintenue jusques à présent, et n'y a apparence que si l'armée dudit s^r^ duc n'est autrement remforcée, qu'il s'y exécute riens davantage, encore que les assiégez soient maintenant forcloz de tout secours et ayde par le moien des vaisseaux et de l'armée entrée dans ceste mer de Harlem[1], laquelle a fait retirer celle desditz ennemys dedans leurs villes voisines, non toutefois sans crainte qu'elle ne revienne plus forte qu'auparavant pour essaier de combattre ledit s^r^ de Bossu, lequel cependant avec le commandement de don Fadriq a fait faire deulz fortz de costé et d'autre du canal qui va de ladite mer audit Harlem, pour en tout évènement rompre et empescher le passage dudit secours, et ont fait mectre quelques pièces d'artilleries dedans lesditz fors, faisant ung pont pour se secourir l'un l'autre, et ayans jecté plusieurs bois et autres empeschemens pour gaster ledit passaige, mais il est à présupposer qu'aians lesditz assiégéez eu tant de temps pour se pourvoir et munyr de ce qui leur fait besoing, ilz n'y auront pas failly, aussi qu'à ce qu'il m'est escript du camp ilz ne s'en esmeuvent grandement et n'en font pas compte. Nous verrons ce qui en réussira et croy que quant ilz seroient réduiz à telle extrémité, leur dernière résolution seroit de faire ung effort sur le camp dudit don Fadriq avec les forces voisines qu'a le prince d'Orange d'ung costé et d'autre de ladite ville. Il n'est aucunes nouvelles que de tout le moys de may le camp dudit s^r^ duc se puisse rendre plus fort qu'il n'est, son principal secours estant fondé sur les gens de pyed

[1] Le comte de Boussu était entré dans la mer de Harlem le 29 mars. Cf. Bern. DE MENDOÇA : *Commentaires*, f° 209, r°.

qui viennent d'Italie, lesquelz on dit commencer à marcher ; et quant aux wallons il s'en trouve si peu qui y veullent venir qu'il n'en fault faire grand fondement.

Quant à l'autre armée de mer ordonnée pour le secours de Midelbourg, j'entends qu'elle doibt partir d'Anvers dedans le XXme de ce moys renforcée de unze hourques, et font à ceste foys charger les vivres et munitions dedans les vaisseaux de guerre, afin de pouvoir passer plus aisément sans avoir à combatre pour ceux qui portent les dits vivres. Lesditz ennemys estans bien advertiz de tous ces desseings se sont aussi fortiffiez de leur part et atendent sur les passaiges. J'estime que ce mois ici nous fera juger de tout plus particullièrement, mais j'ay oppinion que lesditz ennemys se voians hors d'espérance dudit Midelbourg, ou bien estant réduite soubz leur obéissance, ilz feront tourner toutes leurs forces navalles du costé de Hollande, laissant seullement ce qui est nécessaire pour la conservation de Flessingues et la Veire.

Davantaige, Sire, quant aux nouvelles d'Allemaigne, j'ai seu pour certain que les derniers advis qu'en a euz ledit s^r^ duc sont que toutes choses si portent plus froydement et lentement qu'elles n'ont fait, de sorte qu'il se promect quasi d'estre asseuré de ce costé là, ce que, si ainsi est je ne fais doubte qu'il ne vienne à bout de ses ennemys avec le temps. L'on m'escript dudit pays qu'il se mect en avant une diette impérialle, laquelle se pourra assembler dedans la fin de Juing, vostre ma^té^ en pourra avoir advis d'ailleurs et de ce qui se doibt tater. L'évesque de Munstre aiant cydevant prins quelque congnoissance avec moy par le moien d'un sien serviteur françois, qui a esté par deçà avec ses depputez, m'a escript quelque fois de ce qui se passoyt par delà, mesmes depuis naguières m'a envoyé icy l'ung des siens par lequel il me comfirme

les mesmes advis que à euz le dit s^r duc, et outre m'a envoyé lettre qu'il escript à Vostre Ma^té en recommandation d'ung collonnel de reistres qu'il dit estre de grande suite et réputation, lequel il offre à vostre service pour lever gens, et coure sus à ceux qui vouldroient entreprendre d'assister voz rebelles, soit à brusler et gaster leur pais ou autrement, ainsy qu'il vous plaira luy commander.

Au reste, Sire, j'ai reçu la dernière deppesche qu'il a pleu à Vostre Ma^té me faire du XXVII du passé, à laquelle il n'eschet autre responce, sinon que quelque poursuite que je face à l'endroit dudit s^r duc pour la main levée du s^r de Matrignan, je n'en ai seu tirer encores aucune responce, menant les choses en toute longueur et faisant assez juger le peu de volunté qu'il a de accorder ceste main levée, remectant les choses au jugement qui s'en est ensuivy. Je ne laisseroy de continuer ceste instance pour en tirer une dernière résolution le plus tost que je pourray.

De Nymègue, ce IXme avril, 1573.

LXXIII. — *Au Roy.* — [12 avril, 1573.]

Les intentions du duc d'Albe. — Harlem. — Zélande. — Nouvelles d'Allemagne : le duc Cazimir, le comte Louis.

Sire, Par ma dernière du IXme de ce moys j'escripvois à Vostre Ma^té que je voiois refroidir et quasi assouppir les advis que nous avions euz par deçà du changement de ce gouvernement, lesquelz il vous a aussy pleu m'escripre. Mais depuis j'ay entendu pour certain que le duc de Medina Cely en est bien avant en termes,

envoyant continuellement des courriers devers l'empereur pour cest effect. De sorte que plusieurs ont oppinion que ceste négociation est pour réussir, encores que Mons[r] le duc d'Alve y soit quelque peu répugnant pour l'espérance qu'il s'est promise d'avoir la raison de ses ennemys par les armes; mais je croy qu'en fin il ne sera mary de si accommoder, pour estre désireux de son repos, les succez et évènemens de guerre fort hazardeulx, outre que la sienne est pour prendre ung long trayt, aiant à combattre et la mer et la terre avec beaucoup de bonnes et fortes villes qui luy restent à conquérir; et de plus que pour sa réputation il ne faudra de faire entendre par tout et se couvrir que ce n'aura esté de son consentement que cest accord se sera fait. Desjà Vostre Ma[té] a entendu comme ilz ont accommodé leurs affaires pour ung temps avec l'Angleterre[1], ainsi que j'ay esté asseuré, tellement qu'il est aisé à juger qu'ilz ne veullent que se tirer du bourbier et vous laisser en voz troubles et à supporter tout le faix. Ce que j'estime Vostre Ma[té] scaura très bien et meurement considérer.

Quant aux nouvelles d'icy il n'y a apparence de venir encores à bout de la ville de Harlem, et si fait tous les jours diverses factions et saillies, en la pluspart desquelles lesditz ennemys n'ont du pire, et monstrent se soucier bien peu de leur siège. Depuis que le s[r] de Bossu est entré avec ses vaisseaux dedans la mer dudit Harlem, il a, ainsi que vous aurez cy-devant entendu, donné ordre pour leur coupper le passaige, fortiffiant les advenues. Sur quoy le prince d'Orange a de sa part fait

[1] Le traité de Nimègue entre l'Espagne et l'Angleterre avait été signé le 15 mars précédent; Burleigh en avait été le principal auteur. Cf. *Corresp. de La Mothe-Fénélon*, v, 292. 293. 307.

toute dilligence de faire armer des vaisseaux dedans ses villes de Hollande pour le venir combattre et se rendre suppérieur en ladite mer. Mais aiant depuis quatre jours voullu tenter de les y faire marcher, ilz ont esté repoulsez sans aucune perte, sinon que, estant aussi sorty de la ville à leur faveur huict vaisseaux pour les joindre et passer en despit dudit s^r^ de Bossu, il en fut pris deulx seullement, les autres s'estant sauvez. Maintenant l'on fait encores jugement qu'ilz ne faudront de retourner, s'estans plus fortiffiez et aians congneu l'armée dudit s^r^ de Bossu.

Du costé des Zellandes lesditz ennemys sont aussi merveilleusement fortz, aians plus de VI vingt vaisseaux, et ne font qu'atendre que l'armée d'Anvers se mecte en chemin pour secourir Midelbourg, afin de la combattre. Mais cest équipaige ne peult encores estre si tost prest de plus de huict ou dix jours, parceque s'estant engaigez les vivres et munitions préparez au premier voiaige dedans le port de Bergues, ainsi que j'ay cydevant escript à Vostre Ma^té^, il fault à ceste heure faire porter lesditz vivres et munitions par terre dudit Bergues audit Anvers, estant ledit port assiégé desditz ennemys. Nous verrons dedans ce mois ce qui en réussira, et s'ilz faillent de passer à ce coup, il n'y a plus d'espérance audit Midelbourg. L'on m'escript dudit Anvers que XII cens Angloys estoient arrivez en une petite isle nommée Biervelet[1] qui est devant Flessingues du costé de Flandres, aians XVII vaisseaux, et que là ilz remuent la terre et se fortiffient, qui sera encores ung secours ausditz ennemys.

[1] Bieruliet, ancienne petite île, qui est aujourd'hui rattachée au continent.

Au reste, Sire, encores que Vostre Ma^té puisse avoir esté bien informée de la vérité d'une nouvelle qui arriva hiez icy, si ne laisseray je de vous en donner advis, qui est que le Cazimir avoit envoyé demander passaige par le comté de Bourgoigne pour cinq mil chevaux et gens de pyed pour entrer en vostre royaume. J'espère dedans ung jour ou deulx veoyr ledit s^r duc d'Alve, duquel je pourray apprendre ce qui en est ; ce que je ne faudray de vous faire savoir et toutes autres particularitez. Cependant je vous diray que j'ay encores depuis esté asseuré que le comte Ludoviq s'estoit trouvé à Francfort, où il a recouvert grande somme de deniers avec beaucoup d'armes. Aussi a esté pris ung messager envoyé par le prince à Collongne chargé de plusieurs lettres, par lesquelles on descouvre bien que l'Allemaigne ne sera si paisible ceste année pour ce pays icy que ledit s^r duc m'a dit que le portent ses derniers advis.

De Nymègue, ce XIIe avril, 1573.

LXXIV. — *Au Roy.* — [16 avril, 1573.]

Intentions du duc. — Harlem. — Montgommery. — Nouvelles d'Allemagne.

Sire, Vostre Ma^té aura assez clairement peu juger l'estat des affaires de deçà par le contenu de toutes mes préceddentes deppesches, mesmes par les trois dernières de ce mois, par lesquelles je vous représentois les chemins et plus doux moiens que l'on s'efforce de tenir pour l'abréviation de ceste guerre et pour remectre une paix ès pais de deçà, dont je trouve Monsr le duc d'Alve tousjours répugnant, selon ses propos et parolles se pro-

mectant de venir à bout de ses ennemys avec la force. Nous verrons en peu de temps ce qui en adviendra soit de l'ung ou de l'autre, car, à ce qu'il m'a dit, il a plus d'espérance que jamais de se rendre bien tost maistre de ladite ville de Harlem, non avec les armes, mais estant du tout cloze depuis l'entrée des vaisseaulx du s^r de Bossu en la mer dudit Harlem, qui leur a couppé les passaiges par lesquelz ilz estoient secouruz ; et a eu advis par quelques prisonniers de ladite ville qu'ilz commençoient à se trouver en nécessité de vivres, n'en aians pas pour plus de troys sepmaines, dont dix ou douze jours sont desjà coullez, en sorte, à ce qu'il dit, que c'est tout ce qu'elle pourra faire si elle dure jusques à la fin de ce moys ; espérans puis après qu'il n'y aura pas une ville en Hollande qui ose atendre, voire que ceulx de Delft seront pour luy remectre le prince entre ses mains, et d'où il n'est pas trop esloigné : ainsi voilà sa guerre finie et achevée. Mais, comme Vostre Ma^té peult trop mieulx considérer, il y a tant de différance entre le fait et le dit que tout ainsi que je l'ay veu cy devant manquer en plusieurs de ses espérances, il pourra encores peult estre advenir le semblable de celle cy, bien qu'il se promecte tousjours et m'asseure avoir certains advis que les affaires d'Allemaigne pour le secours de sesditz ennemys demourent fort paisibles ; qui luy sera ung grand avantaige, si ainsi advient ; car il ne sera possible que ledit prince puisse subsister, encores qu'il mecte toute dilligence de se fortiffier d'hommes et de vaisseaux pour faire teste audict s^r duc en tous endroiz.

Ce que j'escripvois à Vostre M^té par ma dernière de la descente de quelques Angloys au secours dudit prince se trouve véritable, me l'aiant comfessé ledit s^r duc, et qu'ils sont en nombre de sept à huict cent, desquelz les

chefz et cappitaines se noyèrent tous à leur arrivée. Je ne say comme cela s'entend, veu qu'ainsy que j'ay escript à Vostre Ma^té l'accord des pais de deçà pour le commerse et trafficq d'avec l'Angleterre est sur le point d'estre publié ; mais, quelque chose qu'il y aict, ledict s^r duc ne se fie aucunement d'eulx, faisant comparaison dudit anglois à une mauvaise humeur qui tombe tousjours sur la partie la plus foible, et ainsi se maintient aux despens d'autruy. Ledit s^r duc n'est sans crainte que si la Rochelle est prise bien tost ainsi que nous en avons par deçà bonne espérance, que Mongonmery ne luy vienne tomber sur les bras, aiant eu advis (à ce qu'il m'a dit), qu'il estoit encores à la cour d'Angleterre le cinquiesme du présent, veu aussy qu'il ne saura plus où aller [1].

Quant à l'armée de mer qui se remectoit sus en Anvers, elle debvoit partir hier ou aujourd'huy, si elle avoit bon temps, pour s'en aller efforcer le passaige de Midelbourg. L'on m'escript qu'elle est belle et en bon équipaige, estant composée de quarante huict à cinquante vaisseaulx de guerre, lesquelz sont aussy chargez de vivres et munitions nécessaires. En peu de jours nous entendrons quel progrez elle fera, mais l'on tient pour certain que les ennemys y sont bien fortz et l'atendent en bonne volunté.

Au reste, Sire, je sçuz dudit s^r duc que c'estoit une nouvelle faulce et inventée que celle qui s'estoit publiée tant en Anvers, Bruxelles que icy, que le Cazimir avoit demandé paissaige par la Bourgoigne avec gens de

[1] Montgommery alla à La Rochelle; il se montra devant la place le 19 avril, et se retira le surlendemain sans avoir ravitaillé la ville, et sans autre succès que la prise et le pillage de Belle-Isle.

guerre pour entrer en vostre royaume, m'aiant dit qu'il n'en estoit riens et que si cela advenoyt il ne fauldroit de m'en advertir incontinent.

Quant aux nouvelles d'Allemaigne j'ay entendu que le palatin faisoit lever toutes les avoynes des pays de Zohnvald et les faisoit mener à Bacquara [1]. Que l'on atendoit en ces quartiers là quelque levée de cavallerie et infanterie qui, selon le bruyt commun, debvoient prendre leur chemin et monter contre le Rhim; mais ces pratiques là sont si secrètes qu'il n'est pas possible d'y pénétrer. Depuis le retour de mon homme desvalisé je n'y ay point renvoié, selon ce qu'il a pleu à Vostre Ma^té de m'escrire. Je m'efforceray seullement d'en entendre ce que je pourray pour le vous mander, sans entrer en autre despense.

De Nymègue, ce XVIme jour de avril, 1573.

LXXV. — *Au Roy.* — [20 avril, 1573.]

Politique du duc d'Albe; la pacification des Pays-Bas. — Siège de Harlem. — Le comte Louis en Allemagne. — L'armée de mer d'Anvers. — Bernardin de Mendoza est revenu d'Espagne. — Nouvelle de la paix entre Venise et les Turcs.

Sire, Je ne puis riens respondre davantaige par la présente deppesche à ce qu'il vous a pleu me mander par la vostre du huictiesme de ce mois (que je receuz hier), sinon ce que Vostre Ma^té aura veu par celle du XII que je vous ay cydevant envoiée, par laquelle je vous faisois entendre en quelz termes se retrouvoient les

[1] Bacharach, sur le Rhin, à l'extrémité nord des États de l'électeur palatin.

affaires de ceste pratique qui se conduit pour la pacification des troubles de deçà, et comme le duc de Medine promeut continuellement cest affaire. Depuis je n'y ay riens veu avancer, et estant chose assez désagréable à ceulx du party de Monsr le duc d'Alve pour les raisons que je vous ay cydevant escriptes, il en est maintenant icy fort peu de nouvelles, ledit s^r duc ne regardant à autre chose qu'à ce qui conserne la guerre, bien que, comme je juge, il ne sera marry de si accommoder, pourveu qu'il puisse faire quelque autre chose pour l'avancement de son filz qui est le poinct principal, lequel luy a plus courageusement fait embrasser ceste querelle que autre raison, désirant et espérant en fin par ce moien le laisser son successeur en cedit gouvernement. Mais puisqu'il en voyd l'espérance perdue, j'estime qu'il ne se rendra sy oppiniastre qu'il a fait, et qu'il sera bien aise de s'aller reposer, estant mesmes tousjours hors de coulpe de cest accord, et crains qu'il fault que Vostre Ma^té s'atende à cela sans espérer pouvoir tirer aucun soulagement en voz affaires par leurs moiens, encores que raisonnablement ilz y soient bien obligez pour estre Vostre Ma^té seulle cause de leur salut et de la conservation des pays de deçà, lesquelzsans aucum doubte feussent hors de leurs mains il y a plus de six mois, ainsy que ledit s^r duc me le comfesse assez souvent, non pour penser vous en avoir obligation, mais pour me ramentevoir que ce sont les françois qui sont cause de ses troubles, dont il a plus la vangeance devant les yeulx que la recongnoissance envers Vostre Ma^té du bien fait qu'il en a receu. Sur telz discours, Sire, je ne demoure court pour luy faire sentir vifvement ce qu'il vous doibt, et comme ce dernier effect advenu à Paris luy a, sans aucune comparaison, plus servy et aydé en ses affaires

que n'ont fait aux villes tous les secours qui vous ont esté envoiez de leur part, luy alléguant assez d'autres raisons lesquelles seroient trop longues à discourir par la présente. Puisqu'il plaist à Vostre Ma^té^ remectre à moy de sentir de luy ce qui est de ceste négociation, j'y feray ce que je pourray, encores que je congnoisse très bien qu'il sera mal aisé d'en tirer autre lumière.

Sire, quant aux nouvelles de deçà, Vostre Ma^té^ aura veu par ma dernière du XVIme, ce que nous en avions pour lors, et comme l'espérance estoit meilleure d'avoir la ville de Harlem qu'elle n'avoit encore esté par le moien de la nécessité et du siège qui la tient du tout close, ce qui continue encores maintenant. Toutefois il est icy quelque bruyt sourd que troys vaisseaulx chargez de bledz y sont entrez depuis quatre jours, aians avec le vent et la tempeste propre forcé le passaige, qui fait craindre que l'on n'en aura si tost la raison.

Du costé d'Allemaigne je n'en ay entendu autre chose, depuis ce que Vostre Ma^té^ aura veu par madite dernière, et croy que cependant le comte Ludoviq n'y perd temps pour prendre l'occasion quant il la verra à propos. Il fait ordinairement secourir son frère des meilleurs gens de pyed qu'il luy peult envoier par trouppes de quinze, vingt, trente et cinquante, passant icy au tour par divers chemins. Et a esté descouverte une entreprise que ledit comte avoit sur la ville de Vendloo par le moien de quelques habitans qu'il fait croire qu'il n'est pour demourer sans riens faire, et qu'il en a quelque autre à quoy ledit s^r^ duc fait soigneusement prendre garde.

Quant à l'armée de mer pour le secours de Midelbourg il y a trois jours qu'elle est partie d'Anvers, s'estant arrestée à cinq lieues de là, ainsi que l'on m'escript, pour n'avoir esté servie du temps et du vent. Nous saurons

bientost ce qu'elle fera, car les ennemys ne sont trop esloignez d'eulx, en bonne volumté de les empescher, et n'avoient auparavant perdu le temps estans par plusieurs foys descenduz ès costes de Flandres où ilz ont gastez, bruslé et pillez plusieurs villages.

Au reste, Sire, depuis deulx jours est retourné d'Espaigne don Bernardin de Mandosse[1], que ledit s[r] duc y avoit deppesché il y a environ trois mois, lequel, à ce que j'entendz, a rapporté lettres de change de VI cens mil escuz pour satisfaire aux despences de ceste guerre, et que, quant aux affaires qui sont pardeçà, que sa Ma[té] catholique s'en remectoit et reposoit du tout sur ledit s[r] duc. Autres deppesches viennent au duc de Medine, lesquelles, comme je croy, ne se comforment avec les autres. Je mectray peine d'y pénétrer pour vous escrire ce que j'en pourray apprendre.

Sire, depuis ceste deppesche faite, il est venu advis par deçà que les Vénétiens avoient fait et arresté leur paix avec le Turcq[2], ce qui appreste matière de faire nouveaux discours; et disent les ungs que ce sera ung grand avantaige pour le Roy catholique, parce qu'il n'aura plus affaire sinon à la conservation et garnison de ses places, et que tant plus aisément pourra il rémédier

[1] La mission de Bernardin de Mendoça, en Espagne, ne dura qu'un mois et demi; il arriva à Madrid en mars : Saint-Gouard l'annonce au roi dans sa lettre du 18 mars 1573 : *Biblioth. nat.*, II, 421. Mendoça en dit quelques mots dans ses *Commentaires :* f° 206 v° et 207. Il rapporta les pouvoirs nécessaires pour conclure la paix avec l'Angleterre; elle fut signée et promulguée le 1[er] mai 1573 : de Thou, IV, 730.

[2] Cette paix fut conclue le 7 mars 1573, et causa une grande déception en Espagne. « Les Espagnols s'en désespèrent ici et disent pis que pendre des Vénitiens », dit Saint-Gouard, *Bibl. nat.*, II, 426.

à ses affaires de deçà. Je laisseray le surplus de ce qui s'en dit.

De Nymègue, ce XXme avril, 1573.

LXXVI. — *Au Roy.* — [23 avril, 1573.]

Accord avec le Prince : le duc y est absolument opposé, et veut l'alliance de la France. — L'armée d'Anvers arrivée à Middelbourg. — Siège de Harlem. — Mise en liberté de Jumelles refusée.

Sire, Depuis vous avoir escript du XXme de ce mois, j'ai visité Monsr le duc d'Alve comme je faiz assez souvent sur plusieurs occasions d'affaires qui se présentent par deçà; lequel après avoir entendu de moy ce qui s'avançoyt au siège de la Rochelle, la bonne espérance qu'il y avoit que Monseigneur vous en rendroit bientost maistre aiant gaigné le fossé, et pareillement l'estat des affaires de France ès autres endroiz, que je luy diz estre (grâces à Dieu) en bons termes pour y veoir bien tost l'establissement d'ung repos, et reprenant sur ce discours les erres du propos que je luy ay cy devant tenuz des bruitz de l'accord qui se pratiquoit avec le prince, il me semble qu'il s'en ouvrit davantaige qu'il n'avoit encores fait, commençant d'ung bout à autre à me dire ce qu'il a cy devant exécuté en ceste querelle dont il m'allègue pour tesmoing; et après cela me dist et asseura sur sa parolle que jamais le Roy son maistre n'entendroit à telle chose, quoy qu'il en fust solicité et poursuivy; que luy de sa part n'y consentiroit en aucune façon et ne le conseilleroit, voire jusques à me dire qu'il remectroit sa vye, de sa femme et enffans ès mains de Sa Ma^{té} catholicque plustost que d'y consentir et de servir

en cela de ministre; que la royne d'Angleterre luy en avoit fait ouvrir quelques propos ausquelz il avoit si gaillardement respondu qu'il pense qu'elle n'en parlera plus; qu'il estoit bien asseuré que beaucoup d'autres seigneurs, et la pluspart estans en ce pays, désireroient ung tel appoinctement qui doibt donner assez d'argument et de raison pour n'y prester l'oreille. Somme je le veiz, Sire, à mon advis, très résolu de l'empescher par tous moiens, me disant que c'estoit à ceste heure qu'il failloit avoir plus de couraige que jamais pour terminer toutes rebellions tant en France que par deçà et qu'il failloyt si bien s'entendre l'un l'autre que le premier qui auroit achevé aidast à son compaignon. Je l'asseuray que Vostre Ma[té] avoit telle volunté et n'auroit jamais autre oppinion de luy, le comfirmant le mieulx qu'il m'estoit possible en icelle avec les raisons que je luy alléguai, tellement que, selon ce que j'ai tousjours asseuré à Vostre Ma[té], je n'ay pas oppinion que ledit s[r] duc intervienne en aucune façon en tel trayté, mais l'empeschera de toute sa puissance, et mesmement à ceste heure qu'il se congnoist avoir ung pyed et avantaige sur ses ennemys par le moien de son armée de mer que je vous escripvois par madite dernière estre partie d'Anvers pour le secours de Midelbourg; laquelle, ainsi qu'il me manda hier (par ung gentilhomme), y est arrivée à port de salut, sans aucune perte, non toutefois que sesditz ennemys n'en aient receu, dont il ne sait les particularitez, lesquelles aiant entendues je ne faudray de vous faire savoir[1]. Il en alla faire chanter le

[1] Cf. *Comm. de B. de Mendoça,* f° 222 v°; Sancho d'Avila réussit à débarquer à Walcheren et gagna Middelbourg; Cf. Meteren, f° 92 r°.

Te Deum et rendre grâces à Dieu comme de chose qui luy estoit de grandissime importance. Et véritablement, Sire, j'estime que par cy après il se rendra maistre de la mer et par ce moien tiendra le pays et les places occuppées par ses ennemys brydées et pourra les assaillir avec l'occasion et la commodité, rendant le passaige des vaisseaux dedans le pays et libre et seur s'il luy est possible. Cependant il fait son compte qu'aiant ses forces quy luy viennent d'Italie, celles qu'il retire des Zellandes qui y estoient engaigées et autres qu'il fait lever avec nouvel atirail d'artillerye, de marcher en personne dedans ce moys de may en ung autre camp et d'ung autre costé que n'est son filz pour avoir plustost fait et réduyre tout son pays dedans cest esté pour le plus tard. Car il bastit tout ce discours sur le fondement que son ennemy ne sera point secouru d'Allemaigne, ainsi qu'il me dist en avoir de fraiz advis, ce que quant il auroit il pense y avoir assez bien pourveu par les retenues de cavallerie et autres préparatifz qu'il a faitz.

Davantage, Sire, quant aux nouvelles de Harlem l'on n'y avance autre chose sinon que l'on se remect au temps pour en avoir la raison par la nécessité et depuis naguières deulx vaisseaux chargez de bledz, pouldres et munitions s'estans vouluz hazarder de passer dedans la place ont esté prys et arrestez. Sur quoy ceulx de ladite ville feirent une saillie sy forte du costé d'ung fort que don Fadriq a fait faire pour les tenir plus pressez qu'ilz meyrent en pièces et vau de routte ce qui y estoit, se saisissans dudit fort. Ainsi Vostre Ma[té] veoyd que s'ilz perdent d'ung costé ils gaignent de l'autre et ne monstrent encores aucun signe de nécessité, le prince les asseurant qu'il ne les habandonnera pas de secours.

Sire, je parlay audit s[r] duc selon ce qu'il vous a pleu

me commander pour la liberté du s[r] de Jumelles[1] comme de moymesmes et en estant prié par quelques seigneurs, ainsi que j'avois desja fait une autre foys ; sur quoy il me donna la mesme response qu'il avoit faite qu'il s'estoit lyé les mains de telle chose, l'ayant remys au roy son maistre, en sorte qu'il ne pouvoit disposer d'ung seul prisonnier, qui est une peine remise et deffaite. Quant à l'affaire du s[r] de Matrignan, j'escripviz par ma dernière au s[r] de Villeroy la mauvaise résolution que j'en avoys tirée de luy, de laquelle je ne feray icy autre redite.

De Nymègue, ce XXIII avril, 1573.

LXXVII. — *Au Roy.* — [28 avril, 1573.]

L'armée de mer d'Anvers. — Siège de Harlem. — L'accord avec le Prince. — Nombreuses nouvelles d'Allemagne.

Sire, J'ay tousjours différé d'escrire depuis le XXIII du présent atendant nouvelles certaines des particularitéz et succez advenuz à l'armée de mer envoyée par Mons[r] le duc d'Alve pour le secours de Midelbourg, dont jusques icy, quelque alégresse et démonstration de joye que l'on ayt faite de son arivée à bon port, je ne voy point que l'on en ayt riens de certain, estans les oppinions fort diverses et répugnantes en cest affaire, ceulx à qui il touche en parlans assez froidement et d'Anvers et de Bruxelles. Les ungs m'escripvent qu'elle est arivée, autres que non, et qu'elle a reçeu grande perte, tellement que je ne say ce que je doibz en cela asseurer

[1] Voir plus haut, page 22.

à Vostre Maté pour ceste heure, en atendant plus de lumière. Ceulx qui ont ainsi asseuré ladite armée, voians la comfirmation en estre si tardive, la couvrent maintenant sur ce qu'ilz alèguent que ladite armée n'a eñ son chemin esté empeschée par les ennemys, mais bien suyvie d'eulx jusques à leur abord, où à présent ilz les tiennent asssiégez sans qu'ilz puissent si aisément retourner qu'ilz espéroient, les contraignans de ayder à manger et consommer les vivres et munitions qu'ilz ont portez à ceulx de Midelbourg. C'est chose qui ne se peult longuement desguiser, laquelle aiant seue à la vérité je ne faudray de vous faire entendre pour estre l'une des affaires qui plus importe à ce pays, ainsi que je vous ay cy-devant escript.

Quant à ce qui est du siège de Harlem, Vostre Maté aura veu par madite dernière comme ceulx de la place avoient gaigné l'ung des fortz qu'avoit fait faire don Fadriq, lequel ilz se sont depuis conservé, estans ledit fort hors de batterie, en sorte qu'à la faveur d'icelluy ilz s'estendent et eslargissent ainsi que bon leur semble à deulx portées d'arquebuze d'eulx, non toutefois qu'ilz puissent estre aydez de vivres de ce costé là, par ce que les autres fortz faitz à l'embouscheure du canal qui vient de la mer dudit Harlem les en empesche, et continue-t-on en ceste espérance de les avoir par la fain et nécessité de laquelle on tient qu'ilz sont desja bien pressez; ce que tout le monde ne veult croyre, aians eu assez de temps et de commoditez de se munir depuis la prise par eulx faite dudit fort; ilz ont fait démonstration d'estre las et travaillez aussi d'avoir faulte de pouldres, ne tirans pas ung coup d'arquebuze, sur quoy don Fadriq aiant eu quelque advis de là dedans conforme à cela auroit deppesché quelque nombre d'hommes pour recongnoistre

leur contenance, et, au cas qu'ilz les trouvassent en désordre et estonnez, de poulser outre et entrer dedans, les faisant suivre d'autre nombre de soldatz ; mais telle entreprise n'est nullement réussie, sinon à la perte et désavantaige de ceux qui y sont allez, lesquelz ont esté bien battuz. Ainsi j'estime, Sire, que l'on les laissera en repos comme on a fait depuis quelque temps, leur laissant manger le peu de pain qui leur reste à leur aise. Ilz ne sont pas seulz nécessiteux, car au camp les vivres y sont fort manquez et le soldat sans argent pour les achepter. L'on m'escript d'Anstredan que XVIII gros vaisseaux et six galères desditz ennemys se sont présentées devant ladite ville et de là ont fait mectre pyed à terre à sept ou huict cens hommes en ung villaige nommé Dorrigendam[1] où ilz font ung fort, estant leur intention puis après d'emfoudrer quelques vaisseaux dedans ce canal qui vient de la mer audit Anstredan afin d'en rompre et gaster le port. L'on avoit deppesché quelques compaignies de soldats pour les en garder. J'estime que ce qu'ilz en font est plus pour faire retourner l'armée du s^r de Bossu en ceste mer là, affin que l'autre leur demeure libre pour pouvoir forcer le passaige et entrée en la place que pour autre occasion. J'envoie à Vostre Ma^té troys pourtraitz de ladite ville afin qu'elle puisse mieulx juger de toutes choses. On tient le petit estre le meilleur, hormis qu'ilz ne la peuvent avoir tant fortiffiée.

Au surplus, Sire. il ne s'avance riens en cest accord dont le bruyt est si général, au moins que je puisse congnoistre, et si j'ay quelque oeil et jugement en cela,

[1] Dorrigendam, village de Hollande, au nord de l'entrée du golfe de l'Y, près du Zuiderzée.

je vous diray que je n'ay point oppinion qu'il réussice pour les difficultez qui y seront proposées et mises en avant par les Espaignolz, principallement par Monsr le duc d'Alve, selon ce que je vous ay cy devant escript ; toutefois en y prenant garde de près pour vous en advertir, je m'en remectray au temps.

Quant est du costé d'Allemaigne ledit s^r duc a puis naguières eu advis comme en divers lieux du pays de Clèves il si fait secrètes assemblées pour exécuter quelque entreprise contre luy, et ce sans le seu du duc de Clèves qui y rémédye le mieux qu'il peult. Ce sont des menées du comte Ludoviq pour faire secourir son frère, lesquelles ledit s^r duc congnoissant et les surprinses par l'expériance de l'année passée, a envoyé le s^r d'Hierge, gouverneur de ce pays, par toutes les villes d'icelluy pour donner ordre à ce qui est nécessaire, et qu'il n'advienne faulte de pas une. Il deppesche semblablement le comte de Mègue devers le duc Heric de Brumsvick, dont je n'ay encores peu savoir les occasions. L'on m'escript de Lubeq que à Brème et ès environs il y avoit au commencement de ce mois assemblée de gens de cheval qui augmentoit tous les jours, et se disoient estre de la part du prince, atendans de jour à autre provision de luy. Plus avant il y avoit aussi vingt cappitaines pour faire levée de gens de pyed, que l'on pensoyt estre pour le service du duc. En somme que quelque advis qu'il ayt qu'il ne se remue riens contre luy, il n'est pas à croyre par toutes raisons que ledit comte demoure ceste année les bras croisez et que ledit prince n'en soit secouru, se conservant en Hollande comme il fait. L'on m'escript aussi que le duc de Holstain se remectoit en équipaige pour servir ceste année, ainsi qu'il a fait la passée. Mais icy il n'est nulle mention que ledit s^r

duc s'en veulle ayder, à cause des playes qu'il a faites icy qui saignent encore. Semblablement le roy de Dannemarck faisoit armer vingt navires que l'on croyoit debvoir servir pour nettoier ses mers des pirattes. De tout on me doibt cy après escrire plus particullièrement.

De Nymègue, ce XXVIIIe avril, 1573.

LXXVIII. — *Au Roy.* — [3 mai, 1573.]

La flotte d'Anvers a été battue. — Siège de Harlem. — Situation du Duc et du Prince. — Nouvelles de Montgommery.

Sire, J'escripvois à Vostre Maté par ma dernière du XXVIIIe du passé les doubtes où nous estions de l'armée de mer de Monsr le duc d'Alve et de son arrivée à Midelbourg, desquelz tant s'en fault que l'on soyt hors, que au contraire ilz se continuent de plus en plus, estans les brutz comuns à Bruxelles, Anvers et autres lieux (ainsi qu'il m'a esté escript plusieurs foys) les ennemys s'estre tellement opposez à son passaige et l'avoir si bien combattue, que tout ou la plus grande part d'icelle y est demourée, aiant esté recougneu de Bergues des vaisseaux d'icelle, avec lesquelz lesditz ennemys se sont venuz monstrer jusques auprès de ladite ville, et mesmes aucuns prisonniers s'estans sauvez de Flessingues dient y avoir veu faire plusieurs exécutions d'espaignolz et Wallons prys en ladite armée. Aussi ledit sr duc en est-il en fort grand peine pour n'avoir, à ce qu'il dit, encores receu ung seul mot de lettres de Chincho Davila depuis son partement ny de ceulx de Midelbourg, dont on ne se peult assez esmerveiller, n'en estant seullement retourné

une seulle petite barque pour en apporter des nouvelles. Audit Anvers on fait rigoureusement pugnir ceulx qui en parlent, toutefois les gens que j'y ay n'ont passé de me mander ce qu'ilz en ont peu apprendre de plus certain. Sy ceste deffete se trouve véritable, Sire, je voy ledit s^{r} duc bien esloigné de ses desseings, pour ce que de longtemps il ne pourra remectre sus une telle armée qu'estoit celle là. Et cependant le prince d'Orange avec les moiens qu'il a aura tout loisir de faire ses affaires ès Zellandes. Je ne faudray d'advertir Vostre Ma^{té} de toutes particularitez qui viendront de ce costé là.

Les affaires du siège de Harlem ne sont allées avant depuis madite dernière, non toutefois qu'il ne se face ordinairement quelque faction par les gens de Monsr le duc d'Alve qui, voullans depuis quatre jours esprouver à la vérité si les assiégez avoient faulte de pouldre, comme il avoit esté rapporté, se hazardèrent de monter sur le rampart et, y estans ung peu avancez, les ennemys meyrent le feu à une petite myne qui en tua quelques ungs et blessa plusieurs, faisans par là paroistre qu'ilz ne sont si desgarniz que l'on publyoit. Ilz font tous les jours sortir à la pasture plus de cent bestes à cornes du costé du petit fort qu'ilz ont gaigné, sans que l'on les puisse empescher; néanmoings on a espérance qu'à la longue leurs provisions défaudront et qu'ilz n'en seront secouruz d'autres, estant tousjours leur passaige serré par le s^{r} de Bossu; mais le prince fait encores tenir bon nombre de vaisseaux dans ceste mer et si près dudit s^{r} de Bossu qu'ilz s'escarmouchent ordinairement; toutefois à la faveur de son port il les repoulse aisément et les garde bien de riens passer à ladite ville; mais il est à craindre qu'en fin il ne soit contraint de sortir pour aller empescher ceulx qui sont près d'Anstredan de

coupper la digue et asseurer le passaige des vivres au camp.

Voilà, Sire, comme de tous costez le prince résiste aux forces dudit s^r duc, et, à mon oppinion, il s'atend d'avoir bientost d'autres affaires, aiant, ainsi que l'on m'a adverty, [écrit] au duc de Brunsvick que en la plus grande dilligence qui luy sera possible, il luy tienne II mil chevaux prestz, lesquelz à mon advis il vouldra tenir près de luy pour s'en servir icy autour ; d'autant que ceulx de Bommel, Buren et autres villes qui tiennent le parti dudit prince se fortiffient à veue d'oeil de gens qui leur viennent d'Allemaigne. Mesmes ces derniers jours en est passé par trouppes de II et III cens hommes de pyed et quelques chevaux, sans qu'on y puisse pour ceste heure donner autre empeschement. Au surplus, Sire, je ne faux d'avoir tout le soing requis pour pénétrer plus avant qu'il me sera possible en cest accord pour la pacification des troubles de deçà, mais je ne veoy point qu'il si avance riens davantaige et ne s'en parle en aucune façon. Le duc de Medine doibt bien tost partir de Bos le duc pour aller aux bains en Liège.

Sire, ainsi que je me déliberoys il y a quatre jours d'aller veoyr ledit s^r duc sur le désir qu'il disoit avoir de me parler, je feuz surprins d'une colique si aspre qu'elle me contraignyt dès lors de garder le lyt, et, m'aiant depuis et sans intervalle continuée avecques très grandes douleurs, je le lui feyz savoir, qui fut cause qu'il envoia hier son secrétaire me visiter, et après quelques propos il me dist que ledit s^r duc m'advertissoit qu'il avoyt eu advis d'Angleterre que Mongonmery en estoit sorty assez fort et qu'il avoit quelque entreprise secrète sur vostre ville de Grace [Le Hâvre], dont je ne failliz de le remercier et vous en ay bien voullu advertir. Encores

que je sache bien, Sire, qu'estant ceste place l'une des principalles de vostre royaume, Vostre Maté y aura donné si bon ordre que vous empescherez bien les ennemys de si atacquer.

Sire, depuis ceste lettre escripte il est venu nouvelles du camp que l'on avoit descouvert en mer environ cent voilles et que l'on ne savoit si c'estoit l'armée qui avoit secouru Midelbourg ou bien des gueux. Toutefois que l'on estimoit que ce feussent plustost gueulx qui allassent leurs compaignons que autrement.

De Nymègue, ce III may, 1573.

LXXIX. — *Au Roy.* — [7 mai, 1573.]

Affaires diverses. — Siège de Harlem. — L'armée de mer. — Les forces du duc.

Sire, Ma deppesche du III de ce moys aura assez clairement fait savoir à Vostre Maté l'estat des affaires de deçà, tant de ce qui est succeddé au passaige de l'armée de mer envoyée pour le secours de Midelbourg que de toutes autres particularitez. Depuis et estant au lit malade je receuz la deppesche qu'il vous a pleu me faire du XXIII du passé, ensemble la coppie de quelques articles présentez à Vostre Mté par l'ambassadeur du roy catholique et les responces sur iceulx avec la lettre qu'il vous plaist escrire à Monsr le duc d'Alve. Quant ausdites plaintes je n'en ay jusques icy aucunement oy parler. Si par cy après ledit sr duc ou autre m'en certaine le propos, j'y satisferay selon vostre intention. Je l'ay ce jourd'hui esté veoir, auquel après avoir déclaré la permission accordée par Vostre Maté du passage par la

France des grains qu'il fait venir de Lorraine et Luxembourg, je luy ay fait entendre la bonne affection que vous avez à l'advancement des affaires de deçà et la volumté qui vous est tousjours demourée de les assister et secourir de vostre pouvoir pour en atendre le semblable de luy, les occasions s'en présentans, avec plusieurs autres propos et discours là dessus, lesquelz seroient trop longs à descrire, en luy présentant sur ce vostre dite lettre. Il m'a bien asseuré avoir toute charge et commandement du roy son maistre de vous servir, obéiyr et secourir en tout ce que vous désirerez, en quoi il a une particulière affection, laquelle il fera tousjours paroistre quant il vous plaira de l'emploier. Je n'ay failly sur ce propos de me plaindre infiniement de luy, de ce que je ne veoy les effectz corespondre à son dire en choses desquelles je lui ay si souvent parlé de vostre part plaines de toute raison et justice, luy remectant devant les yeulx plusieurs faitz particuliers desquelz j'ay esté longuement entretenu par dissimulations et remises, entre autres celluy du s^r de Matrignan, de la dame de Vauvillars et autres. Sur quoy il m'a voullu faire croyre que ce qu'il ne feroyt pour moy mal aisément le feroit il pour ung autre, mais que les affaires sont quelques foys telz qu'il n'est possible qu'il y puisse faire autre chose, comme est celluy dudit de Matrignan pour lequel il m'a encores fait la responce que j'ay cydevant escript à vostre Ma^té, et que le moindre mot qu'en parlera en Espaigne le s^r de St Gohar [1] qu'il luy sera accordé, ou

[1] Jean de Vivonne, sieur de Saint-Gouard, ambassadeur de Charles IX et de Henri III auprès du roi catholique, du 14 mars 1572 au 20 décembre 1582. Il avait remplacé le sieur de Forquevaux. Les lettres originales de Saint-Gouard sont à la Bibliothèque nationale, fonds Harlay. M. Gachard en a publié de nom-

bien renvoyé à luy, qui puis après n'aura aucune excuse de s'en descharger, mais que par justice estant la sentence donnée et n'y aiant lieu de révision par deçà, il n'y pouvoyt que faire ; et pour la dame de Vauvillars que j'en atendisse bonne yssue, laquelle ne retardoit sinon que pour vériffier ce qui estoit saisi et embrouillé en ses terres.

Après ces affaires particulières je luy ay racompté ce qui est dernièrement advenu du secours et armée conduyte par Mongoumery de devant la Rochelle selon l'ample mémoyre qui m'en a esté envoyé, l'enrichissant ainsi que je congnoys apartenir à vostre grandeur et réputation, dont il m'a monstré estre extrèmement resjoy, faisant son compte qu'il est nécessaire qu'une ville qui n'est poinct secourue succombe en fin et que ceste retraite fera en partie perdre le cœur aux assiégez, en sorte qu'il juge Vostre Ma^té^ estre bien preste de sortir d'affaires après ladite ville prise, comme il est très certain. Il ne dit pas tout ce qu'il pense de l'Angleterre qui administre ainsi les moiens aux rebelles de voz deux Ma^tez^, si ne se peult il garder de dire quelque mot de menace, se plaignant qu'avec son dernier accord en Hollande et en Zellande il y a force angloys.

Et sur cela je l'ay tiré en ses affaires èsquelles pour en parler clairement je veoy plus de persuasions et promesses en son cœur que je n'y veoy de promptz effetz et une bonne fin. Premièrement quant à la ville de Harlem il espère en avoir bien tost la raison, mais plus par la famyne et faulte de pouldres et munitions qu'il dit qu'ilz ont que par la force ; pour l'un et pour l'autre il

breux extraits dans sa *Bibliothèque nationale*, II, à partir de la page 362. Jean de Vivonne était le père de la marquise de Rambouillet.

n'y a apparance qu'elle doibve tumber si tost et ay advis du camp que l'on est en volunté de tenter une batterie d'ung autre costé, pour l'exécution de laquelle on atendoit des pionniers. Je laisseroy juger à Vostre Maté que veult dire cela, et cependant le sr de Bossu qui est avec ses vaisseaulx dedans la mer de Harlem ne se peult eslargir et estendre plus loing qu'à la faveur de ses fortz, estans les ennemys beaucoup plus puissans en ladite mer que luy, où d'autre part ilz ont faitz aussi des fortz pour les favoriser. En somme j'y veoy une grande longueur. Lesditz ennemys sont tousjours autour d'Anstredan et dedans le canal, faisant plus de dommaiges que l'on ne publie, et est à craindre qu'ilz se renforcent tellement qu'il soit mal aisé après de les en chasser.

Les cent voilles ou environ que j'escripvois a vostre Maté avoir esté descouvertes en mer se sont trouvez estre vaisseaulx d'Ostrelande chargez de bledz, et m'a dit ledit sr duc que le vent leur estoit sy fort qu'ilz ne peurent arriver à Emden, estans contrains de se rendre à la Brielle, où il dit qu'ilz n'ont poinct voullu débiter leurs grains, et que ainsy seroient retournez audit Emden. Mais il n'est pas à croyre qu'ilz s'en soient ainsi retournez sans riens faire.

Quant à son armée de mer du costé de Midelbourg il comfesse maintenant qu'il s'en est perdu cinq vaisseaulx, mais que le surplus est arrivé à bon port, encores que depuis leur arrivée il dye n'avoir aucune nouvelle d'eulx, mais que par autre voye il entend qu'ilz armoient quelque nombre de vaisseaux estans audit Midelbourg, affin de s'en retourner plus fortz. Je croy, Sire, que le dommaige y soit plus grand, car outre lesditz cinq vaisseaux dont je suis bien adverty, on ne sait qu'est devenu l'admiral et vis admiral, et au-

tres en parlent encores diversement. Depuis lesditz ennemys n'ont laissé tousjours de tenir le port de Bergues assiégé, où il y a trois jours qu'ilz meyrent en terre en quelques prayries là autour environ XII ou XV cens hommes qui escarmouchèrent jusques aux portes, où le collonnel Mondragon eut son cheval tué soubz luy. Vostre M[té] veoyd comme de tous costez ils sont fortz, et n'est pas jusques icy près à Bommel et autres villes voisines qu'ilz ne soient plus de II mil V cens à III mil hommes, en sorte que les chemins d'icy en Anvers et Bruxelles sont très dangereux, et y prennent ordinairement quelques ungs.

Ledit s[r] duc se promect bien de les faire en peu de temps reserrer tant par ce qu'il dit qu'il se rendra maistre de la mer que par le moien des forces quy luy viennent de tous costez, qui sont ses Espaignolz et Italiens, qui fait compte debvoir estre en Bourgongne le XVI ou XVII de ce moys ung régiment nouveau de hautz allemans qu'il fait lever avec les creues d'Allemans, a ses vieux qu'il a au camp et plus de vingt enseignes de Wallons de nouvelle levée, aiant aussi mandé II mil chevaux reistres de ceulx du duc de Brumsvick de le venir incontinent trouver et que lors non seullement il atendra, mais qu'il dressera ung autre camp pour assaillir son ennemy par ung autre endroyt. Toutes ces forces, Sire, sont bien véritables, mais le moys de juing pourra passer devant qu'il s'en puisse servir. Il est vray qu'il me continue avoir tousjours advis comformes que l'Alemaigne est fort refroydie pour si remuer quelque chose contre luy, ce qui est très mal aisé à croyre pour beaucoup de raisons. Nous verrons bien tost ce qui en sortira, et ay entendu que le comte Ludoviq a depuis peu de jours esté près de Collongne où il a receu argent

et fait distribuer à des cappitaines. Toutefoys ledit s^r duc dit qu'il est à Dillembourg et que le collonnel Mandesloo s'estoit retiré au service du roy de Suède en sa guerre contre le Moscovite. Je ne faudroy d'advertir soigneusement Vostre Ma^té de toutes occurences, et cependant je vous diray, Sire, que ledit s^r duc ne m'a jamais monstré avoir oppinion que vous aiez aydé les Vénitiens en leur trayté de paix, encores que nous en soyons tombez deulx ou trois foys en propos. Si luy ou autre en entrent là, je suivray ce qu'il vous pleust m'en commander. Je juge bien à son visaige et parler qu'il n'est marry qu'elle soit advenue, parce qu'il dit que son maistre n'a jamais entrepris ceste guerre de son advys et conseil, et que se reduisant maintenant de tous costez à la deffensive contre le Turc, il en sera mieulx secouru par deçà.

De Nymègue, ce VIIe mai, 1573.

LXXX. — *A la Royne.* — [7 mai, 1573.]

Mondoucet parle de reproches que lui avait adressés la Reine dans une lettre du 23 avril.

Madame, Le seul but ou j'ay tousjours tendu et désire toute ma vye parvenir a esté de donner à Vos Ma^tez quelque occasion de contentement de moy par mes labeurs et services ; en quoy par plusieurs deppesches qu'il vous a pleu me faire cy devant, mesmes par la dernière du XXIII du passé que j'ay receue estant malade, je recongnoys avoir donné quelque atainte. Je continueray, Madame, ainsi que je doibz, et feray mieulx à l'advenir s'il m'est possible afin, d'arriver à la perfection

et couronner ma vye de ceste satisfaction de soy mesmes. Vostre Ma[té] verra la deppesche que j'escripz présentement au Roy, laquelle est si ample et particulière de toutes les occurences de deçà que je ne vous en envoyray par la présente. Sur ce...

De Nymègue, ce VII may, 1573.

LXXXI. — *Au Roy.* — [11 et 12 mai, 1573.]

Siège de Harlem. — Le comte Louis a une armée en Allemagne. — Les Gueux battus par Mondragon près de Bergues. — Medina-Celi. — Siège de La Rochelle.

Sire, Je n'ay riens à faire entendre à Vostre M[té] par ceste deppesche que ce qui est survenu par deçà durant ces quatre jours derniers, vous aiant, par ma préceddente du VII, si amplement et particulièrement satisfait de tout ce que j'ay traité avec Mons[r] le duc d'Alve, que ce seroit chose superflue de le vous réytérer. Je vous diray doncques, Sire, que quant au siège de Harlem il semble que l'espérance s'afoiblisse d'en avoir si tost la raison que l'on se promectoit par la voye de la faulte et nécessité de vivres et munitions, les assiégez se monstrans au besoing assez bien pourveus de ce qui leur est nécessaire pour leur conservation et deffense, ainsi que vous aurez entendu, et m'est escript du camp que si par le moien des mynes et gratement de terre que l'on remect en avant avec bon nombre de pionniers quy y sont arrivez depuis naguières, il sera mal aisé qu'elle puisse estre prise de bien longtemps, quelque close et serrée qu'elle soit de toutes partz. J'escripvois à Vostre Ma[té] que aucuns vaisseaulx ennemys estoient autour d'Anstredan qui avoient mys gens en terre pour y bastir ung fort,

coupper une digue et par ce moien reserrer ladite ville, lesquelz depuis trois jours estans assez mal conduys se sont laissez surprendre, tellement qu'il en a esté mys en pièces et noyez environ cent cinquante et prys cinq de leurs vaisseaulx. Toutefoys les XVI ou XVIII hourques et VI galères que j'escripvoys à Vostre Maté estre de ce costé là n'en bougent encores pour essaier de divertir le sr de Bossu.

Il court icy ung bruyt fort constant, qui est comfirmé de plusieurs endroiz, que du costé d'Allemaigne les affaires n'y demoureront si quiétes et pacifiques pour ce pays que s'en est quasi asseuré ledit sr duc, qui est que de ceste heure, par delà Collongne, il y a desja quatre ou cinq cornettes de reistres ensemble et viennent chacun jour en plus grand nombre avec imfanterie que l'on asseure debvoir estre de telle multitude que je ne l'ose croyre, qui sont de cent enseignes, dont une partie est desja espandue par le pays de Juliers et de Clèves pour estre plus près, et s'est trouvé quelque reistre maistre de ceulx qui solicitent icy leurs affaires, qui après avoir veu et depuis a comfirmé ceste assemblée, disant y avoir de ses parentz en icelle, et que, dedans le XXVeme ou la fin de ce moys au plus tard, le comte Ludoviq commenceroit à marcher et entrer en ce pays par ung endroit dont ledit sr duc ne se doubte avec six mil chevaux et lesditz gens de pyed. Ce terme n'est pas long pour veoir ce qui en sortira, mais ledit sr duc, qui par raison doibt estre certainement adverty de telz affaires et de ce qui se remue, me dist encores hier que ce qui s'estoit assemblé s'estoit en peu de temps séparé, ainsi qu'il en avoit eu advis exprès, faisant démonstration selon sa coustume de ne se donner grand peine de leurs entreprises, par ce qu'il dit qu'ilz ne se peuvent rendre si fortz sans qu'il

en soyt adverty. En quoy, si ainsi est, il les préviendra et se rendra plus fort qu'eulx avec les hommes qu'il a de retenue, et s'ilz y viennent foibles, qu'il aura assez de moiens de les combattre pour leur rompre la teste, faisant venir les II mil reistres, assavoir mil du duc de Brunsvick et mil de l'archevesque de Collongne, avec les autres forces qui s'acheminent d'Italie et d'ailleurs, ainsi que je vous ay escript, mais aucuns jugent que lesditz gens de guerre qui viennent d'Italie pouront avoir de la dificulté et rencontre en leur passaige. Je ne say s'il me veult desguiser et couvrir ce qui en est et qu'il en sait, mais je le veoy haster en toute dilligence de se remforcer et faire ses préparatifz pour sortir d'icy où il ne se tient seurement. Il envoye aussi gens de tous costez pour luy rapporter ce qu'ilz verront se préparer contre luy de ces costez là.

Quant à ce qui est des Zélandes, je n'en puis riens dire de certain à vostre Ma^té^, n'en estant depuis venu aucunes nouvelles audit s^r^ duc ne autrement, et sont tousjours les ennemys autour de Bergues avec leurs vaisseaux, aians mys en terre douze ou quinze cens hommes qui pillent, bruslent et saccagent tous le plat pays. Je ne faudray d'escrire à vostre Ma^té^ ce que nous en aurons de certain et de toutes autres choses. Cependant je vous diray que le duc de Medine est tousjours à Bos le duc sans riens faire et sur le poinct de son partement pour aller en Liège prendre l'eau de Spa. Il pourra advenir que les troubles et remuemens qu'il y a de toutes partz en ce pays les empescheront. Au reste, Sire, j'accuseray la recepte de la deppesche qu'il vous a pleu me faire du II de ce moys à laquelle il n'eschet autre responce.

Du XI may, 1573.

Sire, depuis ceste deppesche faite, j'ay receu lettres d'Anvers par lesquelles on m'escript que le collonnel Mondragon qui est en la ville de Bergues avoit tellement surpris les ennemys quy s'estoient mys en terre là autour, ainsi que je vous escripvoys, qu'il en a deffait de sept à huit cent, le reste s'estant à toute peyne sauvé dedans leurs vaisseaux [1]. Et quant à l'armée qui estoit allée à Midelbourg, qu'elle debvoit bien tost retourner en Anvers s'estant remforcée sur le lieu. Je ne veux avec ce oublier de vous dire qu'il est venu nouvelles audit Anvers, par voye de marchans que la Rochelle s'estoit rendue à la miséricorde de Vostre Ma^{te}, lesquelles ont aussi tost esté portées par le commis de la poste à mons^{r} le duc d'Alve, dont il a fait démonstration d'estre très mal content jusques à mectre la main à sa barbe. Je vous en laisseray penser les raisons, et cependant, atendant la comfirmation de Vostre Ma^{té}, je supplie Dieu de bon cœur que ainsi soit.

De Nymègue, ce XIIe may, 1573.

LXXXII. — *Au Roy.* — [15 mai, 1573.]

Siège de Harlem. — Le prince d'Orange à Delft. — Flotte des Gueux près d'Amsterdam. — Nouvelles d'Allemagne. — Zélande, Middelbourg.

Sire, Les affaires de deçà vont tousjours en la mesme longueur qu'elles ont accoustumés et que Vostre Ma^{té} aura veu par toutes mes préceddentes deppesches,

[1] Cf. METEREN, f° 92.

mesmes par la dernière du XIIe du présent. En quoy je ne veoy prendre encores aucunq chemin pour les abréger, si ce n'est par le moien des forces et gens de guerre que j'ay particulièrement escript à Vostre Ma^{té} que mons^{r} le duc d'Alve faisoit venir de tous costez, lesquelz ne pouront estre ensemble d'ung bon moys au plus, et cependant chacun juge que la ville de Harlem aura autant de relasche, car on congnoist maintenant qu'ilz ne sont en telle nécessité que l'on estimoit, qui fait perdre l'espérance de les avoir par là. On travaille ordinairement à les myner afin d'y avancer quelque chose s'il est possible, mais ceulx de dedans y remédient à veue d'œil, ayant trouvé ung moien de faire monter l'eau qu'ilz ont par dedans si hault par pompes qu'ilz les mergent quand ilz veullent et noyent ceulx qui y sont. D'autre part ilz ne sont si reserrez que la liberté de sortir ne leur soit demourée et de mectre le bestial à la pasture à la faveur de leurs fortz tant par eulx prys que autres bastis dont ilz en tiennent sept et le camp douze fort voisins les ungs des autres, mais les principaux sont ceulx de l'embouscheure du canal quy empeschent tousjours qu'ilz ne peuvent estre secouruz, estant aussi ce passaige gardé par les vaisseaux du s^{r} de Bossu. Quoy qu'il y ait, Sire, plusieurs retournans du camp dient qu'ilz ne savent s'ilz assiègent où s'ilz sont assiégez, et qu'ilz voient bien peu d'espérance de l'avoir encores.

Quant au prince d'Orange il a continué sa demeure en la ville de Delft, donnant de là ordre à toutes ses affaires, et fait lever, à ce que j'entendz, plusieurs deniers sur les subjetz des pays qu'il possède dont il se trouvera secouru; mais ceulx de la prétendue relligion ont de nouveau entrepris de rompre et ruyner les églises, quelques deffences qu'il en eust faites, qui fait assez juger du

peu de volunté qu'ilz ont de retourner soubz le commandement dudit s^r duc.

Du costé d'Anstredan les six galères, seize gros vaisseaux et plusieurs autres petiz sont tousjours en ceste mer là, et m'a esté rapporté que c'est une aussi belle armée qu'il est possible de veoir; mais on ne sait quel est leur desseing ne ce qu'ilz veullent faire, sinon de divertir ledit s^r de Bossu du lieu où il est, ce qu'ilz ont bel atendre.

Davantage, sire, les bruitz d'Allemaigne que je vous escripvois par ma dernière ne s'apaisent point, et dit on que le comte Ludoviq a adverty ses gens pour s'assembler, leur donnant leur rendez-vous pour tout en ung coup estre prestz, et cependant il deppesche secrètement force gens de pyedz armez et équippez pour aller secourir son frère, desquelz depuis huict jours ença il est passé plus de mil ou douze cens par assez bonnes trouppes avec la commodité des rivières de Rhin, le Vael et la Meuze, descendans à Bommel, desquelz il a esté prys ung batteau icy près chargé de vingt sept, ce qui a fait ordonner une garde de troys vaisseaux sur ceste rivière, comme je croy on fera sur les autres.

Quant aux Zélandes l'on m'escript d'Anvers que l'armée passée à Midelbourg y estoit atendue, laquelle en fin se trouve seullement avoir perdu six vaisseaux en son voiaige, le reste estant arrivé à bon port; mais il est à craindre qu'ilz ne le paient au retour, car, à ce qui m'est escript, les ennemys se sont remforcez de vingt vaisseaux qui leur sont venuz de Hollande. Je ne faudray d'advertir Vostre Ma^té de tout ce qui succeddera, et cependant je vous diray que la défaite exécutée par Mondragon ne se trouve si grande qu'elle a esté premièrement publyée. Au reste, Sire, je demoure tousjours

en peine sur ce que je vous escripvoys de ce qui s'estoit publyé icy de la Rochelle qui s'est depuis refroydy, dont ledit s[r] duc se trouve plus content qu'il ne faisoyt. Car lors il ne se peust garder de dire assez hault qu'il en estoit tres marry, par ce que tout luy viendroit tomber sur les bras, ce que je vouldrois desja veoir et vostre royaume en très bon et asseuré repos.

De Nymègue, ce XV[me] may, 1573.

LXXXIII. — *Au Roy.* — [18 mai, 1573.]

Siège de Harlem. — Troupes d'Italie arrivent par Bourgogne et Luxembourg. — L'armée de mer et Middelbourg. — L'élection de Pologne.

Sire, Il semble aux continuels évènemens de ce siège de Harlem, lesquelz ne succeddent bien à propos ny selon le désir et intention de Mons[r] le duc d'Alve, qu'il y ait quelque mauvaise répugnance qui le veulle prolonger et ne remectre si tost ses affaires de deçà à une bonne fin qu'on se l'est promys. Depuis ma dernière du XV[eme] de ce moys ceulx de la ville ont monstré n'avoir aucune nécessité de pouldres, comme on tenoit pour certain qu'ilz avoient, faisans une escopeterie ordinaire et où Don Fadriq a receu une arquebuzade dedans son corcelet. Aussi ilz ont fait une saillye pour regaigner une trenchée que l'on avoit fait faire entre ladite ville et le fort du prince d'Orange, laquelle ilz ont reprise avec l'intelligence que par signal ilz ont eue avec leurs batteaux estans en la mer de Harlem assez près d'eulx, qui de leur part ont mys gens en terre pour exécuter ceste faction. De sorte que par ce costé là on tient pour certain

qu'ilz ont esté secouruz de ce qu'ilz avoient besoing et leur est ung chemin ouvert pour l'estre encores davantaige. Cela est advenu cependant que le s^r de Bossu estoit allé jusques à Anstredam pour prendre vingt ou vingt deux vaisseaux que l'on y a fait armer, et les amener en ladite mer de Harlem pour si rendre le plus fort et combattre lesditz ennemys, si l'occasion s'en présente; d'où il n'est encores de retour et ne faudray d'escrire à Vostre Ma^té ce qui si exécutera cy après. Il se dit icy assez secrètement que l'on soubsonne quelques ungs du camp de traison, et d'avoir assisté de moiens et d'avis lesditz ennemys; nous verrons cy après ce qui en sera, mais j'ay oppinion que c'est une couverture qu'on veult prendre pour cacher les faultes qui y ont esté faites jusques icy, dont quelqu'un pourroit porter la folle enchère. Cependant je vous diray, Sire, comme j'ay esté adverty que le prince d'Orange a promis aux assiégez de les secourir bien tost d'une bonne armée et leur faire lever le siége, assemblant de son costé le plus d'hommes qu'il peult, voyre jusques à prendre au pays de Hollande, qu'il tient, de troys ou quatre hommes l'ung plus propre à porter les armes, à quoy la plus grande partie condescendent bien voluntairement; si ainsi, est j'estime qu'il se hastera, car par plusieurs pacquetz qui ont esté destroussez par les siens et autres moiens, il est bien adverty des forces qu'atend ledit s^r duc et du temps qu'il les pourra avoir.

Hier arriva advis que les trouppes venans d'Italie pourroient estre en Bourgoigne le XV ou XVIeme de ce moys, et desjà a on mandé en Luxembourg et ailleurs de leur dresser estappes; eulx estans arrivés, qui ne pourra estre du quinziesme prochain, ledit s^r duc fait son compte de sortir en campaigne pour, avec la cava-

lerie et autres forces qu'il atend, faire ung bon effort d'ung autre costé, si nouveaux affaires ne l'en enpeschent.

Quant à son armée de mer j'escripvoys à Vostre Ma[té] estre atendue de retour en Anvers. Il m'est escript que les XII et XIII[mes] de ce mois l'on a entendu grande quantité de coups de canon tirez de ce costé là, et beaucoup ont oppinion que ladite armée a eu rencontre des ennemys, mais du succez il n'en est encores riens de certain. Toutefois aucuns dient que troys navires de ladite armée auroient esté bruslez et autres emenez à Flessingues, et le surplus contrainct de se tenir à couvert à la faveur du chasteau de Ramequin sans pouvoir passer outre. J'escripveray cy après à Vostre Ma[té] ce que nous en aurons de vérité.

Au reste, Sire, je ne puis encores mieulx esclarcir Vostre Ma[té] des affaires d'Allemaigne et de ce que je vous en ay cy devant escript, le tout demourant suspendu en mon advis jusques à ce qu'on puisse vivre en la campaigne, aussi que je n'envoie personne sur les lieux pour en estre plus véritablement informé. Bien diray je à Vostre Ma[té] que j'ay esté asseuré par ung reistre maistre, lieutenant du comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg, que les Électeurs de Saxe et de Brandebourg avoient fait ligue avec l'empereur pour mectre son filz en possession de la courronne de Pollongne, et que chacun des deux faisoient estat de le secourir de IIII mil chevaux : ce que je ne puis croyre, principallement dudit de Brandebbourg ; toutefoys Vostre Ma[té] en sera mieux advertie d'ailleurs.

De Nymègue, ce XVIII[e] may, 1573.

LXXXIV. — *Au Roy et à la Royne.* — [22 et 23 mai, 1573.]

Mémoire de Mondoucet sur la situation des deux partis : l'accord du Prince négocié par l'empereur est rompu. — Forces du duc d'Albe devant Harlem ; ses forces navales ; il manque d'argent. — Forces du Prince; l'armée de Frise. — Rapports des Pays-Bas avec l'Angleterre.

Sire, Encores que par toutes mes préceddentes deppesches Vostre Ma^té^ ayt esté bien véritablement advertie du succez des affaires de deçà et de ce que j'ai ordinairement jugé appartenir à vostre service, si n'ay je voullu laisser de vous deppescher mon homme présent porteur pour vous faire entendre à bouche ce qui y est survenu depuis, m'aiant semblé telles occasions le bien mériter; desquelles il s'en va si particulièrement instruict par ung mémoire que je luy en ay baillé que ce seroit chose superflue d'en user de redites par la présente, suppliant très humblement Vostre Ma^té^ le voulloir croyre de ce qu'il vous dira de ma part là-dessus.

De Nymègue, ce XXII mai, 1573.

Madame, Vostre Ma^té^ sera bien amplement imformée par le rapport de mon homme présent porteur des occasions de sa deppesche, l'aiant si particullièrement instruict de tout ce qui est succeddé ès affaires de deçà que je n'en estendray la présente davantaige; seulement je supplieray très humblement Vostre Ma^té^ le voulloir croyre de ce qu'il vous dira de ma part, comme vous vouldriez faire moy mesmes.

Dudit Nymègue, ce XXIIIe may, 1573.

Mémoire et instruction à Haranger des particularitez qu'il aura à faire entendre à leurs Ma^{tez}, arrivant en court.

Premièrement,

Asseurera leurs Ma^{tez} que le s^{r} de Mondoucet, suivant ce qu'il leur a cy devant par plusieurs fois escript et qu'il a préveu, a de nouveau esté bien adverty et asseuré que l'accord, qui se traictoit par l'empereur pour la pacification des troubles des Pays-Bas, est hors de terme et du tout rompu ; et ce sur les espérances que les Espaignolz et principallement Monsr le duc d'Alve ont tousjours donné, tant au roy d'Espaigne que audit empereur, de pouvoir fort aisément venir à bout desditz troubles dans ceste année par la force et par les armes ; mais, ce qui a plus poulcé à cela ledit s^{r} duc et d'empescher tous ses moiens pour l'empescher, a esté son intérest particulier, jugeant que ledit accord touchoit grandement à son honneur et réputation. Somme que leurs Ma^{tez} se peuvent asseurer que si autre chose ne survient, et si autres nouveaux moiens ne viennent en avant, que ceste guerre suyvra le fil qu'elle a prys.

Or, pour dire l'estat d'icelle, sera premièrement discouru par ledit Haranger des forces que peult avoir ledit s^{r} duc d'Alve en son camp devant Harlem, de celles qu'il atend du costé d'Italie et d'Allemaigne et pareillement de ces pays icy : qui sont composées quant à celles dudit Harlem des terces d'Espaignolz qui ne peuvent pas revenir en tout à plus de XV cens ou II mil hommes, de troys régimens d'Allemans qui peuvent monter à IIII ou V mil hommes, et quant aux Wallons et Bourguignons ilz peuvent estre environ III mil hommes. Lesditz gens de

guerre se trouvans maintenant, après ung si long siège et avoir paty durant ce grand hiver, fort affligez de maladies et mortalité.

Sera desduict par ledit Haranger les factions qui se sont naguières faites, tant à faire voller les mynes commencées, qui a fait perdre, pour le moins remectre en longueur, l'espérance que l'on avoit de ce costé là, que aux saillies, prises de trenchées et autres particularitez survenues depuis les dernières deppesches.

Quant aux forces d'Italie leurs Ma^tez en sont très bien advertyes, et fera entendre que ledit s^r duc a asseuré audit s^r de Mondoucet qu'ils sont cinq mil Espaignolz et XII cens chevaux légiers, lesquels, pour estre le VIIIe de ce mois à Suze, fait compte qu'ilz peuvent estre maintenant en Bourgoigne.

D'Allemaigne il fait promptement venir II mil reistres, mil de Collongne et mil de Brumsvick, ainsi qu'il a esté escript, et fait lever nouveaux régimens de hautz allemans avec les creues pour remplir les vieux qui sont au camp. Il fait aussi lever deulx autres nouveaux régimens de wallons ès pays de deçà. sur quoy sera dit le peu d'hommes qui se trouvent pour marcher à ceste guerre, et le refuz qu'a fait Monsr d'Havret de lever vingt enseignes pour en estre collonnel.

Fera entendre le dessing du dit s^r duc estre de marcher en personne, aussi tost que lesdites forces seront arrivées, et entrer, s'il peut, au pays que tient son ennemy par le costé de Bonmel ou Gorcon, faisant son compte que le prince n'aura les forces assez grandes pour faire teste en deulx endroiz, et que, entrant de ce costé, il passera vainqueur au travers de la Hollande pour aller rencontrer son filz qui entrera de l'autre, et espère de cette sorte avoir bien tost le tout nettoié, hors mis les portz et places

de marine comme Flessingues, la Brielle, Dordrech et Enckuisen, pour la conqueste desquelles il fault nécessairement qu'il se rende maistre de la marine.

Sur cela il sera dit quelles forces marines a ledit s^r duc, tant du costé de Hollande que en Zellande, et quelles sont celles des ennemys ; aussi des particularitez que pourra entendre ledit Haranger en Anvers, du retour de l'armée envoyée à Midelbourg et de ceulx qui sont dessus, semblablement de ce qui s'exécute chacun jour autour de Bergues.

Aussi entendra à son passage d'icy à Péronne ce qu'il y aura des particularitez des wallons et autres choses qu'il pourra descouvrir pour en faire rapport.

Quant aux finances dire la nécessité qui en est et quel paiement recouvrent les gens de guerre tant de cheval que de pied, les gentilzhommes et jusques aux particuliers serviteurs.

Il ne sera oublyé de racompter les propos et façons dudit duc sur la nouvelle de la prise de la Rochelle, et encores auparavant quant il seut que Mongonmery ne s'estoit efforcé d'entrer. Lequel, à ce qu'il a dit audit s^r, il a entendu avoir mys pyed à terre à Bel-Isle et deffait ce qui y estoit. Tout cela est pour faire congnoistre le plaisir qu'il reçoyt de veoir aller les affaires de France en longueur, pour la crainte qu'il a que le tout luy tombe sur les bras, comme il a eu que ledit Mongonmery n'abordast deçà.

Quant au prince d'Orrange et aux moiens qu'il a de se conserver et entretenir ceste guerre, sera déclaré quel nombre d'hommes il a dans ledit Harlem, et comme, après l'avoir mise en bon estat de se deffendre, il en a retiré une bonne partie ; ce qu'ont faict ceulx de la ville pour estre secouruz de pouldres, et comme ilz ont encores en-

trée avec la dificulté et par le moien de leurs fortz, les forces qu'il a aux Chatz [Sassen], Aigmont et Bonmel, l'armée de mer devant Anstredan, celle de la mer de Harlem et le passage près d'icy.

Fera entendre comme ledit s^r duc a encores fraischement eu advis par le s^r d'Hierge nouvellement retourné, que du costé de Frize il y avoit desjà grandes assemblées d'hommes en la faveur dudit prince, que l'on tient estre conduiz par le comte Vandemberg son beau frère; la peine en laquelle s'en trouve ledit s^r duc pour n'estre assez fort et envoyer promptement au devant d'eulx.

L'on tient le prince estre sorty de Delft et allé à Roterdam, ce que le duc ne croyt et dit bien que si Harlem estoit pris il s'enfouyra. Les bruiz d'Allemaigne, que ledit s^r n'y a poinct renvoyé sur ce que leurs Ma^tez luy ont escript de ce contenter de ce qu'il en entendra.

Que depuis quelque temps ledit s^r ne les a entretenuz par ses deppesches que des factions et évènemens de la guerre et autres particularitez de ce pays, n'y congnoissant riens autre chose appartenir à leur service. En quoy néanmoins il a tousjours soigneusement eu l'œil pour entendre ce qui se traiteroit dudit accord et autre chose qui y peust préjudicier.

Quant à l'Angleterre, il fera entendre le peu de profit et commodité qu'apporte jusques icy l'accord naguières fait avecques eulx pour raison du trafficq à l'occasion de la guerre, et que pour cela le prince ne laisse d'en tirer du secours tant d'hommes que de munitions et vivres en paiant.

Dudit jour, XXIIIme may, 1573.

LXXXV. — *Au Roy.* — [25 mai, 1573.]

Middelbourg. — Bruit que l'Angleterre enverrait des vaisseaux au duc. — Siège de Harlem. — Nouvelles du comte Louis, du Palatin.

Sire, Aiant deppesché mon homme devers Vostre Ma[té] le XXII[e] de ce mois, lequel suivant l'ample mémoyre que je luy bailloy vous aura bien particulièrement imformé de tous les affaires de deçà, il me reste maintenant peu de subjet de vous escrire, n'estant survenu depuis ce jour là chose de grande conséquence; seullement j'accuseroy par la présente la deppesche qu'il a pleu à Vostre Ma[té] me faire du quinziesme du présent, à laquelle mondit homme vous aura satisfait, principallement quant au succez de l'armée envoyée pour le secours de Midelbourg, outre ce que mes précceddentes deppesches y avoient assez exactement respondu. Et, à ce que j'ay cejourd'huy entendu de Mons[r] le duc d'Alve, il n'en a aucune nouvelle certaine, sinon qu'il me couvre le retardement de leur retour sur ce qu'ilz ne sont servys du temps et du vent à propos pour ce faire; mais il n'est possible que depuis près d'ung moys qu'ilz se sont rembarquez ilz n'aient eu assez de foys cinq ou six heures propres pour leur voiaige. Aussi, à ce qu'il m'est escript, ce n'est pas là l'encloueure, mais à l'empeschement que leur donnent les ennemyz, qui incessamment les viennent escarmoucher et assaillir jusques au fort de Ramequin où ilz sont comme assiégez, et entend on tous les jours en Anvers force canonnades. Nous verrons en peu de jours ce qui en adviendra, dont j'advertiray aussi tost Vostre Ma[té].

J'ay entendu que en Angleterre il se préparoit dix ou douze vaisseaux pour venir au secours dudit s^r duc; mais ce n'est chose asseurée, ny à laquelle il se fye, et crains bien qu'il ne se puisse rendre maistre de la mer ceste année, quelque soing qu'il y prengne.

Du costé de Harlem les choses y demourent tousjours en mesme estat et m'a dit ledit s^r duc avoir depuis dix jours esté prys ung homme sortant de ladite ville envoyé devers le prince, lequel deppose que là dedans ilz sont environ XIIII ou XV cens estrangiers et VI ou VIII cens habitans portans armes, qui sont fort laz et travaillez, et vouldroient bien capituler, mais que la crainte qu'ilz ont que la foy ne leur soit gardée les retient, qu'ilz ont vivres assez suffizamment, délivrans à chacun soldat une livre de pain par jour et une demye aux femmes, et de pouldres assez peu; mais que à leur myne et contenance estans assailliz vifvement, aiant esté tué beaucoup de leurs hommes, ilz ne se sauroient deffendre et se tiennent pour perduz. A ce qu'il m'a dit, il délibère ce faire si tost qu'il pourra avoir renforcé son filz soit de environ mil ou douze cens espaignolz que rameyne ladite armée de Zélande, ou bien de ceulx qui viennent d'Italie. Et cependant on ne perd le temps à grater et trouver le moien d'avancer quelque chose par les mynes, la pluspart desquelles faillent tousjours. Nous entendrons aussi bien tost ce que fera le s^r de Bossu qui s'est remforcé de environ vingt vaisseaux quy estoient en Anstredam, en délibération de combatre les ennemys et les chasser de la mer de Harlem.

Quant aux deux mil reistres que ledit s^r duc fait venir, ce n'est, à ce qu'il m'a dit, pour aucun advis qu'il ayt que ces ennemys se remuent et remforcent en Allemaigne, mais seullement pour se garder de surprise, estant icy

sur les marches dudit pays, aimant mieulx despendre vingt quatre mil escuz par moys, et vivre pourveu et en seureté. Toutefoys c'est chose mal aisée à croyre que cest esté se puisse passer sans que le comte Ludoviq s'efforce de secourir son frère, et suis adverty que en la Vesfalia il y a quelque remuement de sa part, et que Mandesloo l'assistera encores sans aller au service du Roy de Suède; mais jusques icy le bruyt en a esté plus grand que l'effect, comme je croy qu'il pourra estre encores. Il m'est escript de Spire que le Palatin et le comte de Bische avoient XV cens chevaux prestz et IIII mil arquebuziers, en intention de reprendre les chasteaux que Mons[r] de Lorraine prist l'année passée. Autres dient que l'on craint qu'ilz ne chargent les espaignolz et italiens qui viennent par deçà en leur passaige : de cela Vostre Ma[té] en pourra estre mieux advertie d'ailleurs, mais on atend icy ledit secours dans le X ou XII[me] du prochain.

De Nymègue, ce XXV[me] jour de May, 1573.

LXXXVI. — *Au Roy.* — [28 mai, 1573.]

Siége de Harlem. — La flotte de Middelbourg. — Nouvelles du comte Louis. — Le duc recherche l'alliance de l'Angleterre.

Sire, Je vous ay escript du vingt cinq[me] de ce moys ce qui estoit succeddé ès affaires de deçà depuis le partement de mon homme, accusant la réception de la deppesche qu'il avoit pleu à Vostre Ma[té] me faire du quinziesme préceddent. Ainsi ceste lettre ne sera que pour vous informer de ce qui survient à la journée en ceste guerre, car d'autres particulières négociations je les

veoy mortes pour ceste heure par deçà. Il semble que depuis troys jours l'espérance de la prise de Harlem s'augmente, et que les choses continuent au fil que je vous déclarois m'avoir esté dit par Mons[r] le duc d'Alve, parce qu'il est depuis deulx jours venu nouvelles audit s[r] duc toutes comformes à cela, fondées sur ce que les ennemys, se sentans principallement pressez de pouldres, auroient, avec l'intelligence des leur estans sur leurs navires en la mer de Harlem, fait une saillie d'environ quatre cens hommes et autres IIII cens desditz vaisseaulx qui les debvoient venir rencontrer avec pouldres; à quoy il auroit esté prys garde de si près, et se sont trouvez chargez si vifvement qu'il en est demouré sur la place plus de cent mortz et bien trente prisonniers, lesquelz déclarent la nécessité en laquelle ilz se trouvent; et s'il fault donner quelque foy aux captifz, la ville n'est pas pour durer encores dix ou douze jours, outre que j'entendz qu'il y a de la division entre les bourgeois d'icelle et les soldatz, mesmes qu'un desditz bourgeois seroyt sorty requérant miséricorde pour IIII ou cinq cens de ses compaignons. Sy ainsi est, Vostre Ma[té] peult juger que ce siège n'est pas pour durer encores longuement; mais, congnoissant la façon de procedder de ces gens icy en la publication de leurs nouvelles, je ne me haste de le croyre, estant délibéré de envoier ung homme jusques sur le lieu, qui y voye plus clair. Ledit s[r] duc se promect bien qu'en se rendant maistre de ladite ville, peu d'autres vouldront atendre le siège, congnoissans l'oppiniastreté de laquelle il a proceddé en cestuy cy; mesmes que le prince s'enfuyra ou que aucunes desdites villes, pour moyenner leur accord, le luy remectront entre les mains, et que par ce moien les troubles de deçà ne trayneront plus; mais outre qu'il n'en est encores là,

il est à croyre que plusieurs autres villes qui se trouveront beaucoup plus fortes que ledit Harlem seront pour s'oppiniastrer davantaige si elles ont des hommes, quant ce ne seroit que pour fuyr les exécutions de justice qui se font chacun jour ès villes qu'il a reprises. Il n'est encores riens venu de ce que debvoit exécuter le s^{r} de Bossu en ladite mer de Harlem, ce que chacun est atendant.

Davantaige, Sire, quant au retour de l'armée de Midelbourg on en est tousjours en suspendz et s'en parle fort diversement, tant en Anvers que ailleurs, ainsi qu'il m'est escript, les ungs disans que cinq ou six vaisseaux de ladite armée auroient encores à leur retour esté bruslez, enfoncez et prys, le surplus estant assiégé au pyed du chasteau de Ramequin, lequel les ennemys battent et autres asseurent estre prys. Autres dient que le s^{r} de Beauvais qui y commande, et qui a fait charger toutes les richesses dudit Midelbourg sur ladite armée pour les passer deçà veult entrer en capitulation, offrant de quicter et remectre du tout l'isle de Walcre en leur obéissance et qu'ilz donnent le passaige libre ; en somme que l'on ne sait à quoy s'en rapporter n'en retournant jusques au moindre petit vaisseau, ne homme pour en dire vérité, quelque peine et despense que mectent le gouverneur d'Anvers et le maistre d'hostel dudit s^{r} duc grand commissaire des vivres qui y est pour cest effect. J'espère que tout en ung coup il viendra de bonnes nouvelles tant d'un costé que d'autre. Lesquelles je ferai aussi tost savoir à Vostre Ma^{té}.

Et ne puis quant aux affaires d'Allemaigne vous en dire riens davantaige pour le présent que ce qu'il vous en aura pleu veoir par mes précetddentes deppesches, sinon la continuation des bruytz du remuement du

comte Ludoviq qui se trouverront en fin sans effect, ainsi qu'il est à espérer.

Au surplus, Sire, je ne veulx faillir d'advertir Vostre Ma^té^ comme ledit s^r^ duc a depuis trois jours fait une deppesche à la royne d'Angleterre pour se congratuler avec elle et la comfirmer en leur nouvel accord, luy donnant toutes les asseurances possibles de tenir ce qu'il luy promectra et le faire perpétuellement entretenir par le roy son maistre, l'exortant au surplus de tenir la main à ce que le prince d'Orange son ennemy ne soit aucunement ne assisté de son royaume ne de ses subjetz, comme il a souvente fois esté jusques icy, et que ce faisant il espère avoir bien tost nettoié ce pays des troubles qui y sont et remys les portz en toute liberté et seureté, pour y exercer le trafficq, ainsi qu'il a esté de tout temps, chose qui ne peult tourner qu'à l'utilité et grand proffict de son royaume et desditz pays de deçà, et qu'en fin elle congnoistra qu'elle n'a point de meilleurs et plus seurs amys qu'eulx, l'asseurant que pour les pointz qui demourent en difficulté et à wyder, elle trouvera tousjours sa Ma^té^ catholique et luy si raisonnables que fort facillement une paix et unyon perpétuelle se pourra ensuyvre entre eulx ainsi qu'elle a esté de tout temps.

De Nymègues, ce XXVIIIe may, 1573.

LXXXVII. — *Au Roy.* — [30 mai, 1573.]

Annonce le départ d'un messager porteur d'un mémoire concernant Harlem.

Sire, Depuis ceste deppesche et la retenant pour atendre l'escorte afin qu'elle passast plus seurement, il est venu nouvelles à Monsr le duc d'Alve de la part de

son filz et du camp estant devant Harlem hier au soir, qu'il m'a semblé sur icelles vous pouvoir méritoirement deppescher ce porteur exprès pour les vous faire particulièrement entendre selon ung mémoire et instruction [1] que je luy en ay baillé; et, s'il survient cy après et en peu de jours quelque chose davantaige, soit pour la prise de ladite ville ou autre, si je ne la juge de bien grande conséquence je me contenteray de la faire entendre à Vostre Maté par mes deppesches ordinaires.

De Nymègue, ce XXXme jour de may, 1573.

LXXXVIII. — *Au Roy.* — [2 juin, 1573.]

Siège de Harlem. — Projets de campagne du duc. — Armée de mer et Middelbourg. — Rapports des Pays-Bas avec l'Angleterre.

Sire, depuis le partement de mon homme que j'ay deppesché à Vostre Maté sur l'heureux succez nouvellement advenu ès affaires des troubles de la guerre de deçà du costé de Hollande, sur lequel Monsr le duc d'Alve se promect une prompte et heureuze fin en sesditz affaires, je congnoy à la vérité que cela les advancera grandement, aians lesditz ennemys fait une perte jusque tant de vaisseaux que d'artillerie et des meilleurs hommes qu'ilz eussent qui estoient dedans leurs forts, n'estant aucunement comparuz depuis sur la mer où ilz s'estoient tousjours monstrez estre les plus fortz principallement en petiz vaisseaux, et semble que ceste

[1] Ce mémoire, porté au roi par le messager Caillau, ne se trouve pas dans le manuscrit. Les deux pages où il devait être transcrit sont restées en blanc. Il donnait des détails sur le combat naval du 28 mai, livré dans la mer de Harlem.

dernière deffaicte qu'ilz ont receue leur ayt totallement fait perdre le couraige, n'estant à croyre qu'ilz soient reculez pour mieulx saulter pour avoir eu assez de temps de se fortiffier et résoudre à tout évènement. Toutefois ceulx qui veullent favoriser leur party dient qu'ilz reviendront avec plus de puissance et promptement. Ce pendant la ville de Harlem que l'on jugeoyt se debvoir incontinent rendre après telle routte tient tousjours à l'accoustumée, ceulx de dedans se monstrans plus résoluz que jamais, aians depuis fait exécuter plusieurs de ceulx qui se vouloient rendre et qui demandoient miséricorde, et fait des saillies où ilz se portent vertueusement sans qu'on puisse juger qu'ilz aient besoing d'aucune chose. Outre cela ilz ont deulx jours après ladite routte descouvert troys plateformes qu'ilz ont faites en leur retranchement fait en forme de demye lune, lesquelles battent de tous costez du camp sans que l'on en puisse que malaisément approcher, et semble que l'exécution du bourgeoys sorty les ayt si bien fortiffiez que l'on en tienne l'issue encore pour doubteuse; car ledit s^r duc n'est en aucune volumté de la forcer ne d'y tenter autres assaultz, la voullant avoir par la fain et le temps, encores qu'il passe assez souvent par icy quelques nouvelles compaignies de Wallons qui s'acheminent de ce costé là, qui augmenteront les forces de don Fadriq ; mais telle compaignie arrive là bien complette que peu de temps après se trouve dyminuée de plus d'un tiers tant de maladies que de ceulx qui s'en vont et autres tuez. Ainsi, Sire, je n'en puis que juger, sinon me remectre à vous advertir ordinairement de ce qui y surviendra.

Davantaige Vostre Ma^té entendra, s'il luy plaist, qu'il semble que ledit s^r duc rentre en plus de crainte des re-

muements d'Allemaigne qu'il n'a encores eue, se préparant de toutes choses nécessaires pour son camp, assavoir d'artillerie, de chevaux pour icelle ausquelz il a desja envoyé faire faire monstre, et envoiant don Jehan de Mandosse [1] pour assembler la cavallerie, faisant haster les II mil reistres que je vous ay cydevant escript, de sorte que l'on tient pour certain que incontinent que ces nouveaux Espaignolz seront arrivez, il se mectra en campaigne, qui pourra estre dedans la fin de ce mois, soit pour marcher au-devant de ses ennemys si ilz le voulloient venir trouver, ou bien pour aller assaillir le prince en son pays de conqueste et par autres endroiz, ainsi que je vous ay cidevant escript, laissant à son filz les forces qu'il a toutes entières pour continuer la guerre par luy commencée par delà.

Je ne puis pour ceste heure écrire autre chose à Vostre Ma^té desditz remuemens d'Allemaigne que ce que vous en aura rapporté mondit homme, et que le contiennent les advis que j'en ay euz, lesquelz augmentent avec la saison.

Quant à l'armée de Midelbourg de laquelle on atendoit le retour en Anvers, mon homme n'aura failly de dire à Vostre Ma^té ce qu'il en aura apris à son passaige en ladite ville ; et ay depuis esté adverty que ladite armée se trouvant en bien grande nécessité de vivres et de toutes munitions de guerre, n'aians que du biscuyt et de l'eau, auroyt voulu tenter de forcer le passaige où elle auroit esté conbattue avecques perte de vaisseaulx

[1] Jean de Mendoça, marquis de San German, du conseil de guerre du roi, capitaine général de l'artillerie. Il avait repris Valenciennes en mai 1572 ; il fut nommé gouverneur d'Anvers, et y périt assassiné pendant une aventure galante, le 3 janvier 1574. Cf. *Corresp. de Granvelle*, IV, 191. 231 ; V, 4.

et de plus de cinq ou six cens hommes, le reste contraint de se retirer où elle estoit premièrement à la faveur de Ramequin où ilz sont assiégez ; et y a peu d'apparence qu'ilz en puissent eschapper à leur honneur. Aucuns veullent dire que depuis le partement de ladite armée et la saillie du s[r] de Beauvais dudit Midelbourg, ceulx de la ville se seroient accommodez avecques les Flessinguoys : dont ny de l'ung ny de l'autre nous n'avons encores aucune certitude, que je remectroy à faire entendre à Vostre Ma[té] après l'avoir eue.

Cependant je vous diray, Sire, que ce nouvel accord fait avec l'Angleterre proficte fort peu à ce pays, le pas de Flessingues et autres portz estans fermez ; et ay esté adverty que quelques commissaires ont esté envoyez dudit Angleterre devers le prince, pour obtenir permission de pouvoir passer quatre vaisseaux à la foys devant ledit Flessingues, ce que je ne say s'il leur accordera.

De Nymègue, ce II[e] juing, 1573.

LXXXIX. — *Au Roy.* — [7 juin, 1573.]

Siège de Harlem. — Middelbourg ravitaillée. — Relations avec l'Angleterre. — Nouvelles d'Allemagne, levées du comte Louis. — Le duc d'Albe connaît l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne.

Sire, Je vous ay escript du II[e] de ce mois ce qui estoit survenu ès affaires de deçà depuis le partement de mon homme. Maintenant Vostre Ma[té] entendra, s'il luy plaist, par ceste deppesche ce que nous avons de nouveau depuis. En premier lieu, du costé de Hollande la guerre se continue en la longueur acoustumée, et ne veoy poinct, quelque grand avantaige qu'ayt receu Monsieur le duc

d'Alve en la routte de l'armée de mer de ses ennemys, que ceulx de la ville perdent le cœur, bien qu'ilz aient faulte de vivres et de pouldres, à ce que m'a dit encores cejourd'huy ledit s[r] duc, lequel espère tousjours d'en avoir bien tost la raison, non par assault et par force, ainsi que j'escripvois à Vostre Ma[té], s'il n'y veoyt son party bien certain, mais par le temps et la fain. De sorte qu'il est à craindre que ce moien ne soit plus long qu'il ne vouldroyt. Il m'a asseuré que sesditz ennemys ne pensent plus de ce costé là à s'armer par mer, aians, outre les XXII vaisseaux prys, perdu bien autant d'autres qui ont esté enfonsez et ont donné au travers. Davantaige que toutes les villes d'autour de ladite mer n'avoient après ladite routte voullu recepvoir ung seul vaisseaux non pas ung seul homme du prince, faisant son compte qu'elles ne font que atendre la fin de Harlem pour se remectre en ses mains et en obéissance, dont il dit avoir de bons advis; nous verrons ce qui en réussira; mais je n'ay pas oppinion de veoir advenir cela de tout ce mois, parceque ceste ville estoit la plus faible de toutes et que ceulx qui sont dedans ne font aucune contenance d'avoir nécessité. Puis après ceulx de dedans sont encores venuz coupper une digue depuis deulx jours tout auprès d'Anstredan qui incommodera le passaige des vivres du camp, s'ilz le savent mieulx garder qu'ilz n'ont fait les autres. Le s[r] de Bossu y estoit retourné pour les en chasser; par ma première Vostre Ma[té] saura ce qu'il y a fait.

Du costé de Zélande le retour de l'armée de mer est tousjours atendu, et se comfirme en Anvers et Bergues la perte que je vous escripvois qu'elle a receue, laquelle on lymite à huict vaisseaux, assavoir quatre bruslez et quatre emenez à Flessingues : mais, à ce que m'a dit le-

dit s[r] duc, ce ne sont que bruitz faulx, et s'asseure qu'elle sera cejourd'huy ou demain de retour avec ce vent, aiant son séjour assez proficté en ce que, durant qu'elle a esté arrestée à escarmoucher par lesditz ennemys, on les a si bien divertiz que du costé de Zutbevelant et Goess où il y avoit ung bon magazin de bledz, la ville de Midelbourg a esté secourue et munye pour longtemps.

La retraite qu'a faite Montgonmery de vostre royaume ne luy est sans soubson, et qu'il ne vienne secourir le Prince[1]. Toutefois l'advis qu'il a qu'il s'est désarmé, et l'amitié nouvelle de l'Angleterre l'asseurent quelque peu ce que, ainsy que j'ay entendu, les Flessinguois ne se sont voullu aucunement accorder de donner passaige aux vaisseaux anglois pour le trafficq.

Sire, si ledit s[r] duc est en doubte de ce costé là, il l'est encores plus d'Allemaigne, où, à ce qu'il m'a maintenant comfessé, grandes levées se font de toutes partz et de princes particuliers, sans qu'on puisse encores descouvrir où ilz doivent tomber, ne contre qui elles se font. En tout évènement il se pourveoyt, ainsi que j'ay naguières escript à Vostre Ma[té], de faire en toute dilligence remforcer ses compaignies de Wallons; aussy atend il dedans le vingt ou vingt cinquiesme de ce moys son remfort d'Italie, et lors ou peu après je croy qu'il se mectra en campaigne. Les bruitz du comte Ludoviq continuent, et qu'il doibt marcher pour tout ce mois; mesmes j'en ay esté asseuré par ung marchant venant de

[1] Montgommery resta en Angleterre après son retour de La Rochelle, et négocia avec l'ambassadeur La Mothe Fénelon pour obtenir, avec sa grâce, le droit de revenir en France : *Corresp. de La Mothe Fénelon*, v, 384. 428. 462. 466. 467 ; il se retira à Jersey, en décembre 1573, d'où il passa en France.

Francfort; néanmoins je me remectray à ce qui en sera.

Au surplus, Sire, ledit s^r duc, aiant jeudy dernier eu advis de l'élection de Monseigneur au royaume de Pollongne[1], ne faillyt de s'en conjoyr et congratuler avecques moy, m'aiant dès le jour mesmes envoyé visiter par ung secrétaire d'estat pour cest effect : ce que je ne luy ay voullu comfirmer, n'en ayant riens de Vostre Ma^té, mais bien luy ay dit que l'on me l'asseuroit d'Allemaigne. Sur ce il ne parle que en termes généraulx, espérant que telle heureuze élection tombera au bien et proficl de la chrestienté, et sera autant d'accroissement et comfirmation d'amytié pour le roy son maistre, lequel a tousjours eu une particulière affection à mondit seigneur. J'atendray ce qu'il plaira à Vostre Ma^té me commander pour luy en parler plus ouvertement.

De Nymègue, ce VIIe Juing, 1573.

XC. — *Au Roy.* — [11 juin, 1573.]

Passage à Nimègue d'un comte polonais qui porte au duc d'Anjou la dépêche de l'élection. — Siège de Harlem. — Les Gueux dans le Zuiderzée. — Middelbourg ravitaillée. — Deux hommes apportant un courrier de France à Mondoucet ont été tués par les Gueux, les paquets ont été volés.

Sire, Depuis la dernière lettre que je Vous ay escripte du VIIe de ce mois, qui estoit assez ample de toutes occurences de deçà, il arriva le lendemain au soir en ce lieu ung comte de Polongne nommé Stanislaus[2], lequel

[1] Sigismond Auguste était mort le 7 juillet 1572; le duc d'Anjou fut élu le 8 mai 1573. Voir l'ouvrage de M. de Noailles : *Henri de Valois et la Pologne.*

[2] Le comte Stanislas Kriski, Castellan de Radziciow ; il faisait partie de la députation envoyée auprès du duc d'Anjou pour lui

m'envoya visiter par l'ung de ses gens, et puis je le feuz veoir secrètement, parcequ'il désiroit n'estre congneu icy pour tel qu'il estoit pour les raisons et occasions qu'il vous pourra faire entendre. Il est, à ce qu'il m'a dit, depputé de tous les électeurs dudit royaume pour porter à Monseigneur la deppesche de ladite élection, et fait son compte, après avoir baisé les mains de Voz Ma[tez], de l'aller trouver là part qu'il sera. Je ne m'estandray davantaige là dessus, seullement je vous diray qu'il a esté arresté ici environ trois jours pour avoir son passeport, afin d'entendre quel il estoit et n'ai manqué de mon costé à l'assister soulz main de tout ce qu'il m'a esté possible. Il m'a comfirmé avoir seurement entendu, passant par l'Allemaigne, que plusieurs particuliers font levées de gens de guerre, mais qu'on ne peult encore descouvrir à quelle fin, si est ce que la saison qui s'en va bien avancée fera que telle chose ne se pourra longuement celler.

Sire, ce qui s'est passé en Hollande depuis ma dernière est que ceulx de Harlem se trouvans en grande nécescité et n'aians plus aucuns grains que pour cinq ou six jours, ainsi que M. le duc d'Alve a eu advis, ont voullu mectre bon nombre de femmes et enffans dehors à la faveur de quelques arquebuziers qu'ilz feroient sortir à leur queue, ce que don Fadriq ne voulloit permectre, les faisant repoulser dedans à coups d'harquebuze, où il en fut tué quelques unes, et avoit esté commandé de mectre le reste en pièces si elles ne se fussent

apporter le diplôme de son élection. Il s'embarqua sur la Baltique avec le sieur de Lansac, et, d'après ce que nous apprend Mondoucet, arriva à destination. Dans son *Histoire générale de Pologne*, Solignac prétend (v, 351, note) qu'il fut arrêté au passage du Sund, et dut retourner en Pologne.

retirées. Ainsi tant plustost en aura on la raison qu'en espère ledit s^r duc, si ce n'est que le prince d'Orange exécute ce qu'il mandoit à ceulx de ladite ville par ung messager qui a esté prys, qui est, à ce que j'ay seu, qu'il leur promectoit en foy de prince et à peine d'estre à jamais estimé indigne d'en porter le nom, que dedans la fin de ceste sepmaine où nous sommes il leur donneroit secours de toutes choses nécessaires, ou que luy et toutes ses forces y perdroient la vye; et que, où il ne le pouroit exécuter, qu'au moins le moien de sortir de là dedans et habandonner la place leur seroit donné si aisé et facille qu'ilz se pourroient bien seurement retirer; partant qu'il les prioit avoir patience et ne perdre le bon couraige qu'ilz ont eu depuis si longtemps. Ledit prince, aiant assemblé ses forces et plus de gens qu'il a peu, a environ quatre mil hommes en son camp là auprès, et dit on qu'il fait dessing avec une saillie de ceulx de la ville d'y exécuter quelque chose, mais, outre que ce sont gueulx, les fortz et trenchées qui sont sur toutes les advenues les en empescheront bien.

Davantage, Sire, l'armée desditz ennemys qui estoit en la Zuidrezée devant Anstredan s'est grandement remforcée depuis naguières pour tousjours favoriser leurs gens qu'ilz ont mys en terre pour coupper ceste digue[1] dont ma dernière faisoit mention, laquelle ilz ont tellement fortiffyée, pourveu d'hommes, vivres, artillerye et de toutes autres choses nécessaires, qu'il est bien mal aisé d'en approcher; et continuent à la garder et si fortiffier de plus en plus, si bien que ledit s^r duc est entré en crainte qu'elle ne soit cause de faire bien tost pattir

[1] Le Diemer, digue qui séparait le Zuiderzée de la mer de Harlem.

son armée selon ce commencement, et y peult ung simple courrier maintenant difficillement passer. Le s[r] de Bossu n'y a encores riens fait et se donne icy toute la presse que l'on peult pour y envoyer des gens pour le forcer. Car le camp est si foible et séparé à la garde de tant de fortz et de digues, que, si on l'afoiblissoit davantaige, ledit prince pouroit avoir moien d'exécuter plus aisément son entreprise. Cependant ladite armée de mer ne laisse d'escarmoucher et courrir jusques au port dudit Anstredan, où ilz ont depuis deux jours prys la plus belle grande et mieux armée galère qui y fust, dont ledit s[r] duc est bien fasché. Voilà, Sire, comme les recyproques avantages que chacun reçoyt à son tour font juger de la longueur de ceste guerre, s'il ne plaist à Dieu d'y pourveoir d'autre façon.

Quant à l'autre armée de Zélande l'on m'a asseuré icy que environ trente vaisseaux estoient passez le danger et jusques à Derneuze en Flandres pour retourner en Anvers, d'où toutefois l'on ne m'en escript riens, sinon qu'il y a eu grand combat ; si ainsi est nous saurons bien tost la vérité de tout, mais c'est chose bien certaine que Midelbourg a esté encores secouru de six navyres chargez de bledz et autres munitions qui estoient prestes en la ville de Goess par le moien que j'ay dernièrement escript à Vostre Ma[té].

Au surplus, Sire, le secours qui vient d'Italie ne peult estre icy que environ la fin de ce mois, lequel ledit s[r] duc fait son compte d'emploier selon le succez qu'il aura de la ville de Harlem. Et quant au nouveau régiment d'allemans qu'ameyne ung Fouquère [1], aux creues pour

[1] Carlos Fugger ; cf. *Corresp. de Granvelle,* qui écrit de Naples, le 11 juin 1573 : « De Augusta escriven que levantan por Flan-

remplir les vieulx et aux levées de wallons, la nécessité d'argent les retarde comme en semblable les II mil reistres desquelz, à ce qu'on peult juger, on n'a encores point de haste. De Nymègue, ce XIe Juing, 1573.

Sire, sur la closture de ceste deppesche je me suis trouvé le plus enuyé du monde, ayant eu advis de la mort de mes deulx hommes qu'il plaisoit à Vostre Ma^té me renvoyer, lesquelz ont esté tuez par les gueulx entre Hostrate[1] et Bos le duc avec deulx espaignolz, leurs brevetz et pacquetz prys et vollez avec tout ce qu'ilz m'apportoient : qui m'a fait redeppescher incontinent ce porteur exprès, lequel vous en rendra compte et de la poursuite que j'en faiz, ensemble de toutes autres particularitez des affaires de deçà, desquelles je ne m'estandray. Dudit jour, XIe Juing, 1573.

XCI. — *Au Roy.* — [14 juin, 1573.]

Le duc d'Albe fait une enquête sur l'assassinat des courriers de France. — Opérations militaires en Hollande. — Rassemblements en Allemagne. — Sentiments des Espagnols sur l'élection de Pologne et les évènements de France.

Sire, La deppesche que j'ay faite à Vostre Ma^té de l'unziesme de ce mois, qu'a emportée mon homme que j'ay fait monter à cheval sur l'inconvénient advenu à mes

dres tres regimentos de infanteria alemana, y que uno de los coroneles es Carlos Fuocer. » *Corresp. de Granvelle*, IV, 569.

[1] Dans sa *Description de tous les Pays-Bas*, 1625, Guicciardin écrit Hoochstrate ; aujourd'hui Hoogstraten, au nord de la province d'Anvers. Bern. de Mendoça reconnait que le chemin d'Anvers à Nimègue n'était pas sûr ; il fallait une grosse escorte à cause des courses que faisaient les Gueux sortant de Languestrate et de Bommel, « pour picorer et battre l'estrade par les chemins ». *Comm.*, f° 201 v°.

gens qui me venoient trouver, vous aura particulièrement imformé de l'estat de tous les affaires de deçà et de tout ce qu'il aura peu recueillir à son passaige d'Anvers et de Bruxelles : maintenant je vous diray que m'estant plainct à Monsr le duc d'Alve de ceste vollerie, laquelle on présuppose avoir esté exécutée par ceulx du villaige où estoit la poste, il me remect devant les yeux qu'ilz ne pardonnent pas aux siens, mesmes en aiant esté tué deulx avec eulx, mais qu'il avoit escript et commandé au gouverneur de Bos le duc et autres lieux de là autour d'en faire une très dilligente recherche pour en faire faire justice, et mesmes, si on ne trouve les coulpables, de s'en prendre générallement à tout ledit villaige jusques à les menasser du feu. Et véritablement, Sire, je congnoys qu'il en est très marry, mais ce n'est paiement, et avois tousjours crainct un tel inconvénient pour le mauvais ordre que je veoy à la seureté de ce chemin. Jusques icy je n'ay peu riens recouvrer et ay deulx hommes après, m'estant escript que celluy que j'avois premièrement deppesché devers Vostre Maté n'est encores mort.

Quant à ce qui est survenu depuis en ceste guerre il semble, à veoir ce qui y advient, qu'elle soit pour durer plus longuement que l'espérance et le discours dudit sieur duc ne le promectent, ceulx de la ville de Harlem ne se monstrans si nécessiteulx que l'on les fait, bien que icelluy sieur duc m'ait asseuré qu'ilz n'avoient plus vivres que pour ceste sepmaine, et qu'en fin les soldatz et les habitants entreront en quelque division. Je croy bien qu'il en soit quelque chose et que lesditz soldatz ne soient contans du prince, comme il dit l'avoir veu par une lettre qu'ilz luy escripvoient, contenant qu'ilz avoient fait pour luy ce que les plus loyaux subjetz pouvoient faire pour leur Roy et prince : à quoy il n'avoit eu aucun

esgard, ne les aiant secouruz comme il leur avoit promis, et qu'il ne failloit point qu'ilz atendissent aucune miséricorde de leurs ennemys, mais qu'il n'estoit possible qu'il n'en eschappast quelqu'un d'entre eulx, lequel luy demanderoit la raison de sa promesse et auroit la vengeance de leur mort. Nous verrons ce qui en adviendra; mais ledit prince est desjà entré bien avant en ung bon moien de les secourir s'il le peult conserver, s'estans ses gens saisiz de la digue que je vous ay cy devant escripte, laquelle ilz ont merveilleusement fortiffiée et si bien qu'on désespère de la reprendre si tost. Depuis troys jours ilz en ont encores pris une autre, et la principalle, qui va d'Utreq à Anstredam où neuf enseignes des leur se sont venues jecter et tiennent maintenant tous les passaiges si bien cloz que l'armée est autant ou plus assiégée que n'est la ville, parce qu'il n'est plus possible d'y mener aucuns vivres ne secours par eau ne par terre sans parler à eulx y aiant près de III mil hommes soubz quinze enseignes à la garde desdites deulx digues; et n'estoit que la ville d'Anstredam administre ce qu'elle peult pour secourir ledit camp de vivres, je ne say ce qu'il pourroit faire ne quel party il prendroit, et est encores à craindre que ledit prince n'exécute quelque chose de son costé ainsi que je vous escripvois. Vostre Ma[té] considérera, s'il luy plaist, que cecy ne peult longuement durer, estant ledit Anstredan mesmes assiégé de l'armée de mer desditz ennemys et du passaige d'Enckuisen, d'ung costé, et de la prise de ces deulx digues, de l'autre. Sur ceste affaire, qui est de grande importance, ledit sieur duc fait venir icy les soldatz nouvellement revenuz des Zelandes avec le sieur de Beauvais qui peuvent estre environ mil, et a envoyé dilligenter autres mil des Espaignolz qui viennent d'Italie pour

s'acheminer à cheval, par eau ou autrement, le plus tost qu'ilz pourront, se délibérant cela veuu avecques quelques compaignies de wallons qui marchent, de envoier assaillir lesditz passaiges et faire tout son effect pour les rendre libres, dont, quelque espérance qu'on ayt de les enporter, je ne veoy encores l'exécution si prompte que le besoing le pourra requérir.

Je ne diray riens à Vostre Ma^té du retour de ladite armée de Zélande ne du succez de son voiaige, pour ce que mon dit homme vous aura amplement imformé de la vérité, sinon que ledit sieur de Beauvais est cejourd'huy arrivé en ce lieu, auquel ou au s^r d'Hierge j'estime que l'on donnera la charge de la prise desdites digues.

Du costé d'Allemaigne il semble que les choses y soient plus quiettes que les bruitz ne l'ont porté jusques icy. Toutefois ledit sieur duc eut hier advis, à ce que j'ay entendu, qu'au pays du duc de Clèves, de Juliers et icy autour le long du Rhin il s'y assembloyt des gens de cheval et de pyed, où il a deppesché quelques ungs des siens pour descouvrir ce qui en sera.

Au surplus, Sire, depuis ceste nouvelle élection du roy de Pollongne, laquelle ne se peult icy bonnement digérer par les Espaignolz, il se parle plus ouvertement qu'il se traicte quelque accord avec voz rebelles que l'on ne faisoit auparavant; et est à la la vérité ce qu'ilz craignent le plus selon les discours qu'ilz en font, dont toutefoys ledit s^r duc ne m'a aucunement parlé; mais j'asseure bien ceulx qui tiennent ce langaige que Vostre Ma^té fera tousjours ce qui apartiendra au bien de la chrestienté et de son royaume en général, sans entrer plus avant; et, si ledit s^r duc m'en mect en propoz, je le remectray à l'advis que j'en auray de Vostre Ma^té.

De Nymègue, ce XIIIIe Juing, 1573.

XCII. — *Au Roy.* — [19 juin, 1573.]

L'enquête sur le meurtre des courriers. — Siège de Harlem. — Nouvelles de Zélande. — Inquiétudes des Espagnols causées par les nouvelles de France. — L'accord avec le Prince sous la médiation de l'Empereur.

Sire, Me voiant pour ceste heure libre de toutes négociations particulières consernans vostre service, mes deppesches ordinaires ne sont faites à autre fin que pour continuellement advertir Vostre Ma^té^ des succez et affaires de la guerre de deçà. En quoy je continueray à vous faire entendre ce qui si passe sans obmectre riens de ce qui viendra à ma congnoissance. Par ma dernière du XIIIIe de ce moys, et préceddemment par mon homme, Vostre Ma^té^ aura entendu la dilligence que je faisois pour avoir la raison de la vollerie advenue à mes deux hommes, laquelle je crains en fin demourera vaine, et que le tout sera tombé entre les mains des ennemys, dont toutefois je ne puis encores riens asseurer.

Je recommence tousjours à vous parler de ce siège de Harlem, sur lequel véritablement consistent tous les jugemens que l'on sauroit faire de ceste guerre. Car si les ennemys se deffendent encores quelques deux mois, ainsi qu'il y a apparence qu'ilz peuvent faire et qu'ilz ont fait durant six mois passez, il est certain que l'hiver leur donnera quelque relàche, et par ce moien les affaires yront en une très grande longueur ; ou au contraire s'ilz sont prys et aiant le prince mys là dedans les meilleurs hommes de guerre qu'il ayt, les autres villes seront pour perdre couraige et se laisser aller à l'obéis-

sance qu'ilz doibvent. Aucuns murmurent qu'il seroit entré en ladite ville quelque secours de deux ou trois petites barques, mais ce n'est chose asseurée et n'en croys riens, encores que le s^r de Bossu ayt retiré son armée de la mer de Harlem pour aller à Anstredam et à l'expugnation des digues prises, aiant laissé la garde du passage aux fortz faitz à l'embouscheure de la Rivière, outre que le mauvais ordre qui est au camp et en estans les forces séparées en beaucoup d'endroiz, ainsi que j'ay escript à Vostre Ma^té, cela pourroit bien estre cause qu'on n'y auroit prys garde de si près, joinct que tout le fait est réduyt maintenant à chasser les ennemys desdites digues : ce que l'on a voullu tenter par deulx fois avec honte et perte, y estans mortz quatre cappitaines wallons et bon nombre de soldatz. Toutes choses se préparent pour les aller assaillir plus vifvement, mais le trop de loisir que l'on leur donne de se fortiffier, pourveoir et munir de toutes choses pourra estre cause qu'on n'en aura si aisément la raison, parce qu'il fault atendre le secours d'Italie, qui ne sera icy que le XXIIII ou XXVme de ce moys. Duquel, à ce que j'entendz, on y enverra mil ou douze cent soldatz, y aiant desjà fait marcher environ IIII ou V cens soldatz de ceulx revenuz de Zélande, et puis des compaignies nouvelles de wallons. Davantaige le s^r de Noircarmes s'acheminera du camp avec autres cinq ou six cens soldatz pour de l'autre costé faire ce qu'il pourra. Cependant et durant ceste nécessité la ville d'Anstredam administre au camp de ses vivres et provisions, aiant fait entendre à Monsr le duc d'Alve qu'il ne se donne aucune pène pour troys sepmaines ou ung moys de la prise desditz passaiges, et qu'ilz ont bien moien de satisfaire à ce deffault durant ledit temps. Nous verrons ce qui si fera, dont je ne fau-

dray d'advertir Vostre Ma^{té}, mais si lesditz ennemys se peuvent conserver èsdites digues, je ne say quel party on prendra pour secourir l'armée, car le prince qui est de l'autre costé ne sera aussi pour s'endormir.

Quant à la Zélande on renouvelle en Anvers de tout équipaige et d'autres vivres l'armée qui en est nouvellement retournée pour la conduite de laquelle le s^{r} de Beauvais partira d'icy dans deux jours, et parce qu'elle ne pourra estre si tost preste, il fera ung tour en sa maison. Mon homme que j'ay naguières renvoyé devers Vostre Ma^{té} vous aura discouru le succez du retour de ladite armée et ce que les ennemys ont exécuté à Armuyden et Midelbourg depuis son partement.

Sire, par madite dernière j'advertissois Vostre Ma^{té} de la crainte en laquelle ces gens icy entrent que les trouppes de vostre royaume ne se pacifient, et, comme je vous disois, ceste nouvelle élection de Polongne les y ameyne, se doubtans bien que, si ainsi advient, la feste de deçà ne se passera pas sans que quelque huguenot ne s'y trouve, et bien que par toutes bonnes démonstrations et effetz ilz se puissent justement asseurer de Vostre Ma^{té}, néanmoins ilz craignent tant que quelques françois ne mectent le pyed dedans Flessingues et Enckuisen pour l'importance dont lesdites places sont à tout ce pays, qu'ilz aideroient voluntiers à nourrir et fomanter le feu qui est en Vostre Royaume. Ledit s^{r} duc ne m'a en riens touché de ce propos, mais par les discours de ceulx qui l'approchent, il n'est pas exempt de ceste mesme peur.

Depuis ladite nouvelle élection j'entendz que l'empereur remect les fers au feu de l'accord de ceste guerre dont il a tant esté parlé, aiant seu d'ung personnaige que l'évesque de Liège avoit dit assez publicquement

que l'archevesque de Collongne debvoit passer en Espaigne pour cest effect, y estant poulcé de sa Ma^té impérialle et des princes d'Allemaigne, ce qu'il avoit entendu de ses propres oreilles. Autres m'ont dit que ledit archevesque de Collongne et celluy de Trièves se debvoient trouver en Liège pour comuniquer sur cela avec le duc de Medine. A quoy je ne faudray d'avoir l'œil pour soigneusement advertir vostre Ma^té de ce que j'en entendray.

De Nymègue, ce XIX juing, 1573.

XCIII. — *Au Roy.* — [22 juin, 1573.]

Les papiers volés aux courriers ont été portés au prince d'Orange. Siège de Harlem : renforts envoyés par le Duc. — Nouvelles de Zélande ; bruit de l'arrivée de Montgommery à Flessingue.— Nouvelles d'Allemagne ; l'accord avec le Prince.

Sire, Je commenceray à vous dire par ceste deppesche que depuis ma dernière du XIXme de ce mois, j'ay seu d'ung prisonnier retourné des mains des ennemys que tous les pacquetz et papiers que m'apportoient mes gens qui ont esté tuez et vollez avoient esté portez au prince d'Orange, lequel avoit donné quarante escuz à celluy qui les luy porta; et adjoutoit que ledit prince disoit estre bien aise de les avoir, ce qui m'a encores cejourdhuy esté comfirmé par Monsr le duc d'Alve. Ainsi il n'en fault plus riens espérer, sinon la vengeance généralle que ledit s^r duc en fera et de tous les maulx que luy et ce pays reçoyvent ordinairement de ceste sédicieuse guerre; laquelle, ainsi que j'ay assez souvent escript à Vostre Ma^té, n'est pour se termyner si tost que

ledit s[r] duc le discourt et espère; car, bien qu'il treuve la ville de Harlem pour très nécessiteuse et pressée de toutes choses, si que se veult il plus amuser à l'avoir par la fain et le temps, son dessing estant réduyt à y esprouver ung autre foys ce que y pourra la force, s'estant en fin résolu avec l'advis de son filz de faire nouvelle batterie d'un autre costé pour à l'instant la faire vifvement assaillir : en quoy il yra du temps, et Dieu vueille qu'il réussice mieux qu'il n'a fait par cy devant; ce qui est à espérer pour estre le camp remforcé depuis huict jours d'environ III mil hommes, qui, ainsi que le contenoit ma précеddente, estoient hastez pour l'expugnation des digues et passaiges pris par lesditz ennemys : assavoir de mil ou douze cens wallons, mil espaignolz venuz du secours d'Italie et environ huict cens autres de ceulx qui sont retournez de Zélande, lesquelz sont tous passez par icy. Lesditz ennemys, ou se sentans trop foibles pour résister à la force que l'on leur préparoit, ou aians autre dessing ou entreprise, ont habandonné la dernière et principalle digue qu'ilz avoient prise; de sorte qu'encores qu'ilz en tiennent une autre, le chemin et advenue à Anstredan et au camp ne laisse d'estre du tout libre et seur. Ce sont de leurs levées de bouclier acoustumées qui ont la plus belle apparence du monde, mais ilz ne s'en savent prévalloir, et croy que ledit prince fera aussi peu de son costé, quelque bruyt qui ayt couru qu'il se soit mis en campagne et ayt assemblé ses forces pour secourir sa ville.

Du costé de Zellande on continue de remectre en nouvel équipaige les vaisseaux dernièrement retournez avec le s[r] de Beauvais, afin de les faire partir le plus promptement que faire ce pourra, pourceque, quelque secours de grains et munitions qu'ayt cy devant eu la

ville de Midelbourg, elle ne laisse de se trouver maintenant en misère et nécessité, ayant la plus grande part desditz vivres esté consommez au séjour que par force ladite armée a faite sur le lieu; et par personaige qui en est nouvellement retourné j'entendz qu'elle ne pouvoit estre munye pour plus d'ung mois; outre qu'il n'y a maison où il ne se meure ordinairement quelqu'un de maladie et pauvreté. Depuis trois jours il s'est eslevé une nouvelle en Anvers et Bruxelles qu'il estoit arrivé à Flessingues dix huict ou vingt vaisseaulx que l'on tenoit estre de l'armée de Mongonmery; j'estime que ce sera chose faulce, au moins icy n'en fait on aucun semblant, et, parce qu'on tient qu'ilz sont passez devant Calais, Vostre Ma^té^ en pourra avoir esté mieulx advertye.

Quant à l'Allemaigne on m'escript que le comte Ludoviq continue en ses menées et pratiques et qu'il est pour avoir bon nombre de cavallerie et imfanterie. Toutefoys l'on croyt que le bruyt en sera beaucoup plus grand que l'effect, ainsi qu'il a esté jusques à présent. On ne peult plus guères tarder de veoyr ce qui en sera.

Au reste, Sire, Vostre Ma^té^ aura veu les deulx pointz contenuz en chiffre par madite dernière, sur le premier desquelz je n'ay riens davantaige à vous dire sinon que ledit s^r^ duc ne m'en a depuis entamé aucun propos, et atendray vostre commandement là dessus pour y respondre s'il y eschet; et quant à l'autre il me semble que je ne veoy les voluntez des Espaignolz ny mesmes celle dudit s^r^ duc aucunement disposée de prester l'oreille à cest accord, sur quoy je ne me repose poinct tant que je ne mecte toute pène d'entendre ce qui se négociera.

De Nymègue, ce XXII juing, 1573.

XCIV. — *Au Roy.* — [26 juin, 1573.]

Mondoucet annonce l'élection de Pologne au duc d'Albe. — Inquiétudes du Duc au sujet de la pacification des troubles de France; offre de venir combattre les Huguenots. — Forces du duc en Hollande; situation de Harlem. — Le comte Louis en Allemagne, ses projets. — Nouvelles de Middelbourg et de Flessingue. — L'Empereur négocie l'accord du Prince.

Sire, Hier arriva mon homme que j'avois dernièrement deppesché devers Vostre Ma^té^ sur la perte de mes gens et des deppesches qui m'apportoient, qu'il vous a pleu me renvoier sur la fortune advenue au roy de Pollongne, laquelle Monsr le duc d'Alve avoit desjà entendue, ainsi que je congneuz sur le soir que je le feuz veoir pour autre occasion, et estoit desjà imformé de la vérité qu'il a pleu à Vostre M^té^ m'escripre, laquelle je luy comfirmay. Sur ce nous entrasmes en divers propos, et le premier fut qu'il me dist avoir entendu pour certain qu'il se traitoit de paix et accord avec voz rebelles, et qu'à Paris et beaucoup d'autres villes on la tenoit desjà pour résolue. Sur quoy je luy remonstray que l'on en estoit bien esloigné, la guerre et l'expédition de la Rochelle se continuant tousjours avec plus de furie que l'on n'avoit acoustumé, ainsi qu'il apparoissoit par le péril où s'estoit trouvé ledit roy de Pollongne, lequel j'estimois en vouldroit avoir la vengeance; toutefois que je n'en avoys riens de certain. A celà ledit s^r^ duc, monstrant qu'il en avoit crainte, me commença à dire et protester que le plus grand désir qu'il avoit en ce monde, après celluy de termyner les affaires de deçà, estoit d'aller luy mesme en personne servir et secourir Vostre Ma^té^ avec une bonne trouppe de quatre ou cinq mil harquebuziers espaignolz, desquelz il ne seroit

que collonnel, et vouldroit ayder à remectre le repos en vostre royaume, pour delà passer en sa maison en Espaigne. Je ne failliz de l'asseurer que l'espérance ne manquait point à Vos Ma^{tez} d'avoir pour le moins aussy tost achevé que luy, et qu'on y mectoit bonne peine de tous costez. A cela il me compta qu'il s'en va faire tout son effort pour emporter ceste place de laquelle il espère bien tost avoir la fin et que dix ou douze autres villes branslent soulz sa prise, desquelles aucunes avoient desjà envoyé secrètement devers luy, et qu'il chargera le païs de Hollande de tant de gens de guerre et de tous costez qu'il ne le pourra supporter, ny le prince résister à telles forces.

Véritablement, Sire, Je veoy qu'en peu de jours et dedans le XVme ou XXme du prochain, il aura bien près de XXX mil hommes de pyed ensemble, estans encores cejourd'huy passez par icy environ quatre mil Espaignolz du reste du secours d'Italie, lesquelz il fait acheminer à Utreq. Aussi marchent ceux qui doibvent servir pour remplir les trois régimens d'Allemans, et puis l'autre régiment nouveau, qu'ameine Foucre. D'autre part il luy vient III mil wallons nouveaux, et a fait délivrer argent aux vieux cappitaines desditz wallons pour semblablement remplir leurs compaignies, et, suivant ce que j'ay cy-devant escript à Vostre Ma^{té}, il se délibère de marcher avec une bonne trouppe par ung autre endroit, cependant que son filz exécutera aussi du sien, afin d'avoir plus tost fait; mais il ne se fera riens de ceste entreprise, sinon après l'expugnation de Harlem, à ce qu'il m'a dit, et, comme je le veoy, Vostre Ma^{té} aura veu par mes précéddentes l'estat auquel ladite ville se trouvoit et le dessing que l'on faisoit de la battre d'ung autre costé pour y donner l'assault, ce qui ne se pourra faire de dix

ou douze jours, parce que je croy que l'on atendra ung nouvel atirail de XXIIII pièces d'artillerie qui marche de Mallines et Anvers, et l'on tient qu'ilz meurent de fain, et que dedans ce temps là il faudra qu'elle tombe. L'on m'escript bien qu'ilz se trouvent fort pressez, et pense on au camp que ceulx de dedans ne cherchent que le moien d'en eschapper. Aussy dit on que le prince avec ses forces s'en debvoit hier ou aujourd'hui approcher pour leur tendre la main, ce qu'on atendoit en bonne dévotion, et n'ay pas oppinion, quelque effort qu'il face, qu'il les puisse retirer, parce que tout autour de ladite place on a fait de larges et profondes tranchées, lesquelles sont bien gardées. Or nous verrons en peu de temps ce qui en réussira. Ledit s^r duc faisant compte de marcher en pays veult laisser ses frontières de deçà garnyes de la pluspart de sa cavallerie, et croy que pour le XVe du prochain les II mil reistres du duc de Brumsvick et de l'archevesque de Collongne y seront arrivez pour faire monstre : assavoir ceulx de Brumsvick à Deventer et les autres à Mastriq ; car il désire que s'il arrivoit quelque nouveleté de la part du comte Ludoviq ce pendant qu'il seroit embarqué ailleurs, il trouve quelque teste pour luy respondre. Je ne puis dire à Vostre Ma^té ce que fera ledit comte, mais ledit s^r duc m'a bien comfessé que maintenant (que les passaiges des rivières de deçà sont bouchez) il fait ce qu'il peult pour administrer gens à son frère le prince par le costé d'Emdem. Il m'a esté rapporté par un personnaige venant d'Allemaigne qu'il avoit fait quelque journée avec ung trompette dudit comte, lequel l'avoit asseuré que son maistre marcheroit dedans le mois prochain en ces pays de deçà avec cinq mil chevaulx et bien autant de gens de pyed, mais qu'il ne s'estoit point voullu haster, congnoissant

que Harlem tenoit le duc assez occuppé. Ledit personnaige me dit encores avoir parlé à quelques reistres maistres qui disent debvoir servir le comte palatin et le comte de Bische contre Monsr de Lorraine, et de là passer en France, dont Vostre Ma^té peult estre mieux advertie d'ailleurs.

Sire, Quant est de l'armée que l'on remect sus en Anvers pour la Zellande, elle ne peut estre encore preste de partir de quinze ou vingt jours, tant à l'occasion du radoub et avitaillement des vaisseaux et que plusieurs des mariniers s'en sont fuiz afin de ne retourner, que pour estre le s^r de Beauvais tombé malade d'une fiebvre. Et, à ce qu'il m'est escript, la nécessité doibt bien tost paroistre dedans Midelbourg, outre que j'ay certainement entendu qu'en une escarmouche que si est naguières faite le s^r de Walcre[1] [Wacken] gouverneur de ladite ville a esté tué et plusieurs soldatz, qui fait craindre qu'il n'y advienne une révolte en atendant que ledit s^r de Beauvais y soit. Le bruyt de la descente de Montgonmery que j'escripvois à Vostre Ma^té continue en Anvers, qui est faux, comme je croy, parce que ledit s^r duc n'en a point de nouvelles. Et j'ay seu qu'il tient ordinairement un espion près dudit Mongonmery pour entendre de ses dessings, qui ne luy en mande riens. Il y a quelque temps qu'il luy donna advis que le prince faisoit négocier avec luy pour le venir secourir. Ce qu'il n'avoit voullu accor-

[1] Antoine de Bourgogne, sieur de Wacken, fils illégitime du grand bâtard de Bourgogne, vice-amiral de la mer et gouverneur de Zélande, avait été tué le 21 juin sur la digue, entre Rammekens et Middelbourg. Quelques vaisseaux légers avaient passé devant Rammekens, et avaient pris à Middelbourg quelques vaisseaux chargés de sel ; ce fut en les repoussant que Wacken succomba. Cf. Meteren, f° 92, v°.

der, bien qu'il luy envoyroit son filz avecque quelques trouppes. Je ne say si cela fut ainsi résolu, depuis ledit sr duc n'en a eu autre chose.

Au reste, Sire, J'ay esté adverty que l'empereur, continuant en la volunté d'accorder les troubles de deçà, il debvoit bientost envoier ung sien conseiller principal nommé Cliffe devers le roi catholique pour en traiter, et encores quelques autres personnages devers ledit sr duc et ledit prince, ce que je n'ai voullu différer de vous écrire, encores que Vostre Maté en puisse estre advertye par le sr de Vulcob ; à quoy et à toutes autres choses j'auray le soing requis.

De Nymègue, ce XXVIme jour de juing, 1573.

XCV. — *Au Roy.* — [30 juin, 1573.]

Encore le vol des dépèches. — L'élection de Pologne. — Siège de Harlem. — Levées en Allemagne : nouvelles du comte Louis. — Middelbourg ; pas de nouvelles certaines de Montgommery.

Sire, Ma deppesche du XXVIme de ce mois contenoit plusieurs particularitez, tant de ce qui se passe ès affaires de deçà et autres endroiz desquelz je puis avoir advis, que des propoz et discours que j'euz le mesme jour avec Monsr le duc d'Alve, le tout estant de la conséquence que Vostre Maté peult bien considérer, et dont par la présente je ne feray aucune répétition pour ne vous ennuyer de redites; seullement j'accuseray la réception de la deppesche qu'il vous a pleu me faire du XXIIIe de ce mois, par laquelle il semble que Vostre Maté doubte encores de la perte des deppesches et de tout ce que m'apportoient mes hommes, qui ont esté tuez et vollez, dont par ce que vous en aurez esté

esclarcy par mes lettres des XIIII, XIX et XXII[es] de cedit mois, je ne diray pour le présent riens davantaige, sinon que j'attendois avec grande affection coppie desdites deppesches pour satisfaire à voz commandemens ; et aiant ladite vollerie esté exécutée par des gens du prince et ennemys, je n'ay plus pensé à en faire aucune poursuite.

C'est chose, Sire, à quoy j'ay tousjours satisfait de moy mesmes, que voiant quelque heureux succez et bonne prospérité aux affaires de Mons[r] le duc d'Alve, de m'en conjoyr et congratuler avec luy en vostre nom, congnoissant vostre intention estre telle et le désir que vous avez de les veoir prospérer comme les vostres. Et quant à l'Élection du roy de Pollongne Vostre Ma[té] aura veu par mes préceddentes le long temps qu'il y a que nous en avions icy asseurance, aiant dès lors et depuis avec les occasions qui se sont présentées aux audiences que j'ay eues dudit s[r] duc fait tous les complimens que j'estimois estre nécessaires à cest effect, dont je say ledit s[r] duc estre très content ; et me semble juger en luy ung désir d'entendre quel chemin prendra ledit roy de Pollongne pour s'acheminer en son royaume, me l'aiant demandé par trois ou quatre foys, dont ne sachant riens je l'ay remys.

Il est succeddé si peu de chose au siège de Harlem depuis madite dernière que je ne say pour ceste heure que vous en escripre, sinon que le bruyt estant si grand que la ville debvoit estre promptement prise par la nécessité, et que le prince faisoit tous ses effortz pour la venir secourir. J'ay envoyé ung homme jusques sur le lieu pour en atendre l'évènement et se gouverner en son séjour selon que les affaires se conduiront; car par la force si on atend que le nouvel atirail d'artillerie y soit, c'est

chose qui coulera jusques à plus du XXme du prochain. Par ledit personnaige j'espère semblablement avoir la vérité de ce qui se fait autour d'Anstredam par ces armées de mer.

Du costé de l'Allemaigne on tient que les mil reistres du duc de Brumsvick seront à Deventer dedans trois ou quatre jours, lesquelz ne passeront outre que je sasche. Et quant aux autres levées qui se debvoient faire tant par le comte Ludoviq que autres, ainsi que les bruitz en ont esté grandz, cela s'assopist tous les jours davantaige, à ce qui m'a esté rapporté par gens venans de tout ce quartier de Vesfalia, et le peu de moien qu'a ledit conte sera bien cause de son peu d'effect. Je ne faudray d'advertir Vostre Ma^té^ de ce que j'en entendray.

Au reste, Sire, suivant ce que je vous escripvois par madite dernière on me comfirme d'Anvers et de Bruxelles, qu'on a grande crainte qu'il n'advienne quelque inconvénient à Midelbourg pour raison de la mort advenue au gouverneur de ladite ville et de plusieurs soldats, et y apert que les ennemys se sont saisiz d'ung fort que le s^r^ de Beauvais avoit fait faire pour favoriser les armées de mer et secours qui viendroient à ladite ville, lequel ilz fortiffient et remparent en toute dilligence, l'aiant desjà garny de plus de quarante pièces d'artillerie. Ledit s^r^ duc a envoié ung secrétaire d'estat pour haster son armée et ledit s^r^ de Beauvais de partir. Quant au bruyt de la descente audit pays de quelques vaisseaux que l'on jugeoit estre de Mongonmery je tiens cela pour supposé, n'en estant depuis riens venu de certain, mais, quant ainsi seroit que ledit comte de Mongonmery feust passé, ce me seroit chose du tout impossible d'y pouvoir envoier, n'y pouvant aller qu'à tous hazardz et difficultez une bien petite barque.

De Nymègue, ce dernier jour de juing, 1573.

XCVI. — *Au Roy*. — [3 juillet, 1573.]

Sentiments du duc d'Albe sur la situation de la France; est mécontent de la paix. — Montgommery va aux Pays-Bas. — L'accord avec le Prince. — Les forces du Duc. — Siège de Harlem. — Nouvelles de Middelbourg.

Sire, Après que j'euz escrit à vostre Ma[té] du dernier du passé, je feuz le lendemain veoir Mons[r] le duc d'Alve sur quelque occasion, lequel je trouvay fort fasché et ennuyé des nouvelles qu'il avoit receues de France, me disant qu'il avoit entendu pour certain que la paix y estoit résolue et m'en remarquant les particularitez : que des dépputez de Montauban et autres de Languedocq estoient arrivez devers le roy de Pollongne, lequel leur avoit permis d'entrer en la Rochelle pour en comférer et résoudre, puisqu'ilz en estoient sortiz avec les articles signez, lesquelz avoient puis après esté envoiez à Vostre Ma[té] par ung courrier. Je ne vous saurois assez vifvement représenter les grandes plaintes et lamentations que fait ledit s[r] duc là dessus, me voullant faire croire par ses discours que c'est la ruyne de la France, que Dieu n'y sera jamais servy cy après ny Vostre Ma[té] obéye comme il appartient, et, pour ce que lorsque Vostre Ma[té] a meilleur moien qu'elle n'a eu cy devant de surmonter ses rebelles pour estre seulz en leur cause et sans espérance de secours d'Allemaigne, on articule et convient avec eulx. Il ne peult juger autre chose sinon que vous estes mal conseillé et que quelque grand malheur menace vostre Estat. Vostre Ma[té] peult considérer que c'est son intérest particulier qui luy fait tenir ce langaige, comme je le jugeay assez clairement par le reste de ses propos qui

estoient que jamais son maistre ny les pays de deçà n'avoient receu mal ny depplaisir que par l'ayde que les François avoient faite à leurs rebelles, aléguant les histoires passées de Genlys aux premiers troubles du prince sans lequel il eust fait dès lors, puis la prise de Mons et le secours du frère dudit Genlys, et pour la fin que Mongonmery[1] venoit encores maintenant secourir ledit prince. La queue est qu'il craint que, si ladite paix s'achève, il y en viendra bien d'autres, sans tous lesquelz effortz il se promect qu'il y a longtemps qu'il eust eu le bout de ses affaires. Je comfesse assez appertement que Vostre Ma^té en est hors de coulpe, mais très ennuyée, ce que je luy confirmay, après luy avoir laissé vomyr tout son feu et qu'il m'eust reméinoré les secours envoyez en France de la part de son maistre, l'asseurant tout au contraire que vous ne pouvez recepvoir plus grand bien qu'en l'avancement et prospérité de sesdites affaires, luy faisant encores plus inteligiblement que jamais sonner aux oreilles de quelle conséquense et ayde luy avoit esté la dernière journée de St Berthélemy, sans laquelle il se pouvoit certainement tenir pour perdu, et tous les estatz de deçà : à quoi il ne peult respondre autre chose sinon que ce soit ung autre fait particulier, que je ne luy voulluz advouer mais du tout connexe à ceste querelle ; et quant à ladite paix que je n'en croiois riens et ne m'en estoit riens escript.

[1] Montgommery envoya en effet son fils aîné, de Lorges ; il emmena la plupart des Français qui étaient revenus de La Rochelle, et plusieurs Anglais qui parlaient le français, et des Wallons : *Corresp. de La Mothe Fénelon*, v, 354. Après la reddition de Harlem, M. de Lorges tint garnison à Leyde avec toutes les compagnies françaises : *Relations politiques des Pays-Bas avec l'Angleterre*, de Kervyn de Lettenhove, VI, 797.

Il m'asseura qu'il avoit advis que ledit Mongonmery envoyoit son filz avec cinq ou six cens soldatz seullement pour le secours dudit prince desquelz il ne se soucioit pas tant, sinon pour ceste conséquance que luy et les François qui estoient auprès du prince donnoient courraige à ceux des villes et du pays qu'il tient de demourer en leur rébellion et oppiniastreté. Toutefois que ledit pays estoit si oppressé et foullé des impositions que y avoit levées ledit prince, qu'il n'estoit possible qu'il peust plus soustenir ce faix longuement, desquelz subcides (qu'il me racompta) j'envoye un petit mémoire particulier à Vostre Maté.

Et sur ce que je luy diz que l'on avoit tenu en France l'accord avec ledit prince pour résolu, il me jura qu'il m'en avoit tousjours dit la vérité, et que, quant on en feust voullu entrer là, on n'eust jamais articulé ne convenu avecques luy pour les pays et les villes, lesquelles il se feust contenté de remettre entre les mains de sa Maté Catholicque en l'estat qu'elles sont, pourveu qu'il eust pleu à sadite Maté luy donner sa vie durant vingt mil florins de pension tous les ans pour vivre avec cela, en tel lieu et telle part qu'il luy eust esté ordonné par sadite Maté ; mais ne voullant estre remarqué d'une telle indignité, il aimoit mieux despandre quinze ou vingt millions d'or et exposer en danger tous ses royaumes et estatz que d'en venir là. Je ne luy peuz advouer que ledit prince se voullust desarmer soulz ung tel accord et que je n'en croyois riens pour les raisons que je luy alléguay, ce que toutefoys il me comfirma et asseura.

Il continue, Sire, en ces espérances acoustumées d'avoir bien tost la fin de ceste guerre par les armes et la force dont il a maintenant si grand nombre que c'est chose incroiable, qui reviennent (à ce qu'il me dist) à plus

de troys cens enseignes de gens de pyed, lesquelles encores ne luy suffizent pas, parce qu'il n'y a une seulle petite ville close en toutes ses frontières et ès pays de deçà où il ne laisse garnison, tant pour crainte de rébellion que de sesditz ennemyz. Davantaige, la garde des digues et passaiges pour le seur accez des vivres en son camp luy en emporte beaucoup, tellement qu'il emploiera bien le nouveau régiment de hautz allemans que luy ameyne Foucre, et encores ung autre s'il l'avoit. Les deux mil reistres qu'il fait venir seront en peu de jours en la place de Monstre, et fonde tous ses dessings et entreprises sur l'expugnation de Harlem, pour après poursuyvre sa guerre avec sesdites forces jointes ou séparées, ainsi qu'il en verra les occasions.

Quant à ce qui est de ladite ville, il n'y a apparence qu'elle doibve estre si tost prise, aiant esté adverty que don Fadriq a seu par ung prisonnier de ladite ville qu'il a fait tourmenter, qu'en icelle il y avoit des byères, chairs et pouldres pour quatre mois et de pain pour deulx ainsi qu'ilz le mesnageoient; de sorte que le premier de ce mois on feyt une nouvelle batterie de quatorze pièces et espéroit on le jour de mectre quelques pontz et batteaux pour le passaige du fossé afin de l'assaillir quant et quant, mais le temps a esté si pluvieux et mauvais avec tant de ventz qui continuent que cela ne s'est seu si tost exécuter et est encores remys, si bien que ceulx de ladite ville auront eu loisir de se recongnoistre. On se délibère de les assaillir tant par assautz, escalades que autrement, par trois ou quatre diverz endroitz, et croy que bien tost nous verrons ce qui en réussira. L'on a fait ung engein eslevé pour recongnoistre ce qui estoit dedans ladite ville et quelle fortiffication on y pouvoit avoir faite; par lequel on a descouvert qu'il n'y a rue qu'il ne soit fort

retranchée, et aians l'eau à commandement ilz la font couller par tous lesditz retranchemens. Le prince est tousjours là auprès en ses tranchées avecques ses forces qui sont de six ou sept mil hommes, à ce qu'on dit, et est bruit au camp qu'il atend à se remuer jusques à ce qu'on donne l'assault, et outre qu'il est en espérance que son frère le comte Ludoviq le doibt venir trouver avec XII mil hommes de pyed et quelque cavallerie, dont il n'est aucunes nouvelles.

Le costé de la Zelande et de Midelbourg se trouve en l'estat que Vostre Ma[té] aura veu par mes préceddentes, si bien que ledit s[r] duc vouldroit bien n'en avoir point retiré les Espaignolz qui restoient pour la crainte qu'il a que les Wallons qui y sont se laissent aller, après avoir perdu le gouverneur et quelques cappitaines et soldatz. L'armée se prépare en dilligence en Anvers pour y retourner, et, à ce que m'a dit ledit s[r] duc, il la fait fournir de vivres pour trois mois et ledit Midelbourg pour cinq, mais pour ce que ce n'est chose si tost preste, il y a envoyé devant quelque autre cappitaine que le s[r] de Beauvais pour se mectre dedans.

De Nymègue, ce III[e] Juillet, 1573.

XCVII. — *Au Roy*. — [7 juillet, 1573.]

Jugement sur les sentiments du duc d'Albe à l'égard de la France. — Siège de Harlem ; forces du Prince. — Zélande. — Le comte Louis en Allemagne.

Sire, Vostre Ma[té] aura veu par ma préceddente du III[e] de ce mois les discours et propoz que j'euz avec Mons[r] le duc d'Alve en ma dernière audience, et aurez, comme je croy, bien jugé non seullement par sesditz

propos, mais par ses actes et effectz à quoy il vouldroyt tendre, qui seroit d'entretenir vostre royaume en troubles perpétuelz, non tant, comme je croy, pour l'inimitié qu'il luy porte, comme pour l'asseurée oppinion qu'il a qu'estant ainsi occuppé en soy mesmes aucun ne se pouroit remuer pour venir secourir ses ennemis, et que par ce moien il en auroit la raison plus aisément. Il y a quatre jours que je ne l'ay veu pour les continuelz affaires qu'il a, espérant de le veoir avec la première commodité, et depuis ledit temps on le nourrist continuellement en espérance d'avoir la ville de Harlem de jour à autre, aiant des premiers jours esté advisé de la batterie nouvelle qui avoit esté faite et du bon effect qui s'en estoit ensuyvy; en après qu'on avoit posé les pontz et batteaux pour assaillir la place où il feut tué ung de ses parens, nommé don Marcos de Tholède[1] et quinze ou vingt soldatz; puys comme ceulx de ladite ville estoient voullu entrer en quelque cappitulation et parlement, ce qui avoit duré deulx jours, sans que en fin les ungs ny les autres aient voullu tenir ce qui si estoit accordé, et a on oppinion que ce que ceulx de ladite ville en avoient fait, n'estoit que pour avoir loisir de se remparer et fortiffier du costé de ladite bresche. Aussi il a eu advis comme environ deulx mil soldatz tant françois que wallons des trouppes nouvellement tragetées d'Angleterre estoient arrivez au camp du prince d'Orange. Sur quoy ledit camp s'estoit approché de ladite ville à une bonne demye lieue près, et sur le renfort dudit prince le s^r^ don Fadriq avoit fait venir en son camp tous

[1] Don Marcos de Tolède fut tué au moment où il inspectait les murailles de Harlem, du côté de la mer. Cf. Mendoça, *Comm.*, f° 216, r°.

les Espaignolz nouvellement venuz d'Italie, III mil desquelz n'avoient passé Utreq, pensant n'en avoir besoing. Depuis et ce matin est venu nouvelles que le camp dudit prince estoit si voisin que l'assault général qu'on debvoit donner hier avoit esté remys à jeudy prochain, et autres dient qu'il ne s'en donnera point, mais qu'on continuera de les voulloir avoir par la famyne, ce qui ne pourra durer si longuement, estans deulx grosses armées si voisines. Somme que, à ce coup, on verra ce qu'on en pourra espérer. Ceulx de ladite ville ne se monstrent aucunement estonnez, mais au contraire ont fait des saillyes de III et IIII cens hommes qui sont venuz donner jusques dedans les tranchées, et qu'on avoit oppinion qu'ilz se voulloient retirer et sauver, et en ont fait une autre d'environ cent hommes par la nouvelle bresche pour recongnoistre ce qui y estoit, lesquelz après quelque légière escarmouche feurent repoulsez. Je ne faudray de faire soudainement entendre à Vostre Ma^té ce qui y sera survenu, et si ledit prince vouldra mordre comme l'on en a oppinion.

Du costé de Zélande les affaires y sont en très mauvais termes, aiant ledit s^r duc grande crainte qu'il n'y advienne pys auparavant que son armée y soit arrivée, qui ne peult estre du XXVme de ce mois pour le plus tost, tant pour les raisons que Vostre Ma^té aura entendu par mes précéddentes, que aussy par ce que, ainsi que j'ay esté adverty, cinq ou six cens soldatz du reste de ceulx qui sont venuz d'Angleterre ont esté envoyez à Flessingues et en ladite isle, qui leur donnera occasion d'entreprendre quelque chose sur Midelbourg, et qui pourra aussi inthimider ladite ville. Davantaige il n'est pas bien certain si les vaisseaux qui ont apporté ledit secours s'en sont retournez ou bien demourez pour fortiffier les

ennemys; car selon cela on juge que l'armée dudit s^r duc aura plus d'empeschement à passer qu'elle n'a encores eu, mesmes à aborder audit Midelbourg, à l'occasion du fort voysin prys par lesditz ennemys.

Au surplus, Sire, il n'est encores nulles nouvelles icy que le comte Ludoviq ayt riens de prest, et se continue seullement le bruyt acoustumé qu'il se prépare pour venir avec cinq mil chevaux et bon nombre d'infanterye sur quoy ledit s^r duc a garny toutes ses villes le long de la Meuze de sa cavalerie nouvellement venue d'Italie, comme je croy aussi il fera des deux mil reistres qui doibvent maintenant estre en la place de Monstre, afin que, si ainsi est, il puisse avoir bien tost assemblé toutes ses forces pour luy empescher les passaiges.

De Nymègue, ce VIIe juillet, 1573.

XCVIII. — *Au Roy.* — [9 juillet, 1573.]

Siège de Harlem. — La paix en France avec les Huguenots. — Nouvelles forces du duc. — Situation de Middelbourg. — L'accord avec le Prince.

Sire, Vous aiant bien amplement escript du VIIe de ce mois tout ce que j'avois entendu par deçà des affaires du siège de Harlem et des autres affaires qui se présentoient ordinairement depuis quelques jours, le personnaige que j'avois envoyé au camp est retourné, lequel m'en a rapporté la vérité et les particularitez contenues par ung mémoire que j'ay fait recuillir de son voiaige et du séjour qu'il y a fait que je vous envoye, dont à ceste occasion je ne m'estendray pour ceste heure davantaige. Seullement j'asseureray Vostre Ma^té que au

lieu que par cy-devant et depuis six mois en çà on nous a menez par huit jours pour la prise de ceste ville : on la réduyt maintenant de jour à autre, sur le fondement de la nécessité qu'ilz ont de toutes choses. C'est ung moyen, Sire, lequel ne respond pas souvent à l'espérance que l'on en a, comme il y a assez paru depuis longtemps et est très certain que les hommes qui se voient constituez en ce péril prolongent leurs vyes le plus qu'ilz peuvent par tous moiens; de sorte qu'il est à craindre que Monsr le duc d'Alve n'y perde le reste de ce mois sans qu'il en ayt la raison, parce que ses soldatz espaignolz ne veullent point manger d'assault, et est en très grande alarme qu'auparavant la fin d'icelluy le comte de Mongonmery ne suyve son filz de près pour le secours du prince, estant ceste crainte du tout fondée sur l'asseurance qu'il a de la pacification des troubles de vostre Royaume, et que à ceste occasion il ne soit troublé et empesché en la prise de ladite ville (si elle peult durer jusques là) et au reste de ses affaires.

Chacun tient icy ladite paix[1] pour faite et résolue, à quoy, pour n'en avoir aucune nouvelle de Vostre Ma^té, je résiste selon qu'il est nécessaire et que vostre service le requiert, aléguant néanmoins quant elle seroit faite les raisons par lesquelles elle se peult justement deffendre, ce qui ne les contente, leur intérest particulier les pressant de trop près.

Ledit s^r duc se remforce tousjours, et a encores cejourd'hui deppesché en Luxembourg pour y aller faire la monstre du nouveau régiment de Foucre. Aussi est arrivé icy partie du nouvel atirail d'artillerie qu'il a fait

[1] La paix de La Rochelle, signée le 6 juillet et proclamée par Biron dans la ville, le 10 juillet. Cf. de Thou, iv, 795.

venir; de sorte que si ledit Harlem peult estre une foys réduyt en son obéissance, il est à croyre qu'il désire suyvre le dessing duquel j'ay cy devant adverty Vostre Maté, qui est de prendre une partie de ses forces pour marcher en personne et avoir plustost fait. Il est vray qu'il ne se tient encore assuré qu'il ne luy tombe quelque chose sur les bras du costé de l'Allemaigne, dont toutefoys il n'y a jusques icy aucune certaine apparence. Et en tout évènement il sera préparé tant de gens de pyed que de cheval pour l'un et pour l'autre.

Je ne diray riens à Vostre Maté des affaires de Zellandes, n'en estant venu aucune chose depuis ma préceddente, sinon que l'on fait toute dilligence de préparer l'armée pour y retourner, mais les partisans du prince publient en Anvers qu'elle y arrivera trop tard et que Midelbourg ne peult tant durer.

Je ne continue point d'escrire à Vostre Maté aucune chose de l'accord qu'on a prétendu se traicter avecques ledit prince, pour estre bien asseuré que tout cela est accroché, encores que le duc de Médine s'efforce de le faire réussir; pour le moins je say certainement que ledit sr duc d'Alve n'y consentira aucunement, et que par ses deppesches en Espaigne il donne tousjours bonne espérance d'avoyr bientost la fin de ceste guerre, recullant par ce moien ledit accord, si on y vouloit entendre.

De Nymègue, ce IXme Juillet, 1573.

XCIX. — *Au Roy.* — [11 juillet, 1573.]

Adresse un messager au roi pour raconter la grande victoire du duc d'Albe.

Sire, J'escripviz à Vostre Ma^té^ du IXme de ce mois en quel estat se trouvoient pour lors les affaires de Monsr le duc d'Alve, ausquelles il est depuis survenu ung si grand et parfait amandement qu'elles sont bien changées, et y a certaine apparence que sur la victoire qu'il a obtenue contre le prince d'Orange, elles procedderont cy après de bien en mieux. Je ne m'amuseray point à discourir à Vostre Ma^té^ par la présente les particularitez de ladite victoire comme elle est intervenue, ne semblablement en quel estat se trouve la ville assiégée ni tout le reste du pays de Hollande que tient ledit prince; pareillement à vous dire les préparatifz que fait ledit s^r^ duc pour suyvre chaudement ceste victoire, aiant si exactement instruict de tout mon homme [1] présent porteur qu'il vous en rendra très bon compte et satisfaction comme j'espère, suppliant très humblement Vostre Ma^té^ le voulloir croyre de ce qu'il vous dira de ma part, comme il vous plairoit faire moy mesmes.

De Nymègues, ce XI juillet, 1573.

[1] Haranger.

C. — *Au Roy de Pollongne.* — [11 juillet, 1573.]

Victoire du Duc sur le Prince sous Harlem.— Nouvelles de Zélande. Le Duc mécontent de la paix faite en France.

Sire, Avec la dernière deppesche que j'ay faite à Vostre Ma^té^ du IXme de ce mois [1], je vous envoiay ung mémoire assez particulier de tout ce qui se passoit au camp de Monsr le duc d'Alve, par lequel et ma précceddente je prévéois bien sur la disposition des affaires de ladite ville que tost après il arriveroit quelque nouvel effect de ce costé là, ainsi qu'il est advenu dès la nuict de mercredy dernier que le prince d'Orange aiant fait assembler la meilleur part de ses trouppes que l'on estime à IIII mil hommes de pyed et V ou VI cens chevaulx avec trois cens chariotz garniz de vivres et munitions de guerre, suyviz de huict pièces d'artillerie légière de bronze et de fer, les feyt marcher droyz devers la ville, avec intention de la secourir, ou bien en ce deffault se loger là auprès à la faveur de son armée de mer qui marchoit, se retranchant et fortiffiant, pour atendre l'occasion d'exécuter ledit secours, ou bien de tendre la main à ceulx de la ville; et sur le temps qu'ilz voullurent marcher, donnèrent une alarme en deux divers endroyz par la mer et par la terre, pensans par ce moien divertir l'empeschement qui leur pourroit estre fait à l'exécution de leur entreprise; mais le double que l'on avoit du chemin qu'ilz debvoient prendre y feyt tousjours faire bonne garde, non pas telle que, de

[1] La lettre adressée par Mondoucet au roi de Pologne, portant la date du 9 juillet, était de même substance et teneur que celle adressée à Charles IX.

première abordée, quatre cens chevaux qui avoient chacun ung arquebuzier en crouppe, suyviz du reste de leurs escadrons, ne faulçassent le premier cor de garde des Allemans, et entrèrent jusques en leur place de bataille ; où après avoir combattu quelque temps la nuyct, et y intervenant du remfort d'Espaignolz, ilz feurent rompuz et deffaitz, tous sesditz arquebuziers demourez sur la place et quelque peu de ladite cavalerie ; le reste, se mectant en fuitte par le mesme chemin qu'ilz estoient venuz, feurent poursuiviz si vifvement qu'ilz donnèrent dedans leurs gens et les rompirent tellement que l'on n'eut grande peine à suyvre ceste routte et victoire qui dura le lendemain tout le jour. En laquelle, à ce que m'a asseuré ledit s^r duc, il est demouré sur la place environ II^m hommes et en a esté pris quelque vingtaine de prisonniers, qui asseurent que toutes les forces dudit prince y estoient, mesmes les dernières qu'avoit amenées le filz de Mongonmery, lesquelles faisoient la pointe, et qu'ilz ne peuvent penser que ledit prince prengne autre party sinon d'habandonner le pays, estant du tout esnervé de forces. Mesmes est cejourd'huy venu nouvelles que la ville de Leydem avoit fermé ses portes et courru sus à ceulx qui se sauvoient de ceste routte. Vostre Ma^té peult bien considérer quelle espérance a ledit s^r duc d'une heureuze yssue de ses affaires, car quant à la ville assiégée, le jeudy au soir, ung bourgeoys se jecta par la bresche pour se sauver, lequel asseure qu'il y avoit plus de six jours qu'ilz ne vivoient là dedans que de pain de navette et de cheneviez, et qu'il ne leur restoit plus ne chat ne rat ; si bien qu'ilz avoient délibéré de se sauver et sortir du costé de leur fort pour gaigner la mer à la faveur de leur dite armée, les allemans et wallons faisans la pointe, ce pendant que

les françois et bourgeois garderoient la bresche pour les suivre de près et faire la retraite. L'on n'atend que l'heure de la reddition d'icelle[1] selon laquelle ledit s^r^ duc se gouvernera, pour si quelque autre ville s'obstine marcher en campaigne, son frère d'ung costé et luy de l'autre, ainsi que je vous ay escript, estant quasi très asseuré maintenant que pour ceste année il sera à repos du costé de l'Allemaigne pour les nouvelles qu'il a du peu de remuement qui se fait contre luy.

Sire, Je ne veoy chose qui le puisse tant travailler que la Zélande pour la remectre en ses mains. Car outre que la saison y est desjà très avancée, et qu'il est le plus foible, tant par la mer que audit pays, il est à craindre que ledit prince, aiant fait ceste insigne perte en Hollande et y craignant une révolte contre luy, ne trouve toutes ses forces de ce costé là pour si conserver. Toutefois ledit s^r^ duc haste son armée de mer pour y retourner et obvier à tel inconvénient le mieux qu'il pourra.

Je ne faudray de vous faire entendre ce qui surviendra à la journée, et ne m'estandray davantaige à vous discourir particulièrement combien ledit s^r^ duc porte d'ennuy et de peine de la paix que l'on tient icy pour toute résolue en France, en la conclusion de laquelle il veut croyre fermement que Vostre Ma^té^ n'est aucunement intervenue de volunté.

De Nymègue, ce XIème Juillet, 1573.

[1] Cette première partie de la lettre du 11 juillet a été publiée textuellement par M. Gachet : *Bulletin de la commission royale d'histoire*, 2e série, v, 32. 33.

CI. — *Au Roy.* — [14 juillet, 1573.]

Reddition de Harlem. — Mondoucet annonce au duc la paix de La Rochelle ; menaces du Duc contre les huguenots qui viendraient soutenir le Prince.

Sire, Il y a deux jours que j'ay deppesché mon homme devers Vostre Ma^té sur l'occasion qui s'est présentée de la routte et deffaite naguières advenue au prince d'Orange et sur plusieurs autres particulières négoces, desquelles j'estime il n'aura failly de vous faire le rapport bien au long. Je prévéoys bien par ce que je luy feyz prendre par mémoire que Monsr le duc d'Alve ne seroit pour demourer longuement à cuillir quelque fruict de ceste victoyre ainsi qu'il est advenu par la redition de la ville de Harlem[1] faite troys jours après et dimenche dernier, aians ceulx de dedans esté si rigoreusement traictez qu'on ne leur a oncques voullu accorder aucune composition ; mais après qu'ilz ont veu ne pouvoir plus estre secouruz et eschapper de ladite ville ont esté contrainz de se rendre et remectre tous à la miséricorde dudit s^r duc et de son filz, laquelle comme j'estime, et ainsi que ledit s^r duc me dist encores hiers, se convertira en justice, car il n'est pas délibéré d'en laisser eschapper pas ung. Il part demain de ceste ville pour s'acheminer à Utreq, où se doibt trouver sondit filz, pour conférer et communiquer ensemble de ce qu'ilz auront affaire et se conduire selon que les villes du pays de Hollande se résoudront de faire teste ou bien de se rendre soulbz son obéissance

[1] Harlem capitula le 12 juillet. Cf. Meteren, f° 90 v° ; Renon de France, i, 458. 459.

et continuer selon cela en son dessing de séparer ses forces pour avoir plustost fait, ainsi qu'il espère qu'il adviendra, et soit par une révolte générale dudit pays, ou estant son ennemy du tout desgarny de forces. Toutefois il n'est mort en ceste défaite que douze ou quinze cens hommes. Je le suyvray audit Utreq et partout ailleurs, d'où je ne faudray de faire souvent entendre à Vostre M^té^ ce qui surviendra.

Hier ledit s^r^ duc s'allant promener, je l'accompaignay et devisay toujours avecques luy. Entre autres propos que nous eusmes, après qu'il m'eut demandé si j'avois point de comfirmation de la paix de France, je luy diz que oy, aiant reçeu le mesme jour la lettre qu'il a pleu à Vostre Ma^té^ m'en escripre du VIme de ce mois, et luy feyz entendre comme Vostre Ma^té^ en aiant esté recherchée très humblement par ses subjetz de la Rochelle et autres, vous n'aviez peu moins faire que d'y entendre, voullant bien les remectre en vostre obéissance et bonne grâce, puisque voluntairement ilz la recherchoient. Aussi que le partement du roy de Pollongne et autres affaires qui se présentoient l'avoient bien peu avancer, et que je l'asseuroys que Vostre Ma^té^ fera tousjours paroistre le zelle et affection qu'elle porte à la gloire de Dieu et au bien de la chrestienté, sur quoy il me respondit qu'il ne doubtoit aucunement de vostre affection, mais que aiant esté ainsi conseillé, il ne pouvoit qu'il ne doubtast de ceulx de vostre conseil, et rentra encores sur le propos que je vous ai cy devant escript de ce fait, passant plus outre à me dire qu'il se tenoit très certain et voulloit croyre que Vostre Ma^té^ donneroit meilleur ordre qu'il n'y avoit cy devant eu en vostre royaume, à ce que vos subjetz ne viennent plus par deçà secourir son ennemy, le molester et inquiéter, et que sur cela il alloit faire faire

une déclaration générale par l'ambassadeur du roy son maistre à tous les huguenotz de France : que leur estant expressément deffendu de la part de Vostre Ma^{té} de ce faire, le premier qui y viendroit et pour ung seul qu'il sauroit y estre passé, il ne faudroit de faire coupper la gorge en une nuyt à tous les prisonniers françois qu'il tient, qui sont bien cinq ou six cens, et feroyt entendre le semblable à Mongonmery en Angleterre. Je ne faillyz, Sire, de le tenir très asseuré que Vostre Ma^{té} donneroit tout l'ordre possible à ce que aucun n'outrepassast voz commandements, mais que la France estoit si grande et si plaine d'armes qu'il estoit mal aisé, quelque chose que l'on feyt, d'empescher qu'il n'en sortist quelqu'un ; outre que de ceste heure y aiant beaucoup de voz subjetz tant en Allemaigne, Angleterre et autres provinces, il n'estoit possible d'empescher ceulx là d'y venir, et qu'il creust que tout ce qui se pourroit faire pour la conservation et entretènement de la paix et bonne amytié qui est entre voz deulx Ma^{tez} se feroit. Ce sont deulx pointz, Sire, qui l'ont merveilleusement travaillé et le faschent, que l'heureuze élection du roi de Poïlongne, et puis ce traicté et conclusion de paix, et ne peult croyre, à ce qu'il me dist encores hier, que ledit roy de Pollongne parte de France sans qu'il m'en dist autre raison.

Des Zelandes et autres particularitez mon homme s'en sera bien imformé passant en Anvers pour le vous rapporter, dont à ceste occasion je ne m'estandray davantage.

De Nymègue, ce XIIIIe Juillet, 1573.

CII. — *Discours adressé par Mondoucet à l'Évêque de Limoges.* — [17 juillet, 1573.]

Rapports entre la France et l'Espagne : sentiments véritables des Espagnols sur l'élection de Pologne ; moyens qu'ils emploient pour empêcher le départ du duc d'Anjou. — Une alliance du duc avec les princes d'Allemagne n'est pas à craindre. — Mécontentement causé par la paix de La Rochelle. — Rupture de l'accord avec le Prince.

DISCOURS recuylli et dressé sur les affaires des Pays-bas et d'Allemaigne, dont coppie a esté envoyée à Monsr l'évesque de Lymoges[1] *conseiller du Roy en son conseil privé, pour le communiquer à leurs Ma^tez^, le XVIIe jour de juillet, 1573. Et depuis en a esté envoyé une autre coppie au Roy de Pollongne le XXe dudit moys audit an.*

Le s^r^ de Mondoucet, conseiller du Roy, résident pour les affaires de sa Ma^té^ ès Pays bas de Flandres, considérant les affaires du monde et les discours qui s'en font par deçà, principallement sur celles de France, tant de l'heureuze élection de la personne de Monseigneur au royaume de Pollongne que de la paix qui y est naguières intervenue, en a bien voullu rédiger par escript ce qui s'ensuit :

[1] Sébastien de L'Aubespine, évêque de Limoges, dirigea des négociations importantes en Suisse, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne. Gachard a publié l'analyse d'une partie de sa correspondance dans *Biblioth. nat.*, II, 115-142. On trouve une excellente notice sur L'Aubespine dans l'introduction de *Lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, par M. L. Paris, Paris, 1841.

Premièrement, quant à ladite élection de Pollongne, parce que c'est ung point qui est trouvé de très mauvais goust et quy enuye infiniement noz simulez amyz, pour ce qu'ilz congnoissent évidemment en cela l'acroissement et augmentation de la maison et couronne de France à la diminution de celle d'Austriche, laquelle ilz pensoient y debvoir parvenir par les grandz présens que l'empereur avoit semez audit Royaume à cest effect[1], et par autres pratiques et menées qui se faisoient à ceste occasion, ne faillent (s'en voyans frustrez) de mectre en avant plusieurs mensonges, lesquelles ne seront icy oubliées ; qui sont que ladite élection s'est faite à la faveur du Turcq en récompence de la paix que sa Ma^té très Crestienne a moyennée entre luy et les Venetiens, au préjudice de sa Ma^té Catholique, et pour l'antienne amytié qui est entre eulx ; que ledit Roy ne faudra, à l'exemple de sa Ma^té très Crestienne, de s'alier et comfédérer avec ledit Turcq, aiant ainsi esté favorisé de luy, et sera non seullement pour faire naistre de grandz maux et troubles en l'Allemaigne mesmement avec la mauvaise corespondance qui est entre les Allemans et Polonnois, mais pour amoyndrir grandement les puissances du Roy Catholicque au cas qu'il luy intervinst quelque discord ou guerre avec le Roy très Crestien, et se trouvent par ce moien quasi hors d'espérance que l'empire puisse plus continuer en ladite maison d'Autriche, chose qui les point et esguillonne infiniement de s'efforcer par tous moiens de divertir et rompre, s'il est possible, le voiaige et achemynement dudit Roy de Pollongne en son royaume :

[1] Philippe II était aussi intervenu pour assurer l'élection de l'archiduc Ernest ; Saint-Gouard écrit de Madrid, 18 juin 1573, qu'il avait dépensé plus de 600,000 écus : *Biblioth. nat.*, II, 429.

en quoy, outre qu'ilz emploient envers les princes d'Allemaigne lesditz mensonges, leur remonstrent que ledit Roy de Pollongne estant très catholicque millitaire, et celluy qui de sa première jeunesse a tousjours fait la guerre aux protestans, sera pour entreprendre quelque chose contre eulx, s'il peult une fois estre estably en sondit royaume, et pour leur mectre le mordz à la bouche avec l'ayde et corespondance du Roy très Crestien son frère, estans lesditz deulx Royaumes les deulx seulles courroyes de l'Allemaigne; et les exortent sur cela et autres belles parolles et remonstrances d'adviser bien à leur fait qui leur est et général et particullier, et se liguer ensemble pour, s'il est possible, empescher le passaige dudit roi de Pollongne, sur lequel ilz publient desjà de grandes difficultez à l'occasion des levées de gens de guerre qu'ilz dient se faire par tous lesditz princes d'Allemaigne, et allèguent de plus que le moscovite et le Roy de Suède empescheront aussi chacun de leur costé, en ce qu'ilz pourront, qu'il ne joisse paisiblement de ladite élection.

Davantaige il est très certain qu'ilz ne faillent de faire faire soubz main et par diverses personnes de belles remonstrances particulières aux catholicques de France, que le partement dudit Roy de Pollongne hors de France est leur totalle ruyne et abbaissement, parce que, s'en allant sa Ma[té] qui a tousjours esté leur protecteur et qui a exposé sa vye à tous périlz pour leur cause, accompaigné d'une bonne et forte trouppe catholicque tant de gentilzhommes que soldatz, leurs forces et moiens de se deffendre cy après contre leurs adversaires seront du tout dymynuées et esnervées, n'ayants aucun chef, et au contraire leurs ditz ennemys en seront plus eslevez et fortz; sur ce les priant d'adviser à eulx et se conseiller

ensemble pour empescher ledit voiaige par quelques moiens, en quoy ilz leur proposent non seullement ayde pour cest effect, mais entrent plus avant au cas que ledit Roy s'en aille en son royaume, de les assister, ayder et favoriser mectant entre autres choses en avant l'oppiniastreté de laquelle ilz poursuyvent leurs ennemys en mesme cause pour les exterminer et avoir la raison par les armes.

Outre plus ilz font des continuelz discours de la rudesse et barbarye des Pollaques à laquelle, comme ilz disent, il faudra que sa Ma[té] s'accommode, et allèguent des exemples du Roy dernier mort, contre lequel la noblesse du pays se fascha et troubla, pour ce que sans leur advis et consentement il s'estoit marié et avoit espouzé une sienne vassalle de laquelle ilz mesdisoient, et si bien qu'on fut contraint en fin de faire mourir par poyson[1], avecques autres plusieurs propos de mocquerie, qui ne sont dyz sinon que pour desgoutter sadite Ma[té] de s'en aller audit royaume, mesmes dyent tout hault qu'il n'y est pas encores, se promectans qu'aians mis tant de fers au feu, comme ilz ont fait, quelqu'un sera pour l'en empescher.

Quant à la paix naguières faite en France, si ladite élection de Pollongne les a faschez et ennuyez, c'est

[1] Le roi Sigismond II Auguste, 1548-1572, fut marié trois fois. Sa première femme fut Élisabeth d'Autriche, fille de Ferdinand I ; il se remaria en secret avec Barbe, née Radziwill, veuve de Gasztolld, s[r] de Lithuanie, puis déclara son mariage publiquement. Les nobles protestèrent avec la mère du roi, Sigismond finit par désarmer ses ennemis, Barbe fut couronnée publiquement, mais elle mourut six mois après, d'un cancer, dit Solignac, *Histoire de Pologne*, v, 38. Lelevel ne parle pas non plus de poison dans son *Histoire de Pologne*, i, 115-128. La troisième femme de Sigismond fut Catherine d'Autriche.

chose très véritable qu'elle les travaille encores davantaige. L'une raison est qu'estant la France et les Pays-Bas en mesme concurence de guerre et en mesme temps, le duc d'Alve, qui veoyoit ce feu estre si fort allumé en divers endroyz de la France, se promectoit et asseuroit d'avoir mys fin à sa guerre plus tost que nous et avoir nettoyé son pays en quelque façon que ce fust ; maintenant au lieu de cela il est en extrême crainte que ladite paix ne soit cause de la faire durer davantaige, pour le secours que ceulx de ceste relligion ont accoustumé de se faire les ungs aux autres et que beaucoup de françois ne faudront de passer près du prince d'Orange pour luy ayder, en quoy il ne fault tantost d'user de prières qu'on tienne la main et qu'on donne ordre à ce qu'ilz en soient empeschez, et tantost use de menaces de faire mourir tous ceulx qu'il tient prisonniers s'il y en passe ung seul, ne sachant en cela quel party prendre ; l'autre raison et qui luy fait alléguer toutes les grandes espérances qu'il dit avoir de mectre une prompte fin à sesdites affaires et à sa guerre, et la grande description qu'il fait des force qu'il a maintenant, ne se dit ny ne se fait, selon qu'il est aisé à juger, sinon pour se rendre formidable et pour divertir Sa Ma[té] très Crestienne de se mesler aucunement de ceste guerre dudit prince, au cas qu'il y fut stimulé et qu'il en eust volumté, dont il n'est hors de soubson et de crainte, et mesmes plusieurs particuliers en parlent, toutefois sans occasion, aiant de nouveau mandé à toute sa gensdarmerie de ce pays (qu'il a licencyée jusques à la fin de ce moys) de se rendre incontinent après aux garnisons de notre frontière, lesquelles sont du tout desgarnyes, prévoyant bien que si sadite Ma[té] voulloit entrer en ceste guerre et se saisir de ce que tient ledit prince, il luy seroit mal aisé de recouvrer

de sa vye ny de celle de son maistre les pays de Hollande et Zelande qu'il tient pour estre fort d'assiette, de très dificille accez et qui seroient mieux deffenduz qu'ilz ne sont, lesquelz puis après tiennent le pyed sur la gorge à tout le reste des pays de deçà, pour estre les portes par lesquelles ledit pays est nourry et substanté, en quoy il faudroit conclure en fin que ce seroit leur totalle ruyne et perdition. Mais le bon homme se donne ceste fiebvre sans raison, ne se souvenant plus que Sa Ma^té très Crestienne aiant laissé passer ceste année dernière la plus belle et grande occasion que ayt jamais eue aucung de ses prédecesseurs, de se rendre maistre absolut de tous ces pays sans perdre ung homme ny despendre ung escu, comme ledit duc mesmes le comfesse, parlant couvertement soubz le nom des entreprises dudit prince et de son frère le comte Ludovicq, ne vouldra maintenant la reprendre, estant réduyte quasi au tiers ou au quart. Outre que l'amytié et zèle dont Sa Ma^té est lyée avec Sa Ma^té Catholicque, de laquelle il a fait une si grande preuve et démonstration, mectant le feu en son propre royaume pour l'estaindre et assoppir par deçà, le doibvent bien asseurer de toutes choses.

Lesdites remonstrances et pratiques et lesquelles se font avec les princes d'Allemaigne, ainsi qu'il est cy-devant desduit, servent à deulx fins ; en premier lieu, pour empescher le passaige du Roy de Pollongne, ainsi qu'il est déclaré, et pour, par ung mesme moien se liguer, s'il est possible, avecques eulx et s'en fortiffier au cas que leurs dites Ma^tez entrassent en quelque guerre ou division. Mais lesditz princes, qui congnoissent de longtemps les façons de procedder de l'Espaignol et ayans la mémoire ressente des beaux exemples passez, ne seront si prompts d'y prester l'oreille.

Depuis la victoire naguières obtenue par ledit s^{r} duc contre ledit prince et la redduction de Harlem, il se trouve ung peu allégé de ce soubson soubz l'espérance qu'il a que cela inthimidera de telle sorte toutes les villes desditz pays et sesditz ennemys, qu'elles se réduyront et remectront voluntairement en obéissance, et pourra outre advenir qu'elles se saisiront dudit prince pour faire leur accord, ou bien que ledit prince sera contraint de s'enfouyr et habandonner le pays en hastant et poursuivant sa victoire ainsi qu'il a délibéré de faire, et que l'une ny l'autre desdites deulx raisons n'aura loisir d'avoyr lieu. Mais il ne s'entend aucunement parler que pas une petite ville se soit venue offrir et présenter à luy ny à son fils depuis six jours que ledit Harlem a esté rendu. Ny ne tient-on les affaires d'icelluy prince pour du tout si desplorées qu'il n'ayt moien de temporiser pour cest hiver et ce pendant le temps luy produyra quelque nouveleté.

Mais c'est chose qu'il fault tenir pour asseurée que ledit s^{r} duc a rompu le coup à toutes sortes d'accordz et compositions que ledit prince d'Orange pouroit prétendre de faire avec le Roy Catholique pour raison de ceste guerre, faisant bien valoir que sa bonne intention et le bon zelle duquel il y a marché pour extermyner les hérétiques seront cause que Dieu luy en donnera la fin prompte par les armes, et a juré et asseuré par plusieurs foys n'avoir jamais pensé audit accord, mais en avoir diverty le Roy son maistre qui y avoit aussi bien peu de volumté lorsqu'il en a esté recherché.

Fait à Nymègue, le XVIIme jour de juillet, 1573

CIII. — *Au Roy.* — [20 juillet, 1573.]

Situation de la Hollande. — Nouvelles d'Allemagne. — L'armée d'Anvers et la Zélande.

Sire, Je n'ay point escript à Vostre Ma^té depuis le XIIIIe de ce mois que je vous feiz entendre la reddition de Harlem survenue après la routte et deffaite des gens du prince d'Orange qui s'estoient efforcez de la secourir. Sur l'un et sur l'autre évènement Monsr le duc d'Alve s'est acheminé en ceste ville, espérant tost après en cuillir plus grand fruict, et que sur cela plusieurs villes du pays de Hollande prendroient autre party qu'elles n'ont fait par cy-devant, se remectans en l'obéissance qu'ilz doibvent; mais jusques icy aucune ne s'est encores déclarée là dessus. Il est vray que quelques habitans d'Alkemar, qui est du costé d'Enckuisen, vynrent deulx jours après la reddition de ladite ville devers don Fadriq pour s'offrir et remectre, le suppliant envoier incontinent gens de guerre pour empescher que quelques enseignes que le prince y avoit fait marcher n'y entrassent et ne s'en saisissent : ce qu'il feyt, mais ces gens y arrivèrent trop tard, pour y estre desjà introduiz ceulx dudit prince en nombre de sept enseignes. Nous avons aussi nouvelles que de l'autre costé ledit prince a fort bien garny de dix enseignes la ville de Leyden qui est tout à propos pour incontinent en distribuer à quelque autre ville que ce soit que l'on vouldra assaillir. Et, à ce que l'on peult juger, ledit prince se réduit à la deffence et conservation de ses places le mieux qu'il pourra, pour entretenir ledit s^r duc encores

deux mois pour le plus, pendant lesquelz l'hiver qui commencera en ce pays luy pourra donner quelque relasche. Il y a desjà neuf jours que ladite ville de Harlem feut rendue, et toutefois ne s'est depuis avancée aucune chose en ceste guerre et n'y a pas apparence qu'il se face riens de cinq ou six jours, parce que ce pendant que l'on s'amuse à l'exécution de ceulx qui estoient en ladite ville (sans toutefois n'entreprendre que bien peu pour ceste heure sur les bourgeois d'icelle afin de n'intimider et faire perdre la bonne volunté que pourroient avoir ceulx des autres), l'on deppesche secrètement lettres et messagers par les villes que l'on estime qui branslent le plus, afin de les ramener s'il est possible par ceste voie. Nous verrons ce que cela avancera en peu de jours, mais l'oppinion comune est que ce sera peu, tant que le prince demourera dans le pays, la personne duquel les asseure aucunement et par belles promesses et espérances de secours de tous costez avec l'amitié qu'ilz luy portent les retient en son party.

En tout évènement ledit s[r] duc regarde à ce qu'il aura à faire, aiant envoyé devers ledit don Fadriq son secrétaire pour luy en déclarer de bouche sa volunté, sans qu'il s'achemine en ceste ville, parceque cela pourroit estre cause de luy faire perdre du temps. Il fait tous préparatifz d'artillerie et munitions pour de son costé exécuter ce qu'il pourra et croy qu'il en a quelque dessing secret pour tout en ung coup se jecter contre quelque ville et l'emporter d'abordée, afin de donner terreur et crainte aux autres. De son progrez et ce qui succeddera je ne faudray d'advertir ordinairement Vostre Ma[té].

Les armées du prince d'Orange sont tousjours alertes : celle de la Zuidrezée, le long de la coste depuis Ans-

tredam jusques à Enckuisen, afin d'estre preste pour le secours de quelque place que l'on vouldroit assaillir, et l'autre, qui estoit en la mer de Harlem, s'est retirée autour de la ville de Leyden pour semblablement la secourir ou autre ville prochaine, de sorte que ledit prince est tenu encores assez fort pour résister et temporiser (ainsi que je seuz cy-devant).

Du costé de l'Allemaigne nous n'en voions riens apparoistre et sont les entreprises et menées du comte Ludoviq tenues maintenant pour fort manqués et stériles. Je ne say si ledit s^r duc estant entré plus avant en ce pais, il en pourroit cy-après paroistre quelque chose davantaige, mais les advis qu'en a ledit s^r duc sont qu'il ne sy remue riens au moins de la part dudit comte.

Au reste, Sire, quant au costé de Zélande, il n'y a encores apparence que l'armée que l'on appreste en toute dilligence en Anvers puisse estre en équipage pour y retourner de la fin de ce mois. Toutefois Midelbourg en a bien besoing, et ce pendant les ennemys, à ce que j'entendz, se préparent le mieux qu'ilz peuvent pour y résister et empescher le passage, aians merveilleusement fortiffié ce fort qu'ilz ont prys, nommé Longueteste, au long duquel il fault que ladite armée passe pour entrer audit Midelbourg, et ont estrecy le canal, y aians enfondré plusieurs vieux vaisseaux afin de les contraindre encores de plus près.

Davantaige j'ay entendu que le prince d'Orange s'estoit en fin accordé avecques les Anglais pour le passaige de leurs vaisseaux devant Flessingues, leur aiant permis qu'il en pourra passer quatre en chacque voiaige, lesquelz seront visitez audit Flessingues pour veoir s'il n'y aura point d'armes offensives ny de munitions dont ilz puissent secourir leurs ennemys. Néanmoins il n'en

est jusques icy encores passé aucun. Sire, Je ne diray riens à Vostre Ma[té] de ce qui se discourt icy tant de la paix faite en France que du voiaige du roy de Pollongne, en aiant dressé ung petit discours il y a trois jours que j'ay envoyé à Mons[r] de Limoges pour vous faire veoyr.

De Utrecq, ce XX[eme] jour de juillet, 1573.

CIV. — *Au Roy.* — [22 juillet, 1573.]

Échec des Espagnols devant Alkmaar; ligue des villes de Hollande. — Le prince d'Orange; nécessité de négocier avec lui, et refus absolu du duc d'Albe. — Sort fait à Harlem. — Le duc se fortifie sur mer.

Sire, Il ne s'est riens changé, ne survenu aucune nouvelle ès affaires de deçà depuis la deppesche que j'ay faite à Vostre Ma[té] du XX[me] de ce mois, sinon que demain matin doibt arriver en ceste ville le s[r] don Fadriq que l'on pensoit n'y debvoir venir pour le retardement que sa venue pourroit apporter aux affaires de la guerre; mais s'estant le s[r] de Noircarmes acheminé avecques quelques gens de guerre et trois pièces d'artillerie devers Alkemar pensant les estonner, il en a esté repoulsé et quelques ungs de ses gens tuez. Voiant Mons[r] le duc d'Alve réussir ses dites affaires tout autrement qu'il n'avoit espéré, et qu'au lieu qu'il s'estoit promis qu'après sa victoire et la reddition de Harlem plusieurs villes de Hollande seroient pour rentrer en obéissance et se rendre à sa miséricorde, elles ont fait nouvelle conjuration et promesse non seullement de se deffendre et résister aux entreprises dudit s[r] duc mais de se secourir, aider et favoriser

les ungs les autres à leur pouvoir. Il a fait venir son dit filz afin d'adviser ensemble ce qu'ilz auront à faire pour le reste de cest esté, et quelles places ilz debvront assaillir les premières soit conjoinctement ou séparément : en quoy je veoy ledit s^{r} duc fort empesché, par ce que, outre l'oppiniastreté de ces hollandois et que les villes et places du pays sont naturellement fortes de scit et assiette, il se sent malheureux pour en pouvoir forcer aucune, m'aiant assez de fois confessé qu'il tremble quand il fault qu'il entreprengne l'assiette de quelque ville pour mauvaise et foible qu'elle soit, principallement quand il y a des hommes dedans. J'estime qu'il suivra son premier dessing qui a esté de séparer sesdites forces (qui sont assez grandes pour ce faire) et marcher d'ung costé et sondit filz de l'autre pour essaier d'emploier le reste de ceste année mieux qu'il n'a fait jusques icy. Je ne faudray d'advertir Vostre Ma^{té} de sa résolution, mais il y a longtemps que j'ay esté d'oppinion qu'il n'est trop marry que ceste guerre traine en longueur tant pour en faire estimer à ung chacun l'heureuze fin qu'il s'en promect, plus dificille qu'elle ne luy est et y avoir plus d'honneur, que pour par ce moien ancrer davantaige son filz en réputation et en fin le rendre favorable et digne de ce gouvernement, à quoy ont tousjours tendu tous ses dessings, en quelque sorte que ce soit.

Je reviendray au jugement que j'ay fait, que le prince d'Orange n'est encores si déploré en ses affaires qu'il ne face durer ceste guerre plus longuement que le roy catholicque ny ledit duc ne vouldroient, et qu'il faudra qu'ilz en sortent par quelque autre porte que par les armes, quoy que ledit duc asseure qu'il n'en sera jamais d'avis et que son maistre aymeroit mieulx perdre tous

ses royaumes et estatz que d'en venir là. Le succez nous en esclarcira.

Le camp n'a encores deslogé de Harlem, et n'en partira, comme je croy, que don Fadriq n'ait prys résolution avecques son père. Cependant tant pour tirer II cens mil florins de ladite ville de Harlem et qu'elle a accordé paier, que pour n'efarouscher les autres villes, il a jusques icy conservé les bourgeois sans en faire mourir que quelque cinquante. S'il a volunté du reste, cela se fera après tout à loisir.

Sire, je ne pense avoir obmis aucune chose digne de vostre service depuis deux ans et demy que j'ay cest honneur d'estre emploié par deçà, n'aiant espargné aucune chose pour vous esclarcir ordinairement de tous affaires deppendans de ceste charge, selon qu'elles se sont présentées, me pouvant vanter d'avoir quasi préveu tout ce qui en est succeddé et dont il a pleu à Vostre Ma^té me tesmoigner le contentement qu'elle en a receu par aucunes ses deppesches. Maintenant les affaires dudit s^r duc estans toutes bandées à avoir la fin de sa guerre au moins en apparence, et se voiant quasi à repos du costé de l'Allemaigne pour ceste année, je ne puis donner autre advis à Vostre Ma^té que de ce qui se présente à la journée, et de ce qui m'est rapporté que je juge appartenir à vostre service et digne de vous estre escript; sur ladite asseurance qu'il a de ladite part d'Allemaigne, il a contremandé mil reistres des deulx mil qu'il faisoit venir, et croy qu'il essaiera de s'en passer du tout s'il ne survient autre chose, aymant mieux emploier ceste despence là à se rendre maistre par la mer où son ennemy a tousjours esté le plus fort et en quoy il se va maintenant du tout desdier, car de là deppend l'abréviation de ceste guerre, et croy que s'il

l'eust fait plus tost, il en veist plus de fruict qu'il ne fait.

De Utrecht, ce XXIIe jour de juillet, 1573.

CV. — *Au Roy.* [26 juillet, 1573.]

Le duc d'Albe et son fils se rencontrent à Utrecht; dispositions prises par le duc pour les opérations de Hollande. — Inquiétude causée par la paix de La Rochelle. — Le comte Louis n'a pas réussi en Allemagne. — Le duc de Medina-Celi négocie pour gagner Liège à l'Espagne. — L'armée de mer d'Anvers n'est pas prête à marcher.

Sire, Je vous escripvois par ma dernière du XXIIe de ce mois comme don Fadriq debvoit arriver en ceste ville, ce qu'il feyt dès le lendemain avec la pluspart des s^rs et cappitaines de son armée, laquelle est tousjours demourée à Harlem où elle est encores de présent soubz la charge de Julian Romero. Et depuis on n'a vacqué à autre chose par deçà sinon à tenir conseilz ordinaires pour adviser à toutes choses, principallement de quel costé marchera ladite armée et quelle ville on debvra maintenant atacquer, mais les accessoires qui sont quasi aussi dificiles que le principal, comme de contenter les soldatz de toutes nations, et leur bailler argent, lesquelz se deslibèrent de ne marcher sans cela, se plaingnans qu'un si long siège leur a esté imfructueux; et puis de faire conduyre l'artillerie par ce pays difficile et mal aisé et par pluyes qui commencent desjà d'estre fort fréquentes donnent bien aussi grandes peines. A quoy néanmoins ledit s^r duc va rémédiant le mieux qu'il luy est possible, se résolvant quant au chef et premier point et, selon que je suis adverty, de ne séparer

ses forces en deulx, afin de pouvoir plus aisément surmonter l'effort et résistance que son ennemy se délibère de faire en toutes les places qu'il tient; mais c'est chose si couverte et cachée que le chemin que tendra ladite armée (comme la raison le veult) que je n'en puis pour ceste heure donner aucune vérité à Vostre Ma^té^. Toutefois j'estime que ce sera du costé d'Enckuisen et en ces petites villes du pays de Watreland, afin que, selon la grande instance que font ceulx d'Anstredam et autres villes de ce pays à qui cela touche, on puisse pour le moins ouvrir ceste porte dans ceste année; et pour cest effect on ne fault de faire tous préparatifz de vaisseaulx audit Anstredam, afin que, selon que j'escripvois à Vostre Ma^té^ par ma dernière, on se puisse rendre maistre par la mer de ce costé là. Il est vray que ledit s^r^ duc ne laissera pas cependant de dresser quelque petit camp vollant, tant du régiment de Foucre qu'il fait venir que de quelques compaignies de wallons et espaignolz qui montent à près de deux mil, pour essaier de forcer quelque ville des plus foibles qui soient de ce costé de deçà comme Gorcon ou Wordem; et quant à l'argent on regardera de contenter lesditz gens de guerre avecques les deulx cens mil florins de Harlem et autres deniers que l'on fait venir d'Anvers, ensemble quelques draps pour les vestir et leur donner cela en paiement; et pour la conduite de l'artillerie on s'ayde des petites barques pour la faire couller par les rivières et canaux aux lieux où l'on en aura besoing. Mais tout cela, Sire, se fait si lentement que chacun reviens à l'oppinion que je vous ay escripte de longtemps que j'avois, que ledit s^r^ duc vouloit faire trayner ceste guerre, et estime qu'il sera bien près de la my aoust devant que d'ung costé ou d'autre il apparoisse aucune

chose certaine de ses dessings; et ainsi le temps se perdera et l'hiver les pourra empescher et divertir. Ilz donnent assez de loisir au prince de se recongnoistre et toutes les villes qu'il tient, comme aussi ilz font bien, s'estant toutes liguées de nouveau ainsi que je vous ay escript. Et puis ilz font le plus dilligemment qu'ilz peuvent la récolte et serrent les grains dedans lesdites places afin que leurs ennemys ne s'en puissent prévaloir, mesmes sont (à ce que j'entendz) résoluz de mettre le feu au demourant pour donner plus d'incommodité à l'armée dudit s^r^ duc, à quoy ilz ont desjà commencé en quelque endroit du costé de Leydem.

Sire, Vostre Ma^té^ aura entendu par mes préceddentes comme le principal des discours de deçà sont maintenant fondez sur la pacification de voz troubles et sur ce qu'ilz treuvent pour une maxime très certaine que la France estant en repos, il n'est possible qu'elle y dure et demoure longtemps sans entreprendre sur ses voisins ou songer à quelque autre guerre. Ainsi la principalle crainte qu'ilz ont en l'entendement est que cela ne leur advienne, soit par une guerre ouverte ou bien par secours et aydes de diverses trouppes qui sortiront de vostre royaume pour venir assister le prince leur ennemy, et cela se tient encores plus générallement au camp qu'il ne fait icy; mais ledit s^r^ duc qui veoyd plus loing n'en fait semblant de riens, encores qu'il ne soit bien nest de ceste crainte et soubson. Je ne faulx sur cela d'asseurer ung chacun tant de vostre bonne et sincère affection à l'endroit du Roy Catholicque, de laquelle vous avez bien fait paroistre, que du bon ordre qui sera donné, à ce que aucuns de voz subjetz ne puissent passer par deçà au préjudice de son service, et que Vostre Ma^té^ sera tousjours très prompte de donner secours à la chose

publique et crestienne, ainsi qu'ont esté voz prédecesseurs.

Quant au costé de l'Allemaigne Vostre Ma^{té} aura entendu comme ledit s^{r} duc commence à retrancher les despences qu'il y faisoit pour ceste année, et ce sur les advis qu'il a du peu d'effect des entreprises du comte Ludoviq, lesquelles jusques icy se trouvent fort fredes, et n'y a apparence qu'elles soient pour s'eschauffer davantaige.

Le duc de Médine est tousjours à Mastriq à se reposer, et ne veulx oublier sur cela d'advertir Vostre Ma^{té}, que j'ay entendu de bon lieu que ledit s^{r} duc d'Alve le picque et excite à traicter et négocier, cependant qu'il est là, ce que luy mesmes a de longtemps voullu pratiquer, qui est de gaigner par présens, doulces parolles et autres aleschemens les principaulx de Liège, pour consentir à se mectre soubz la protection du roy catholicque, et ce selon la bonne volumté qu'auroit leur évesque de ce faire [1]; mais lesditz Liégeois, qui sont oppiniastres, ne veullent pour riens du monde tomber soubz la main de l'Espaignol, y résistant totallement. Il est à craindre que l'humeur dudit duc de Médine, qui est plus doulce, ny frappe quelque coup.

Au surplus, Sire, j'ay advis d'Anvers que l'armée ordonnée pour retourner en Zelande soubz la conduite du s^{r} de Beauvais ne peult estre preste à partir de plus de huict ou dix jours, et si elle a par cydevant eu des empeschemens à son passaige, on crains qu'elle y retournera encores à plus grandz maintenant, les

[1] L'évêque de Liège était alors Gérard de Groesbeck, qui devint cardinal en 1578. L'historien des évêques de Liège, le chanoine Chapeaville, ne parle pas de ces négociations avec le duc de Medine.

ennemys si estans renforcez et préparez pour la recepvoir.

De Utrecht, ce XXVIme jour de juillet, 1573.

CVI. — *Au Roy.* — [29 juillet, 1573.]

Lenteur du duc d'Albe; ses projets. — Le prince d'Orange. — Les armées de mer de Hollande et de Zélande.

Sire, J'ay commencé par ma dernière deppesche du XXVIme de ce mois à vous donner advis de ce que j'avois peu sentir des deslibérations de Monsr le duc d'Alve pour la poursuitè de ceste guerre après la victoire et prise de Harlem par luy obtenue, lesquelles, selon ce que je vous escripvoys, semblent longues à ceulx qui en atendent l'heureux succetz qu'il se promect pour l'envye qu'ilz auroient de rentrer promptement en leurs biens et héritages et ne faillent maintenant de publier assez haultement qu'il veult mener ce jeu en longueur pour aucunes raisons qu'ilz allèguent, desquelles je vous ay cydevant desduit les principalles; mais ilz ne sçavent pas ses conseilz et ce qui peut estre luy deffault pour la célérité desdites affaires, qui est cause qu'ilz en peuvent mal juger, et n'y a que l'apparence seulle qui les conduise à cela, y aiant près de trois sepmaines que ledit Harlem est rendu, et si on n'a riens fait davantaige jusques icy, outre qu'il coullera encores du temps et bien près de quinze jours devant que l'on soit prest à exécuter autre chose. J'escripvois à Vostre Ma^{té} qu'à mon oppinion il feroit deulx armées, ce qui se suyvra comme je croy; l'une desquelles et la principalle demourera soubz la charge de son filz pour poursuyvre de remectre en

obéissance les villes rebelles du costé d'Enckuisen; encores qu'au jugement de beaucoup, selon les grandz préparatifz d'artillerye qu'on y conduit, et la voix comune soit qu'il yra assiéger Leyden, mais par ceque c'est une ville non trop grande, forte de toutes choses, pourveue habondamment de vivres, où il y a dix enseignes de gens de guerre pour le moins, en laquelle le prince a estably le filz de Mongonmery pour chef avec l'assistance de quelque bon cappitaine dont je ne say le nom [1]; aussi que ledit s[r] duc monstre craindre infiniement de s'atacquer à quelque ville qui le tienne longuement et jusques à l'hiver qu'il veoyd approcher, cela me divertist de ceste oppinion. L'autre armée se fera aussi du costé de Bommel composée du régiment d'Allemans de Foucre, cinq ou six cens Espaignolz et XII ou XV cens wallons avecques dix ou douze pièces d'artillerie pour essaier de nettoier ce passaige qui est si incommode et fait tant de dommaiges, où, à ce que j'entendz, le s[r] d'Hierge comandera. Outre cela il s'en fait une tierce assez légière qui est seullement pour tenter si par une entreprise soudaine de sept ou huict enseignes d'Espaignolz et Wallons on pourroit emporter une petite villette à deulx lieues d'icy nommée Wordem [2], qui est assez forte, mais le meilleur chemin pour entrer dedans le pais de Hollande. Il ne se parle point que ledit s[r] duc desloge d'icy, mais qu'au contraire il sera pour y demourer, affin qu'estant près et quasi au millieu de tout il puisse donner plus de chaleur ausdites trois

[1] Un avis envoyé de Delft en Angleterre (19 juillet 1573) donne pour compagnon au duc de Lorges un Monsieur de Naelles : *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre*, vi, 797.

[2] Woerden, sur le vieux Rhin.

entreprises, desquelles il n'est possible qu'il ne réussice quelq'une. Toutefois nous verrons ce qui s'en ensuivera, et si ceste cunctation dont on a usé n'en aura riens retardé, de l'incommodité de laquelle on s'est desjà perceu, par ce que, si on eut marché chaudement en quelque endroit que ce fut après Harlem, tout trembloit et en eust ou veu autre effect.

Mais le prince a eu loisir de se recongnoistre et a depuis esté visiter le surplus et les principalles de ses villes, leur donnant couraige par belles remonstrances, les plus poingnantes desquelles sont la crainte de la rigueur et cruauté dont use ledit s^r^ duc; qu'il n'en a encores pris une seulle par force, qu'il ne reste maintenant qu'à se bien munir et pourveoir et qu'il les conservera. Je ne faudray d'advertir Vostre Ma^té^ du succez, et outre la force (qui marche la première), il se fait de belles publications de miséricorde aux villes qui voudront venir, mais pas une seulle ne si veult fier. Ledit prince, à ce que j'ay seu, après avoir esté à la Brielle, se retrouve maintenant à Dordreq, et va ainsi de lieu en autre, sur quoy les Espaignolz publieut qu'ilz mynutent *(sic)* une retraite, mesmes qu'il a desjà envoyé devant quelque quantité de chariotz chargez de richesses et meubles par le costé d'Endem en Allemaigne, où je ne veoy si prompte apparence pour ce faire. Autres dient que beaucoup de ses soldatz estrangiers comme allemans, veoians l'exécution de Harlem, se retirent de ses villes dont à la vérité j'ay quelque advis du costé de Clèves. Et pour les advancer j'ay seu que ledit s^r^ duc veult faire publier que s'ilz veullent passer par icy il leur donnera sauf conduit et leur fera paier leurs armes : à quoy je croy qu'ilz ne se fyeront, et en quelque sorte que ce soit, il semble que les affaires dudit prince soient

assez accommodées pour en fin faire temporiser ledit s^r duc plus qu'il ne voudroit.

Quant à ce qui est des armées de mer, toutes choses si préparent en dilligence; et parleray premièrement de celle de deçà, laquelle sera preste de sortir d'Anstredam dedans dix jours en nombre de vingt cinq ou trente voilles pour s'eslargir en la Zuidrezée et essaier de faire retourner les ennemys en leurs portz où il pourra y avoir du combat, lesditz ennemys y estans fortz et tousjours les maistres jusques icy. Du costé de Brabant, l'autre partira le V ou VIme du prochain avecques soixante voilles, bien artillée et munye de tout ce qui est nécessaire, y aiant de XV à XVI cens soldats dessus, et les ennemys qui si sont aussi bien remforcez de leur part ne demourans, comme on estime, les bras croisez tant à Flessingues que à la Brielle, ce que je ne vous oze asseurer; et se continue aussi la maladie de Mongonmery.

De Utrecht, ce XXIXe jour de Juillet, 1573.

CVII. — *Au Roy.* — [30 juillet, 1573.]

Révolte des Espagnols dans le camp devant Harlem : ils réclament les soldes arriérées.

Sire, Depuis avoir hier fait ceste deppesche à Vostre Ma^té qui est assez ample et particulière de toutes occurences de deçà, il est survenu sur le soir des nouvelles du camp à Monsr le duc d'Alve assez fascheuses et de très grande importance et conséquence, lesquelles je n'ay voullu plus longuement différer de vous faire savoir, qui sont que pendant que don Fadriq estoit

venu par deçà, il s'est comploté quelque mutinerie entre les Espaignolz et autres nations estans audit camp, sur ce que aians veu que dix ou douze enseignes d'Espaignolz du terce de Julien Romere estoient entrées en la ville de Harlem après la reddition, lesquelles, outre le proficl et avantaige qu'elles recepvoient du pillaige secret de ladite ville, avoient receu quatre payes des deux cens mil florins qu'avoient accordez ceulx d'icelle, et qu'on ne leur en donnoit qu'une, se sont mutinez de telle sorte que tous leurs cappitaines et chefz se sont retirez d'auprès d'eulx, afin de n'estre coulpables d'un fait si énorme et venuz à Anstredam où ilz ont trouvé ledit don Fadricq qui si est encores arresté à ceste occasion, et lequel ilz menacent, voullans non seullement estre paiez comme les autres, mais estre satisfaitz d'environ trente payes qui leur sont deues, montans à près de quinze cens mil florins pour quarante huict enseignes desdictz Espaignolz venuz premièrement par deçà avec ledit s^r duc, sans les autres. Sur quoy on regarde de les contenter et adoulcir par tous moiens; mais ilz sont desjà entrez si avant en ceste follie qu'il sera très malaisé, voire impossible, d'en sortir sans les paier. Ce qui est du tout hors de la puissance dudit s^r duc, pour ce qu'il n'a pas ung sold et que ceste somme est si excessive qu'en six mois il ne la trouveroit pas; outre que, quant il l'auroit, ce ne seroit tout, car les Allemans et Wallons, qui estiment avoir aussi bien servy qu'eulx, vouldront estre semblablement payez. Cependant lesditz Espaignolz aians esleu trois chefz d'entre eulx les plus vicieux et mutins empeschent que ceulx dudit Harlem ne leur puissent nuyre par saillies, et ay entendu qu'estant ledit Julien sorty dehors pour les adoulcir et leur remonstrer la faulte qu'ilz faisoient au service du Roy, ilz l'ont

retenu prisonnier. Autres dient qu'ilz l'ont remys en ladite ville où il est avecques ses trouppes comme assiégé, n'y aiant point de vivres. Davantage quelques quatre ou cinq cens desditz Espaignolz des meilleurs voyans ce fait auquel ilz ne voulloient consentir se sont incontinent retirez au passaige de Sparandan, premyer fort qu'ilz prinrent d'assault entre Anstredam et Harlem, où ilz leur ferment le passaige; sur quoy lesditz mutins les ont poursuiviz et se veullent rendre maistres de l'artillerie qu'ont les Allemans pour les aller assiéger et gaigner ledit passage. Vostre Ma[té] jugera très-bien de quelle queue et importance est ce fait et combien il apportera de retardement aux affaires de deçà, voyre pour estre cause que de ceste année il ne s'exécutera riens davantaige; sans les grandz maux particuliers qui en peuvent succedder, desquelz je ne m'estandray en plus longs discours, le remectant au jugement de Vostre Ma[té], seullement je vous diray que ledit s[r] duc qui desploye tous ses espritz et moiens pour y remédier, comme aussi fait sondit filz et tous les autres cappitaines, se trouve si fasché et ennuyé qu'il n'est possible de plus. Je ne faudray de continuer à vous faire entendre quel en sera le succez.

De Utrecht, ce XXX[me] Juillet, 1573.

CVIII. — *Au Roy.* — [3 août, 1573.]

Les Espagnols révoltés se sont emparés de Harlem. — Entretien avec le duc sur les rapports entre la France et l'Espagne ; le duc ouvre ses ports au roi de Pologne.

Sire, Par mes deux dernières deppesches des XXIX et XXX[mes] du passé, Vostre Ma[té] aura veu ce que j'avoys

peu entendre des résolutions prises par mons[r] le duc d'Alve avec son filz et les cappitaines de son armée, qui le sont venuz trouver icy, pour la continuation de ceste guerre, l'exécution desquelles est grandement accrochée par la mutination et révolte des Espagnolz advenue, ainsi que Vostre Ma[té] aura entendu par madite lettre du XXX[me], et laquelle se vieillissant ainsy qu'elle faict sans que ledit s[r] duc y puisse sy tost pourveoir que le besoing le vouldroyt, quelque soing et dilligence qu'il y mecte, il y a grant danger que ce soyt ung ulcère pour durer et mal aisé à guarir; de sorte que, pour le peu de temps qui reste audit s[r] duc, il est à craindre qu'il n'advienne pas grant chose de ceste année. Lesditz Espagnolz se sont depuis saisiz de la ville de Harlem, y estans entrez plus par la connivence de leurs compagnons qui estoient dedans que par la force, où, après avoir estably ce qui est nécessaire pour leur deffense et conservation, ont pris les habitans d'icelle pour leur aider et résister à l'effort qu'on leur vouldroyt faire, s'estans auparavant saiziz de toute l'artillerye et munitions estans audit camp, qu'ilz ont mis en ladite ville de laquelle ilz ont fait sortir Jullien Romère, qui jusques alors y avoyst esté arresté; et maintenant tirent harquebuzades et exercent tous actes d'hostilité contre ceulx qui les veulent aprocher; sur quoy a esté faict publication et deffense de ne leur aider et secourir de vivres dont desjà ilz se ressentent, à ce qu'on dict, et ne faillent d'user de belles menaces de sortir de là pour se joindre à l'ennemy [1] ou bien de s'en aller bruslans et saccageans tout le pais; et peuvent bien seurement sortir de ladite ville quant ilz vouldront, aians la mer libre et

[1] En blanc dans le manuscrit.

le fort de l'entrée qui y comandoyt. Je remectray au jugement de Vostre Ma^{té} quel succez peult avoir cest affaire, et si sortans de làdedans tant s'en fault qu'ilz en soient empeschez qu'ilz pourront estre suyviz de beaucoup d'aultres; desja de cinq compagnies de chevaulx légers qui estoient au camp les troys se sont unyes avec eulx. Ainsy ce mal ne prent jusques icy aulcune dimynution, mais plustost accroissement. Touteffoiz les Allemans et Wallons sont contenuz jusques à présent le mieux qu'il a esté possible par l'assistance qui leur a esté faicte de leurs chefz et cappitaines, et ne font semblant de riens, espérans que si lesditz Espagnolz sont payez (comme ilz se délibèrent de l'estre du tout devant que de se randre ou marcher), ilz le seront aussy. Don Fédéric voyant que lesditz muttins s'estoient réduictz en ladite ville qui sont en nombre de cinquante enseignes faisans plus de cinq mil hommes et trois compagnies de chevaulx légers, s'est achemyné au camp pour adviser ce qui se pourroyt faire. Mais ayans esté si effrontez que de l'aller auparavant chercher jusques dedans son logis du s^{r} de Noircarmes et aultres pour s'en saisir, et disans tout hault qu'ilz ne veulent plus estre conduictz ne contremandez par ung tel chef, menaçans les autres de mort, on a opinyon qu'il y advancera peu, qui est cause que ledit s^{r} duc se prépare pour s'achemyner à Anstredan avec le plus d'argent qu'il a peu recouvrer de toutes partz, sur lequel il leur faict desjà offrir, comme j'ay appris, jusques à quinze payes, affin qu'avec les belles remonstrances qu'il se délibère de leur faire faire, il les puisse remectre au bon chemyn; mais eulx persistans à avoir les trente deux payes qui leur sont deues, il n'est possible qu'il y puisse satisfaire de plus de six mois, si sa présence n'y sert d'argent comptant, laquelle il se

délibère enfin d'y exposer selon qu'il en verra l'occasion et la disposition de cest affaire. Il se treuve en telle anxiété et si troublé de ce faict qu'il ne scayt à quoy recourir sinon à deppescher par tout pour avoir argent et à prier Dieu; mais s'il a jusques icy esté mal secouru des estatz de ce pays (qui ont une bonne somme prompte et réservée de laquelle ilz ne se veullent dessaisir sans avoir ce qu'ilz demandent), il en sera encores pys, et ne furent les facultez et voluntez des subgectz jamais si pauvres et refroidyes qu'elles sont : d'aultre part la bourse d'Anvers se trouve fort platte et tairye; somme que s'il n'est assisté de ses prières et de la bonne intention qu'il dit avoir (de laquelle il s'est bien prévallu en ses victoires lorsque la paix de France a esté résollue), je ne congnois pas qu'il soit prest de sortir de ce bourbier. Et ce qui le touche le plus au cueur est qu'il veoyt fort amoindrir la réputation de son filz, mesmement si lesditz mutins continuent en l'effect de leurs propos, au lieu de l'acroistre et augmenter comme il pensoyt. Je n'obmectray de faire entendre à Vostre Ma[té] aulcune chose de ce qui surviendra en cest affaire ou aultres, vous pouvant asseurer que je veoy ledit s[r] duc tant occupé en cecy, que toutes aultres pratiques et entreprises desquelles il pourroyt estre soubçonné d'ailleurs luy sont pour ceste heure sorties hors de l'esprit.

Sire, ayant cejourd'huy receu la deppesche qu'il vous a pleu me faire du XXIIII[e] du passé avec les lettres que vous escripvez audit s[r] duc, je le suis allé visiter pour les luy présenter et les accompaigner de l'office nécessaire en telle chose, et après l'avoir rendu bien certain de l'ayze et plaisir que Vostre Ma[té] recevoyt en la prospérité de ses affaires, comme au contraire du déplaisir

quant il y intervenoyt quelque sinistre accident, il a commancé à vous en remercyer très humblement, continuant aux offres qu'il m'a souventes foiz faictes, qui sont qu'estant sorty des affaires qu'il a, il sera tousjours prest de vous faire très-humble service et d'aider et survenir Vostre Maté de toutes ses forces où elle en auroyt besoing, et les vouldroyt accepter, sçachant que c'est la juste intention et le commandement qu'il en a du Roy son maistre. Sur ce il est entré en propos qu'il avoyt entendu que la paix n'estoyt encores bien résolue ny establye en vostre Royaume, les huguenotz faisans la révolte en Languedoc, et qu'ilz s'estoient saisiz de quelques petites villes, me demandant si j'en avoys poinct de nouvelles [1]; à quoy je l'ay satisfaict luy faisant response que c'estoyt ung œuvre fort difficile à parfaire que l'establissement de ladite paix, estans le feu allumé en tant d'endroictz de la France esloignez les ungs des aultres comme ilz estoient et par personnes qui n'avoient aulcun chef comme quant l'admiral vivoyt qui en ung coup pouvoyt faire tout cesser, qui avoyt esté cause que Vostre Maté ayant entendu que quelques volleurs s'estoient retirez en aulcuns chasteaux, avoyt faict marcher une armée composée des forces qu'il vous a pleu m'escripre pour les chasser, et qu'il comptoyt qu'ilz s'enfuiroient la sentant approcher, dont encores qu'il desirast le contraire pour plusieurs respectz, et comme j'ay assez souvent escript à Vostre Maté, il est demouré très contant

[1] Les huguenots du Languedoc se contentèrent d'adresser au roi des demandes hautaines; Charles IX déclara à leurs députés qu'il leur ferait connaître sa réponse par Danville. Les huguenots tinrent une assemblée à Milhau, mais ne prirent les armes que plus tard : DE THOU, V, 12 et seq.

et n'ay après failly de le remercyer de très bon cueur au nom de Vostre Ma^té^ de la bonne volunté et singulière affection qu'il porte à voz affaires et de ses belles offres; aussy je luy ay fait instance et vive prière au nom de Vostre Ma^té^ et du Roy de Pollongne, selon le contenu en la deppesche qui fut vollée à mon homme dont il vous a pleu m'envoyer coppye, à ce qu'il escripvist par tous les portz et havres de ce pais pour y recevoir secours et traicter courtoisement les vaisseaux que ledit Roy de Pollongne pourroyt doresnavant envoyer en son royaume, si par fortune ou autre nécessité ilz estoient contrainctz d'y aborder, le tout en payant raisonnablement, luy déclarant que lesditz vaisseaux seroient armez en guerre comme il en est bien besoing pour la multitude des pirates qui sont en mer; ce qu'il m'a fort libérallement accordé, estant bien marry qu'il ne peult commander en plus de portz qu'ilz ne faict, mais qu'ilz seront receuz en ceulz qu'il tient, ainsi qu'il convient à la bonne amityé qui est entre voz Ma^tez^, comme il en a esté usé en vostre royaume au duc de Medine, mesmes lequel s'en louoyt fort. Et après tout il s'est plainct de cest acte dont luy usent maintenant ses soldatz espagnolz, m'ayant dict qu'il y a cinquante ung an qu'il porte les armes et quarante ans qu'il leur commande, que jamais ilz n'avoient pensé d'entreprandre une chose si malheureuse soubz sa conduicte, mais qu'il espéroyt d'en sortir bientost, comme aussi j'espère qu'il fera.

A Utrecht, le IIIe jour d'aoust, 1573.

CIX. — *Au Roy.* — [7 août, 1573.]

Entreprises arrêtées par la révolte ; les révoltés ont envoyé en Espagne. — Le Prince attend des secours d'Angleterre. — Le comte Louis en Allemagne ; bruit qu'il cherche à tirer des troupes de France. — L'armée d'Anvers. — Négociations de Chiappin Vitelli avec les Espagnols révoltés. — Le Prince s'occupe de protéger la Zélande. — L'accord avec le Prince négocié par l'empereur ; le duc y est plus favorable.

Sire, Vostre Ma^té^ aura veu par le fil de mes deppesches quel chemyn ont pris les affaires de deçà depuis Harlem, et comme ceste mutination d'Espagnolz a retardé ce que l'on estoyt en train de poursuyvre et exécuter ; c'est chose qui dure encores et de laquelle Vostre Ma^té^ aura bien seu juger les incommoditez et inconvénients, le principal desquelz apparoist chacun jour par la perte de ce beau temps et par le loysir que l'on donne aux ennemys de faire leur récolte, se renforcer et prandre cueur en toutes sortes sans les autres qui peuvent et sont pour survenir, et n'y a encores apparence que ces mutins soient pour cesser, se réservans fortz dedans la ville, ainsi que vous aurez veu par ma dernière du IIIe de ce moys, n'ayans aulcunement voulu prester l'oreille à appoinctement avec aulcuns des chefz qui estoient au camp, ce qui avoyt une foiz fait résouldre mons^r^ le duc d'Alve de s'y achemyner pour y mectre une fin. Mais, en ayant esté diverty pour deux occasions, l'une qu'il a crainct n'y advancer pas beaucoup et qu'en ce faisant ce seroyt tousjours adjouster à son deshonneur et déréputation ; l'aultre la craincte qu'il a eue qu'en telles mutineryes il ne se trouvast quelque malheureux qui entreprist sur sa personne, il y a envoyé le marquis Vitelly bien aymé et désiré

d'eulx, affin de leur parler et respondre à leurs demandes, leur user de toutes bonnes remonstrances pour les remectre en l'obéissance qu'ilz doyvent et les contanter, s'il est possible, avec quelque argent et belles espérances de leur payer bien tost le surplus de ce qui leur est deu. Il y a deux jours que ledit marquis s'y achemyna et attend-on nouvelles de ce qu'il y aura faict, estans beaucoup en bonne espérance que son voyage ne sera sans fruict. Mais quant à moy j'ose juger qu'estans lesditz Espagnolz entrez si avant en ceste follye et congnoissans le cueur et les façons de procéder du chef à qui ilz ont affaire par les tesmoignages et exemples qu'ilz en ont recueillies du passé, ilz seront pour demeurer opinyastres à estre du tout satisfaictz et encores à la fin n'en fera on pas grant service. Car ce sentans coulpables d'ung tel crime, ilz adviseront plustost à la porte de leur retraicte qu'à demeurer icy, joinct qu'à ce que j'ay peu entendre, ilz ont depesché en Espagne devers le Roy pour l'advertir des occasions qui les ont meuz et luy faire entendre leurs justifications, ce qui pourroyt bien faire trayner cest accord en plus de longueur ; en attendant ceste response, ilz s'endurcissent tous les jours davantage à ne vouloir poinct estre conduictz par don Fadricq, de sorte que, s'ilz continuent, ledit s^r duc sera pour luy mesmes y aller ne voulant lever l'honneur de son filz en donnant ceste charge là audit marquis qui est celluy qu'ilz demandent après luy. Quelque deffence que l'on ayt faicte au camp de ne leur porter vivres, les soldatz wallons, allemans et autres, qui se voyent en mesme cause qu'eulx, n'y ont voullu prandre si estroicte garde qu'il n'y en soit tousjours passé quelque quantité, aussy qu'ilz menaçoient de sortir tous de là dedans et venir saccager le logis dudit dom Fadricq et des autres chefz, en quoy l'on juge

que ceulx de dehors n'eussent faict grande résistance ; et quant ilz l'eussent faict, c'eust été une nouvelle faulte pire que la première. J'avoys faict entendre à Vostre Maté qu'on leur avoyt faict offre de quinze payes, ainsy que j'avoys appris, mais tout l'argent que peult recouvrer ledit sr duc promptement ne passe pas III cens mil escuz. Ainsi en attendant d'aultres moyens, qu'il cherche d'Espagne et d'ailleurs, il est à croyre qu'on ne leur pourra baller plus de quatre payes, mesmes qu'il en fauldra baller quelque somme aux autres nations. En tout évènement je tiens pour certain, Sire, que l'on ne scauroyt riens faire qui vaille de tout ce moys, et pour le prochain nous verrons comme le temps et la saizon pourront servir à faire chose meilleure, dont ceulx du pais mesmes n'ont pas opinyon. Et desjà beaucoup de personnes jugent que les soldatz se trouvans de si mauvaise volunté et menaçans de ne vouloir plus hyverner en campagne, ledit sr duc sera contrainct de les réduire aux garnisons, et ainsi ceste guerre aura plus longue queue qu'il ne se proposoyt. Touteffoiz dans deux moys nous en sçaurons plus véritablement juger, et ne faudray de vous advertir du succès.

Quant au prince d'Orange, estant foible comme il est maintenant, il ne se dresse à aulcune entreprise, sinon à confirmer ses villes en toute asseurance, ce qu'il a très-bien faict, n'y en ayant pas une qui se soit esbranlée pour la miséricorde ny pour la craincte de rigueur que ledit sr duc a faict publier, et envoye secrettement lettres à aulcunes d'icelles, et entends qu'il luy vient des forces à la file qui passent d'Angleterre par deçà, l'amas desquelles se faict à Londres et de toutes nations [1]. J'attends

[1] La Mothe-Fénelon écrivait vers la même époque : « Lorges,

bien tost mon homme que j'ay envoyé au camp et plus avant, s'il peult, pour vous en escripre particulièrement ce qu'il m'en rapportera.

Mais quant au comte Ludovicq et aux forces d'Allemaigne, il me semble que n'en ayant jusques icy aultre apparence, il n'en fault pas faire grand estat pour ceste année. Aussy ledit s^r duc ne faict venir que les mil reistres de Collongne qu'il faict arrester et tenir en Brabant et le long de la rivière de Meuze pour la seureté des passages. L'on ne fault desjà de publier icy que depuis la paix qui a esté faicte en vostre Royaume ledit comte a esté jusques sur la frontière et plus avant pour regarder s'il pourroyt tirer des hommes et les amener par deçà au secours de son frère[1], dont soyt en une façon ou aultre ilz sont en grands soubçons, ainsi que j'ay faict scavoir à Vostre Ma^té, et disent qu'il en passe assez d'aultres en Angleterre.

Davantage, Sire, quant à l'armée d'Anvers je croy qu'elle soyt de ceste heure sur le poinct de son partement, à ce qu'on asseure, en très-bon et grant équipage pour s'en aller secourir Mildelbourg ; nous verrons ce qu'elle fera, les ennemys y estans fortz ; mais si elle advance si peu qu'elle a faict ces deux derniers voyages, ledit Mildelbourg aura fort à souffrir pour cest hyver ; ne voulant au surplus oublier de vous dire que suivant l'instance et prière que j'ay faicte audit s^r duc au nom de Vostre Ma^té,

et la plupart des François, qui sont revenus de devant La Rochelle, s'embarquent pour passer en Hollande et à Flessingues, ensemble plusieurs Angloys, de ceux qui parlent françoys, et plusieurs Wallons avec eux. » *Corresp. de La Mothe*, v, 354.

[1] D'après La Huguerye, le comte Louis résida pendant tout le mois à Dillenbourg, mais envoya plusieurs agents en France pour traiter avec le duc d'Alençon. *Mémoires*, i, 184. 188 et seq.

il a desjà escript par tous les portz de Flandres que s'il y aborde quelques vaisseaux françoys allans en Pollongne, ilz y soient traictez et secouruz de toutes choses nécessaires en payant.

Sire, depuis ceste dépesche faicte j'ay sceu qu'il estoyt ce mattin venu nouvelles à mons^r^ le duc d'Alve de la part du s^r^ Chappin Vitelly, par lesquelles il l'advertyt du peu de fruict qu'avoyt jusques alors faict sa venue auprès des Espagnolz mutinez, parce qu'ilz continuoyent en leur opinyastreté acoustumée de voulloir estre du tout satisfaictz et paiez de leur deu, avec beaucoup d'aultres propos fascheux et pleins de reproches qu'ilz allèguent, qui est cause que ledit s^r^ Vitelly conseilloyt audit s^r^ duc de s'y achemyner, et que sa présence pourroyt grandement servir, tant à advancer ce négoce selon son désir, pourveu qu'il eust aussy argent pour leur en baller comptant, que pour contenir les aultres soldatz qui sont en bransle de les suyvre en ceste mutination. Sur quoy ledit s^r^ duc s'est promptement résolu et délibéré de partir demain de grant mattin pour s'y en aller. J'estime que selon le contenu en mon aultre lettre et pour les occasions y alléguées, il sera pour y demeurer tout le reste de ceste saison, encores qu'il face courir le bruyt que ce ne sera que pour peu de temps. Je le suivray par tout pour faire entendre à Vostre Ma^té^ ce qui succédera. Mon homme qui est retourné ce mesme jour m'a rapporté qu'il a veu toutes les aultres nations, tant Wallons qu'Allemans, prestz à se mutiner, et qu'ilz disent assez hault que si lesditz Espagnolz sont payez, ils le veulent estre aussy, y ayant au camp ung très-mauvays ordre, les soldatz courans et se desbandans sans avoir aulcune obéissance. Il me confirme aussy tout ce que j'ay escript à Vostre Ma^té^ des déportemens desditz muttins.

Et pour le regard dudit prince, qu'ayant esté par toutes ses villes pour les asseurer et conserver en son amityé, il leur a promis de beaux et grands secours qui lui doyvent venir tant de France, Allemaigne que Angleterre, et sur cela s'estoyt de nouveau conjoinct d'amityé et de délibération de se deffendre. Il se retrouve de ceste heure à Dordrek, d'où il a envoyé tout le secours qu'il a peu pour résister et empescher le passage de l'armée qui va à Mildelbourg, laquelle est d'environ cent voilles dont les soixante sont grands vaisseaux bien armez et le reste petis ; elle est partye maintenans et scaurons en peu de temps ce qui en sera advenu.

Au surplus, Sire, je ne veulx fallir d'advertir Vostre Ma[té] que j'ay entendu de bonne part, qu'encores que mons[r] le duc d'Alve ayt tousjours résisté et répugné vivement à l'accord avec le prince duquel il a si souvent et de longtemps esté parlé, ainsy que je vous ay escript, que maintenant s'en trouvant plus poursuivy que jamais par l'empereur qui est celluy qui l'a le plus promeu et désiré pour l'advancement en ce gouvernement de son filz l'archiduc Ernest qu'il veoyt privé du royaulme de Pollongne, ces fers là recommancent à se mectre au feu, et ledit s[r] duc, voyant ses affaires ne succéder selon qu'il a espéré et faict tousjours espérer en Espagne, et que son filz n'est aussy pour en façon du monde luy succéder en cedit gouvernement, et commance à s'y laisser entendre, qui est le chemyn qu'en fin on pourra prandre, et s'estoyt de naguères publié par deçà que le grant commandeur de Castille estoyt en chemyn pour y venir, dont il n'est riens [1]. Toutesfoiz je mectray peine

[1] En effet, il fut question vers cette époque d'appeler le grand Commandeur en Espagne ; Philippe II voulait se décharger sur

de veoir plus clair en ce faict affin de vous en donner advis.

Du VII[e] jour d'aoust, 1573.

CX. — *Au Roy*. — [10 août, 1573.]

Le duc d'Albe se rend à Amsterdam pour calmer les révoltés. — Préparatifs pour combattre la flotte du Prince dans le Zuiderzée, et prendre Bommel. — En Allemagne, troupes prêtes à marcher contre le duc. — L'armée de mer d'Anvers ; Montgommery a envoyé des forces en Zélande. — Le duc est persuadé qu'il passe des gens de guerre de France dans les Pays-Bas par l'Angleterre.

Sire, Depuis vous avoir bien amplement escript par deux de mes lettres du VII[e] de ce mois en quel estat se retrouvoient les affaires de deçà, et estant tout résolu et prest de suyvre Mons[r] le duc d'Alve où il iroyt selon ce que j'avois escript à Vostre Ma[té], encores que je me trouvasse mal et indisposé d'ung catharre qui m'est aposthumé sur ung costé, le mesme soir dont il partyt le landemain il m'envoya ung secrétaire d'Estat pour m'advertir qu'il s'en alloyt pour deux jours à Amsterdam et deux jours à aller et venir, affin d'adviser à ses affaires, et à composer ceste mutination s'il estoyt possible, me priant de l'attendre icy et ne prandre la peine de le suivre pour si peu de jours. A quoy, tant pour le respect de mon mal que pour ladite prière, j'ay obtempéré ayant néanlmoings envoyé à sa suicte mon homme qui escript, et lequel a bonne congnoissance de toutes mes pratiques, qui a tout commandement de moy de ne manquer m'advertir ordinairement de ce qui y

lui d'une partie des affaires de la monarchie. C'est du moins l'avis de Saint-Gouard, qui en parle deux fois dans ses lettres au roi du 13 et du 18 août 1573. *Biblioth. nat.*, II, 431. 433.

succède, tant du particulier de ce pays que d'aultres affaires estrangères, affin que le service de Vostre Ma^{té} ne soyt en riens retardé; à quoy il ne faict faulte, m'ayant cejourd'hui escript la lettre qu'il plaira à Vostre Ma^{té} de veoir, qui ne parle que de cest accord, lequel plus il viellist et plus se trouvera malaisé et difficile à parfaire, parceque ces espagnolz mutins, ayans eu le temps de penser et meurement considérer en quel bal ilz sont entrez, et combien ilz se sont renduz criminelz, vouldront persévérer en leur opinyastreté pour après s'eschapper qui pourra; et, quoy qu'il s'en ensuyve, jamais ilz ne demeureront parfaictement asseurez dudit s^{r} duc, ne luy bien obéy d'eulx, et estime qu'il sera bien nécessaire que sa face s'y présente; et si n'est pas certain si elle pacifiera le tout, dont il se congnoist évidemment qu'il est en deffiance, veu que, s'il eust pensé qu'elle y eust proffîcté, il se fust plus advancé d'y aller. Vostre Ma^{té} entendra cy après quel succès aura cest affaire qui ne peult estre que très mauvays en quelque sorte qu'il advienne, et verra par ladite lettre en quelz termes sont les Wallons.

Cependant que cecy se passe, le reste de ceste saison que ledit s^{r} duc faisoyt estat d'employer si bien tant par mer que par terre se perd inutillement; il ne laisse de faire tousjours achemyner au camp toutes munitions et provisions nécessaires pour la poursuicte de la guerre, lesquelles seront pour servir de bien peu, si cest acrochement dure encores quelque temps, comme il a desja faict quinze jours. Ledict s^{r} duc faict aussy dilligemment préparer audit Amstredam environ vingt ou vingt cinq vaisseaulx de guerre pour, avec une partye des petis qu'avoyt le s^{r} de Bossu en la mer de Harlem qu'il faict retourner, aller attaquer seize gros vaisseaulx et six

gallaires armées que les ennemys ont tousjours tenuz en mer à une portée de canon dudit Amstredam pour favoriser la coste de ceste marine qu'ilz tiennent depuis là jusques à Enckuisen, et y faire la récolte comme ilz font, et se sont encores renforcez depuis naguères de cinq ou six autres petis vaisseaux ainsi que mesmes on les veoyt.

Quant au costé de Bomel où le s[r] d'Hierge estoyt allé avec dix ou douze compaignies de pyed d'Allemans et Wallons et troys de chevaux légiers pour les empescher de serrer les grains et fruictz et les presser de plus près, eulx sentans et se doubtans que on les voulloit assiéger, estans bien advertiz des provisions qui se faisoient à Bos le duc et Grave pour cest effect, après avoir usé de toute la dilligence possible à recueillir ce qu'ilz ont peu desditz fruictz, ont en quelques escarmouches repoulsé des gens dudit s[r] d'Hierge et fait l'explanade à plus de deulx ou troys lieues autour, n'aians espargné esglise ny maison qu'ilz n'aient bruslée.

Ainsi, Sire, je veoy ceste guerre estre pour prendre bien long trayt de tous costez, et, si les advis que j'ay euz depuis deulx jours du costé d'Allemaigne se trouvent véritables, il faudra bien que ledit s[r] duc tourne visage en ceste part là, laissant icy ses villes garnyes pour se deffendre d'elles mesmes. Lesditz advis contiennent que les comtes Jehan de Nassau, Jos de Scombourg le Jeune, de Emden et celluy de Benthen[1] sont pour mectre bien

[1] Comté de Emden, à l'embouchure de l'Ems ; la capitale fut occupée par les Hollandais à la fin du XVI[e] siècle. Le comté de Bentheim est un comté de la Westphalie, situé sur les confins de la Hollande. La maison des comtes se partagea en trois branches : l'aînée eut le comté de Teklenburg ; la seconde, le comté de Bentheim ; la troisième, le comté de Steinfurt.

tost ensemble environ six mil chevaux et vingt enseignes de gens de pyed pour marcher en ce pays dedans ce moys ou le commancement du prochain soubz la conduite du comte Ludoviq, qui de sa part aussi y meyne quelques trouppes. Cest affaire s'est tenu fort secret et verrons enfin ce qui en sera.

Au surplus, Sire, estans icy esloignez de cinq journées d'Anvers je ne vous puys donner nouvelles si fraisches de ce qui si fait que je désirerois ; néanmoings je vous diray qu'il n'est encores riens venu de ce qui sera succeddé à l'armée de mer qui en partit mercredy dernier pour Midelbourg soubz le s^r de Beauvais, laquelle, à ce que m'a rapporté homme qui l'a veue, est de bien quatre vingtz vaisseaux, dont les cinquante peuvent estre grandz et moiens, le reste petiz bien armez et équippez. Mais je suis adverty dudit Anvers que le comte de Mongonmery a envoyé en Zélande son armée que l'on estime de seize à XVIII vaisseaux chargez XVIII cens à II mil hommes ; que les ennemys y sont bien fortz de plus de cent voilles, et que avecques le fort qu'ilz ont dernièrement prys qu'ilz ont garny de force artillerie, ainsi que je vous ay escript, il sera du tout inpossible que ladite armée passe. Nous ne pouvons longuement différer d'en veoyr l'évènement.

Mais cependant ces gens icy se persuadent tousjours qu'il passe ordinairement force gens de guerre de France en Angleterre pour leur venir tomber sur les bras, dont je les asseure du contraire et du bon ordre que Vostre Ma^té donne pour les en empescher.

De Utrecht, ce Xme Aoust, 1573.

CXI. — *Au Roy.* — [14 août, 1573.]

Composition avec les révoltés. — Nouvelles d'Allemagne, de Zélande; prise du fort de Rammekens par les Confédérés.

Sire, Par trois ou quatre de mes précеddentes depposches, au moings des III, VII et X[mes] de ce moys, Vostre Ma[té] aura particulièrement entendu toutes occurences de deçà, mesmes l'oppiniastreté extresme, refuz et difficultez que ces Espaignolz faisoient d'entrer en accord quel qu'on leur voullust présenter, s'ilz n'estoient du tout payez et satisfaitz de leur deu sans beaucoup d'autres propos, parolles vaines et inutilles qu'ilz disoient assez hault, n'aians esgard à la révérance et honneur qu'ilz doibvent à mons[r] le duc, son filz et autres chefz. Tout cela, selon ce qui s'en est ensuyvy, paroissoyt bien avoir esté fait et dit en furie et cholère, car lorsqu'on les tenoyt pour plus oppiniastres et résoluz en leur première demande et qu'ilz bravoient le plus, c'est lors qu'ilz sont venuz à composition, laquelle fut enfin résolue hier après beaucoup d'allées et venues qu'on a faites vers eulx, et plusieurs lettres que ledit s[r] duc leur a escriptes; qui est qu'ilz se contenteront de recepvoir comptant trente escuz chacun, desquelz ceulx de la ville de Harlem leur paieront les seize au lieu du pillaige d'icelle qu'ilz avoient tousjours prétendu leur appartenir, et sans que cela soit comprys sur leurs payes, mais seullement XIIII escuz que ledit s[r] duc leur fait bailler pour le parfait desditz XXX escuz. Dudit accord il n'en est encores aucune chose mise par escript, aussi lesditz mutins ne sont point encores hors de ladite ville,

et n'en sortirons qu'ilz ne recoyvent ladite somme. Toutefoys hier troys cens des principaux vinrent parler à don Fadriq, auquel ilz promeyrent de continuer doresnavant à faire leur debvoir soubz sa charge, dont ilz feyrent tous nouveau serment. Je remectray au jugement de Vostre Ma^té^ quel temps il coullera encores pour accorder et satisfaire à tout cela, et puys aux Wallons, allemans et tout le reste de l'armée, auxquelz on a aussi promis argent. Mais puisque ce principal est fait, ledit s^r^ duc espère de contenter bien tost les autres, moiennant quelque somme qui leur fera délivrer, une promesse de les faire doresnavant paier tous les moys et puis une belle harangue générallo à tous pour y satisfaire. Il est dès cejourd'huy parti d'Anstredam pour aller au camp, afin de retourner tout incontinent en ceste ville, ainsi que mon homme m'escript, lequel me fera entendre ce qui si continuera.

Il est nouvelles que ladite armée se mectra en ordre au premier jour de la sepmaine prochaine pour marcher du costé d'Alkemar au Watreland, et au mesme temps que on fera assaillir les vaisseaux du prince d'Orange, qui bravent il y a si longtemps là auprès dudit Anstredam avec environ cinquante vaisseaux petiz que grandz et gallères qui sont quasi en ordre au havre de ladite ville, et se délibère on de favoriser ce combat avec artillerie qu'on fera marcher le long de la digue. Je ne faudray d'advertir soigneusement Vostre Ma^té^ de tout, mais cependant ces quinze ou dix huict jours que ces mutins ont donné de relâche audit prince luy ont fait grand bien pour toutes raisons que Vostre Ma^té^ saura très bien considérer, et le pys est que, comme je vous ay desjà escript, s'estant ceste mutinerye ainsi commencée, elle sera cause d'une deffiance d'une part et d'autre, si

elle n'en fait naistre une aultre cy après. A quoi j'estime que ledit s^{r} duc prendra de plus près garde qu'il n'a fait. S'il s'en mect quelque chose par escript (qui ne peult estre à son honneur) je mectray peine de le retirer pour le vous envoier.

Quant aux advis que j'escripvois à Vostre Ma^{té} avoir euz d'Allemaigne, je les veoy continuer si froidement et en estre icy si peu de nouvelles que je ne puis faire autre chose sinon m'en remectre au temps.

Et pour le regard de la Zelande ledit s^{r} duc a eu nouvelles certaines que les ennemys si estoient encores remforcez de quelque nombre d'hommes venus d'Escosse outre ceulx de Mongonmery et qu'ilz y avoient prys le chasteau de Ramequin[1] qui est de très grande importance pour le passaige de l'armée de Midelbourg, de laquelle il n'est venu encores aucun certain advis, encores qu'elle ayt eu le vent à propos pour son voiaige. J'espère par ma première en faire entendre plus de certitude à Vostre Ma^{té}.

Et du costé de deçà lesditz ennemys n'y ont perdu le temps durant ceste mutination, aians prys une petite villette où y a ung chasteau nommé Loorden[2] assiz sur la rivière de Bonmel à Gorcon. Au surplus, Sire, j'ai tout présentement receu la deppesche qu'il vous a pleu me faire du III de ce mois au contenu de laquelle, mesmes de ce qui est en chiffre, je mectray toute la diligence possible pour vous y satisfaire.

De Utrecht, ce XIIII aoust, 1573.

[1] Le château de Rammekens, à l'entrée du canal de Middelbourg, fut pris le 5 août.

[2] Leerdam.

CXII. — *Au Roy.* — [18 août, 1573.]

L'accord avec les révoltés de Harlem. — Combat naval en Zélande. — Nomination de Requesens. — Vues de l'empereur sur le gouvernement des Pays-Bas pour son fils.

Sire, Ma dernière du XIIIIe de ce mois vous aura fait veoyr la soudaine mutation advenue en la volumté des Espaignolz mutinez, contre l'oppinion et atente d'un chacun qui jugeoit la queue de si présumptueuse entreprise devoyr estre plus longue et dommaigeable qu'elle n'est, à quoi la preudence de Monsr le duc d'Alve a donné le plus prompt remède qu'il a peu et que je vous ay escript, prévoyant bien que la dilation et retardement en cela ne feroit que gaster tout. Luy mesme s'estoit achemyné au camp le XIIII, ainsi que le portoit madite dernière, et ce sur les advis vraysemblables que don Fadriq luy avoit donnez et dudit accord et que facillement on pourroit contenter les Wallons, Allemans et autres qui demandoient argent, que sa venue pourroit grandement servir pour faire oublier toutes mutations et parolles qui se disoient en mespris des chefz et collonnelz de l'armée dont elle estoit plaine; aussi que lesditz mutins tenans la ville aians entendu le bruyt de son arrivée suyvie d'argent pourroient sortir au devant de luy en asseurance de recepvoir; mais n'aiant pour ce jour fait que disner là, ceste monstre servy de peu et ne réussit aucune exécution de tout ce que dessus. Lesditz mutins se présentans seullement en bataille tout du long du rempart où estoit la bresche où ilz feyrent une saillye d'harquebuzades, batans le tambourin, ledit s^r duc se promenant à cheval de ce costé là les veyt sans

leur parler ne faire parler, et ceste gravité et sobriété feyt ainsi passer la journée et ce voiage, dont lesditz mutins se trouvèrent scandalisés, disans qu'ilz atendoyent ledit s^r duc en ladite ville avec argent, et s'estonnèrent de son si soudain retour en Anstredam. Mais luy qui sait comme il les fault manier et voullant remectre don Fadriq en bon mesnaige avecques eulx luy conseilla de faire commencer le lendemain à distribuer ce qu'il avoit de deniers, afin qu'ilz congneussent que c'estoit par son moien et intercession qu'ilz le recepvoient. Il y a tant de gens à contenter et desquelz les mérites sont en mesme pris qu'on ne sait par quel bout si prendre et me semble qu'il y aura affaire à desracyner le fondement de ceste division, en quoi ledit s^r duc marchera pyed a pyed avecques sa sagesse acoustumée. Il est depuis retourné audit camp le XVIme pour y demeurer quelques jours, afin que en sa présence chacun se délibère de mectre en ordre de marcher, pour cela fait se rendre en ceste ville où l'on l'atend dedans la fin de ceste sepmaine, je ne faudray de l'y aller trouver s'il y fait plus de séjour, et ce pendant advertir Vostre Ma^té.

Sire, Le principal subjet de ceste deppesche sera pour vous advertir de ce que j'ay ce jourd'huy entendu du succez de l'armée de mer conduitte par le s^r de Beauvais pour le secours de Midelbourg ; lequel considérant l'extrême difficulté de son passaige au moien de la perte nouvellement advenue du chasteau de Ramequin et des autres fortz, qui tenoyent les ennemys, voulant hazarder le tout pour la nécessité qu'il veoyoit, s'est résolu et determyné de combattre, aiant au mesme temps mandé à quelques autres vaisseaux qu'on avoit fait ar-

mer à l'Escluze du costé de Flandres de s'acheminer pour cest effect, et au s^r du Reulx de le favoriser le long de la digue avecques ses gens de pyed et artillerye, ce qui est succeddé de telle sorte que, après ung grand combat, lesditz ennemys ont esté mys en routte et dit on qu'il y en est demouré plus de douze ou quinze cens. Autres dyent qu'ilz n'ont perdu que six de leurs vaisseaux, et pendant ledit combat les petiz vaisseaux chargez de vivres et munitions qui marchoient à la faveur des grandz, se sont deschargez en l'isle par le costé des dunes sans prendre le hazard dudit canal et destroit [1]. Ceste nouvelle est icy tenue pour asseurée, encores que jusques à ceste heure il n'en soit riens venu du costé d'Anvers et de Brabant; mais se sont quelques personnes qui sont ce jourd'huy retournées de Dourdreq, où est le prince, et autres villes qu'il tient, lesquelles en sont bien désolées, mesmes dyent que ceulx de ladite armée de mer luy avoient envoyé demander secours de vivres, à quoy il avoit respondu que, puisqu'il estoit ainsy advenu, qu'ilz se retirassent dedans les villes pour les garder seurement, et qu'il avoit seullement envoyé une enseigne de remfort à Flessingues. Ainsi Vostre Ma^té veoyd que les victoires ne sont point entières et que si l'ung gaigne aujourd'huy, il reçoit le lendemain une perte. Si tost que j'en auray la certitude et autres particularitez, je ne faudray de le vous faire entendre.

Au surplus, Sire, la nouvelle de la venue par deçà du grand commandeur de Castille continue tousjours audit

[1] Beauvoir et Mondragon sortirent d'Anvers, passèrent par le Honde, entrèrent en pleine mer et vinrent débarquer au nord de Walcheren près de Vere ; les munitions et les vivres furent envoyés à Middelburg par chariots. Cf. Meteren, f° 92, v°.

Anvers et Bruxelles, et plusieurs l'asseurent mesmes que le gouvernement de Monsr le duc ne durera pas encores deulx mois ; mais il ne s'en parle aucunement par deçà et ne veoy pour ceste heure nullement le chemin d'une si soudaine mutation. Bien say je que l'empereur est tousjours sur le traité que je vous ay escript pour y establir son filz, en quoy le succez qu'aura ledit s^r duc en ceste arrière saison donnera tout avancement ou retardement. Je suis après à m'esclarcir de ce qu'il a pleu à Vostre Ma^té me commander par la dernière du IIIe pour vous en donner advis.

De Utrecht, ce XVIIIe Aoust, 1573.

CXIII. — *Au Roy.* — [22 août, 1573.]

Le duc marche sur Leyde, fait attaquer Alkmaar et Bommel.— Nouvelles du combat de Zélande : pas de victoire. — Changement de gouverneur. — Écossais auprès du duc.

Sire, Depuis vous avoir escript du XVIIIe de ce mois, toutes choses se sont ung peu plus adoulcies au camp par le dernier voiaige que y a fait Monsr le duc d'Alve, aussi que, comme j'escripvois à Vostre Ma^té, on avoit commencé à paier les Espaignolz mutinez des XXX escuz promys, et sont sortiz de Harlem l'une compaignie après l'autre estant payée, moiennant aussi certains articles qu'ils ont voullu leur estre signez et accordez, desquelz je suis après à recouvrer coppie pour la vous envoyer, et leur a fallu semblablement accorder monstre généralle qui est à leur mode permission et pouvoir à chacun soldat d'habandonner son cappitaine et changer de com-

paignye, tellement que quelques cappitaines se trouvent maintenant sans soldatz; en quoy l'on remarque l'envye qu'ilz ont de s'entretenir l'un l'autre ou bien de s'absenter et retirer, et veoyt on clairement qu'il leur demeurera tousjours quelque estincelle de cette division. On a pareillement donné quelque argent aux Wallons et Allemans, ceulx de l'artillerie et autres, sans faire monstre, et si peu qu'ilz ne s'en sentirons pas longuement. Il se veoyd jusques à présent si peu d'ordre audit camp, moings d'obéissance et toutes choses tellement divisées que ce sera beaucoup fait de les unyr et engaiger devant quelque ville pour les contenir et repaistre d'espérance comme on a accoustumé, cependant aussi que ledit s^{r} duc cherche moiens de recouvrer argent pour les satisfaire et obvyer à autre inconvénient qui pourroit survenir. Ledit s^{r} duc, après avoyr remys les choses au meilleur estat qu'il a peu, fait marcher le plus fort de son armée à Leydem, où elle commença de s'acheminer hier soubz les chefz acoustumez, et ce sur ce qu'il a considéré que c'estoit le costé où son ennemy estoit le plus fort et le pays lequel le secouroit d'hommes, vivres et argent et duquel, pendant qu'il avoit le temps, il failloit essayer de le chasser ; aussi qu'il avoit esté adverty que les habitans tant de ladite ville que d'autres de là autour estoient estonnez sans les garnisons que y a mises le prince, de sorte que l'on fait compte de le battre furieusement et assaillir de mesme, sans leur donner loisir de se recongnoistre, ce qu'il fault bien faire, et la forcer dedans le mois prochain. Car il est certain que estant une ville grandement forte de toutes choses principallement d'eaulx et d'assiette elle donnera bien des affaires, avec la résolution que ceulx de dedans ont prise de se deffendre, outre que l'hiver commence desjà à se faire sentir par

extrêmes ventz et continuelles pluyes, et puis les soldatz de toutes nations aians souffert l'hiver passé dient tout hault que l'on ne leur fera passer cestuy cy de ceste sorte. Nous verrons quel en sera le succez.

Du costé d'Alkemar on ne laissera d'y faire ce qu'il sera possible avecques quelques compaignies qu'on y a fait marcher qui peuvent estre d'environ III mil hommes en tout, et ce sur le mesme temps que l'on veut assaillir les vaisseaux ennemyz qui sont il y a si longtemps à la vue d'Anstredam, afin que l'ung ne secoure l'autre, qui ne pourra estre de cinq ou six jours, quelque presse que y donne ledit s^r^ duc qui s'est voullu arrester pour cest effect à Anstredam jusques à mercredy prochain pour après retourner icy et aller du costé de Brabant, à ce que l'on m'escript, afin que, selon la résolution qu'il a faicte, il puisse oultre tout cela faire quelque effort à Bommel et s'oster ceste espine au pyed s'il peult, par le moien de laquelle son ennemy a tousjours eu secours d'Allemaigne et de ce pays.

Sire, Je vous escripvois par madite dernière ce qui s'estoit publyé par deçà du succez de l'armée du s^r^ de Beauvais, qui s'est en fin trouvé faulx. Car les advis que nous en avons d'Anvers et autres lieux sont fort divers, les ungs qu'elle n'est encores passée, mais est retirée près du passaige à la veue de Flessingues où ilz se canonnent les ungs les autres, et que le mauvais temps qu'il a fait l'a arresté. Autres dyent qu'il estoit passé quelques vaisseaux de Flandres qui avoient mys gens en terre de l'autre costé de l'isle, qui portoient vivres en ladite ville de Midelbourg sur leur dos, ce qui est malaisé à croyre pour le long chemin qu'il y a et l'accez à la terre fort difficille; somme qu'on n'en sait riens de certain, sinon qu'elle aura des affaires, les ennemys tenans troys fortz

sur le passaige[1]. Je vous escripveray ordinairement ce que j'en apprendray.

Au surplus, Sire, la voix continue tousjours audit Anvers et à Bruxelles de la venue du grand commandeur par deçà, et me trouvant depuis deux jours en propos avec ung gentilhomme espaignol, il me dist qu'il tenoit pour certain que l'ung des filz de l'empereur s'en venoyt gouverneur en ce pays, assisté dudit commandeur, et que les ducz d'Alve et de Medine s'en retournoient en Espaigne, qui sont les advis que Vostre Maté a tousjours euz. Mais je ne veoy point qu'on en face aucun estat icy près dudit sr duc, lequel continue ses affaires et sa guerre ainsi qu'il a accoustumé. Ledit Espaignol ne me parla poinct qu'on entrast en aucun accord avecques le prince qui m'en fait encores doubter, car si on veult avoir la fin de ceste guerre par les armes, je n'ay pas oppinion que l'on en retire ledit sr duc ; mais la longueur qui y est et qui a très grande apparence de durer fera peult estre changer de volunté au roy catholicque avec les persécutions et poursuites de l'empereur qui y veult mectre son filz, outre que dès que voyent Vostre Maté et son royaume en paix, ilz entrent dès lors en très grand soubson de ce costé là. C'est à faire à deux moys sans y veoyr plus clayr.

Quant à ces Ecossoys desquelz il a pleu à Vostre Maté m'escripre, j'envoyay tout incontinent ung de mes gens près dudit sr duc pour les recongnoistre, lequel feyt telle dilligence qu'encores qu'il feust au camp et en lieu très incommode pour en avoir nouvelles, luy et mon homme qui est là, lequel a congnoissance d'ung Angloix com-

[1] Voir plus haut, page 368, note 1, et plus loin la lettre du 25 août, page 375.

missaire des vivres fort accort et qui autrefoys servi d'espion, alloyent pour le rencontrer pensans qu'ilz seroient arrivez là-dedent, comme il advynt, car ilz trouvèrent en chemin ledit Angloix accompaigné de celluy qui tua le bastard d'Escosse [1], petit homme, assez grosse teste et rousseau, qui estoit encores tout botté, qui ne faisoit que d'arriver, lequel en devisant avec l'autre ilz remarquèrent et suyvirent jusques au logis du secrétaire dudit s^r duc où ilz entrèrent et furent environ demye heure. Depuis il y a encores esté une autre foys, mais moings de temps, puis s'en revynt à Anstredam où il est. Mais quant à son frère il n'a point comparu, et pour dire à Vostre Ma^té comme je juge que c'est luy, mon homme a eu ledit Angloix et sa femme à manger avecques luy par plusieurs foys, y voullant aussi avoir l'autre, ce qu'il ne peult, et s'enquérant de ladite femme qui il estoit, elle luy dist qu'il estoit escossoys, qui ne faisoit que d'arriver, qui avoit des affaires avecques le duc et lequel s'en retournoit bien tost à Bruges qui est le chemin qu'on tient maintenant pour passer en Angleterre. Ledit escossoys n'a demouré en aucun lieu arresté depuis son arrivée et monstre à sa façon estre en grande deffiance, et n'estoit les affaires qu'a ledit s^r duc je croy qu'il l'eust desja deppesché. Je le fayz tousjours observer et ce pendant par le moien de ladite femme ou autre descouvrir, s'il est possible, sa résolution afin d'en advertir Vostre Ma^té.

De Utrecht, ce XXIIe Aoust, 1573

[1] James Hamilton de Bothwellough, qui assassina Murray, le 23 janvier 1570; ne se trouvant plus en sûreté en Écosse, il passa en France. Le récit du meurtre est dans Mignet, *Histoire de Marie Stuart*, II, 113.

CXIV. — *Au Roy.* — [25 août, 1573.]

Le duc a fait semblant de marcher sur Leyde, et est venu attaquer Alkmaar. — Nouvelles incertaines concernant Middelbourg. — Affaires personnelles d'argent. — Annonce d'un nouveau gouverneur. — L'affaire de Liège. — Des Écossais négocient avec le duc.

Sire, Je vous escripvois, par ma dernière du XXIIme de ce mois, la réunyon et obéissance qui s'estoit remise au camp de mons^r^ le duc d'Alve, laquelle s'en estoit esloignée par la mutination des Espaignolz, et ce après qu'il a esté fait quelque paiement aux soldatz et autres et par le bon ordre que y a apporté la face et présence dudit s^r^ duc, lequel voullant surprendre ceulx d'Alkemar et les faire desgarnir d'une partie des gens de guerre qui y estoient, avoyt usé de ce stratagème de faire commencer à marcher le gros de son armée du costé de la ville de Leydem, faisant myne de la voulloir assiéger, ainsi que je vous escripvois, et tout soudain tourner bryde devers ledit Alkemar, ce qu'il a fait ; mais cela luy a de peu proficté, car estant son camp arrivé devant ledit Alkemar, ceulx de dedans ne se sont monstrez aucunement estonnez, si comportans en gens de guerre. Nous verrons bientost s'ilz continueront et si la furieuse batterie dont on les doibt saluer dedans deulx jours les fera point parler plus bas. Et quant aux III mil soldatz ou environ qu'il avoit fait venir de ce costé là, c'estoit pour en mectre partie sur les vaisseaux qu'il arme à Anstredam et autre partie pour aller assaillir neuf enseignes des Gueux qui tiennent une digue près dudit Anstredam, qui favorisent fort leurs vaisseaux, et les fault premièrement chasser de là devant que de

donner sur lesditz vaisseaux. Cela pourra encores aller en quelque longueur, bien que, comme je vous escripvois, ledit s[r] duc y adjouste toute dilligence et qui est ce qui le retient là. Toutefois je viens de recepvoir une lettre de mon homme qui m'escript qu'il sera icy demain ou après pour passer outre, faisant bien mon compte de l'aller trouver s'il advient autrement, et par ma première faire entendre à Vostre Ma[té] toutes choses plus par le menu et ce qui surviendra.

Madite dernière n'aura guières imformé Vostre Ma[té] du succez de l'armée de mer conduite par le s[r] de Beauvais, et maintenant ne vous en puis je encores donner grande lumière, sinon que près dudit s[r] duc il se publyoit que Midelbourg est avitaillé sans en déclarer la façon. Et d'Anvers et Bruxelles il m'est escript que ladite armée, partie le XIIII[e] de ce mois du lieu où elle estoit près de Flessingues, prenant la haulte mer avec dessing d'aborder l'autre costé de l'isle de Walcre en ung lieu nommé Polder[1], d'où elle avoit détermyné de secourir ledit Midelbourg, où la moindre partie de l'armée ennemye l'a suyvye et l'autre plus grande s'en alla du costé de la Vere pour la rencontrer. Cest advis est venu par ung homme que le gouverneur d'Anvers tient en la coste de Flandres, lequel l'a veu, ainsi depuis il n'en est venu autre chose sinon que de Bergues et d'ailleurs on avoit oy tirer tant de coups de canon que toutes les digues en trembloient. Et autres qui ont veu les oraiges et grandes tempestes qu'il a faites en ces jours là jugent qu'il faudra qu'elle ayt courru fortune en haulte mer, ne se pouvant retirer à couvert. L'on m'escript aussi que ceulx de Midelbourg avoient deppesché

[1] Polder, au nord de l'île de Walcheren.

du Xme de ce mois troys divers messagers devers ledit s^r^ de Beauvais pour le haster de les secourir disans qu'ilz ne se pouvoient plus maintenir que sept jours au plus, et qu'il en estoit arrivé ung en Flandres, dont on avoit aussi fait rapport audit gouverneur. Et depuis les XIX et XXmes de ce mois on a dit assez publiquement èsdites villes que ledit Midelbourg estoit rendu et que ceulx de Flessingues estoient entrez dedans, ce que toutefois je ne me veulx haster de croyre aiant esté dit tant de foys qu'il s'est trouvé faulx, comme j'estime qu'il soit. C'est chose qui, en quelque sorte qu'elle soit advenue, ne se peult longuement céler. Mais l'on craint bien que pour n'avoir les digues dudit pays esté remparées depuis deux ans la mer n'y prengne grand avantaige cest hiver, qui sera plus de ruyne.

Sire, Je ne veulx faillir de remercier très humblement Vostre Ma^té^ du commandement qu'elle a donné pour me faire rembourser des troys mil livres que m'apportoit mon homme quant il fut vollé, n'ayant voullu permectre que ceste perte soit tumbée sur moy qui, depuis que je suis par deçà, en ay supporté assez d'autres par banqueroultes et autrement, sans la perte des monnoies, desquelles je ne me suis voullu plaindre. Il me reste seullement à vous supplier commander que je soys assigné et payé des III mil livres qui sont demourez en arrière du don qu'il vous a pleu me faire, il y a plus de six moys, pour m'ayder à supporter en partie les grandz fraiz et extresmes despences où je suis constitué par deçà à l'occasion de la guerre et de l'incroyable charté des vivres qui y est, dont je ne me puys honnorablement exempter.

Sire, J'ay cejourd'huy receu la deppesche qu'il a pleu à Vostre Ma^té^ me faire du XIIII de ce mois à laquelle je

respondray que, outre ce que contenoit madite dernière, j'ay seu que puis naguières aucuns principaux serviteurs du duc et de son filz aussi avoient dit que ledit duc s'en retourneroit bien tost en Espaigne, et qu'il venoit par deçà ung autre gouverneur, dont j'ay pryé ceulx qui m'ont fait ce rapport de s'informer plus particulièrement, c'est tousjours se comformer aux premiers advis. Mais il ne se parle icy nullement d'accord avecques le prince, et, comme j'ay assez souvent escript à Vostre Maté, s'il s'en fait, il se traitera en Espaigne et non par ledit duc, ou je suis bien tronppé, en quoy je ne m'arreste à ses propos, le congnoissant tel et encores myeux qu'il ne vous plaist le dépaindre, mais se pourra bien estre par celluy qui luy succeddera.

Je ne laisseray d'avoir l'œil ouvert pour vous advertir de ce qui si fera, comme aussi à la pratique de Liège qui s'est ung peu intermise, voyant le peuple si farouche et esloigné de ceste volumté, les principaux duquel ilz s'efforcent néanmoins de gaigner et corrompre pour y parvenir. L'on a esté ces derniers jours si empesché par deçà à discourir des affaires particulières d'icy, et à ce que y pourroient produire ces mutinations intervenues, que l'on ne s'est point amusé aux autres discours externes; nous verrons maintenant ce qui s'en dira et suyvray dextrement envers ledit duc ce qu'il plaist à Vostre Maté m'en commander pour savoir son oppinion sur le passaige du Roy de Pollongne, de la seureté duquel il m'a assez souvent dit qu'il ne doubtoit point, et par quelque part qu'il vouldroit.

Quant aux Escossoys j'ay tousjours mes gens au guet et feray le possible pour pénétrer en ce qu'ilz traitent, usant le plus accortement que je pourray de l'advis contenu par ladite deppesche pour en une façon ou autre

en divertir le cours. Ce sont encores des pratiques et menées du s[r] de Cethon, du temps qu'il estoit icy, dont, s'il me souvient, j'advertiz dès lors Vostre Ma[té], et l'ay congneu en ses depportemens très mal affectionné à vostre courronne[1]. Celluy qui tua le bastard d'Escosse arriva en poste à Bruxelles il y a environ quinze mois, venant à ce que je seuz lors de devers mons[r] le Cardinal de Lorraine et bien tost après passa en Escosse trouver ledit Cethon.

De Utrecht, ce XXV[me] Aoust, 1573.

CXV. — *A la Royne.* — [25 août, 1573.]

Remerciements à la Reine.

Madame, J'ay ce matin receu la deppesche qu'il a pleu à Voz Ma[tez] me faire du XIIII[e] de ce mois selon laquelle je ne faudray de m'emploier en tout ce qu'il me sera possible pour vous donner lumière de ce que vous désirez, m'y comportant avecques la dextérité que je say y estre requise afin de non seullement vous continuer le contentement que je veoy que Voz Ma[tez] reçoyvent de mon service, mais l'accroistre et augmenter pour, en ce faisant, en cuyllir l'honneur et la récompense qu'il vous plaist me promectre par vostre bon moien auquel j'ay toute espérance. Je ne puis riens adjouster à la lettre du Roy, par laquelle Vostre Ma[té] verra ce qui est intervenu ès affaires de deçà depuis ma dernière, m'en remectant sur icelle en cest endroyt.

De Utrecht, ce XXV[e] jour de Aoust, 1573.

[1] Lord Seton était allé en Espagne pour gagner le Roi catholique à la cause de Marie Stuart. Mondoucet est en contradiction avec plusieurs de ses contemporains, qui le considèrent comme favorable à la France. Cf. surtout TYTLER, VI, 203.

CXVI. — *Au Roy de Pollongne.* — [25 août, 1573.]

Remerciements. — Sollicite de nouvelles faveurs.

Sire, l'asseurance qu'il plaist à Vostre Ma^té me donner par vostre lettre du XIIIIe de ce mois du singulier contentement que reçoyvent Voz Ma^tez de mon service me vyent à très grand heur et félicité, estant le seul but où j'ay toute ma vye tendu et désiré de parvenir et me sert aussi d'un plus poignant esguillon pour m'efforcer de faire myeux cy-après, si je puis, en quoy j'asseureray Vostre Ma^té comme celle seulle par laquelle j'ay eu cest honneur d'entrer en ceste charge, que je ne manqueray en riens du soing et de la dilligence que je say y appartenir pour vous donner continuelz advis de ce qui se présentera, ainsi que je fays par ceste deppesche, par laquelle je suis bien marry ne vous pouvoir encores résoudre du succez de l'armée de mer conduite par le s^r de Beauvais, pour la conséquence dont elle est, dont nostre esloignement est cause. J'espère que ma première vous en esclarcyra davantaige, et ce pendant je vous supplieray très humblement, Sire, comme ma seulle adresse que tout ainsi qu'il vous a tousjours pleu de vostre grace me favoriser et supporter en mon service, il vous plaise aussi maintenant estre le moyen pour m'en faire en partie récompenser par le roy, et ce suivant la requète que je vous en ay fait faire en mon nom par mon homme qui est par delà, qui ne sera que pour donner tousjours plus de poix et repputation aux affaires que j'auray à traicter.

De Utrecht, ce XXVme Aoust, 1573.

CXVII. — *Au Roy.* — [29 aoùt, 1573.]

Opérations autour d'Amsterdam, devant Alkmaar. — Échec des Espagnols près de Leyde. — Situation de Bommel. — Nouvelles incertaines de Zélande. — Annonce de l'arrivée de Requesens. — Les Écossais négocient secrètement avec le duc ; le roi d'Espagne veut faire périr Élisabeth.

Sire, Voiant mons[r] le duc d'Alve remectre son partement d'Anstredam pour retourner icy de jour à autre, je partz présentement pour l'y aller trouver, congnoissant bien, selon le jugement que je fayz des occasions qui luy arrestent, qu'il n'est pour en partir si promptement, et ay esté adverty de bonne part qu'il a receu commandement du Roy de se tenir en personne en son camp pour les longueurs et désordres que son absence y a apportées. L'une des occasions est qu'il veult chasser les ennemyz d'un fort qu'ilz ont fait sur une digue près dudit Anstredam, qui, ainsi que j'ay escript à Vostre Ma[té], favorise leurs vaisseaux là auprès, et lequel il a fait battre ce jourd'huy pour l'assaillir demain, dont je vous escripveray le succez; l'autre est qu'il veult puis après chasser et faire combattre lesditz vaisseaux pour se rendre maistre en ceste mer. Mais quelque dilligence et presse qu'il y donne, son armée ne peult estre preste de cinq ou six jours; et puis les ennemyz qui ont cy devant gasté l'advenue du port si bien qu'il n'y peult passer qu'un ou deulx vaisseaux à la foys, empescheront, s'ilz peuvent, qu'on ne les aborde, ainsi qu'ilz ont desjà monstré à troys vaisseaux qu'on avoit envoyez les recongnoistre, l'un desquelz ilz meyrent à fondz. Et puis ce pendant qu'il donne ordre à tout cela il espère aussi

veoyr ung bon effect de son armée devant Alkemar, à l'aproche de laquelle il a esté tué troys cappitaines espaignolz et plus de vingt soldatz. Il est bien vray que quelques bourgeoys et habitans sont sortiz de la part des autres pour s'offrir de rendre à don Fadriq, mais les soldatz et la garnison qui y est la plus forte n'y veullent nullement entendre, encores que ung cappitaine allemand de ceulx qui estoient dedans Harlen, qui est au service dudit s^r^ duc, ayt fait des allées et venues là dedans pour essaier de les réduyre, où il a peu avancé, et hier debvoit on commencer à les battre. Vostre Ma^té^ peult considérer que ces troys pointz sont suffizans pour retenir ledit s^r^ duc par delà plus longuement qu'il ne proposoit.

L'on avoit envoyé quelques autres compaignies d'Espaignolz et Wallons du costé de Leydem, qui s'estoient mises à la garde du fort et tranchées qu'avoient faites lesditz ennemys au Sacz [Sassen], partie desquelles voullans recongnoistre depuis ung fort que ceulx de Leydem ont fait assez loing de l'advenue de leur ville, ont esté bien battuz, y estans demourez près de troys à quatre cens hommes sur la place et prisonniers, le reste mys en routte; et ne puis celler que en ceste faction les Espaignolz ne se soient portez fort mollement, se retirans et aians laissé les Wallons trop avant en la meslée, desquelz plusieurs gentilzhommes et soldatz sont demourez et mesmes le Lieutenant du régiment du comte du Reux prisonnier. C'est le costé où le Prince est le plus fort et où il se renforce tous les jours davantaige, aiant esté adverty que depuis cinq jours il est passé par eaue devant Nymègue et Grave cinq enseignes de soldatz qui s'alloient rendre à Bommel, et autres cinq qui estoient encores plus hault, lesquelz marchoient pour

tenir ceste mesme routte ou autre la plus seure qu'ilz adviseront, tellement que l'espérance commence quasi à se perdre de pouvoir riens faire de bon ceste année du costé dudit Bommel, outre que le s^r d'Hierge y a desja receu quelque estrete et que on commence à murmurer de quelques autres forces qui marchent de ce costé de Gueldres, qui, comme je croy, s'en yront en fumée.

Quant à l'armée d'Anvers c'est ung marché si enveloppé et les advis en sont si différendz que je ne say sur quoy faire fondement, les Espaignolz publians de leur part, tant icy que en Anvers, que Bruxelles, que Midelbourg est secouru et que les soldats de ladite armée sont descenduz en terre à sauveté par l'autre costé de l'isle avec vivres : en quoy je veoy peu d'apparence par ce qu'il s'en feroit autre démonstration. Les autres dient avoir entendu par advis de la coste de Flandres que les ennemys se sont rencontrez avecq ladite armée et ont combattu furieusement, tant qu'il en a esté mené plusieurs vaisseaux à Flessingues et autres qui si sont renduz, et qu'on a veu flotter sur la mer des pièces de boys et munitions bruslées : autres qu'ilz ont souffert ung grand naufrage par les oraiges et tempestes qu'il a faites en ces jours là; et autres que Mondragon avoit mys ses gens en terre du costé de Polder, dont ceulx de Flessingues et de la Verre estans advertiz avoient trenché les digues, et ainsi lesditz soldatz sont demourez noiez. Ce sont, Sire, toutes choses diverses, mais pour conclusion je prens pour ung mauvais augure qu'il n'en vienne aucune nouvelle certaine, et mesmes que la femme du s^r de Beauvais ne le duc d'Ascot n'en avoient riens de vérité jusques au XXVe de ce moys, lesquelz et autres doibvent avoir les oreilles ouvertes pour en entendre ce qui en sera.

Sire, il ne m'est point rapporté ny ne veoy jusques icy aucun préparatif ny apparence qui me puisse faire croyre que ledit s^r duc soit pour sortir de ce gouvernement si tost que l'on dit, bien que la venue du Grand Commandeur de Castille en ce pays continue pour la fin de septembre et que j'aye veu lettres escriptes de Millan; et veoy et entendz encores moings par là qu'il se traite accord avecques le prince, pouvant asseurer Vostre Ma^té que j'ay toute la vigillance et le soing requis pour veoyr clair en ces deulx pointz afin de vous en advertir.

Et quant aux Escossoys ilz se retirent maintenant à Anstredam près dudit s^r duc, négociant souvent et secrétement avecques son secrétaire Albornos; j'espère que estant là demain, je négocieray cest affaire si dextrement que Vostre Ma^té tirera plus de lumyère de leur négociation qu'elle n'a encores fait. Desja mon homme qui y est a trouvé moien de parler avec leur serviteur, lequel a librement comfessé qu'ilz venoient franschement d'Espaigne icy vers le duc par commandement du Roy Catholique, duquel ilz ont gaiges et bonne pension, disant entre autres propos et en ces mesmes termes : Mon maistre a bien eu moien de faire prisonnière la Royne d'Angleterre, mais il la voulloit tuer. Depuis le premier advis que Vostre Ma^té m'en a donné, j'ay discouru et jugé que c'estoit le but où ilz voulloient parvenir, conforme a ce que je vous en escripvis il y a deux ans, affin qu'avec la part qu'ilz ont audit Angleterre et celle que y a la Royne d'Ecosse, ilz la puissent investir de ceste couronne et la rendre obligée à eulx, se saissisans de son filz le prince d'Escosse pour en faire le mariage, et par ce moien se rendre maistres perpétuelz desditz royaumes d'Angleterre et d'Escosse. Je chercheray la commodité de parler avecques lesditz Escossois pour

exécuter vostre commandement, et, si par ce moien je ne puis parvenir à mon dessing, je prendray autre party dont et de ce que j'en apprendray je vous advertiray continuellement. Je ne faudray aussi de vous escripre ce que ledit s^r duc a eu oppinion du voiaige du Roy de Pollongne et de toutes autres particularitez.

De Utrecht, ce XXIXme jour d'Aoust, 1573.

CXVIII. — *Au Roy.* — [1er sept., 1573.]

Mécontentement et projets du duc. — Troupes allemandes en Gueldre à la solde du prince. —. Siège d'Alkmaar. — Amsterdam. — Middelburg. — Départ du duc. — Les ambassadeurs écossais. — Entretien avec le duc sur les affaires de France et le voyage de Pologne. L'abbaye de Vaucelles.

Sire, J'arrivay hier en ceste ville, où incontinent après je receuz la deppesche qu'il vous a pleu me faire du XXIIe de ce mois, par laquelle Vostre Ma^té monstroit désirer que je m'en vinsse trouver Monsr le duc d'Alve, en quoy je ne voullois nullement différer pour le respect de vostre service, bien que mon indisposition soit encores telles qu'elle ayt besoing du séjour. Estant arrivé icy ceste après dinée, j'ay veu ledit s^r duc que j'ay congneu aussi fasché et enuyé qu'il est possible de veoir aller ses affaires en la longueur qu'elles vont et au chemin qu'elles prennent; maintenant il commence à despérer d'y pouvoir advancer grand chose de ceste année, se résolvant, selon le discours qu'il fait, de mectre en garnison toutes ses forces par le plat pays et les villaiges d'Hollande, lorsque la saison et hiver le pressera, les deppartant si bien que ceulx des villes et les ennemys se trouveront si pressez qu'en fin l'hiver

sur lequel ilz se comfient sera leur ruyne, n'aians lieu où ilz se puissent estendre.

Mais, selon les nouvelles que nous avons d'Allemaigne en partye comformes à ce que je vous en ay cy devant escript, il ne dit pas là où il luy cuyst, et se trouverra entre et là d'autres affaires sur les bras à demesler, estant très certain qu'il y a de ceste heure en estre sur les marchés de Gueldres environ deux mil chevaux reistres et plus de II mil hommes de pyed qui s'augmentent chacun jour pour entrer en ce pays, outre les compaignies que je vous escripvois estre passées par devant Nymègue dessendans à Bommel, cinq desquelles qui estoient derrière ont esté deffaites, ainsi que a escript le s^r d'Hierge, et avoient les ennemys en ce mesme temps une entreprise et intelligence sur ladite ville de Nymègue, aiant le feu esté mys en divers endroyz d'icelle, laquelle ne leur est réussie. J'estime que toutes ces occasions feront bientost tourner bryde de ce costé là audit s^r duc, aiant desjà mandé à ce qu'il a de cavallerie de si assembler.

Aussi que de ce costé de deçà la guerre s'y fait si incommodément qu'il n'est possible de plus pour les grandes eaues qui inondent le pays, le seyt mal aisé et les pluyes continuelles. Car quant au siège d'Alkemar on y procedde si lentement que je crains que ce ne soit ung second Harlem, n'ayant la batterie encores esté commencée, pour ung peu d'indisposition qu'a eu le s^r don Fadriq, à ce que m'a dit ledit s^r duc, et se comportent ceulx de dedans en la sorte que je vous ay mandé, aians fermé le pas à toute sorte d'accordz et s'estans bien fortiffiez pendant qu'on estoit en ces termes. Les autres sont aussy tousjours à ung quart de lyeue d'icy, gardans oppiniastrement les fortz et la digue que je vous ay

escripte, y aians bien environ II mil hommes et n'y a encores aucune apparence qu'on les en puisse chasser, quelque batterie qu'on y ait faite, par ce qu'ilz si sont tellement remparez et fossoyez que l'on ne les peult aborder qu'avec des pontz qui seront très mal aisez à y planter. Outre que je n'y veoy point marcher de bon pyed, estant la nécessité d'argent sy grande entre toutes sortes d'hommes qui servent que ilz recullent plus tost que de s'avancer, et n'y a riens que ladite nécessité qui retarde toutes choses, à laquelle il n'est possible audit s[r] duc de rémédyer, estant si fort en arrière qu'il est. Ladite digue est d'une très grande importance, car sans la prise d'icelle on ne peult chasser les vaisseaux ennemyz qui sont à l'advenue de ce port, lesquelz empeschent la saillie et qu'on ne le puisse nettoier et en tirer quatre vingtz vaisseaux qu'ilz y ont enfondrez pour se rendre l'issue libre, qui est le but auquel on tend, parce que, cela fait, on a bonne espérance d'estre maistre de la mer, et qu'ilz ne pourront résister aux forces navalles qui sortirons.

Quant à la Zélande il ne s'en parle plus icy, sinon qu'on m'a dit que partie de l'armée estoit retournée en la coste de Flandres et qu'elle avoit perdu six vaisseaux ; mais d'Anvers on m'escript qu'elle en a perdu plus de quinze, et qu'il s'est veu beaucoup de gens noyez flotter sur la mer. Midelbourg estant tousjours au mesme estat, je ne veoy personne qui en parle asseurément ny qu'on ayt nouvelles du s[r] de Beauvais, qui me garde aussi d'en donner autre vérité à Vostre Ma[té].

Sire, Je vous ay cy devant escript ce qui se publyoit par deçà du partement dudit s[r] duc de ce pays et que ung autre luy venoit succedder, ce qui se continue sans qu'il se parle d'accord, et mesmes j'ay appris, depuis que

je suis icy, que ledit duc donne secrètement ordre en Anvers pour recouvrer argent pour satisfaire aux debtes de sa maison, ses meubles et son équipaige y estans desja prestz : dont toutefois le mectant en propos il m'a affirmé n'en estre riens, encores qu'il le désire et dye que ce seroit le plus grand plaisir qu'il sauroit receppvoir. A la vérité je ne puis comprendre qu'il habandonne ce gouvernement en l'estat qu'il est, et veoyant nouvelles forces le venir assaillir, chose qui tourneroit au grand désavantage du Roy catholicque et de son deshonneur et déréputation, tout ce feu ayant esté allumé par luy.

Je n'ay point encores eu la commodité de parler avec les deux Escossois desquelz il vous a pleu m'escripre. J'espère la prendre demain et n'oublier riens de ce qu'il leur fault remonstrer pour divertir leur négociation si je puis, sinon j'ay bien le moien de semer la zizanye entre les ungs et les autres, ce que je feray après les avoir entenduz. Ilz traitent souvent et secrètement avecques le secrétaire dudit s^r^ duc, et ay gaigné leur vallet pour me desrober quelques ungs de leurs papiers et me rapporter ce qu'il pourra entendre de leurs affaires, en quoy il promect marcher de bon pyed. Par ma première je vous escripveray ce que j'en auray fait.

Au surplus, Sire, ledit s^r^ duc estant de luy mesmes entré en propos avecques moy sur les affaires de France, il dit avoir entendu que la guerre se continue en Languedocq et Provance, et q'ilz n'y ont voullu receppvoir la paix, me demandant ce qui en estoit ; à quoy je luy ay respondu que, la Guyenne ayant très voluntiers accepté l'édit de pacification, les forces que vous y aviez envoyées marchoient audit pays de Languedocq, qui y pouvoient aussi faire le mesme effect, dont l'espérance

estoit très bonne, et que la France se verroit bien tost en toute tranquilité. Puys il est entré sur le voiaige du Roy de Pollongne, et s'il se préparoit pour partir, me demandant par quelle part : dont je ne luy ay donné autre asseurance, sinon que la mer et la terre estoient toutes prestes, l'empereur luy ayant accordé sauf conduit et les princes d'Allemaigne le Xme d'Aoust à Francfort sur ce fait, dont je le priay me dire ce qu'il avoit entendu de leur résolution ; à quoi il me respondit qu'il n'en avoit encores eu aucun advis ny mesmes de la séparation de ceste diette, mais qu'il s'asseuroit que les passaiges luy seroient francz et libres par tel endroit qu'il les vouldroyt choisir, qui est le mesme propos qu'il m'en a cy-devant tenu, et ne peult assez regretter le partement dudit Roy de Pollongne.

Sire, Je n'ay oublié, suivant la deppesche qu'il vous a pleu m'envoier, de parler audit s^r^ duc et le prier de vostre part de tenir la main à ce que l'evesque de Cambray restituast ou feyt restituer à l'abbé, pourveu maintenant de l'abbaye de Vauxelles, les reliques, joyaux, tiltres et enseignemens de ladite abbaye, dont il se saisit après la dernière vaccation d'icelle, luy remonstrans là dessus toutes les raisons que je jugeois estre à propos pour luy induire. Mais je le trouve merveilleusement dur en cela, me faisant la mesme responce que je vous escripviz dernièrement, qu'il m'avoit faicte et avecques plus d'aigreur, qui est que Vostre Ma^té^ ne peult prétendre aucune chose en ladite abbaye, estant au territoire de Cambray qui est terre impérialle et soubz la protection du roy son maistre, et qu'ilz en pouvoient faire et disposer ainsi que bon leur sembloit, jusques à y mectre soldatz et garnison, sans voulloir entendre que ce seroit une innovation au traité ; trop bien que vous

pourrez favoriser, s'il vous plaist, le procès qui est intenté à Romme, duquel il fault atendre le jugement : qui est tout ce que j'en ay seu tirer. J'ay envoyé audit évesque de Cambray les lettres qu'il vous a pleu luy en escripre, et espère vous envoier sa responce [1].

De Anstredam, ce premier jour de sept^bre, 1573.

CXIX. — *Au Roy.* — [5 sept., 1573.]

Siège d'Alkmaar. — Le duc manque d'argent, ce qui empêche le départ de la flotte d'Anvers. — Passage de troupes en Gueldre, armements du côté de Wesel. — Les troupes du Prince ont pris Geertruidenberg. — Sentiments des Espagnols à l'égard de la France. — Échec de la flotte envoyée en Zélande. — Négociations et dispositions des Écossais.

Sire, Je ne puis riens dire davantaige du progrès de ceste guerre, ny que je y veoye aucune accélération autre que ce qu'il vous en aura pleu veoyr par mes préceddentes deppesches, et mesmes par ma dernière du premier de ce mois. Car du siège d'Alkemar, il se continue avecques le peu d'effect qui s'en est jusques icy ensuivy, n'ayant la batterie esté encores commencée, et se remect et diffère de jour à autre ; comme en semblable fait le partement de ceste armée de mer qui se prépare en ce port fort belle et en bon équipage pour aller combattre les vaisseaux ennemyz, qui sont à l'embouscheure d'icelluy il y a si longtemps ; et pour le regard du fort que tiennent aussi lesditz ennemyz à ung quart de lieue d'icy sur la digue, lequel favorise lesditz vaisseaux et empesche qu'on ne puisse nettoier ledit

[1] Voir plus haut, page 148, note 1.

port, on s'avance aussi peu de l'assaillir, le tout estant retardé pour la grande nécessité d'argent que je vous ay escript qu'a ledit s^{r} duc, principalement ladite armée de mer, ne voullans les mariniers et pilottes aucunement s'embarquer et marcher si premièrement ilz ne sont paiez; il est à craindre que ce sera ung chemin que doresnavant plusieurs prendront, l'aiant veu commencer par les Espaignolz, lesquelz se debvoient le plus contenir. Toutefois on fait compte que ceste sepmaine prochaine on verra ung grand avancement à ces troys entreprises, lesquelles estans en estat et sur le point d'estre exécutées ne peuvent plus longuement retarder.

Du costé de Gueldres en fin les six enseignes de Gueulx que j'ay escript à Vostre Ma^{té} estre dessendues et passées près de Nymègue sont arrivées en leurs villes en toute seureté, quoy qu'elles feussent poursuivies par le s^{r} d'Hierge avec cavallerie et plus grand nombre d'infanterie qu'ilz n'estoient, qui l'avoyt fait asseurer qu'il les tenoyt pour rompuz; mais estans bien advertiz de leur chemin, se voians ainsi tallonnez, rompirent ung pont qui arresta ceste poursuite. Le bruit continue qu'il s'en fait encores autre plus grande assemblée du costé de Wesel tant de cavallerie que d'imfanterie, ainsi que le portoient mes dernières, et que bien tost on les verra comparoistre, se promectans de faire quelque chose de bon en quelque part, ce pendant que ledit s^{r} duc est empesché et quasi emfermé en ceste Hollande. Néanmoins je n'y veoy pour le présent aucune apparence et estime qu'estans assez fortz comme ilz monstrent d'estre ilz se contenteront de tenir tout le chemin d'icy en Anvers et Bruxelles en subjection et de le courrir et piller continuellement comme ilz font, aians aussy depuis quatre jours pris une petite ville de ce costé là nommée Ger-

truiembergue[1], fort aisée à fortiffier, assize sur le bord de la mer de Dordreq à troys lieues de Bréda, d'où ilz courrent jusques aux portes dudit Anvers : tellement que pour la seureté des courriers et autres il sera nécessaire de prendre maintenant ung plus long chemin.

Vostre Ma^{té} veoyd que c'est tousjours à recommancer et que si on s'avance d'un costé on se reculle de l'autre, dont de ma part je ne suis trop marry, parceque je veoys et congnois clairement que de la leur ilz désirent sur toutes choses la continuation des troubles de France et de la veoir ruyner et sévyr en soy mesmes, parce qu'ilz dient que tant qu'elle sera ainsi empeschée, les François ne pourront venir au secours du prince, ny n'auront occasion de faire autre entreprise descouverte contre eulx : à quoi ilz ont tousjours l'œil ouvert. Outre que eulx aians achevé ceste guerre par les armes, ainsi qu'ilz se promectent, et vostre royaume demourant plongé esditz troubles, ilz pourront avecques les mesmes armes qu'ilz ont à la main et les partz qu'ilz y pensent avoir conjointes avec les mal contentemens qu'ilz jugent y estre y faire ung bon et grand exploit. Ce sont, Sire, leurs beaux secretz discours et le paiement qu'ilz vous veullent faire des estroites et grandes obligations qu'ilz vous ont, et sont quasi bien aise que le Roy de Pollongne s'en aille en son royaume, pour ce qu'ilz ont oppinion que sa présence pourroit estre occasion de faire générallement accepter à voz subjetz la paix que vous leur avez octroyée et de les faire pour ung temps contenir en icelle, qui est ce qu'ilz craignent.

De l'armée de Zelande il se congnoist maintenant

[1] Geertruidenberg fut prise par les troupes du Prince, le 28 août 1573. Renon de France, i, 465.

qu'elle a souffert grand nauffraige et fortune et qu'elle n'a exécuté la moitié, non pas le quart de son entreprise, estans retournez en Anvers quelques sept ou huict vaisseaux d'icelle fort mal traitez; et dient ceulx de dedans que d'icelle armée quatre vaisseaux grandz sont demourez prys sur les bancz, l'artillerie et les hommes en aians esté sauvez, que autres neuf ont esté perduz tant par les canonnades des ennemyz que par la tourmente, et que plusieurs en ceste fortune de mer n'ont seu descharger leurs vivres et munitions en l'isle, autres les ont jestez en mer et que ce qui en a esté mys ne peult nourrir la ville de Midelbourg deux mois pour le plus. Quant à la personne du s^r de Beauvais on n'en avoit encores aucunes nouvelles [1].

Au surplus, Sire, les Escossois desquelz il vous a pleu m'escripre sont tousjours icy négocians, et say qu'ilz y sont bien receuz et caressez, estans les premiers de leur nation qui ont recherché les Espaignolz, aiant descouvert qu'ilz traictent de ce que Vostre Ma^té m'a mandé. Mais quant à la pension qui leur a esté accordée par le Roy catholicque, il l'a remise au duc à les en faire paier par deçà, qui est le point sur quoy ilz sont maintenant. J'ay trouvé moien de parler avecques eulx, et estant en propos ilz m'ont comfessé tout ce qu'ilz avoient fait en Espaigne et le traictement qu'ilz y avoient receu, sans venir au neud de la matière; et après leur avoir remonstré le tort qu'ilz se faisoient d'habandonner l'antienne amytié et le party de Vostre Ma^té pour en rechercher ung autre qui leur avoit tousjours esté contraire et lequel leur pourroit sembler doulx pour ce

[1] A la suite de cette expédition, Mondragon fut laissé comme gouverneur à Middelbourg.

commencement, mais que la fin leur en seroit très amère, qu'ilz voioient bien que leurs subjetz mesmes se voulloient distraire de leur subjection pour la tirannye qu'ilz y exerçoient, et que eulx si voullussent mectre, avec beaucoup d'autres remonstrances qu'il m'a semblé qu'ilz prenoient d'assez bonne part; ilz m'ont dit qu'estans sortiz de tous leurs biens et aians demouré en France près de quatre ans sans aucun entretènement, n'aians moien de vivre, ilz ont en fin esté persuadez par l'ambassadeur d'Escosse estant près de Vostre Maté d'entrer en ce party auquel il est très certain que sans luy ilz n'eussent entendu; et les voullans divertir de ceste poursuite par les plus vifves raisons qu'il me sembloyt estre à propos, je trouve qu'ilz ne s'en peuvent si promptement deppartir, mais j'espère continuant je y pourray faire quelque bon effect, moyennant aussi qu'il plaise à Vostre Maté adviser de leur donner quelque pension et entretènement, dont il vous plaira m'advertir : car c'est ce qui les fera marcher et m'ose quasi promectre de les faire contanter d'un tiers moins de ce que l'Espaignol leur donne; voyre et que si Vostre Maté a volumté de leur faire cy après exécuter leur entreprise pour vostre service, qu'ilz seront pour y entendre et si emploier selon ce que j'ay peu sentir d'eulx en termes généraulx. Voila, Sire, ce que je y ay peu faire jusques icy, que je continueray au mieux qu'il me sera possible en atendant responce de Vostre Maté; et cependant je n'ay laissé à toutes avantures de faire donner d'autre costé quelque jalousie d'eulx audit sr duc afin que l'un ou l'autre moien puisse opérer.

De Anstredam, ce cinquième jour de septembre, 1573.

CXX. — *Au Roy.* — [9 sept., 1573.]

Opérations dans le Zuiderzée. — Siège de Alkmaar. — Nouvelles de Gueldre, — de Zélande. — La retraite du duc d'Albe. — Affaires de France ; le départ du roi de Pologne. — Les Écossais.

Sire, Depuis avoir amplement escript à Vostre Ma^té^ du cinquième de ce mois, il ne s'est avancé autre chose ès affaires de ceste guerre, sinon qu'après le long temps qui a esté emploié pour l'armement de dix huict vaisseaux en ce port, ilz ont ce jourd'huy commencé à s'eslargir pour donner sur les ennemys qui sont à leur veue en nombre de XIIII vaisseaux et quatre gallaires, et lesquelz à la faveur de leur fort gardent le plus estroit du passage dudit port ; mais, aiant leur admiral donné en terre à son partement pour estre armé d'environ trente pièces de fonte, cela a retardé leur avancement. Demain ou après nous pourrons juger des coups et veoir quel succez ilz auront ensemble de l'assault que l'on se prépare de donner audit fort tout en ung mesme temps.

Et quant au siège d'Alkemar l'on doibt ce mesme jour commencer la batterye, à ce que m'a dit mons^r^ le duc d'Alve avecq lequel j'ay veu le partement desditz vaisseaux, qui espère en avoir bonne yssue en la faisant assaillir par troys endroys. Mais j'ay entendu d'un cappitaine qui en est retourné et qui l'a bien recongneue qu'elle ne se peult assaillir que par ung endroit, et encores bien estroitement, n'y pouvant faire bresche que pour y marcher huit hommes de front, tout le reste estant si bien fortiffié de nature et artifice qu'il sera mal aisé de les y atacquer ; aussy que le camp est si incommodément logé qu'ilz ne se peuvent secourir l'un l'autre,

et les vivres y allans avec toute difficulté tant par eau à cause des ennemyz qui y tiennent quelque fort que pour estre les chemins rompuz par terre, la nécessité y est grande. Des ungs et autres effectz, je ne faudray d'en advertir Vostre Ma[té].

Je ne vous puis dire autre chose de ce qui se fait en Gueldres que ce que le contenoit ma dernière, sinon que ce nouveau régiment de Foucre [Fugger] est allentour de Buren pour les tenir de plus près et les empescher de battre les chemins d'icy à Nymègue. Mais de l'autre costé dudit Nymègue, en Brabant, Vostre Ma[té] aura veu comme ilz tiennent tout en subjection. L'on m'escript de là que le bruyt continue de la venue du comte Ludoviq avecques forces, et que mesmes il y a bien mill chevaux de ceulx du pays qui se tiennent tout prestz pour le joindre si tost qu'il sera entré. Toutefois voians la saison avancée et ledit comte ne comparoistre point encores, je tiens que ce sera une nouvelle faulce.

De l'armée de Zélande il n'en est retourné en Anvers cinq ou six vaisseaux, le reste estant demouré en ung villaige nommé Saffetin [1], je croy plus affin qu'on ne voye les dommaiges qu'elle a souffertz que pour autre occasion, et paroist bien qu'elle n'a pas fait grand exploit, par ce que on prépare en toute dilligence ung nouvel avitaillement pour retourner à Midelbourg, qui, à ce qu'on dit, ne l'a esté à ce voiaige que pour quinze ou vingt jours.

Or, Sire, pour venir aux propos que j'ai euz avec ledit s[r] duc, quelque longueur qu'il voye en ses affaires, si ne perd il espérance d'en avoir bien tost une bonne fin; mais ce ne sera de ceste année, se délibérant, ainsi que j'ay escript à Vostre Ma[té], d'occupper ceste année tout le

[1] Saeftinghen, sur la rive gauche de l'Escaut.

plat pays de Hollande pour reserrer les villes que tiennent les ennemys, et puis s'armer sy grandement par la mer qu'à ce renouveau il s'en puisse rendre maistre, faisant compte d'avoir cent navires armez. Mais je ne puis bien entendre son dessing, car après m'avoir fait tout ce discours, il me demanda s'il pourroit passer librement et seurement par la France pour s'en aller en Espaigne; à quoy je luy répondiz que les troubles n'y estant encores bien appaisez, il y pourroit avoir et de la difficulté et du danger, mais qu'il pouvoit bien tant s'asseurer de la bonne volunté et affection de Vostre Maté que vous donneriez l'ordre possible pour le faire aller seurement : dont il me dit qu'il ne doubtoit point, mais qu'aiant beaucoup d'ennemys pour ceste querelle de relligion, qu'il ne s'y vouldrait fier, et qu'il ne fault qu'un cocquin pour luy tirer une arquebuzade par une fenestre, avec autres propos plains de crainte, esquelz je le comfirmay pour le divertir de si peu de volunté que je veoyois en luy de prendre le chemin par vostre royaume, et en quoy je continueray venant à propos. Sur ce je luy diz que c'estoit doncques à bon essient qu'il s'en voulloit aller. A quoy il me respondit que c'estoit bien la chose qu'il désiroit le plus, et que mesmes il avoit receu des lettres du Roy Catholicque par lesquelles il luy mandoit qu'il avoit doresnavant assez longuement travaillé, et qu'il estoit temps qu'il s'allast reposer en Espaigne, où il avoit bien affaire de luy en autres négoces d'importance, mais qu'estans celles de deçà en l'estat que je veoys, il ne les pouvoit habandonner. Je ne say ny ne puis juger ce qu'il en sera, et si c'est la soubson qu'il peult avoir de son passaige qui le fait ainsi parler, ou bien s'il a eu l'entendement de demourer encores par deçà et de ne suyvre ung réglement que j'ay entendu

avoir esté envoyé icy par ledit Roy Catholicque par lequel il déclare ce qu'il veult que l'on suyve cy après pour le fait de ce gouvernement, et y résister ainsi qu'il a fait par cydevant à autres. Mais, quoy que s'en soit, tous ces principaux serviteurs et plus intrinsèques tiennent pour certain qu'il ne sera pas encores icy deux mois. Et luy d'autre costé, me disant ses délibérations advenir fondées en l'air, en veut faire doubter. Bien tost on en pourra faire plus certain jugement, par ce que j'entendz qu'il fait compte, après avoir veu l'exploit de ceste armée de mer et si elle pourra ouvrir ce port, de s'acheminer en Anvers pour adviser aux affaires généralles du pays, où le duc de Medine se trouve présentement ; et suis adverty que les estatz y sont convocquez, qui est ce qui me fait plus juger de son partement que autre chose. Il est vrai qu'autres m'ont dit que le don Jehan de Mandosse[1] doibt prendre le serment que tous ces seigneurs icy ont accoustumé faire au nouveau prince d'Espaigne, selon la charge qu'il en a et que mesmes on le veult prendre desditz estatz, en quoy, ils trouveront de la résistance et difficulté bien grande.

Après tous ces propos, Sire, il entra sur les affaires de France, me demandant si j'en avois point de nouvelles sur quoy je ne luy feyz autre responce, sinon que l'on mectoit toute peine d'y establir la tranquilité et le repos, l'espérance estant très bonne de l'y veoir bien tost et que au surplus on songeoit aux préparatifz pour le partement du roy de Pollongne. Quant au fait dudit repos, il me dist que depuis troys jours il avoit veu une lettre escripte de France par deçà par ung qu'il tient estre fort interessé au fait de ceste relligion, par laquelle

[1] Voir plus haut, page 283, note 1.

il mande que jamais la France ne fut sy pauvre, si calamiteuse, tout le peuple et les villes sy ruynées et tant plains de mal contans qu'il est incroyable, avec autres particularitez, tant des malladies de Monseigneur le duc, prince de Condé, mort de Monsr de Longueville et autres; et qu'au reste il dit que devant la fin du mois de décembre prochain on y verra advenir choses plus admirables et plus grandes que la journée Saint Berthélemy; en quoy il me dist qu'il mectroit toute peine et dilligence de pénétrer pour descouvrir ce que c'est, et mesmes que le personnaige qui a escripte ladite lettre vient souvent en ce pays, estant ung de ceulx qui manye les affaires de ladite relligion, lequel il fait compte d'atrapper et luy en faire comfesser la vérité par force pour, l'aiant seue, en advertir Vostre Ma^té; et au cas qu'il ne le puisse avoir qu'il en donnera le nom pour le faire prendre par delà. En fin il dit qu'il prévoyt advenir une grande ruyne en vostre royaume, principallement si le Roy de Pollongne en part; et dit de plus qu'il s'esbahit grandement que Vostre Ma^té ne prend autre garde à sa personne qu'elle ne fait, sur laquelle on pourroit atempter.

Je ne me mectray point, Sire, plus avant en discours sur tous les propos cy-dessus, les remectant au bon jugement et saine considération de Vostre Ma^té. Je vous diray seullement que je feyz tout ce qu'il m'estoit possible pour savoir ce personnaige, ce que je ne peuz, et pour oster telles oppinions de l'entendement dudit s^r duc, lesquelles estans escriptes par ung tel homme enragé de passion il ne debvoit nullement croyre; et que j'espérois que Vostre Ma^té donneroit si bon ordre à toutes choses, prenant si courageusement le thimon en la main, que la France retourneroit bien tost en sa première splandeur,

et qu'il ne vous estoit besoing d'autre garde sinon de l'amitié de voz subjetz, en leur faisant administrer la justice et la piété comme vous faites, qui est ce qui a tousjours maintenu vous et voz prédécesseurs; que le partement dudit Roy de Pollongne et la conjonction d'amytié de ce grand royaume à la France pourroit plus tost servir à l'establissement de ce repos qu'à son contraire. Et pour veoir si je pourrois tirer de luy ce qu'il savoit de la résolution prise à la diette de Francfort, je luy diz que j'avois entendu que les princes s'estoient accordez de luy donner passaige ainsi qu'avoit fait l'empereur, dont il me dist ne savoir riens ny mesmes qu'elle fust séparée, mais qu'il croyoit qu'il y auroit des difficultéz. Je say que depuis peu de temps il a fait des deppesches en Allemaigne pour les faire croistre et traverser ledit passaige. A quoy je luy diz que aussy il n'estoit pas bien résolu s'il prendroit la terre ou la mer, laquelle estoit la plus seure, la plus aisée et le chemin le plus court et à moings de frayz; ce qu'il me comfirma, pourveu, dit-il, qu'on fust asseuré de Dansicq. Et lors je luy comptay l'asseurance que l'on en avoit et que nouvellement en avoit prise le chastelain de ladite ville, mais que quant ladite ville vouldroit faire la fascheuse, que le port de Riiga en Lyvonye ne pouvoit faillir.

Au surplus, Sire, j'ay tant fait avecques les Escossois, desquelz il vous a pleu m'escripre, qu'ilz me sont venuz veoir souvent et m'ont promis de cesser leurs négociations encommencées par deçà; mais qu'ilz veullent bien retirer premièrement l'expédition qui leur sera faite pour la pension et entretènement à eulx accordé par le Roy Catholicque afin de la me monstrer et vous en pouvoir faire apparoir, pour, si Vostre Ma^{té} trouve bon de les entretenir et se servir d'eulx, se régler selon cela,

aimant beaucoup mieux continuer en l'affection qu'ilz portent à vostre service et à la France avec moyndre entretènement que de se dédyer aux Espaignolz; et congnois qu'ils n'ont esté poulsez à cela que par l'ambassadeur d'Escosse estant près de vous et par leur nécessité. Je continueray de les entretenir en ceste volumté, prenant garde à ce qu'ilz feront, en atendant vostre responce.

Sire, Depuis l'autre deppesche faite, lesditz Escossois me sont encores venuz veoir ce soir continuans en la volunté contenue cy-devant, et m'ont monstré ung pacquet cloz par lequel le duc les renvoye à Bruxelles au président des troubles Vergas pour, à ce qu'ilz m'ont fait entendre, estre paiez de leur pension sur les deniers des comfiscations, l'un m'aiant affirmé avoir LXX escuz par mois et l'autre vingt cinq; et, après les avoir mys en propos de loing, pour sentir le fondz de leurs négociations, je n'en ay seu tirer autre chose sinon que l'intention du Roy d'Espaigne et du duc seroit qu'ilz peussent amener par deçà quelques troys ou quatre cens chevaux légiers de leur nation, afin de commencer par là à altérer l'amytié qui est entre la France et l'Escosse : ce qu'ilz n'ont voullu accepter pour ceste heure; aussi que je croy ilz n'en ont pas esté fort pressez, estant la saison où nous sommes. Et leur parlant du Prince d'Escosse, m'enquérant de sa grandeur et de ses amplexions, et s'il ne vouldroit point estre hors du pays, ilz m'ont dit que toutefoys et quantes que Vostre Ma^{té} désireroit de l'avoir, qu'ilz vous donneroient bons hostaiges de le vous rendre dedans sy moys après; et, voullant savoir s'ilz ne traictoient point de cela avec ledit s^{r} duc, ilz ne le m'ont jamais voullu comfesser, bien qu'estans en Espaigne la duchesse de Feria angloise

en entra de loing en propos comme désirant qu'il fust par delà, mais qu'ilz n'en parlèrent point plus avant. Ainsi Vostre Ma[té] advisera s'il luy plaist de me faire entendre sa volunté, laquelle oye je pense les vous pouvoir envoier, et que l'un se contentera bien en mon advis de VIII cens livres par an et l'autre de IIII cens livres.

De Anstredam, ce IX[me] jour de septembre, 1573.

CXXI. — *Au Roy*. — [12 et 14 sept., 1573.]

Nouvelles militaires. — Le comte Louis et le Prince d'Orange. — Le départ du duc d'Albe. — Passage du roi de Pollogne par l'Allemagne. — Manœuvres du duc d'Albe contre la France. — Les Écossais. — Abbaye de Vaucelles. — Combat sur le Zuiderzée.

Sire, Ceste deppesche ne servira pas pour faire entendre à Vostre Ma[té] aucune chose particulière des affaires de ceste guerre, n'y estant riens succeddé digne d'ètre escript depuis ma dernière du IX[ème] de ce mois, et y veoy encores toutes choses au mesme estat qu'elles estoient lors, tant pour le siège d'Alkemar où on n'a point commencé la batterie à cause de la dificulté des approches, du mauvais temps et pluvieux qu'il a fait, et de la maladie de don Fadriq, et ne say encores quant elle se pourra faire ; que pour ces deulx armées de mer qui sont demourées depuis à se regarder l'une l'autre à la portée du canon, s'estant remise et différée l'exécution que doibt faire celle de deçà de demain à demain pour le retardement des soldatz et mariniers qu'on a fait embarquer qui n'y voulloient entendre sans argent. Maintenant nous espérons que ce sera pour demain ou

lundy; mais pendant ceste dislation les Gueulx se sont remforcez de troys navires et deux gallères, de sorte qu'ilz se trouvent aussi fortz et plus que ceulx de deçà, aians aussi fait embarquer des gens de guerre ainsi que j'ay veu; mais on estime qu'ilz ne sont si bien fournyz d'artillerie. Je ne faudray de vous en escripre incontinent le succez, et de la résistance qu'ilz pourront faire dedans leur fort, leur estans ces deux pointz de grande conséquance pour la conservation d'Enckuisen et de tout le pays de Watreland, et audit s^{r} duc pour l'ouverture de la mer et pour le recouvrement dudit pays, qui ne pourra estre pour ceste année : car les soldatz de son camp commencent desjà à dire assez hault qu'ils ne veullent hiverner en campaigne; aussi fait on compte de se réduyre aux garnisons après la prise dudit Alkemar.

La venue du comte Ludovicq et des forces d'Allemaigne se continue fort froydement, et, comme j'ay tenu ceste nouvelle pour faulce,, je me comfirme en ceste oppinion, et que le prince d'Orange se réservera à faire l'effort qu'il pourra pour l'année prochaine. Ce pendant il a esté à Gertruiembergue depuis qu'elle est sienne, et, à ce que j'entendz, il la fait bien fortiffié pour en estre le scit fort aisé et la place d'importance pour le passaige de Brabant à Bos le Duc et en Gueldres, et y tient de ceste heure plus de troys cens chevaux de garnison.

En Anvers on continue l'avitaillement nouveau pour retourner à Midelbourg, et y est maintenant le s^{r} de Beauvais avec ce qu'il a ramené de son armée qui ne pourra estre si tost remise en équipaige.

Sire, Vostre Ma^{té} aura veu par madite dernière ce quy y estoit centenu de plusieurs propos que j'avois euz avec ledit s^{r} duc, entres autres de son partement de ce pays pour Espaigne, lequel s'eschauffe plus que jamais,

mesmement depuis l'arrivée de ce courrier qui a apporté le règlement dont madite lettre faisoit mention, qui porte, à ce que j'entendz et que j'ay veu par diverses lettres escriptes d'Espaigne, que ledit duc et son filz aient à s'en retourner, le duc de Medine s'en aller viceroy à Naples, et don Jehan d'Austria viendra gouverneur par deçà à ceste pryme vère. Ce pendant le grand Commandeur en prendra l'administration et advisera avec ledit s^r duc d'Alve à tout ce qui est nécessaire pour icelle, tant pour le fait de la guerre que du pays, et, quelque chose qui se soit publiée, qu'un des filz de l'empereur y viendroit. Je n'en ay jamais riens voullu croyre, congnoissant ceste nation espaignolle plaine de deffiance et soubson, et moings l'accorderoient ilz maintenant, le Roy Catholicque aiant eu ce dernier filz. Tous ces changements là qu'ilz se publient sont grandz, mais il y a encores du temps pour y penser, et pourroit advenir que ledit duc, congnoissant l'aliénation des voluntez de ce peuple croistre chacun jour contre luy et sa nation, ou qu'il eust esté adverty de quelques entreprises qu'ilz voulsissent faire, il meist en avant et feyst publier artificieusement toutes telles choses avec une assemblée d'estatz, afin de retenir par ce moien les espritz des hommes suspenduz, retarder leurs dessings s'ils en avoient et donner lieu aux siens. Toutefois il s'en parle si asseurement que je n'en ose quasi plus doubter. Mais je seray bien esbahy s'il laisse ce pays en cest estat, encores qu'on escripve d'Italie que ledit commandeur s'en vient.

Quant au passaige du Roy de Pollongne par l'Allemaigne, j'ay esté bien adverty qu'il avoit esté escript à ung s^r de ceste court qu'il avoit esté accordé et que desjà on se préparoit de le recepvoir sur les terres de l'Electeur de Majence et de là en Saxe ; mesmes qu'on y parloit

de son mariaige avecques la fille dudit Electeur de Saxce. Vostre Ma^{té} croyra, s'il luy plaist, que ledit s^{r} duc d'Alve a fait tout ce qu'il a peu pour l'empescher, n'aiant failly de publier et mectre en avant entre autres choses le peu de foy qu'il y a aux françois et la journée St Berthélemy ; comme encores je say qu'il a fait à l'endroit de l'Engleterre leur remonstrant aussi qu'il n'est que l'antienne amytié qui a esté entre eulx et la maison de Bourgoigne, sans voulloir entendre à de nouvelles ainsi qu'ilz ont congneu par la dernière faite avecques Vostre Ma^{té}, laquelle a esté de peu de durée, les exortans d'y demourer et les y retenans tant qu'ilz peuvent en détractant et depprimant voz façons de procedder et moyens. J'ay esté naguières adverty que le Roy Catholicque avoit quelques Escossois pensionnaires audit Angleterre, dont, si ainsi est, Vostre Ma^{té} aura esté bien avisée par le s^{r} de la Mothe, et croy que vous estes assez imformé qu'ilz font tout ce qu'ilz peuvent pour avoir pyed soit audit Angleterre ou Escosse, afin de tenir vostre royaume en subjection. Mais l'asseurance que j'ay que Vostre Ma^{té} fait tout ce qu'elle peult pour, non seullement se conserver ses antiens amyz et ses voisins en bonne corespondance, mais d'en acquérir de nouveaux, me fait donner peu de peine des solicitations et poursuites qu'ilz font de les vous oster et soubstraire encores que je ne les veulle négliger mais vous advertir de ce que j'en pourray descouvrir.

Les deulx frères Escossoys sont encores icy et s'en vont à Bruxelles dedans deulx jours pour toucher argent de leurs pensions, m'aians encores comfirmé ce que je vous ay escript par madite dernière.

Sire, je receuz hier la deppesche qu'il vous a pleu me faire du XXIXme du passé, selon laquelle je me régleray

pour respondre à mons[r] le duc d'Alve s'il me parle des deux pointz y contenuz, de l'un desquelz il se plaignyt lorsque je luy parlay pour faire envers l'archevesque de Cambray à ce qu'il feyt rendre les tiltres, joyaux et enseignemens de l'abbaie de Vauxelles dont je le remys, ne sachant que c'estoit. Maintenant j'auray de quoy le satisfaire de l'un et de l'autre, atendant ce qui s'en résoudra.

D'Anstredam, ce XII[e] jour de septembre, 1573.

Sire, estant prest à faire partir la présente deppesche, il est intervenu que les vaisseaux et armée des Gueux, estans en l'embouscheure de ce port qu'ilz avoient si longtemps gardé, se sont trouvez tant battuz d'artillerie qu'on avoit fait planter sur une digue, qu'ilz ont esté contrainz l'habandonner et se retirer ung peu plus au large; ce que voiant celle de deçà, elle s'est avancée audit passaige et l'a gaigné, s'approchant de ladite armée ennemye où ilz se sont fort canonnez l'un l'autre sans se joindre, lesditz Gueulx faisans tousjours teste, et ainsi la nuyt les a séparez. Ilz sont encores ce matin à se regarder d'assez près et ne peult tarder qu'ilz ne viennent aux prises ce jourd'huy ou demain, ou qu'ilz se retirent du tout, dont ilz ne font point de contenance. Ilz tiennent pareillement bon dedans leur fort et pourra estre que l'éloignement desditz vaisseaux sera cause de leur faire habandonner, encores qu'ilz y soient beaucoup de gens. Par ma première je vous en pourray escripre plus clairement.

De Anstredam, le XIIII[e] jour de septembre, 1573.

CXXII. — *Au Roy.* — [18 et 19 sept., 1573.]

Les Gueux dans le Zuiderzée. — Siège d'Alkmaar. — Le départ du duc d'Albe. — L'accord avec le Prince. — Nouvelles de Zélande.— Les Écossais. — Encore le siège d'Alkmaar.

Sire, Vous aurez veu par ma dernière deppesche des XII et XIIIIes de ce mois, en quelz termes se retrouvoient lors les affaires de ceste guerre et toutes autres particularitez consernans le fait de ceste charge. Depuis il est advenu que les Gueux qui tenoient ung fort sur la digue du costé de Watreland, voians leurs vaisseaux esloignez d'eulx, l'ont quicté et habandonné, s'estans retirez en ung villaige à une grande lieue de là, non sans que premièrement ilz aient soustenu ung assault où ilz se portèrent fort bien, et y demoura plusieurs soldatz de deçà ; mais ayant le s^{r} de Bossu mys environ cinq cens hommes en terre pour les assaillir par derrière, ilz meyrent le feu en quelques maisons afin de les arrester, et ce pendant se sauvèrent avecques barques, laissans cinq pièces d'artillerie et la pluspart leurs armes, en aiant esté tué trente ou quarante. Ilz sont maintenant encores aussi fortz audit villaige qui regarde la mer qu'ilz estoient auparavant, leurs vaisseaux les favorisant et en lieu où ceulx du s^{r} de Bossu ne peuvent aller pour estre trop chargez à cause des bancqs qui y sont. Toutefois il regarde à les alléger afin de les poursuivre, aiant intention de les chasser jusques au port d'Enckuisen s'ilz ne veullent combattre, et puis passer devant ledit Enckuisen en une isle nommée le Vliet, afin de mander à la flotte d'Ostrelande de venir et luy faire escorte audit passaige pour envitailler cedit pays. Il coullera beau-

coup de temps en ceste poursuite, et crains que l'hiver ne l'interrompe.

Quant à Alkemar on a seullement commencé cejourd'hui bon matin à la battre furieusement, et estoit Mons[r] le duc d'Alve atendant qu'on y deust terminer l'assault dès ce mesme jour, mais la batterie (que l'on entend d'icy) ayant continué jusques au soir, ceste espérance s'est remise à demain que chacun a très bonne. J'ay desjà fait entendre à Vostre Ma[té] l'assiette de la place qui est très difficille et mauvaise, mesmement en ces temps pluvieux, outre qu'elle a ung bon et grand fossé plain d'eau qu'on ne peult passer qu'avec des pontz, de sorte qu'il est à doubter que le succez n'en soit si heureux qu'on se promect si ce n'est qu'ilz soient dedans peu de gens et mal aguerriz comme l'on dit [1]. Par ma première, Vostre Ma[té] entendra ce qui en sera advenu, et si ce premier assault ne l'emporte, on se pourra morfondre devant comme on a fait devant Harlem. Ceste entreprise faite ou faillie, ledit s[r] duc ne fait plus compte d'atacquer aucune place de cest hiver, ainsi que je vous escripvoys, mais de séparer ses forces en garnisons par les villaiges et plat pays de Hollande pour presser les villes, dont Dieu veulle qu'il luy succedde selon son discours, car il est à craindre que les garnisons desdites villes ne faillent des saillies sur eulx et n'en rompent quelques ungs.

Je croy qu'il n'y a plus autre chose qui arreste ledit s[r] duc par deçà que l'assault de ladite ville, estant délibéré, quoy qui en advienne, de prendre son chemin en

[1] D'après Meteren, f° 94, la défense comprenait 1,300 bourgeois et 800 soldats seulement ; les Espagnols l'attaquaient avec 16,000 hommes.

Brabant et Anvers où il pourra estre à la my octobre, qui est le temps à peu près que le grand commandeur y arrivera, si ainsi est qu'il soit party de Millan le Xme de ce mois comme le portent les lettres d'Italie, et est chacun atendant en bonne dévotion ceste mutation de gouvernement que l'on continue debvoir tomber ès mains de don Johan d'Austria. La voix est toute commune, mesmes entre les domestiques dudit s^{r} duc, qu'il ne fera pas la novembre par deçà, dont l'aiant mys en propos, il me confesse maintenant qu'il partira, mais que ce ne sera que ce mois de mars, qui me fait croyre qu'il n'atendera si longuement; et voullant sonder de luy si soubz ce changement il n'y avoit poinct quelque accord qui se traitast avecques le prince, je luy diz l'avoir entendu de bonne part, et que si n'estoit cela, j'avois oppinion que le roy d'Espaigne ne le vouedroit retirer d'icy où il en avoit si grand besoing. A quoy il me respondit n'en savoir aucune chose, et qu'il croyoit certainement que jamais son maistre n'en avoit eu aucun pensement, et moings y vouldroit-il entendre maintenant n'y entrer en ceste conséquance d'accord qui luy seroit trop pernicieuse pour l'advenir par les exemples qu'il en pouvoit veoir. A la vérité, Sire, après avoir pénétré autant qu'il m'a esté possible en ce fait, je trouve que les Espaignolz y ont tousjours répugné et contredit, mesmes ledit duc, et ose juger que très difficillement ilz y viendront.

Quant au costé de Zélande, l'armée du s^{r} de Beauvais peult estre de ceste heure en estat de retourner, et croy qu'elle partira dedans deulx ou troys jours pour l'avitaillement de Midelbourg. Si ce voiaige ici est d'aussi peu de fruict que les autres, ladite ville aura à souffrir cest hiver. J'entendz que ladite Royne d'Angleterre secourt

à ceste foys ladite armée de douze vaisseaux, ou bien on les fera passer en ceste mer de Hollande si elle se haste de les envoier comme elle ne fait. Au surplus, Sire, j'atendz la responce de Vostre Ma^{té} sur ce que je luy ay escript des deulx frères Escossois, lesquelz sont encores icy l'un estant malade, et pourront bien tost partir pour Bruxelles.

D'Anstredam, ce XVIII septembre, 1573.

Sire, Après la présente deppesche faite et preste à faire partir, il est arrivé nouvelles qu'aiant la batterie d'Alkemar esté faite en troys endroyz et la bresche se trouvant raisonnable de tous costez on auroit donné l'assault, duquel ceulx de deçà auroient esté repoulsez, avec perte de bien soixante ou quatre vingtz hommes et d'un bon nombre de blessez, ceste faulte estant advenue, à ce qu'on dit, pour n'avoir esté les pontz plantez sur le fossé bien à temps en tous lesditz troyz endroyz. On recommance la batterie pour la faire encores demain assaillir avec toute furie. Je ne faudray de faire entendre à Vostre Ma^{té} ce qui en succeddera comme aussi du progrès que fera le s^{r} de Bossu avec ses navires, s'estans celles des Gueux retirées du costé d'Horn ou Enckuisen. Les Escossoys sont partiz ce mesme jour pour aller à Bruxelles, où je les fayz observer.

D'Anstredam, ce XIXe jour de septembre 1573.

CXXIII. — *Au Roy*[1]. — [24 sept., 1573.]

Les Gueux dans le Zuiderzée ; la Hollande ravitaillée. — Siége d'Alkmaar. — Nouvelles de Zélande.

Sire, Les deux dernières deppesches que j'ay faites à Vostre Maté, des XVIIII et XIXmes de ce mois, vous auront peu faire clairement juger de la longueur en laquelle se conduisent les affaires de ceste guerre de deçà et le peu d'effect qui y intervient ; encores, ne vous puis je escripre qu'il si soit riens avancé davantaige, estant l'armée du Sr de Bossu tousjours demourée inutille à la veue de ceste ville, sans qu'elle se soit avancée à la poursuite des Gueux, s'excusant, tantost sur ce qu'il a trop peu de fondz pour la pesanteur de ses vaisseaux, et tantost pour le vent contraire, avec autres inconvéniens qui se trouvent et estiment légiers par ceulx qui ont interest en la matière. Mais à la vérité lesditz ennemyz, qui congnoissent mieulx ceste mer que ceulx de deçà, y ont si bien seu prendre leur avantaige qu'il est bien mal aisé de les aller assaillir et passer ung destroit qu'il fault faire pour passer à eux ; oultre que, durant et depuis ce temps là, ilz se sont remforcez jusques à vingt deux navires en tout, sans autres qu'ilz ont à la deffence et conservation de leurs portz de Horn et Enckuisen, et est bien à craindre que ce temporiser si longuement et ce renfort ne leur face prendre couraige de retourner teste de deçà pour venir assaillir ledit de Bossu.

L'entreprise duquel, que j'escripvois à Vostre Maté

[1] Cette lettre est tout entière dans Gachard. *Biblioth. nat.*, II, 547, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

par madite dernière, se trouve maintenant aussi bien faillye. par ce qu'il est venu certain advis que plus de cent cinquante vaisseaux d'Ostrelande, chargez de bledz et autres marchandises nécessaires en ce pais et qu'ilz ont accoustumé d'y apporter tous les ans, estoient arrivées, il y a environ huict jours, ès isles de Texel et Wietlant, près d'Enckuisen, pensans que ladite armée y fust desjà passée, et où ledit de Bossu les voulloit aller atendre ; de la plus grande part desquelles lesditz Gueux se sont bien prévaluz, en aians emmenez plus de cent pour envitailler leurs villes et pays, partie par amour et partye par force, ne pouvans résister : de sorte que Mons[r] le duc d'Alve se trouve en très grande peine de ce costé là, pour se veoyr manquer de son dessein, qui estoit d'affamer par ce moien le pays de son ennemy, et ceste ville avec tout le pays d'autour en bien plus grande quantité, prévoians au contraire l'extrême nécessité qu'ilz auront à souffrir cy après au regard de celle qui y est desjà extraordinaire. Et me semble que avec ce mla contentement et plusieurs autres qu'a le peuple, le peu de progrez qu'a ceste guerre, et que la pluspart des habitans sont gens de mer meslez de beaucoup de Gueulx, que ledit s[r] duc n'y est pas trop seurement.

Toutefois il ne parle point d'en partir jusques à ce qu'il voie ce qui se pourra faire pour le dernier remède en l'expugnation d'Alkemar, laquelle se deffend aussi bien ou mieux que Harlem, aiant, outre le premier assault que j'ay escript à Vostre Ma[té] qu'elle avoit soustenu, fait perdre le pyed aux Espaignolz et autres nations qui sont au camp, qui l'ont voullu assaillir de nouveau : desquelz en général y a esté tué plus de IIII cens ou environ et plus de deux foys autant de blessez, la pluspart des chefz collonnelz et cappitaines, tel-

lement qu'avec les pluyes ordinaires et le mauvais temps qui continue cela refroidist ce siège, de telle façon que l'on commance bien fort à perdre l'espérance de la pouvoir emporter de cest hiver : la pluspart discourans que veu l'assiette marescageuse de la place et le peu de secours qu'un costé du camp peult donner à l'autre, on sera contraint d'en lever le siège devant qu'il passe quinze jours ; ce qui ne se pourra faire sans la perte de l'artillerie pour le moings, laquelle est tellement enfoncée et engaigée en ces marayz qu'il est quasi impossible de l'en tirer, toutes les trenchées estans plaines d'eau et les soldatz à l'eau et en la boue jusques à mi-jambe ; la pluspart desquelz, au moings des Wallons, se desbandent tous les jours tant par ce qu'ilz ne sont payez que pour ce que les vivres y sont bien courtz, lesditz ennemys tenans une partie des plus aisez passaiges.

Vostre Ma^té^ peult juger sur toutes telles choses en quelle difficulté ledit s^r^ duc se retrouve pour y donner l'ordre nécessaire, principallement à ceste heure que l'on continue qu'il est pour laisser ce gouvernement, lequel il désiroit et espéroit mectre en quelque meilleur estat qu'il n'est auparavant que d'en partir ; mais je veoy qu'il ne peult faire autrement qu'il n'y laisse beaucoup de sa réputation s'il l'habandonne.

Quant à ce qui regarde les Zelandes, on m'escript d'Anvers que lesditz Gueulx y ont encores eu du secours d'Angloys et autres soldats depuis quelques jours, y estans bien fortz sur les passaiges et partout, et qu'ilz avoient fait sommer la ville de Goess. Si ainsi est, ce sera plustost pour luy faire peur que pour l'assaillir. L'armée du s^r^ de Beauvais n'est encores retournée, estant mal aisé de la remectre si tost en équipaige. Nous verrons ce qu'elle exécutera à ce dernier voiaige.

De Anstredam, ce XXIIIIe jour de septembre, 1573.

CXXIV. — *Discours envoyé au S. de Lymoges, conseiller du Roy en son conseil privé, pour communicquer et faire entendre à Sa Ma^té^.* — [29 sept , 1573.]

Le voyage du roi de Pologne. — Relations des Espagnols avec la France, avec l'Angleterre. — Situation générale des Pays-Bas.

Le s^r^ de Mondoucet, conseiller du Roy, Résident pour les affaires de Sa Ma^té^ ès pays-bas de Flandres, désirant faire entendre à Sa Ma^té^ ce qu'il congnoist se discourir par deçà des affaires qui se présentent maintenant tant en France, èsditz pays-bas que ailleurs, en a bien voulu mectre par escript ce qu'il s'ensuict :

Premièrement, parce que les affaires de France nous touchent et regardent de plus près que nulz autres, elles seront aussi desduites au premier rang, mectant en avant ce qui se dit sur le voiaige du Roy de Pollongne, lequel les ungs dient se remectre et différer et remectre maintenant par ledit Roy pour le peu de volunté et affection qu'il a en ce voiaige, aussi pour en estre diverty et dissuadé, tant par le général du clergé et des catholicques de France, que particulièrement et spéciallement par ses plus favoriz et intrinsèques gentilz-hommes domestiques et autres tenans son party qui fault qu'ilz le suyvent, encores qu'il soit pressé et poursuyvi par sa Ma^té^ qui pour beaucoup d'urgentes considérations désire qu'un œuvre si divin et bien commencé prengne l'heureuze fin qu'il doibt.

Quant à ce peu de volunté qu'ilz dient que ledit Roy a en ce voiaige, elle se trouve très mal fondée, veu que luy mesmes de son seul instint, a esté le premier qui a

désiré et fait poursuyvre vifvement de parvenir à ceste couronne : ce qu'il n'eust fait s'il eust esté autrement, et mesmes s'en fust depuis refroydy, en quoy on ne peult dire avoir veu aucune apparence. De la diversion qu'ilz allèguent s'en faire par lesditz catholicques, elle ne sera cy plus avant desduite que ce qui en a esté dit au discours que ledit s^r^ de Mondoucet en envoya à Sa Ma^té^ en juillet dernier [1]. Et celle des s^rs^ et gentilzhommes ses favoriz ne peult tendre qu'à leur intérest particulier, qu'ilz jugent leur estre grand d'habandonner leurs biens, maisons et familles oppullentes qu'ilz ont en France pour suyvre Sa Ma^té^ en sondit Royaume et faire là de nouvelles demeures, amytiez et acquisitions parmy une nation que peult estre ilz jugent barbare, laissans avec cela les faveurs et douceurs de la France.

Il se dit davantaige que ledit Roy, quoy que son voiaige se recule, partira ceste année ou à ce renouveau pour le plus tard jusques auquel ilz vouldroient bien qu'il différast pour les pratiques qui se pourroient faire et les mutinations qui pourroient intervenir entre cy et là, et proposent troys chemins. Sur quoy il fault tenir pour certain que encores que le Roy de Dannemarck ayt accordé le libre passaige par ses mers, si est ce que ce premier chemin luy est maintenant cloz, estans ces mers septentrionnales de deià desja grandement avancées au froyd et gelées, quant il seroit de ceste heure prest à partir.

Le second, de l'Allemaigne, par lequel, bien que les princes d'icelle se soient accordez à la dernière diette tenue à Francfort de luy donner libre et francq passaige et sauf conduict, si pensent ilz qu'il ne si vouldra fier ny

[1] Du 17 juillet. Voir plus haut, page 326.

entreprendre ce chemin pour deux raisons principalles entre autres. L'une, que plusieurs desditz princes se sont renduz partiaux et affectionnez pour aucuns des compéditeurs audit Royaume, dont encores ilz se trouvent ulcérez de ceste election si inoppinée, estans solicitez par lesditz compétiteurs (soubz main et faisans bonne myne) de voulloir empescher qu'elle ayt lieu, ne perdans encores l'espérance d'y parvenir. L'autre est que à l'occasion des mensonges qui se sont publiez par l'Allemaigne par les ennemyz de vérité et noz simulez amyz : que ledit Roy estoit le principal motif et occasion des massacres advenuz à Paris à la journée S[t] Berthélemy et en ung grand nombre d'autres villes de France, aucuns desditz princes d'Allemaigne prétendans d'estre intéressez en cela à cause de la relligion seullement et de la paix et foy vyollée; craignans aussi que par cy après estant instalé en son Royaume il ne leur veulle par moiens brasser quelque subjection et leur donner la loy; trouvans ledit Roy à propos et en leur pays, se vouldroient efforcer de se vanger et empescher tous telz dessings.

Et pour le dernier ilz viennent à conclure que pour le plus seur il prendra le chemin d'Italie, encores qu'il soit le plus long et incommode, par lequel, bien qu'il faille que durant quelques journées il traverse des pays de l'empereur et de ses frères, si ne pourra il estre empesché par eulx à visaige descouvert, encores qu'ils le voulsissent faire, estant d'un costé sa Ma[té] Césarée si allyée avec la France qu'elle est, et ayant de sa part donné l'asseurance nécessaire pour cest effect, à laquelle il ne vouldroit contrevenir; et d'autre, quant ilz le vouldroient faire ouvertement ou autrement, il est à croyre que ledit Roy ne marchera point que si bien accom-

paigné de noblesse et de soldatz qu'il se rendra tousjours le passaige libre et seur, mesmes pour si peu de temps qu'il en aura besoing, oultre qu'une bonne trouppe de sondit royaume pourra venir au devant de luy, affin de le recepvoir.

On ne peult doubter que les Espaignolz ne tiennent pour très asseuré que ce partement apportera de bien grandes mutations au général de la chrestienté, soit par le moien des amytiez et intelligences qu'ils jugent que ledit Roy pourra avoir avec le Turcq, ou bien par les pratiques que de ses moiens et de ceulx de France il pourra faire pour transporter et remectre l'empire en sa maison : à quoy encores ne prennent ils de si près garde comme au changement que la France en pourra souffrir, discourans que de deux choses il fault que l'une advienne, assavoir ou que les protestans et Huguenotz y seront plus grandz et fortz que jamais pour se rendre maistres et donner la loy en ce royaume et y entreprendre ce qu'ilz vouldront, ainsi que desja ilz dient qu'ilz s'en vantent et menassent, n'aians jusques icy en plusieurs provinces voullu accepter la paix qui leur a esté octroyée, et que mesmes aucunes autres entrent de nouveau en trouble; ou que le Roy sera contraint pour fuyr et esviter ung tel oraige qui le menace de si près de leur tailler autre besongne et leur donner autres affaires en main, ce qu'il ne peult mieux exécuter qu'en entreprenant une guerre estrangière contre aucuns de ses voisins, ne pouvans penser que cela s'adresse à autres qu'à eulx. Car du costé de l'Angleterre ilz savent que lesditz protestants, en aians tiré beaucoup de secours en leurs guerres passées, et ledit Royaume estant quasi comforme à leur religion, ne consentiront jamais que l'on tourne de ce costé là; joinct qu'ilz voient qu'il se

fait ordinairement audit Angleterre des voiaiges et pratiques pour remectre ledit royaume en bonne corespondance avec la France, et mesmes pour y traiter alliances : ce qu'ilz s'efforcent de destourner et divertir par tous moiens usans de toute détraction de noz affaires, de noz pouvoirs, moyens et façons de procedder, en exaltant les leurs, et sans oublier de mectre en avant et en premier lieu leurs antiennes amytiez (avec beaucoup d'autres particularitez qui seroient trop longues à desduire).

En quoy il ne sera obmis que cependant ilz ne laissent de faire une contrebatterie suivant les erres de leurs dernières pratiques pour trouver moien d'avoir quelque pyed ferme soit audit Angleterre ou Escosse, afin que par cela ilz puissent donner plus de liberté au trafficq des pays de deçà avec l'Espaigne, pensans pouvoir tant faire par le temps qu'ilz si estandront davantaige, et, ce faisant, tenir en plus de subjection et servitude la France de ce costé là.

Or, prévoyans l'inconvénient de la guerre cy-devant discouru et pour y pourvoir, ilz n'intermectent riens de toutes leurs antiennes pratiques qu'ilz ont eues dedans la France pour y nourrir les troubles et faire que ce feu qui y est y demoure sans qu'il se puisse estandre et eslargir jusques à eulx. En quoy ilz n'espargnent aucuns de leurs moiens sans considérer que si sa Ma[té] très Crestienne en eust voullu venir là il n'eust laissé eschapper la belle et seure occasion dernière, mais disent que ce sera plus de force que de volunté qu'il y entrera.

D'autre part ilz publient ung changement de gouvernement en cesditz pays-bas et une assemblée d'Estatz pour (soit qu'il ne soit vray) retenir par telles publi-

cations les espritz des subjetz en suspens, et faire différer leurs entreprises qui leur pourroient estre préjudiciables, si aucunes estoient en termes, ainsy qu'on a accoustumé d'user de telz stratagèmes en matière d'estat; et, s'il est vray que cela advienne, pour adoulcir et modérer les voluntez et affections des peuples desditz pays qu'ilz congnoissent estre véritablement et justement alliennées d'eulx par les cruautez qui y ont esté et sont exercées, par les foulles, mangeries et oppressions des soldatz, et par les taxes et impositions extrêmes qui y ont esté mises sur eulx depuis quelques années. Leur proposant en outre que cy après ilz seront myeulx traitez et que pour ceste occasion le Roy Catholicque envoye par deçà ung prince, Don Jehan d'Austria, pour gouverneur en atendant que luy en personne y puisse bien tost passer[1] pour donner ordre à tout, voulans quasi faire croyre par leurs propos que sa Ma^té n'est point fort esloignée d'entendre à ung pardon général et d'entrer en quelque accord, remectant chacun en ses biens pour en joyr icy s'ilz veullent vivre soubz ses loix, ou bien hors du pays s'ilz ne l'ont agréable.

Mais quoy qu'ilz soient du tout esloignez dudit accord et qu'ilz en parlent tout au plus loing de leurs pensées, aucuns disans que l'Espaigne ne consentiroit jamais à cela, si fault il que tout entendement juge, principallement qui congnoistra bien l'assiette des provinces et villes que le Prince d'Orange tient soubz son obéissance et pouvoir, et en se conservant maistre de la mer comme il fait, qu'ilz seront en fin forcez d'en entrer là, s'ilz en

[1] Le voyage de Philippe II, sollicité par les États de Brabant, fut souvent promis et jamais réalisé. Il en fut souvent question au Conseil, pendant l'année 1573. Cf. *Biblioth. nat.*, II, 415. 421.

peuvent avoir si bon marché; ou bien de mener ceste guerre en telle longueur que dix ans n'en pourront veoyr le bout, ledit Prince tenant encores plus de vingt cinq villes, la moyndre et plus foyble desquelles est Alkémar qui est assiégée, et laquelle, aiant desja soustenu deulx grandz et fortz assaultz de troys costez, fait perdre l'espérance de l'avoir de tout cest hiver : qui seroit d'un costé, outre la ruyne généralle de leurs subjtez et pays, despense et consommation de leurs finances, donner plus de lieu à une guerre estrangière qu'ilz craignent, et d'autre par foulles et oppressions qui se feront audit pays et par la faim et nécessité de vivres qu'il y pourra bien tost avoir, demourans les passaiges de la mer cloz et occupez, faire naistre plus de rébellions, révoltes et troubles qu'il n'y a encores eu, tout le menu peuple s'eslevant à ceste occasion.

Fait à Anstredam, ce XXIXme septembre, 1573.

CXXV. — *Au Roy.* — [29 sept., 1573.]

Albe a levé le siège d'Alkmaar. — De Lorges est retourné en Angleterre. — Sentiment du duc d'Albe sur le voyage du roi de Pologne. — Réclamations de Charles IX pour pillages sur les frontières du Nord. — Les armées du Zuiderzée, de Zélande. — Annonce de l'arrivée de Requesens. — Le duc d'Albe se retire à Anvers, et veut réclamer aux États le Xe et le XXe. — Mondoncet sollicite le paiement de ses assignations.

Sire, J'ay tousjours différé de vous escripre depuis ma dernière du XXIIIIe de ce mois et de respondre à la deppesche qu'il vous a pleu me faire par mon homme du XIIIe d'icelluy, pour ce que mons^{r} le duc d'Alve a continuellement tenu la chambre depuis ce temps là, se

trouvant ung peu mal, qui m'a gardé de le pouvoir visiter, ainsi que je désiroys, jusques aujourd'huy que je l'ay veu encores assez indisposé, et, comme il me semble, plus en l'esprit que du corps, pour ce qu'il veoyt que, au lieu de l'avancement qu'il se proposoit en ceste guerre et qu'il a tousjours espéré d'en emporter la fin, il fault qu'il s'en voie recullé, ne sachant à présent sur qui en rejecter la faulte, sinon qu'il dit que Dieu et les hommes luy sont contraires : l'un pour le mauvais temps et les pluyes continuelles qui ont duré il y a plus de six sepmaines, lesquelles ont tellement dyminué et affoibly son camp et ses forces, tous les soldatz se desbandans, et son artillerie estant sy engaigée et enfoncée dedans les marays et eaus au siège d'Alkemar que, après avoir tenté ce qu'il a esté possible pour la prendre en deulx assautz quy y ont esté donnez, il a esté contraint de le lever auparavant que l'hiver et l'incommodité du temps augmentast davantaige ; et l'autre contrariété qu'il accuse est que jamais ceulx de ce pays et qui en ont ou doibvent avoir bonne et parfaite congnoissance ne l'ont véritablement instruit et informé de l'assiette d'icelluy, ne des moiens qu'il failloit observer pour venir à une perfection de ceste dite guerre, qui estoit de se rendre maistre par la mer et de serrer les villes le plus près que l'on pourroyt, s'asseurant que s'il l'eust congneu comme il fait, il feust de ceste heure au bout de ses dessings. Ce sont, Sire, de belles couvertures et excuses des faultes qu'il a faites et qu'il recongnoist maintenant estre apparantes à ung chacun, lesquelles en particulier touchent et regardent grandement sa réputation, ainsi que Vostre Ma[té] peult juger, outre le retardement du service de son maistre. Après que sommairement il m'a eu discouru ce fait et comme il va establir les garnisons et séparer

ses forces où il pourra au plat pays de Hollande, il m'a dit que son ennemy s'afoiblissoit aussy, s'estant le filz de Mongonmery avec tous les François et Escossoys retirez de son service et retournez en Angleterre, chose que je l'ay asseuré provenir des rigoureuses deffenses que Vostre Ma[té] a faites en son royaume à ce que aucun de vos subjetz ne passast pour le troubler, et faisant ce qui se pouvoit pour en retirer ceulx qui y estoient entrez ; l'asseurant tousjours de la sincérité et perfection de vostre amytié de laquelle il m'a dit ne faire aucun doubte.

De là il est venu de luy mesmes tomber fort à propos sur le partement et voiaige du Roy de Pollongne et m'en demander des nouvelles : dont luy aiant bien expressément et au long déclairé ce qui est contenu en substance par vostre dite dernière deppesche et le jugement que j'en faisois, le répétant par deux foys pour en sentir son oppinion, il ne m'a jamais respondu ung seul mot, monstrant en son visaige une continuation de ses mauvaises voluntez, desquelles j'ay cy-devant assez amplement adverty Vostre Ma[té], et say qu'il n'oublie riens pour traverser ce passaige, tenant pour maxime, à ce qu'il m'a dit souvent, que l'on ne peult faillir de donner ordre aux choses nécessaires, quelque tard qu'il soit, principallement en celles qui nous regardent, parce qu'elles sont ordinairement plus longues et beaucoup plus différées que l'on ne sauroit croyre et que l'on ne publie.

Et après, Sire, je luy ay remonstré ce qui est contenu par vostre dite deppesche touchant les plaintes qui vous sont respectivement faites à l'occasion des usurpations et contraventions au traité de paix qui se font sur voz frontières, et principallement au territoire de Thé-

rouenne. Venant en fin, après luy avoir desduict ce fait, à luy faire instance de desléguer commissaires pour vuider et termyner lesditz differendz par l'amiable, ainsi que Vostre Ma^té avoit voulunté de le faire de sa part, dont il a esté très content, me priant que luy arrivé en Anvers où il espère estre le XVme de ce mois, je l'en face souvenir et que nous en accorderons par ensemble ; à quoy je ne feray aucune faulte et advertiray incontinent Vostre Ma^té de ce que j'en auray fait, espérant aussi, selon ce qu'il m'a promis, que là je feray une fin des affaires du Roy de Navarre desquelles il vous a pleu m'escripre, qui ont esté sy retardées à l'occasion de la guerre, quelque instance que j'en aye faite.

Quant aux affaires de deçà, Vostre Ma^té veoyd en premier lieu la retraite de ce siège et les occasions desquelles je ne vous feray autre discours. Desjà a on avec toute difficulté retiré de devant quelques pièces d'artillerie, et travaille on tous les jours aux autres. Puys après don Fadriq et Noircarmes séparent les forces pour s'en venir, à la fin d'octobre ou peu paravant trouver, ledit s^r duc en Brabant, où il s'acheminera samedy ou dimenche prochain ; ce pendant il ordonne icy ce qu'il peult pour le renfort et avitaillement de l'armée du s^r de Bossu, qui est encore icy, afin qu'elle face voille du costé des ennemys avec les premières commoditez, et face ce qui pourra pour l'ouverture de ce passaige d'Enckuisen. Car sans cela ce pays se trouve la corde au col pour les vivres, et desja ceulx de ceste ville [Amsterdam] en murmurent fort entre eulx, estant bien à craindre que ledit s^r duc en estant party, ilz ne facent les folz, voyans que sa venue y a apporté si peu d'effect.

Pour le regard de l'autre armée du s^r de Beauvais, elle a encores naguières fait ung petit voiaige jusques en

l'isle de Zut Bevelant pour y mectre gens en terre et secourir Goess, où les ennemys debvoient venir ; mais ledit voiaige n'a esté sans perte de quatre vaisseaux qu'il y a laissez : ainsy il se ruyne peu à peu sans faire beaucoup de fruyt, et se remect de nouveau maintenant en equipaige pour Midelbourg, où il est à craindre qu'il fera aussi peu que paravant, chose qui est de la conséquance que vous savez.

Au surplus, Sire, la venue du grand commandeur se continue tousjours pour ce moys prochain, encores qu'en mon advis je veoye parler plus froydement de celluy [le retour] dudit duc que de coustume, se disant à ceste heure par aulcuns que ledit commandeur n'y vient que pour s'indiquer les actions passées et veoyr le scit du pays et des affaires d'icelluy, afin que, selon la comfiance que le Roy Catholique a en luy, il l'en advertisse véritablement et sans aucun respect.

Toutefoys je n'en puys rien croyre, bien ay je entendu pour certain que, quoy que ceste guerre soit aux termes où vous voyez et quant elle seroyt pys, ilz ne veullent prester l'oreille à aucun accord, mesmes il m'a esté dit qu'on y fera venir ung régiment de dix enseignes italiens à ce renouveau ; en quoy je prévoy une terrible désolation, laquelle se trouverra encores plus grande qu'on ne sauroit penser, s'il est vray ce que j'ay appris, qui est que ledit s^r^ duc estant en Anvers, où tous les Estatz sont convocquez, il leur va remectre en avant que ledit Roy Catholique veult avoir en toutes façons les X^mes^ et XXmes qu'il a cy devant demandez, et qui ont amené tant de troubles ; qui est, comme Vostre Ma^té^ peult trop mieux congnoistre, pour allumer ung plus grand feu, faire révolter toutes les autres villes et pour grandement remforcer le prince d'Orange. Je ne faudray

d'advertir ordinairement Vostre Ma^té^ de ce qui succeddera.

Sire, Je vous supplie très humblement m'excuser si je me plainctz à Vostre Ma^té^ de ce que je ne suis aucunement paié des assignations qui m'ont esté baillées sur voz parties casuelles de ceste année, tant pour remboursement de mes fraiz extraordinaires que autres parties dont j'ay infiny besoing, afin de m'ayder à satisfaire aux extrêmes despences qu'il me convient supporter pour vostre service et aux frayz de ceste charge qui sont si grandz à l'occasion de la guerre qui y a tousjours esté depuis, que je y suis ; que s'il ne plaist à Vostre Ma^té^ y avoir esgard et me faire du bien, je me trouve merveilleusement en arrière, vous suppliant très humblement cependant voulloir commander à vostre conseil de me faire paier desdites assignations afin que j'aie moyen de continuer le service que je vous doibz.

D'Anstredan, ce XXIXe septembre, 1573.

FIN DU PREMIER VOLUME.

21502 — Imprimerie de l'Académie (N. Monce, dir.), rue Pluche, 24, Reims.



